DERNIÈRE ÉDITION



Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14107 – 5 F — *MERCREDI 6 JUIN 1990* — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Les lendemains du sommet de Washington

Normalisation entre Séoul et Moscou

LOIN de la Maison Blanche, un second sommet – historique celui-là – a eu lieu, lundi 4 juin à San-Francisco, entre Mikhaïl Gorbatchev et le président sud-coréen Roh Tae-woo. Ce premier contact officiel de haut niveau devrait ouvrir la voie à l'établissement de relations diplomatiques. « Les fruits sont en train de mûrir. Nous les cueillerons lorsqu'ils seront tout à fait mûrs », a dit le président de l'URSS.

Le rapprochement soviéto-sud-coréen remonte à la « déclaration de Vladivostok » dans laquelle, en 1986, M. Gorbatchev avait annoncé son désir de normaliser ses relations avec tous les pays d'Asie. En septembre 1988, les athlètes soviétiques participèrent aux Jeux olympiques de Séoul, et Moscou confirma sa volonté de coopérer avec la Corée du Sud.

L'an dernier, la normalisation s'accéléra, les deux pays échangeant des missions commerciales, puis consulaires. La quasi-totalité des Etats d'Europe de l'Est ont déjà noué des relations diplomatiques avec la Corée du Sud. Séoul et Moscou trouvent le plus grand intérêt à leur réconciliation. M. Roh compte sur les bons offices de M. Gorbatchev pour favoriser des retrouvailles entre les deux Corées et surtout pour inciter son rival, le président Kim Il-sung, à libéraliser l'un des tout derniers régimes staliniens de la planète.

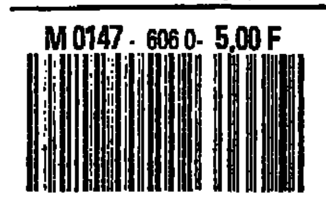
COTÉ soviétique, les choses sont nettes : on souhaite faire aussi vite que possible du commerce avec Séoul. Les échanges ont décuplé en quatre ans. L'URSS attend des Sud-Coréens qu'ils investissent chez elle, notamment en Sibérie, fournissant en échange à la Corée l'uranium dont celle-ci a besoin pour ses centrales. Elle tient d'autant plus à jouer la carte sud-coréenne qu'elle trouve le Japon trop timide à son égard.

M. Gorbatchev a-t-il la volonté et les moyens de convertir M. Kim Il-sung à la perestroïka ? Pour l'instant, le 38e parallèle, ligne de démarcation entre les deux Corées, reste la dernière frontière de la guerre froide. L'URSS ira-t-elle, comme ailleurs dans le monde, jusqu'à réduire ses livraisons d'armes à Pyongyang, qui lui achète 70 % de son matériel militaire ?

IL est clair, en tout cas, que l'archaïsme du régime nord-coréen irrite de plus en plus les dirigeants soviétiques. La presse de Moscou n'épargne plus ses sarcasmes à l'adresse du « Grand Leader ». Un récent article de la revue « Arguments et faits » l'a accusé d'avoir transformé son pays en « un musée voué à sa propre gloire ». Des historiens soviétiques, piétinant un tabou de la guerre froide, admettent désormais que c'est bien le Nord qui agressa le Sud il y a quarante ans. En retour, Pyongyang vient d'expulser un correspondant de l'agence Tass jugé trop insolent.

La rencontre de San-Francisco est un affront pour Pyongyang, qui l'a d'ailleurs très mal prise. C'est le signe, à ses yeux, que la division de la péninsule se perpétuera. Une chose est sûre : le régime nord-coréen n'a jamais été aussi isolé. Séoul n'entend pas pour autant lever sa garde. M. Roh répétera au président Bush sont attachement au maintien de la présence militaire américaine dans son pays.

M 0147 - 606 0 - 5,00 F



M. Gorbatchev face aux échecs de l'économie soviétique

Après avoir terminé par un bref séjour en Californie son voyage aux Etats-Unis, M. Gorbatchev était attendu dans la soirée du mardi 5 juin à Moscou, où la situation est tendue, notamment en raison de l'échec de ses réformes économiques, qui pourrait entraîner la formation d'un nouveau gouvernement. Il retrouvera aussi les tensions nationalistes. De violents affrontements ont eu lieu en Kirghizie, où l'état d'urgence a été proclamé à la suite de la mort de sept personnes. Il y a eu deux cents blessés, dont vingt et un policiers.

Les ratés de la perestroïka

L'économie soviétique peut-elle être réformée ? Si, depuis cinq ans qu'il est à la tête du Kremlin, Mikhaïl Gorbatchev a bouleversé la scène politique en URSS, il n'a procédé qu'à quelques petites retouches sur le système économique du pays, système pourtant en pleine faillite. Le projet de réformes, présenté par le chef du gouvernement, M. Ryjkov la semaine dernière au Parlement devait marquer une rupture. *« Tournant important, égal à celui de la révolution d'octobre de 1917 »*, il devait, selon Mikhaïl Gorbatchev, engager l'URSS dans la transition vers une *« économie de marché contrôlée »*. Peut-il y mener ?

Au cours de son premier quinquennat, Mikhaïl Gorbatchev a bien changé quelques pièces du moteur. Vaines réparations. C'est sans doute tout le moteur, complètement usé, qu'il faut changer. Ses conseillers d'aujourd'hui en sont convaincus. A-t-il les moyens de ses ambitions ?

ERIK IZRAELEWICZ

Lire la suite page 23 et l'article de BERNARD GUETTA page 3

Opération anti-guérilla au Pérou

Des dirigeants du Sentier lumineux arrêtés à Lima

Le président péruvien Alan Garcia a annoncé, lundi 4 juin, l'arrestation à Lima de trente-cinq dirigeants du Sentier lumineux. Selon les autorités, le quartier général de l'organisation de guérilla « maoïste » a été démantelé et de nombreux documents ont été saisis. Cette opération a été réalisée à quelques jours du second tour de l'élection présidentielle de dimanche prochain, et alors que le Sentier semble divisé sur sa stratégie après dix ans de lutte armée. Le scrutin de dimanche opposera l'écrivain Vargas Llosa, libéral, au candidat indépendant, M. Fujimori.



Lire page 8 l'article de NICOLE BONNET

Plaies d'Afrique

Le Monde reprend aujourd'hui la publication de la série consacrée aux « plaies d'Afrique », interrompue la veille du week-end de Pentecôte.

Après avoir exposé l'effondrement des économies (crise des matières premières et dette extérieure), les ravages du Sida, la mise en cause croissante des partis uniques, nous abordons aujourd'hui les difficultés que rencontre la France pour adapter sa politique africaine à ces nouvelles donnes.

Lire page 6
VI. – « La France embourbée » par JACQUES AMALRIC

La droite tétanisée par le Front national

Jean-Marie Le Pen et ses amis se voient déjà au pouvoir. Le RPR et l'UDF, soucieux des futures échéances électorales, ne savent plus comment s'en débarrasser

C'était avant Carpentras. Jean-Marie le Chevallier affichait les intimes certitudes d'un héraut embourgeoisé du lépénisme. Chef de cabinet du « président » Le Pen, cet ex-giscardien laissait pour la première fois déborder la conviction presque mystique de la justesse de son combat. Oui, il sera ministre : *« Le front national va se trouver bientôt avec des responsabilités d'Etat très importantes. Dieu y pourvoira ! »* Oui, l'opposition – la fausse, façon Giscard ou façon Chirac – est à la dérive. *« Ils sont sur des sables mouvants. Qu'ils s'agitent, ils s'enfoncent ! Qu'ils ne fassent rien, ils s'enfoncent encore plus vite. De toute façon, c'est trop tard, ils sont perdus. »*

C'est après Carpentras. Les croisés de *« Jean-Marie »* sont toujours pénétrés de la même foi. Etats d'âme, connais pas. Les adhésions affluent. Bruno Megret, petit colonel volontaire d'un lepénisme triomphant bombe le torse : *« Le degré d'hostilité de la classe politique contre Le Pen ne changera rien. L'opposition est en train de s'effondrer. Pour nous, ca va aller jusqu'au pouvoir. »* Constante et impressionnante assurance d'un Front national certain d'avoir raison contre tout et contre tous. Effroyable même, au regard du désœuvrement de plus en plus patent dans les rangs de l'opposition. Carpentras ? Il n'y a plus d'avant, il n'y a pas d'après ! Ils ont tous les culots et le clament. Les autres ont toutes les peurs et s'efforcent de le cacher. Jusqu'à quand ?

Qu'ils soient libéraux ou chiraquiens, faibles ou puissants, les voilà tous comme des papillons sous l'abat-jour. De Charles Pasqua à François Léotard, ils sont tous d'accord sur le constat : *« Cela devient très dangereux »*, juge le premier. *« C'est devenu la seule question lourde de politique intérieure »*, pense le second.

DANIEL CARTON

Lire la suite page 10

Albert Kahn, cour et jardin

Les jardins du financier idéaliste viennent d'être rénovés à Boulogne-sur-Seine. Et un nouveau bâtiment permet enfin de consulter ses « Archives de la planète »

Fermé depuis quelques mois, le « musée » Albert Kahn, aujourd'hui « espace départemental », rouvre ses portes. Et d'abord celles de ses jardins qui s'étendent, le long de la Seine, sur près de quatre hectares. Les habitués seront sans doute surpris de leur nouvelle physionomie. Si la forêt bleue, la forêt vosgienne et le jardin anglais sont intacts, le jardin à la française a été replanté, ses contre-allées et ses massifs redéssinés d'après le plan original de son créateur, Achille Duchêne, l'un des grands paysagiste du début de ce siècle. Le verger a *retrouvé ses arbres fruitiers et sa* roseraie. Quant au jardin japonais, il est carrément méconnaissable.

La tradition veut que l'empereur du Japon ait dépêché quelques uns de ses jardiniers auprès d'Albert Kahn pour le remercier du rôle qu'il joua, au moment où Tokyo lançait un emprunt destiné à subventionner sa guerre avec la Russie. En réalité, le jardin doit beaucoup plus au propriétaire des lieux qui interpréta librement l'esthétique japonaise, installant ici une maison de thé, plus loin une pagode, ailleurs la façade d'un temple et un peu partout des *bonsaï*.

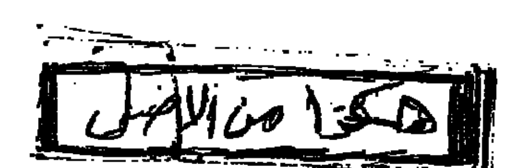
Quand il fût question de retaper le jardin bien délabré – la pagode avait brûlé en 1952 et les *bonsaï* avaient tous disparu – le département des Hauts-de-Seine, à qui le musée appartient, s'adressa à l'ambassadeur du Japon à Paris, M. Motono, pour obtenir l'aide de spécialistes nippons, et, par la même occasion, quelques subventions. L'ambassadeur dont le grand-père, lui aussi diplomate, avait été un ami du financier français, reçut favorablement la demande. L'association « Echange de la culture traditionnelle » de Tokyo, paya la moitié de l'addition (2,5 millions de F). Deux architectes-paysagistes, MM. Hiquchi et Kanekyio, furent chargés des travaux. Un équipe nippone campa à Boulogne, plusieurs mois durant.

On s'aperçut – un peu tard – qu'il ne s'agissait pas, dans l'esprit des japonais, d'une rénovation mais d'une recréation complète dont le thème avoué était : *« l'eau évoquant l'oeuvre d'Albert Kahn »*. Un hommage peuplé de symbôles (pyramide de galet blancs, cheminement de pierre autour d'une pièce d'eau, ruisselets aux cours capricieux), une oeuvre fort belle mais qui n'a qu'un lointain rapport avec le jardin initial. La restructuration des autres parties du parc, qui doit être achevée dans deux ans, sera, assure-t-on, plus fidèle.

EMMANUEL DE ROUX

Lire la suite page 16

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.



DÉBATS

Action sociale

Moins d'enfants maltraités

par Jean-Pierre Rosenczveig

APRÈS la surenchère d'images et de slogans étalés sur nos *murs pour faire choc sinon* chic, l'inflation des chiffres sur les violences à enfants : 100 000, *150 000 enfants, affirme-t-on*, seraient victimes de sévices dont 1 000 décéderaient chaque année. *Certes, il est nécessaire de justifier* l'appel à la charité publique, mais il y a des limites ! Ce n'est déjà plus *une question de crédibilité, mais de* désinformation qui peut à terme pervertir les politiques qui nous ont per*mis, sur un siècle*, d'avoir un degré de protection de l'enfance envié à l'étranger.

Dans la décennie écoulée, c'est *avec beaucoup de réticences que* les pouvoirs publics, cédant déjà à une dramatisation médiatique pour sensi*biliser l'opinion, reprenaient les esti*mations de 50 000 enfants maltraités ou délaissés. En réalité, nul ne sait ce *qu'il en est vraiment, même* si les professionnels peuvent penser que la violence à enfants n'a pas – et de loin – *l'ampleur* avancée. *Nous* ne disposons en l'état d'aucun outil statistique fiable. La loi votée le 10 juillet *1989* y invite le gouvernement. *Il* est, certes, regrettable qu'on ait tant attendu.

On ignore surtout comment le *phénomène* évolue. *Quel a été l'im*pact de la remobilisation engagée notamment depuis 1983 par vagues *successives ? On veut quand même* croire qu'elle aura porté des fruits. Pour le moins, elle aura permis de *faire émerger des situations insuffi*samment prises en compte jusque-là par les autorités médicales, sociales *ou judiciaires*.

L'écran de fumée doit d'autant plus être dissipé que nous sommes confrontés à de vrais enjeux pour la *politique de protection* de l'enfance et, plus largement, pour l'action sociale.

Première question : pourquoi en dix ans le nombre d'enfants en danger suivis par la justice des mineurs, *dont les enfants maltraités ou négli*gés ne représentent qu'une infime partie, est-il passé de 55 000 à *155 000, alors qu'en nombre* les classes d'âge concernées sont restées stables ? Cette augmentation ne correspond pas à une *aggravation* objective du sort fait aux enfants dans ce pays. C'est donc bien autre chose qui se joue. Deux phénomènes semblent se combiner : un renvoi vers l'Etat des situations « lourdes » par les départements après la décentralisation et une vision mythique de la justice dont on attend qu'elle résolve miraculeusement les cas dits difficiles.

Bonne conscience à peu de frais

Cette évolution est inquiétante. D'abord, parce que les tribunaux pour enfants, à moyens égaux, ne peuvent plus faire face et ne sont pas en mesure d'offrir aux enfants et à leurs parents les garanties qu'ils sont en droit d'attendre d'eux. Un adolescent qui fugue, se drogue ou est en crise *d'identité ne doit pas* obligatoirement nécessiter une intervention aussi lourde et afflictive – en l'état – *que la justice. Et puis, surtout*, force est de constater que ce sont encore les familles les plus démunies que l'on « envoie » aux juges. Ce transfert de populations du social vers le judiciaire pose un réel problème pour les libertés.

Deuxième question : qu'apporte l'arrivée d'une nouvelle génération *de bénévoles* ? Il ne suffit pas de faire brancher une ligne téléphonique et de s'entourer d'une kyrielle de stars des arts et des médias pour répondre à la souffrance des appelants et analyser *avec pertinence* les dysfonctionnements institutionnels. Cette capacité s'acquiert sur le ter*rain en plusieurs années ! La puis*sance publique en sait quelque chose qui a pris le temps de mettre en *place, avec un mandat* législatif, le service d'accueil téléphonique ouvert le 10 janvier dernier.

Il faut exiger que ceux qui font appel à la générosité publique rendent des comptes financiers, mais *également démontrent* en quoi ils ont apporté une réponse adaptée aux enfants concernés et à leurs parents. Les projets sur lesquels ils mobilisent l'opinion doivent être clairement et *préalablement* énoncés.

Troisième question : comment entend-on protéger les enfants en situation fragile ? La prévention de la violence dans la famille, à l'égard des enfants comme des adultes, ne passe pas par des réponses uniquement répressives conduisant à des ruptures. La loi n'est pas coupable de *négligences à enfants, comme on* le laisse à penser. Elle sait punir, mais elle entend d'abord s'attaquer aux causes. Nos compatriotes sont choqués par la violence familiale ou extrafamiliale, mais l'émotion, pour légitime qu'elle soit n'a jamais rien résolu. La mobilisation de nouvelles énergies ne doit pas nous faire perdre insidieusement l'acquis de quarante ans d'action sociale.

Quatrième question : va-t-on répondre aux travailleurs sociaux qui demandent la clarification des règles du secret *professionnel* et de leurs responsabilités à l'égard des familles et des institutions ? La multiplication des *poursuites pénales à leur encon*tre ne saurait suffire.

On sent trop que le souci de certains est de se donner bonne conscience à peu de frais. Si nous n'y prenons garde, demain l'action *sociale sera vilipendée dans* son ensemble. Qu'elle doive encore améliorer ses dispositifs, c'est certain. *Que tout ne puisse reposer sur elle*, c'est sûr. Que des non-professionnels puissent la soutenir, la relayer, la suppléer, oui. Mais qu'on la jette avec l'eau du bain, non, car par-delà les enfants victimes de sévices, ce sont toutes les personnes, enfants et majeurs, qui pâtiront de la remise en cause d'équilibres *forgés* par le temps.

Il y a urgence à retrouver sérénité et justesse sur ce sujet avant que la démagogie n'ait fait place vide. Il faut entendre ceux qui peuvent contribuer à une prise de conscience sur un phénomène complexe. Aujourd'hui ils ne franchissent plus la *rampe médiatique quand ils* se refusent à mettre le sang des enfants à la une. Encore doivent-ils eux-*mêmes se convaincre de leur devoir* d'informer une opinion qui est prête, quoi qu'on dise, à les entendre. Il est tout aussi indispensable que les responsables politiques réaffirment quelques repères et des exigences communes sur la mission de service public d'aide aux familles en difficulté, qu'elle soit assumée par le public ou le privé, les professionnels ou les bénévoles.

Halte au feu ! La responsabilité est collective.

▶ Jean-Pierre Rosenczveig, ancien juge des enfants, est directeur de *l'Institut de l'enfance et de la famille*.

Intégrons Le Pen

par Arthur

INTERDIRE le Front national ! Vieille posologie à la *Diafoirus : cassons le thermomètre pour faire tomber la fièvre.*

Mettre Le Pen en quarantaine, voire hors-la-loi ? Riche idée. De quoi faire doubler son score aux *prochaines élections*. Le Pen a repris le fonds de commerce du Parti communiste, les petits, les *sans-grade*, les exclus de la croissance, en y amalgamant sa propre clientèle, extrême droite, catholi*ques intégristes, nostalgiques* de Vichy, petit commerce poujadiste. Le tout atteindrait les 15 % du *corps électoral. En vertu* de quels principes une démocratie peut-elle se permettre de dissoudre 15 % *des siens ? Où iront-ils s'exprimer* sans leur tribun ?

Une société, c'est un tout. Comme sur la route, à l'école ou au bureau, on y retrouve les lents, les rapides, les débutants, les virtuoses, les nigauds et les malins. De bon ou de *mauvais* gré, chacun supporte l'autre et la société avance cahin-caha. On essaye de *n'exclure personne*. C'est à Sparte que l'on éliminait les malformés, à Moscou les « fous » et à Berlin les simples d'esprit (en attendant mieux...). Ailleurs, on « fait avec ».

Il faut donc intégrer Le Pen, *avec patience et dignité, selon* la coutume des villages occitans qui intègrent « *lou ravi* » sans lui jeter la pierre. Tous les enseignants *savent qu'il faut éviter de mettre* un perturbateur à la porte d'une classe mais, au contraire, lui donner des *responsabilités. M. Le Pen* est avide de respectabilité. Il souffre de se croire rejeté par les hommes politiques. Utilisons ses *compétences : trouvons-lui* une occupation indolore, du genre secrétariat d'Etat à l'emploi... de *l'imparfait du subjonctif.*

Oui, nous devrions intégrer Le Pen, à la *manière* d'un beur. Le faire digérer par la société. Employer contre *lui* les armes de la lutte biologique intégrée, comme en agriculture. Mais dans une France sans autre idéal que la *consommation et l'argent, où sont* les prédateurs naturels du Front national ?

▶ Arthur est journaliste, co-fondateur de *la Gueule ouverte*.

TRAIT LIBRE



BIBLIOGRAPHIE

La Terre-patrie en danger

L'INQUIÉTUDE écologique gagne chaque jour du terrain. Il s'agit d'ailleurs plus d'un trouble que d'une pensée susceptible d'embrayer sur des prises de position efficaces. Beaucoup de dirigeants politiques, plusieurs chefs d'Etat de *grandes puissances ont fait part de* leur alarme à ce sujet. Des conférences sont convoquées... Cependant, *on n'a bien souvent affaire* qu'à des manipulations de l'opinion, ou à des discussions de technocrates, sans *prise sur la réalité. Une menace pèse* sur la biosphère ; l'avenir de la vie sur Terre est en cause ; tout le monde en convient ; *mais il ne s'agit* encore, la plupart du temps, que d'une croyance floue. On est tellement habitué au monde tel qu'il est ! Il faudra malheureusement des catastrophes en chaîne, telles que Tchernobyl, la disparition de l'eau potable, l'asphyxie collective, pour qu'un véritable soulèvement de l'opinion sorte les pouvoirs de leur torpeur.

Les cent pages du recueil que publie *le Monde diplomatique*, sous le titre : « La planète mise à sac » ont le grand mérite de nous permettre de mieux « accommoder » ces questions. Une trentaine d'auteurs, parmi les plus qualifiés dans ce domaine, nous permettent de mieux circonscrire ces problèmes, les tentatives actuelles pour y remédier, leurs implications économiques et politiques et, enfin, leurs prolongements plus généraux, d'ordre éthique et philosophique.

L'idée centrale qui traverse ce dossier est celle de système. S'il y a menace de dégradation irréversible de la biosphère, c'est que, comme l'écrit Bernard Cassen, *« tout se tient : la mort des forêts tropicales, la désertification, les famines, la démographie galopante, le sous-développement, la dette, la détérioration des termes de l'échange Nord-Sud, le modèle productiviste industriel et agricole, les déchets toxiques, la course au profit »*. Et si *tout* se tient, cela implique qu'on ne pourra pas aborder ces problèmes par un seul côté. Une politique mondiale de sauvegarde de l'atmosphère, décrétant, par exemple, un impôt antipollution – ce qui serait déjà un bel exploit *dans le contexte des relations inter*nationales actuelles – n'aurait aucun sens si chaque individu ne renonçait *pas à un certain type* d'automobile, et à un certain usage des aérosols à base de chlorofluorocarbones (CFC), etc.

Dix milliards d'habitants

Ainsi, pour la première fois de son histoire, l'humanité tient dans ses *mains*, à l'échelle individuelle et collective, son propre sort. Deux facteurs sont en passe de déstabiliser *totalement* le *système-Terre, qui* fonctionne, à sa façon, comme un être vivant, c'est-à-dire qui peut se *défendre dans une certaine mesure*, mais qui peut aussi disparaître. Ces deux facteurs sont : 1) l'énorme poussée démographique des pays du tiers-monde – qui est principalement liée à leur misère matérielle et culturelle, – 10 milliards d'habitants à l'horizon 2020, poussée synonyme de famine, d'extension cancéreuse des villes, etc. ; 2) le caractère immaîtrisé du développement des techniques qui, sous la houlette de l'industrie et de l'économie de profit, est générateur de misère pour les trois quarts de l'humanité et de pollution pour la terre entière.

Durant des siècles, les hommes ont vécu avec l'idée que les ressources de la nature étaient inépuisables. Mais nous devons prendre aujourd'hui conscience d'une finitude planétaire qui renvoie, d'ailleurs, à notre finitude humaine. Il nous faut nous défaire d'une conscience, ou plutôt d'une inconscience infantile, qui *estime que « tout est permis », « tout* finira toujours par s'arranger » et qui est au fondement du « laisser faire » néolibéral. *C'est toute une façon de penser* et de sentir qui se trouve ici mise en cause. En particulier, le couple autonomie-dépendance au service *de la complexité de systèmes* qui vivent sur eux-mêmes, mais qui doivent non seulement produire les conditions *de leur vie* et les reproduire mais aussi en inventer de nouvelles pour faire face au changement : toutes ces problématiques, qu'on retrouve à tous les carrefours de l'écologie, sont appelées à mobiliser la réflexion contempo*raine. Pas une réflexion scientifique* coupée de toute responsabilité. Comme l'explique avec brio Armand Petitjean, il s'agit ici de *cultiver l'altérité* sous toutes ses formes, d'aller à la rencontre de la différence en train de se différencier, de l'autonomie en train de s'autonomiser. Et cet « aller vers » entraîne une modification essentielle du soi, une sortie résolue *hors de la croûte de bêtise, d'aveugle*ment, de mauvaise foi qui ne cesse de nous investir, tout spécialement dans le contexte uniformisant des grands médias.

En bref, ce recueil d'articles du *Monde diplomatique* – ce mensuel devenu, grâce à Claude Julien et à l'équipe dont il a su s'entourer, un véritable bastion de la pensée critique de notre époque, – ce recueil tel*lement divers, tellement documenté*, tellement « pensé », constitue, à son échelle, une amorce de réveil des consciences et des intelligences et un appel à l'invention de nouvelles pratiques politiques et sociales.

FÉLIX GUATTARI

▶ *La Planète mise à sac*, « Manière de voir », n° 8, *le Monde diplomatique*, mai 1990, 98 p., 38 F.

AU COURRIER DU Monde

Des sanctions programmées

Le Monde a rendu compte récemment de la réunion du comité interministériel sur l'intégration qui a pris, entre autres, la décision *de renforcer les effectifs* des services du ministère de l'intérieur afin de *« doubler le nombre des reconduites à la frontière »*.

Depuis quand un Etat de droit doit-il afficher, *a priori*, le nombre de gens qu'il se fixe de « sanctionner » ? Va-t-on demain, dans le but de rassurer, annoncer qu'on augmentera le nombre de détenus de cinq mille ? Je croyais, naïvement *sans doute*, que *l'objectif* d'un gouvernement était d'appliquer la loi.

Le langage n'est jamais neutre. En réalité, ici c'est de racolage dont il s'agit. L'électoralisme sur ces thèmes graves *d'immigration*, et toujours sous-entendu de racisme, vient, au gouvernement, de franchir certaines limites.

ADRIEN ZELLER
Député (UDC) du Bas-Rhin

Qu'est-ce qu'un événement ?

*En 1985, un jeune soldat égyp*tien, présenté ultérieurement comme dément, tue sept touristes *israéliens dans le désert du Sinaï*. Sept juifs tués par un Arabe, quoi de plus banal ? Seules les communautés juives se sont attristées : c'était un non-événement.

En 1990, un jeune Israélien, présenté ultérieurement comme souffrant de troubles psychiques, tue sept ouvriers *arabes à Richon-le-Zion*. Le monde entier s'émeut, les populations arabes se soulèvent, le conseil de sécurité de *l'ONU se* réunit d'urgence : voilà un événement...

CLAUDE FRIEDLANDER
Paris

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), *Jacques Fauvet* (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, *Jacques Amalric*, Jean-Marie Colombani, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

URSS : après une rencontre secrète avec les « radicaux »

Les conseillers de M. Gorbatchev envisagent la formation d'un gouvernement d'« entente nationale »

Une longue séance de travail secrète a réuni, vendredi 1er juin, *deux des proches conseillers de* M. Gorbatchev et plusieurs grandes figures de l'opposition dite radicale. Théoriquement informelle, cette réunion a très vite *débouché* sur le constat unanime de la nécessité de rechercher un accord politique *entre l'ensemble des forces* réformatrices.

MOSCOU

de notre correspondant

L'un des premiers objectifs d'un tel accord serait d'aller à la formation d'équipes gouvernementales d'« entente nationale », tant au niveau de la Fédération de Russie qu'à celui de l'Union soviétique.

Relativement élaborées sur certains points, encore très floues sur d'autres, ces idées relèvent aujourd'hui de la simple logique de la situation. Après l'élection de M. Eltsine à la tête du Parlement russe et l'échec auquel se heurte le projet de réforme économique présenté, il y a dix jours, par le premier ministre, M. Ryjkov, l'accélération de la marche au changement s'impose en effet d'autant plus qu'elle est devenue possible.

Hier encore, M. Gorbatchev et son équipe devaient, dans leur volonté de « passer au marché », composer avec la résistance des fonctionnaires du plan, des grands conglomérats, des ministères de branches industrielles – bref, de la quasi-totalité de l'appareil de gestion étatique, tant national que local. Cette résistance, avec la crise lituanienne, explique les hésitations, puis les reculs, dans la définition de cette « radicalisation » des réformes économiques annoncée, le 12 mars dernier, par M. Gorbatchev dans son premier discours de président. Difficile et confuse, la bataille s'était finalement soldée par une défaite de l'entourage présidentiel, dont les propositions de *« démonopolisation »* rapide s'étaient perdues dans les eaux tièdes du plan Ryjkov.

Aujourd'hui, la situation est différente. Non seulement l'entrée en scène de M. Eltsine marque une évolution du rapport de forces en faveur des partisans du marché, mais elle crée un situation dans laquelle M. Gorbatchev doit se replacer en tête du parti du mouvement ou se laisser déborder sur sa gauche.

Eviter à tout prix l'immobilisme

Or, cette fois, l'idée de marché s'est imposée à l'opinion en un temps record : parce que la société soviétique s'est maintenant politisée, que les hommes politiques les plus populaires, ceux qui incarnent le changement radical, en sont d'ardents défenseurs, enfin parce que la crise économique s'est suffisamment approfondie pour que chacun sache que rien n'est plus à craindre que l'immobilisme.

Par le pouvoir des mots, en lançant des idées, M. Gorbatchev crée, depuis cinq ans, des situations de fracture à partir desquelles, d'étape en étape, il remodèle la société soviétique. Notion clé de la vie politique américaine, l'idée de « gestion des crises » se trouve ainsi transformée en gestion *par* la crise, et le scénario de ces avancées successives est désormais limpide.

A chaque fois qu'il crée une nouvelle menace pour l'ordre ancien, M. Gorbatchev laisse voir qu'il demeure néanmoins, pour le parti de l'ordre, un pis-aller – l'homme sans lequel la défaite serait plus cuisante encore – et fait donc officialiser sa victoire par ceux-là mêmes qu'il a défaits. C'est ainsi que le comité central du PC a accepté, dans la rage et la résignation, les élections libres, le multipartisme et, depuis peu, le marché. C'est également ainsi que les plus belliqueux des conservateurs n'osent tout simplement plus prôner aujourd'hui le retour au monopartisme ou au modèle économique stalinien et se contentent d'exiger, dans l'indifférence générale, que tout se fasse *«sur la base du socialisme »*.

De même aujourd'hui, l'équipe de M. Gorbatchev voulant, comme à son ordinaire, tourner la blocage en impulsion, tente maintenant d'utiliser l'élection de M. Eltsine et l'échec du plan Ryjkov pour une relance simultanée des passages au présidentialisme et au marché.

Maintenant que les demi-mesures de M. Ryjkov ont donné force à l'idée – celle précisément des conseillers de M. Gorbatchev – qu'il fallait commencer par les changements structurels et s'attaquer ensuite aux prix, on peut envisager que le futur premier ministre est l'homme d'une réforme radicale.

L'échéance du congrès du PC

Vendredi dernier, au cours de cette réunion secrète, on a donc été jusqu'à envisager des noms et ébaucher un calendrier tout en restant conscient que rien n'est joué.

Car il y a maintenant, première difficulté, un problème Gorbatchev. Comme tous les hommes de vision entrés de leur vivant dans l'histoire, le président soviétique ne supporte en effet pas d'être contesté sur son propre terrain. Autant il sait jouer avec les conservateurs et les éliminer en douceur, autant les « radicaux » lui sont insupportables, car il a tendance à penser qu'ils ne sont, dans son entreprise, que les mouches du coche.

M. Gorbatchev doit donc maintenant démontrer son aptitude à supporter la concurrence ouverte et à dialoguer avec des hommes dont l'ambition est de le remplacer, qui ne l'aiment pas et auxquels il le rend bien.

Deuxième difficulté : le temps. Le congrès du parti s'ouvre début juillet. Il faut, pour changer le gouvernement, réunir les deux mille deux cent cinquante députés du Parlement fédéral. Tout se télescope et peut donc échouer, d'autant que personne ne sait très bien quoi faire et comment, au congrès du parti – « *le dernier* » comme on dit dans tout Moscou.

Troisième et dernière difficulté : les Soviétiques sont devenus acteurs de leur scène politique. Beaucoup de choses – les affrontements de lundi en Kirghizie le montrent – peuvent se passer en un mois, et cette incertitude ne simplifie rien.

Si compliqué pourtant que soit le tableau, deux éléments fondamentaux incitent à l'espoir. Le premier est que personne n'a le choix. Ni M. Gorbatchev, ni M. Eltsine, ni aucun député d'aucun des nombreux Parlements soviétiques ne peuvent aujourd'hui se permettre l'intansigeance car l'incendie menace partout. A ne pas savoir vivre ensemble, c'est ensemble qu'on serait balayé dans le chaos.

Plus important encore, M. Gorbatchev revient rassuré des Etats-Unis. Il a pu vérifier – et laisser voir – que malgré l'Allemagne et la Lituanie, M. Bush ne voulait aucunement ajouter des difficultés extérieures à ses nombreuses difficultés internes.

BERNARD GUETTA

□ **Etat d'urgence dans le sud de la Kirghizie.** – *L'état d'urgence a été* décrété dans le sud de la Kirghizie par le présidium du Soviet suprême (parlement) de cette République d'Asie centrale soviétique en raison de *conflits inter*ethniques opposant Kirghizes et Ouzbeks, a annoncé mardi 5 juin l'agence Tass. *Celle-ci précise que «des affrontements ont fait six morts et deux cents blessés»* à Och, dans le sud de la République, à la suite d'un différend sur l'octroi de terrains pour la construction de maisons individuelles. Un groupe de Kirghizes aurait décidé d'utiliser des champs d'une exploitation agricole d'État pour construire des logements, tandis que des Ouzbeks *exigeaient des terres. Le général* Viktor Gontcharov, ministre de l'intérieur de la République, a été nommé commandant du territoire concerné, indique Tass. La région est peuplée à plus de 50 % de Kirghizes, les Ouzbeks représentant un tiers de la population. – *(AFP.)*

□ **M. Ivachko, président de l'Ukraine.**- M. Vladimir Ivachko, chef du Parti communiste ukrainien et considéré comme un conservateur, a été élu à la présidence de la république d'Ukraine, lundi 4 juin, par 278 voix contre 52 sur les 450 députés du parlement ukrainien . Les 110 parlementaires réformateurs et nationalistes ont refusé de voter et ont quitté la salle du Parlement pour protester contre le cumul des fonctions de secrétaire général du PC et de président.

Les Hongrois de Roumanie premier parti d'opposition

Le vote massif de la minorité hongroise contre M. Iliescu et pour l'Union démocratique des Magyars de Roumanie risque d'élargir le fossé entre les deux communautés

TIRGU-MURES

de notre envoyé spécial

Comment croire, en arrivant ici que cette ville a été il y a plus de deux mois le théâtre de violences qui firent plusieurs morts à la suite d'affrontements barbares entre deux communautés – les Roumains d'origine hongroise et les Roumains roumains – qui composent à parts égales la population de la cité ? Le voyageur qui quitte Bucarest ne peut qu'être frappé par la nonchalance presque élégante de Tirgu-Mures, où même la place du centre-ville semble avoir échappé à la détestable habitude des « architectes » roumains de la période Ceausescu, à savoir de construire systématiquement ce qui pouvait se faire de plus laid et de plus mal commode.

Voilà même que les Renault 12 Dacia, pratiquement l'unique modèle de voiture que l'on voit en Roumanie, ont l'air, ici, un peu moins ravagées qu'ailleurs. Quant à la population, difficile pour l'œil non aguerri de remarquer la moindre différence entre les communautés. Seuls tranchent les « Tziganes hongrois » – chapeau noir et moustache fière des hommes, costume bigarré des femmes – et, de temps en temps, une chevelure blonde ou rousse et des yeux bleus, si rares dans la latinité roumaine.

Un score inespéré

Tirgu-Mures pourtant n'est pas tranquille. D'abord parce que la ville ne se sent pas à l'abri de nouvelles flambées de violence. *« Le terrain est favorable à de tels actes »*, explique Smaranda Enache, directrice du théâtre de marionnettes de la ville, une Roumaine mariée à un Hongrois : *« Dans toutes nos histoires on trouve des héros roumains qui ont tué des Hongrois et des héros hongrois qui ont tué des Roumains. »*

Les résultats des élections du 20 mai ont aussi, paradoxalement, accru l'inquiétude des Hongrois de la région. Paradoxalement, car l'Union démocratique des Magyars de Roumanie (UDMR) a réalisé un score inespéré puisque, avec environ 7,3 % des suffrages, elle vient certes loin derrière le Front de salut national (FSN) du président Iliescu, mais se trouve être maintenant le premier parti d'opposition. Ainsi, à Tirgu-Mures, l'UDMR a recueilli 41,9 % aux élections des députés et Iliescu « seulement » 60,3 % des voix à l'élection présidentielle.

« J'ai un œil qui rit et un œil qui pleure, explique Domokos Geza, le président national de l'UDMR, *car, si je suis content de constater l'unité et la confiance que nous ont témoignées les Magyars de Roumanie, je suis en revanche peiné des faibles résultats des autres partis d'opposition et de la présence massive du Front. »*

L'immense majorité des Hongrois de Transylvanie – leur vote aux élections présidentielles en faveur du candidat libéral Radu Campeanu le prouve aussi – font en effet de moins en moins confiance au Front de salut national, d'où leur crainte de devenir la principale cible du FSN. Déjà, certains éditorialistes de journaux proches du pouvoir laissent entendre que, si l'immense majorité des Roumains ont voté pour Iliescu, les Hongrois, eux...

« Tout était pourtant possible en décembre, commente Smaranda Enache, *car le miracle pour la première fois s'était produit : Hongrois et Roumains luttaient ensemble pour ce même drapeau troué. »* Et puis le Front – campagne électorale oblige – n'a pas tenu les promesses de décembre : ses liens avec l'organisation roumaine ultranationaliste Vatra Romaneasca, la parcimonie des mesures adoptées, notamment sur l'enseignement, en faveur des minorités, ont indisposé les Hongrois de Roumanie, qui sont inquiets du programme général des dirigeants de leur pays, sur l'économie par exemple.

« Car si on nous regarde toujours comme les représentants d'une minorité, on oublie de considérer le reste de notre programme », déclare ainsi Istvan Kiraly, quarante-trois ans, vice-président de l'UDMR du département de Tures qui rit beaucoup lorsqu'on lui rapporte les propos du dirigeant du Front de salut national de la ville, selon lesquels des Hongrois figureraient sur la liste électorale du FSN. *« Où sont-ils, ces Hongrois ? Où sont-ils ? »* demande-t-il en regardant les listes. Pour Istvan Kiraly, l'Union pourrait s'autodissoudre *« le jour où nous aurons des garanties pour une réelle démocratie »*. Ce qu'ils revendiquent ? D'abord l'existence d'institutions culturelles propres. *« Si nous trouvons naturel que tous les Hongrois de Roumanie parlent le roumain, les enfants devraient tous aller d'abord à l'école dans leur langue maternelle ; nous souhaitons rétablir l'Université en hongrois qui existait auparavant. »*

La tentation de l'exode

Autre revendication : l'égalité face à la loi. *« Un exemple de cette injustice actuelle : le 20 mai pour les élections, sur les vingt juges qui dirigeaient les opérations dans les bureaux de vote, il n'y avait que deux Hongrois. »*

Les Hongrois de Roumanie rejettent aussi l'« embargo » qui, selon eux, frappe, à la télévision notamment, la politique de Budapest. *« Ce sont quand même les Hongrois qui les premiers ont reconnu le gouvernement provisoire de décembre, et le ministre des relations extérieures a été le premier à venir ici. On ne l'a pratiquement pas montré, comme on passe sous silence l'aide alimentaire fournie par la Hongrie. »*

Cette Hongrie toute proche attire de plus en plus les Hongrois de Roumanie. L'exode a certes été moins important que pour les Allemands du pays qui, de 1 million avant la révolution, ne sont plus maintenant que 200 000. Et encore, 80 % de ceux qui restent demandent des visas à l'ambassade d'Allemagne. Pour le moment, « seulement » 30 000 Hongrois de Roumanie ont quitté le pays, mais le mouvement semble régulier et touche avant tout les intellectuels. *« Sur les douze acteurs de la section hongroise du théâtre de marionnettes, il ne m'en reste plus que quatre »*, explique Smaranda Enache.

Dan, dix-huit ans, vendeur de journaux, blond comme les blés, qui le matin même s'est fait bousculer par des fanatiques roumains parce qu'il vendait le journal de Timisoara, n'a qu'un objectif : partir. *« Avant la révolution j'avais tenté de m'enfuir en Hongrie mais j'ai été repris et frappé par les gens de la Securitate. Pendant trois mois je n'ai pas pu marcher. Mais la prochaine fois, je réussirai. »*

JOSE-ALAIN FRALON

POLOGNE

M. Lech Walesa cherche à contrôler Solidarité d'une main ferme

Un an exactement après le triomphe de Solidarité aux élections polonaises, les luttes de personnes et de tendances au sein du mouvement de Lech Walesa éclatent au grand jour. *Elles viennent de culminer avec* une lettre de M. Walesa, rendue publique lundi 4 janvier, par laquelle le président de Solidarité a retiré son soutien à *M. Adam Michnik, théoricien du* mouvement, et directeur du quotidien *Gazeta Wyborcza.*

Candidat à la présidence de la République dès que l'occasion s'en présentera, M. Walesa paraît pour l'instant décidé à reprendre en main Solidarité ; cette reprise en main passe d'une part par le contrôle de l'aile gauche du mouvement, appelée aussi la «gauche laïque», dont les chefs de file sont M. Adam Michnik et le professeur Bronislaw Geremek, et d'autre part par l'ancrage, une fois pour toutes, de la direction du mouvement à Gdansk, par opposition aux velléités d'autonomie de *« ceux de Varsovie »*.

Première étape de l'offensive de Lech Walesa : son secrétaire, Krzysztof Pusz, téléphone la semaine dernière à Adam Michnik à *Gazeta*, lui proposant, assez gêné, de se mettre d'accord à l'amiable avec M. Walesa sur une éventuelle démission de son poste de directeur du grand quotidien. L'affaire filtre et mobilise toute la rédaction autour de son chef prestigieux, Adam Michnik. Celui-ci n'a pas caché ses divergences récentes avec M. Walesa, dont les ambitions présidentielles ne l'enthousiasment guère.

Deuxième étape : Lech Walesa révoque au cours du week-end, par un simple message adressé par télécopie, le député Henryk Wujec de son poste de secrétaire des Comités civiques, émanation électorale de Solidarité, et dont le président Zdzislaw Najder, est un homme de Walesa. Le problème est que M. Wujec, dirigeant historique du mouvement, et très respecté en Pologne, a été élu par l'organisation à ce poste, alors que M. Najder a été simplement nommé par Lech Walesa. Qu'importe, Walesa persiste et signe : *« Député Wujec, tu peux te considérer comme révoqué »*, insiste un second message de Gdansk. Le motif invoqué est la réorganisation du mouvement, avec une volonté de séparer plus nettement les structures du syndicat, celles des Comités civiques et celles de l'OKP, le groupe parlementaire de Solidarité, dirigé par M. Geremek et dont Henryk Wujec se trouve aussi être secrétaire.

Gazeta crie à la *« monarchie absolue »*, ce qui n'aura certainement pas été du goût de celui qui était visé par cette expression, Lech Walesa. Le président de Solidarité semble aujourd'hui insister pour qu'Adam Michnik quitte la direction du journal, ou bien que *Gazeta* cesse de se présenter comme l'organe du mouvement et en abandonne la devise imprimée sous son titre : *« Pas de liberté sans Solidarité. »*

Abandonné par ses anciens conseillers, tous occupés aujourd'hui à de hautes responsabilités, Lech Walesa est entouré par des hommes qui ne font pas partie du cercle historique de Solidarité, comme Zdzislaw Najder ou les frères Kaczynski, qui ont lancé le mois dernier une plateforme du centre, ébauche peut-être d'un parti présidentiel. Cela tourne à la politique politicienne, et les Polonais pour l'instant n'y comprennent pas grand chose .

S. K.

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : alerte à la bombe.** – Le métro de Prague a été paralysé pendant une demi-heure lundi 4 juin à la suite d'une alerte à la bombe. Une personne avait averti par téléphone qu'une bombe allait exploser à la station de métro Florenc pour *« venger les communistes »*. Samedi 2 juin une bombe avait explosé sur la place de la vieille ville en plein centre de Prague, blessant dix-huit personnes, dont quatre sont toujours à l'hôpital (*le Monde* du 5 juin). Le porte-parole du mouvement du Forum civique a craint que des forces liées à l'ancien régime communiste ne commettent un nouvel attentat afin de déstabiliser la démocratie avant les élections du week-end. – *(AFP.)*

EUROPE

ITALIE : du fait du trop grand nombre d'abstentions

Le référendum sur la chasse et les pesticides a été annulé

ROME

de notre correspondant

Un peu plus de quarante-six millions d'électeurs convoqués aux urnes, un peu moins de vingt-six millions d'abstentionnistes. Pour les écologistes, qui avaient initié ce triple référendum contre la chasse sans frein et les pesticides sans mesure, le verdict du *corps électoral est sans appel*. Même si plus de 90 % des votants se sont prononcés en faveur de l'initiative des Verts, la règle des référendums d'initiative populaire – c'est-à-dire suscités par au moins cinq cent mille signataires *de pétitions*, – est claire : la moitié au moins des électeurs inscrits *sur les listes doivent participer* à la consultation, faute de quoi le vote est nul et non avenu.

D'ores et déjà, plusieurs partis dont la Démocratie chrétienne *remettent* en cause le *principe* même de ce type de démocratie directe et d'autres, comme *le* Parti socialiste, qui avait pourtant, à l'origine, soutenu l'initiative des Verts, suggère que soit élevé le quorum de pétitions populaires à partir duquel la Cour constitutionnelle peut *ordonner la consultation. 56* ou *57 %* d'abstentions, cela ne s'était jamais vu dans un *pays qui vote généralement* à plus de 80 % et qui se passionne pour la moindre municipale particlle.

Le mouvement écologiste en *Italie est profondément* fractionné entre une aile gauche, minoritaire, et des organisations plus conservatrices qui, elles, ne militent pas pour une remise en question générale de la société et de ses structures de production. *Les Verts italiens manquent* à la fois d'une stratégie globale et de *leaders crédibles* au *plan national*. L'addition de deux questions sur la chasse et d'une *troisième sur* les pesticides, résulte de ces faiblesses et de ces divisions.

La *triple* question a en outre incité les chasseurs et les agriculteurs, *en principe adversaires*, à refuser tout débat, à s'allier et à militer de *concert pour l'abstention*.

Séparément les lobbies de la gâchette de de la phytopharmacie sont déjà puissants. *Ensemble*, ils *étaient imbattables* car les médias, sont contrôlés soit par les partis politiques, ô combien sensibles aux pressions, soit par les *grands groupes industriels*. Résultat : le triple référendum a rencontré le *minimum d'écho dans* un pays pourtant surmédiatisé.

Les grands partis qui ne souhaitaient se mettre à dos ni les chasseurs ni les agriculteurs – des *millions de voix* – *n'ont donné* aucune consigne de vote, ou alors *vagues et contradictoires y compris* dans des organisations jadis *monolithiques comme le PCI*. Bref la consultation s'est trouvée *dépolitisée* avant même d'avoir lieu et cela, en Italie, ça ne pardonne pas...

PATRICE CLAUDE

GRANDE-BRETAGNE

La Chambre des lords refuse l'ouverture de procès contre les criminels de guerre nazis

La Chambre des lords a rejeté lundi 4 juin, par 207 voix contre 74, une loi *précédemment* votée à une majorité écrasante par les Communes qui aurait permis l'*ouverture* de procès contre les criminels de guerre nazis réfugiés en Grande-Bretagne.

LONDRES

de notre correspondant

Les opposants à ce texte, *parmi* lesquels l'ancien premier ministre *travailliste Lord Callaghan, ont* estimé qu'il n'est pas possible de procéder à *un jugement équitable* plus de quarante-cinq ans après les faits.

La loi, soutenue par Mme Thatcher, aurait aligné la législation britannique sur celle de la plupart des pays européens qui ont voté l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité. Elle peut encore être imposée par les Communes si celles-ci procèdent à un nouveau vote l'an *prochain* et invoquent une règle très rarement appliquée qui les dispenserait de l'approbation des Lords.

C'est la première fois depuis 1949 que la Haute Chambre repousse intégralement un texte voté par les Communes. La loi rejetée découle d'un rapport rédigé l'an dernier à la demande du gouvernement par deux hauts magistrats à la retraite qui avaient conclu que les éléments disponibles étaient suffisants pour poursuivre en justice trois personnes vivant en Grande-Bretagne et demandaient l'ouverture *d'enquêtes pour soixante-quinze* autres cas.

Le débat chez les Lords a été un des plus passionnés de ces dernières années. Lord Shawcross, *qui était procureur général* en 1948 lorsqu'il fut décidé de ne plus procéder à *de nouveaux procès* pour crime de guerre, a estimé que les jurés ne pourraient pas se faire une opinion sur la crédibilité de témoins affirmant avoir reconnu leurs anciens bourreaux.

L'impossible oubli

Lord Kagan, rescapé d'un camp de concentration en Lituanie, a au contraire affirmé qu'il était impossible d'oublier le visage des gardiens, même après quarante-six ans.

Lord Jakobovits, grand rabbin de Grande-Bretagne, s'est également prononcé en faveur de la loi. *« Certains des opposants à ce texte sont parmi les plus sûrs amis du peuple juif. Mais je dois ajouter que c'était aussi le cas pour certains de ceux qui prônaient la conciliation avec les nazis dans les années 30 »*, a-t-il affirmé. Lord Jakobovits a fait allusion, comme d'autres orateurs, au regain d'antisémitisme en Europe, ajoutant que le vote des Lords serait perçu à l'étranger comme un *« indicateur du climat moral »* en Grande-Bretagne.

DOMINIQUE DHOMBRES

SUISSE : les suites de l'affaire Kopp

La police fédérale recensait tous les télégrammes à destination de la RDA

BERNE

de notre correspondant

Les nouvelles révélations faites, vendredi 1er juin, par la commission d'enquête parlementaire (CEP) créée à la suite de l'affaire Kopp ont suscité des réactions encore plus indignées en Suisse que la publication des premières conclusions de cette commission, en novembre dernier.

Dans un rapport complémentaire, la CEP a relancé la controverse en indiquant que le ministère public de la Confédération avait collaboré avec les PTT, les douanes, des entreprises privées et même une banque, pour établir des fiches de renseignements.

Ayant décidé de reprendre ses investigations après la mise à jour de nouveaux fichiers au début de l'année, la CEP a découvert que, de 1969 à 1986, tous les télégrammes expédiés de Suisse en Allemagne de l'Est avaient été *recensés par la police fédérale*. Des renseignements étaient collectés sur des *titulaires de boîtes postales* ou de comptes de chèques postaux, sur les versements à des organisations politiques ainsi que sur des abonnés à certains journaux.

Le *ministère public a procédé* pendant plusieurs années à des *investigations systématiques afin* de déterminer l'identité des destinataires ou des expéditeurs d'envois postaux à l'étranger.

« Parmi ceux-ci, précise le rapport, *figure un très grand nombre de scientifiques, de collectionneurs de timbres, de participants à des concours »*.

JEAN-CLAUDE BUHRER

□ ***BELGIQUE* : démission du chef des services spéciaux.** – L'administrateur général de la Sûreté de l'Etat belge, M. Albert Raes, cinquante-huit ans, a présenté lundi 4 juin sa démission au ministre de la justice, qui l'a acceptée. Le chef des *services spéciaux* a invoqué dans sa lettre de démission *« le manque de confiance qui entoure la Sûreté de l'Etat »*. Depuis plusieurs mois, M. Raes était accusé, notamment par la presse socialiste flamande, d'avoir couvert le comportement de certains de ses subordonnés qui, sous prétexte d'infiltrer les milieux d'extrême droite, auraient pris part à leurs activités. – *(AFP.)*

□ **TURQUIE : victoire du parti gouvernemental aux municipales partielles.** – Le Parti de la mère patrie (ANAP), *au pouvoir depuis* 1983, du premier ministre M. Yildirim Akbulut, a remporté les élections municipales partielles du dimanche 3 juin et s'est assuré la majorité dans 29 municipalités sur 51. L'ANAP a obtenu 36,8 % des suffrages exprimés. La principale formation de l'opposition, le Parti populiste social-démocrate (PPSD de Erdal Inonu), grand vainqueur des municipales générales de mars 1989, *a obtenu* 24 % *des suffrages* et remporté 11 municipalités. – *(AFP.)*

□ **IRLANDE DU NORD : assassinat d'un catholique.** – Un catholique âgé de soixante ans a été assassiné par balles et ses deux fils blessés, l'un grièvement, lundi matin 4 juin, lors d'une attaque terroriste à leur domicile près de Portadown, dans le comté d'Armagh. Les agresseurs ont pris la fuite à bord d'une camionnette volée, qui a été retrouvée peu après complètement brûlée. – *(AFP.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

ASIE

CHINE : l'anniversaire du massacre de la place Tiananmen

Nervosité des autorités et quadrillage policier

Pour la deuxième nuit consécutive, la capitale chinoise s'est *retrouvée*, de lundi soir 4 juin à mardi matin 5 juin, sous un véritable état de siège non déclaré, avec des forces de sécurité extrêmement nerveuses déployées à travers la ville *dans* le but d'empêcher toute protestation à l'occasion du premier anniversaire *du massacre* de Pékin.

PÉKIN

de notre correspondant

Rien ne s'est *passé, en fin de* compte. A l'intérieur du campus de l'université de Pékin (Beida), où des centaines d'étudiants avaient, la nuit précédente, défié l'interdit, le calme régnait si l'on excepte quelques cris fusant des dortoirs et une bouteille fracassée par-ci par-là... En revanche, les *milliers de membres des forces de* sécurité sous divers uniformes, ainsi que de *miliciens de quartier* en chemisette et brassard rouge, se partageant la ville comme autant de zones d'intervention, vérifiant l'identité de tout passant – il s'en trouvait fort peu – conféraient à Pékin l'allure d'une capitale de fin de règne. Certaines unités se déplaçaient en compagnie *d'hommes se présentant* comme des ouvriers, coiffés du casque jaune de chantier.

Ce dispositif n'évoquait nullement l'expression de l'autorité institutionnelle, mais plutôt celle d'un clan décidé à faire régner cette terreur *feutrée en laquelle* le régime a trouvé la seule réponse à son impopularité. *Sous* nos yeux, des miliciens s'affairaient même, non loin de la place Tiananmen, à fouiller ayant l'immatriculée de l'état-major général de l'armée.

Reportages « illicites »

Au moment d'investir le quartier des universités, des groupes de *soldats habillés en policiers* anti-émeutes ont une nouvelle fois harcelé les journalistes étrangers, photographes et cameramen en particulier, forçant les uns à quitter les lieux à la pointe du fusil, ajoutant pour d'autres, qui tardaient à obtempérer, des coups de crosse bien sentis.

Le ministère des affaires étrangères a accusé *« un petit nombre de correspondants étrangers »* de se livrer à des *« activités de reportage illicites »* à l'intérieur des campus, et d'entretenir *« des relations avec des individus chinois s'adonnant à des actions illégales »* dans le but de *« s'ingérer dans la politique intérieure chinoise »*. Fait inhabituel, il a refusé par avance de prendre en considération toute protestation des *correspondants étrangers sur les brutalités* dont certains d'entre eux ont fait l'objet.

Mardi matin, la place Tiananmen était rouverte au public. La capitale retrouvait son aspect *habituel* et ses encombrements. La situation est toujours aussi « stable » en Chine.

FRANCIS DERON

La « profonde préoccupation » de M. Bush

Tandis que des manifestations étaient organisées dans différentes capitales de l'Est – Moscou, Prague, Bucarest, Berlin-Est, Oulan-Bator – et à Hongkong pour célébrer l'anniversaire du massacre de la place Tiananmen, le président américain a exprimé lundi 4 juin sa *« profonde préoccupation »* devant le *« manque de respect »* de Pékin *pour* les droits de l'homme.

M. George Bush a réitéré son appel aux dirigeants chinois pour qu'ils cessent leur répression et retournent sur la voie des réformes politiques, propos qui avaient déjà par le passé suscité la colère de Pékin. Le même jour, l'ambassadeur de Chine à Washington a été convoqué par le département d'Etat pour protester contre les brutalités exercées envers des journalistes étrangers à Pékin.

La politique d'apaisement de M. Bush continue de lui valoir de sévères critiques. Le sénateur Mitchell, chef de majorité démocrate au Sénat, l'a notamment accusé lundi d'encourager, par des concessions, la politique de répression de Pékin : *« Le peuple chinois doit savoir que le silence du président ne reflète pas l'opinion de tous les Américains »*, a-t-il déclaré.

Pour sa part, la dissidente Chai Ling a reproché à M. Bush d'avoir renouvelé en faveur de Pékin la clause de la nation la plus favorisée. *« A peine cette nouvelle a-t-elle été connue que trois* (anciens) *grévistes de la faim ont disparu. Plusieurs étudiants ont été arrêtés et environ vingt personnes exécutées dans le sud de la Chine »*, a-t-elle dit. – *(AFP, Reuter, AP, UPI.)*

Les relations indo-pakistanaises

New-Delhi retire des troupes de la zone frontalière

NEW-DELHI

de notre correspondant

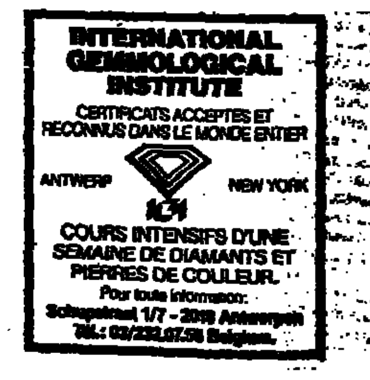
Une certaine désescalade de la tension entre l'Inde et le Pakistan à propos de la crise du Cachemire est perceptible depuis quelques jours. New-Delhi a manifesté sa bonne volonté en faisant *parvenir* des propositions à Islamabad et en décidant unilatéralement de retirer des troupes de la zone frontalière. Le premier ministre, M. V. P. Singh, s'est refusé à confirmer l'ampleur de ce retrait tout en précisant que le Pakistan avait demandé un délai de huit à dix *jours pour répondre* aux *initiatives* indiennes. Le gouvernement de Mme Benazir Bhutto a déclaré, de son côté, qu'il accordait une *« sérieuse attention »* à ces propositions.

Le retrait de troupes indiennes est confirmé par des experts militaires occidentaux. *« Probablement deux régiments, soit environ de 2 000 à 2 500 hommes ont été retirés, mais on ne peut exclure qu'il s'agisse d'une simple relève »*, dit-on. On précise de même source que M. V. P. Singh refuserait le principe d'une rencontre avec son homologue pakistanais tant que des mesures *significatives n'auront* pas été prises *« sur le terrain »* par Islamabad. Le secrétaire d'Etat pakistanais aux affaires étrangères, M. Tanvir Ahmed Khan, avait indiqué lundi qu'Islamabad répondrait à toute initiative de New-Delhi pour *réduire la tension* et que si l'Inde retirait ses troupes, le Pakistan était prêt à envisager une normalisation des relations.

L. Z.

□ ***PHILIPPINES* : les militaires américains autorisés à rapatrier leurs familles.** – Les militaires américains ont été autorisés à rapatrier leurs familles, a indiqué lundi 4 juin, un porte-parole du Pentagone. Cette mesure, a-t-il précisé, est *entrée en vigueur* après l'assassinat, en mai par des rebelles communistes, de deux militaires américains près de la base aérienne de Clark. – *(AFP.)*

□ ***CAMBODGE* : relance des combats.** – Les Sihanoukistes ont affirmé, lundi 4 juin, avoir pris un chef-lieu de district, celui de Staung, dans la province de Kompong-Thom, au nord-ouest de Phnom-Penh. A Tokyo entretemps, des négociations inter-cambodgiennes, ouvertes *lundi* en vue de décréter un « cessez-le-feu sur place », étaient dans l'impasse mardi matin, les Khmers rouges n'ayant pas envoyé de représentant. – *(AFP, UPI.)*









AFRIQUE

Les rebelles encerclent l'aéroport de Monrovia

DIPLOMAT

M. Baker et Chevardnadze pour leur discussion sur l'A

« Venez, l'URSS est un

M. Philippe Peltier ambassadeur à La Havane

AFRIQUE

LIBERIA : alors que les Etats-Unis « lâchent » le président Doe

Les rebelles encerclent l'aéroport de Monrovia

Les rebelles qui luttent pour renverser le régime du président Samuel Doe ont encerclé l'aéroport international de Robertsfield, situé à 55 kimomètres à l'est de Monrovia. Les cinq dernières compagnies aériennes qui desservaient encore cet aéroport ont suspendu, lundi 4 juin, leurs opérations. Les marines américains, à bord de six navires croisant au large du Libéria, ont reçu pour instruction *« d'être prêts à évacuer des citoyens américains si la situation se détériore »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat.

Le président Doe a lancé, lundi, un appel à une intervention internationale. *« Nous voulons que tous les pays épris de paix, dont votre bon pays, viennent à l'aide du peuple libérien »*, a-t-il déclaré à la chaîne de télévision américaine CNN. *« Le peuple de ce pays souhaite que les Etats-Unis fassent quelque chose pour arrêter cette effusion de sang »*, a-t-il ajouté. Il a, en outre, démenti des informations selon lesquelles nombre de ses soldats déserteraient Monrovia et se réfugieraient au Sierra Leone voisin alors que les rebelles dirigés par M. Charles Taylor ont établi leur quartier général à Buchanan, port situé à une centaine de kilomètres au sud de la capitale.

Les quelque deux mille marines n'interviendront pas dans les combats entre les troupes gouvernementales et les rebelles, a indiqué un responsable du département d'Etat. *« Les Etats-Unis critiquent depuis longtemps les violations des droits de l'homme du régime du président Doe et ont progressivement réduit leur aide au Liberia »*, a-t-il déclaré. – *(AFP.)*

Entamant une tournée dans treize pays

M. Nelson Mandela passera trente-six heures à Paris

M. Nelson Mandela, vice-président du Congrès national africain (ANC), a quitté l'Afrique du Sud, lundi 4 juin, pour une tournée de six semaines qui le conduira dans treize pays, en Europe, en Amérique du nord et en Afrique. Il sera en France les 6 et 7 juin. Mercredi soir, à 21 heures, le dirigeant nationaliste se rendra sur le parvis des libertés et des droits de l'homme, place du Trocadéro, où il sera accueilli par le président de la République et Mme Mitterrand et où il prononcera le seul discours de sa visite. Le violoniste de jazz Didier Lockwood, le groupe africain Touré Kunda et la chanteuse Grace Bumbrey animeront cette soirée ouverte au public.

Le lendemain, à 17 heures, il dialoguera avec les députés à l'Assemblée nationale et sera reçu à l'Elysée par M. Mitterrand ainsi que par M. Michel Rocard à Matignon. Son séjour ne durera que trente-six heures avant la prochaine étape : la Suisse. Le leader nationaliste se rendra également en Italie pour une audience avec le pape, en Allemagne fédérale, à Strasbourg au Parlement européen, puis au Canada et aux Etats-Unis où il visitera sept villes, dont New-York, avant de revenir en Irlande puis en Grande-Bretagne et d'achever ce périple par quatre pays africains : l'Ouganda, l'Ethiopie, le Kenya et le Mozambique. Son retour en Afrique du Sud est prévu le 18 juillet, jour de son soixante-douzième anniversaire. Lundi 4 juin, M. Mandela a fait une halte au Botswana.

□ **MOZAMBIQUE : disparition de deux délégués de la Croix-Rouge.** – Deux membres du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Thierry Tribolet et Brigitte Kehrer, ont disparu, vendredi 1er juin, dans la province centrale du Zambèze. Leur véhicule a été retrouvé incendié. On craint qu'ils aient été pris en otages par les guérilleros de la RENAMO. – *(UPI, Reuter.)*

DIPLOMATIE

La fin et les suites du sommet de Washington

MM. Baker et Chevardnadze poursuivent à Copenhague leur discussion sur l'Allemagne

Le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, et le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, devaient poursuivre mardi 5 juin à Copenhague leur discussion sur l'Allemagne engagée la semaine dernière dans le cadre du sommet de Washington.

Les deux hommes, qui ont été chargés jeudi dernier par les présidents américain et soviétique du suivi du dossier allemand se retrouveront en marge de la réunion des ministres des affaires étrangères des trente-cinq pays membres de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) qui se tient mardi à Copenhague.

Aucune avancée n'a été publiquement enregistrée lors du sommet de Washington sur la question du futur statut militaire de l'Allemagne unie, hormis la reconnaissance explicite par M. Gorbatchev du droit des Allemands à choisir l'alliance à laquelle ils voudront appartenir. Les Américains avaient rassemblé leurs positions en un récapitulatif en neuf points supposé, selon M. Baker, permettre à Moscou d'accepter plus facilement l'intégration de l'Allemagne unifiée dans l'OTAN. Il s'agit des principes suivants :

– pas d'avancée du dispositif militaire de l'OTAN en Allemagne de l'Est;

– définition d'une période transitoire durant laquelle des troupes soviétiques pourraient rester sur ce territoire;

– renoncement par l'Allemagne à la possession d'armes nucléaires, chimiques ou bactériologiques;

– intangibilité des frontières;

– aide économique allemande à l'URSS;

– révision de la stratégie de l'OTAN;

– ouverture de négociations sur de nouvelles réductions d'armements conventionnels après la conclusion d'un premier accord à Vienne;

– ouverture de négociations sur la réduction des armes nucléaires à courte portée;

– création d'une structure permanente de la CSCE, avec consultations politiques régulières à trente-cinq;

La conférence sur les droits de l'homme

M. Baker, constatant que ces propositions étaient jugées insuffisantes par les Soviétiques, avait entre outre évoqué dimanche la possibilité encore vague d'une forme d'accord entre le pacte de Varsovie et l'OTAN sur l'Allemagne. C'est sur ces bases que la discusion devait reprendre mardi. La conférence de Copenhague, ouverte par les ministres les 5 et 6 juin et qui devrait se poursuivre au niveau des experts jusqu'au 29 juin entre dans le cadre des réunions de suivi de la CSCE.

Elle s'inscrit entre la réunion sur la « dimension humaine » de la CSCE qui a eu lieu à Paris en mai 1989 et celle qui est prévue à Moscou en septembre 1991.

Si des cas de violation des droits de l'homme sont encore évoqués (notamment par les Occidentaux, des cas de détention abusive ou de privation du droit de circuler et d'émigrer), le débat devrait porter surtout sur l'instauration d'un Etat de droit européen et sur les problèmes des minorités. La proposition sur l'Etat de droit déposée par la France à la réunion de Paris, endossée par le Royaume-Uni, est désormais sur la table sous la forme d'une proposition franco-britannique. Les Occidentaux espèrent aboutir à un document final, ce qui n'avait pas été possible à Paris.

Le message de M. Gorbatchev aux industriels californiens

« Venez, l'URSS est un pays riche ! »

SAN-FRANCISCO

de notre envoyé spécial

« Venez chez nous. Nous avons besoin d'oxygène, de dynamisme. Venez coopérer avec nous. L'URSS est un pays riche. » Il y avait quelque chose d'humble, de presque pathétique dans l'appel lancé lundi 4 juin à San-Francisco par Mikhaïl Gorbatchev aux barons de l'industrie californienne. Lors d'un déjeuner avec quelque deux cents dirigeants des plus grandes entreprises américaines – point d'orgue de sa dernière journée aux Etats-Unis, – le président soviétique a convié ses hôtes à investir dans son pays : *« Je comprends*, a-t-il dit, *que vous ayez des inquiétudes, que vous redoutiez de tomber dans un piège et de perdre de l'argent. Mais je ne suis pas un aventuriste. J'ai toujours combattu les aventuristes. En politique comme en affaires, le risque est une bonne chose. Pas l'aventure. »*

Pour étayer ce petit couplet rassurant, M. Gorbatchev a rappelé que son gouvernement avait levé toutes les restrictions aux investissements étrangers et qu'il préparait une législation autorisant le rapatriement des profits. Citant en exemple l'attitude des entreprises ouest-allemandes, il a proposé aux Américains de privilégier la coopération scientifique, notamment spatiale, force de l'industrie californienne. Il a même, de manière assez surprenante, lancé le projet d'une coopération triangulaire entre les Etats-Unis, l'URSS et Israël dans le secteur de l'aéronautique. Bref, quand il veut convaincre, M. Gorbatchev n'est pas à court d'idées. Mais a-t-il convaincu ? Ses hôtes l'ont écouté et beaucoup applaudi. Ils sont visiblement intéressés par l'insistance avec laquelle M. Gorbatchev veut développer l'extrême-orient soviétique et faire de l'URSS *« une vraie puissance du Pacifique »*.

Mais les milieux d'affaires paraissent attendre des garanties supplémentaires quant aux capacités de paiement de l'URSS. Celle-ci est peut-être un pays potentiellement riche, mais elle est surtout, dans l'immédiat, totalement démunie, ce que personne n'oublie du côté de Silicon Valley.

La guerre froide est finie

C'est dans le même esprit que M. Gorbatchev avait choisi de prononcer son autre discours de la journée devant les étudiants de Stanford, à 50 kilomètres au sud de San-Francisco, où l'accueillait M. George Shultz, l'ancien secrétaire d'Etat reconverti à l'enseignement. Fière de ses treize Prix Nobel, la prestigieuse université californienne est une pépinière de capitalistes en herbe. *« Votre génération*, a déclaré le président soviétique à quelque deux mille étudiants enthousiastes, *créera un nouveau monde car la guerre froide est finie. Elle inaugurera une nouvelle ère de coopération. »*

En attendant l'avènement de ce *« nouveau monde »*, M. Gorbatchev aura peut-être pu apercevoir sur la route de Stanford quelques milliers de manifestants, depuis les Lituaniens en costumes traditionnels jusqu'aux Erythréens dénonçant les méfaits de l'armée éthiopienne.

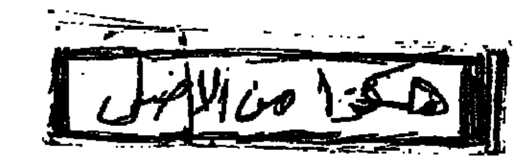
M. Gorbatchev avait commencé sa journée en recevant Ronald et Nancy Reagan pour un petit déjeuner à la résidence du consulat général soviétique. Lorsque les deux couples posèrent pour la photographie, Nancy et Raïssa, naguère en délicatesse, semblaient les meilleures amies du monde. En cette splendide journée printanière, la première dame soviétique a joué les touristes, visitant Chinatown et empruntant le célèbre tramway de San-Francisco. Un seul regret pour Mikhaïl : il n'a pas eu le temps de se rendre sur le Golden Gate Bridge. *« Il y a longtemps que je voulais visiter cette ville*, a-t-il confié aux journalistes avant de prendre l'avion du retour. *Quelle chance vous avez de vivre ici. »*

JEAN-PIERRE LANGELLIER

M. Philippe Peltier ambassadeur à La Havane

M. Philippe Peltier a été nommé ambassadeur de France à La Havane en remplacement de M. Jean-Louis Marfaing.

[Né le 27 juin 1937, diplomé de l'Institut d'études politiques et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Peltier a été en poste à Bruxelles (1964-1975), puis deuxième conseiller à la représentation permanente de la France auprès des Communautés européennes. Il était ambassadeur de France à Oslo depuis 1985.]





ENQUÊTE

Plaies d'Afrique

VI. – *La France embourbée*

Avant le sommet franco-africain qui aura lieu à La Baule, du 19 au 21 juin, alors que les régimes de plusieurs « vieux amis » paraissent menacés, on prétend à Paris qu'il n'y a là rien de trop alarmant et qu'il n'est pas nécessaire de revoir complètement la politique française à l'égard du continent noir. Mais, cependant, on se livre déjà, par exemple, à une surveillance plus étroite de l'utilisation de l'aide, tout en cherchant à sortir de ce dilemme : faire évoluer sans déstabiliser. (*Le Monde* des 29, 30, 31 mai, 1er, 2 juin).

Officiellement, il n'y a pas le feu à la case africaine. Les événements du Gabon, de Côte-d'Ivoire, du Cameroun étaient prévisibles, donc prévus, de longue date. Ils sont certes *« désagréables et préoccupants »*, mais les responsables de la politique africaine de la France n'y voient aucune raison pour remettre fondamentalement en cause une diplomatie qui menace pourtant de conduire dans une impasse. *« On observe, on tente d'accompagner le mouvement, on conseille la modération et le dialogue à toutes les parties, chefs d'Etat et opposants, mais pourquoi céder à la panique, pourquoi contribuer à accentuer le désordre ? »*, nous dit l'un d'entre eux à condition de ne pas être identifié. Avant d'ajouter à l'usage des « gauchistes » et autres « tiers-mondistes » du Parti socialiste : *« Et, de grâce, qu'on nous épargne un néo-colonialisme de gauche ! »*

Les marigots sont asséchés

De fait, les troubles qui ne cessent d'agiter le pré carré africain depuis quelques mois avaient été prévus. On ne compte plus, au Quai d'Orsay ou au ministère de la coopération, les télégrammes de mise en garde envoyés par plusieurs ambassades pour mettre en relief, ici la dissolution de l'Etat, là l'abattement de tel chef d'Etat, ailleurs la sourde révolte de cette classe moyenne, dont le noyau dur est fait de fonctionnaires, qui s'estime particulièrement lésée par les politiques d'austérité mises en place avec les experts de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI), partout les risques de jacqueries urbaines dans des villes tentaculaires qui drainent toujours davantage de paysans déboussolés sinon perdus. Le vent venu de l'Est européen a-t-il attisé l'incendie ? Sans doute, mais il a aussi enlevé à pas mal de chefs d'Etat un argument en forme de chantage : l'effondrement du système communiste et l'abandon de l'Afrique par l'URSS ne leur permettent plus de se présenter soit en rempart contre le communisme, soit en candidat à un renversement d'alliance.

De toute façon, ce sont, de l'avis général, des causes endogènes qui sont à l'origine du chaos qui menace : l'essoufflement de régimes – et de leurs dirigeants – incapables d'évoluer, l'effondrement d'économies qui ont vu leurs ressources diminuer en quelques années de la moitié, voire des trois quarts. Et cet assèchement des caisses publiques a rendu d'autant plus visible et insupportable la pratique des commissions, bakchichs et autres prélèvements illégaux qui fleurissent tout particulièrement en Afrique : l'évaporation des eaux du marigot n'a plus permis aux crocodiles de s'y cacher...

Paris a bien dû se résigner à ouvrir les yeux sur un phénomène connu depuis bien longtemps mais dont on niait l'importance pour éviter de froisser les susceptibilités des « vieux sages » africains et de freiner le dynamisme des hommes d'affaires français, pour lesquels il est clair que *« sans commissions, il n'y pas de contrat »* (la Coface, l'organisme public chargé de garantir les investissements français à l'étranger, n'accepte-t-elle pas de prendre en compte 10 % ou 12 % non justifiés des transactions dont elle accepte de couvrir les risques ?)

L'infléchissement de la position française a même été souligné publiquement par M. Jacques Pelletier, lorsque, présentant ses vœux à la presse en janvier, il a déclaré : *« L'assainissement financier, la lutte contre la corruption à tous les niveaux, la rénovation économique, la construction d'Etats de droit, ne dépendent pas de l'aide extérieure, et a fortiori de notre responsabilité de partenaire. »*

Adieu aux réalisations somptuaires

Quoi qu'en dise M. Pelletier – diplomatie oblige – la lutte contre la corruption concerne bel et bien les autorités françaises qui « filtrent » désormais avec une plus grande attention les projets soumis par les capitales africaines : finis les grands travaux surréalistes, les réalisations somptuaires destinées surtout à satisfaire la mégalomanie des potentats locaux.

L'heure est aux réalisations modestes, bien « cadrées », répondant aux besoins de la population. En raison de la crise des matières premières, les Etats africains sont amenés à solliciter de plus en plus souvent des aides budgétaires pour boucler le mois et payer les fonctionnaires ; la proportion de cette aide publique, la plus susceptible d' « évaporation », est en augmentation depuis deux ans mais dorénavant chaque demande déclenche l'envoi sur place d'une mission comprenant un responsable du Trésor, un fonctionnaire du ministère de la Coopération et un représentant de la Caisse de développement ; la troïka évalue le bien-fondé de la demande et, en cas de réponse positive, surveille l'utilisation des fonds débloqués.

Personne ne jure à Paris que ces précautions sont efficaces à cent pour cent mais tout le monde convient que beaucoup d'abus ont pu être ainsi arrêtés. *« Bien sûr, pas au Zaïre »*, convient tel haut responsable, presque admiratif devant les méthodes d'extorsion du président Mobutu, « maillot jaune » incontesté du détournement en tout genre.

Les efforts de clarification et de surveillance de l'administration française restent en revanche totalement inefficaces dans le scandale du franc CFA, dont la France assure à grands frais la parité. Son exportation par valises entières vers Londres ou la Suisse constitue une énorme fuite de capitaux (la Banque de France a dû racheter, pour la seule année 1988, 450 milliards de francs CFA, soit 9 milliards de francs) mais le sujet est tabou aussi bien à l'Elysée qu'à Bercy ou au ministère de la coopération.

Ce dossier mis à part, la nouvelle attitude française est d'autant plus payante que le président de la République accepte de moins en moins de servir d'instance d'appel aux chefs d'Etat éconduits qui avaient l'habitude de se plaindre auprès de lui de l'« incompréhension » des ministres et hauts fonctionnaires français.

« Nous sommes maintenant soutenus par l'Elysée dont les interventions sont beaucoup moins nombreuses qu'auparavant », affirme-t-on du côté du ministère de la coopération tout en expliquant que la structure des sociétés africaines bâties autour du chef interdira longtemps encore d'en finir avec ces relations de « cousinage » qui existent entre le « château » et les capitales francophones du continent noir.

Même compréhension un peu forcée à l'égard de Jean-Christophe Mitterrand, le fils du président de la République, conseiller chargé tout spécialement des contacts avec les chefs d'Etat africains : *« Son cas peut paraître choquant vu de France mais pas vu d'Afrique où seul le chef de la tribu ou un de ses proches est pris au sérieux*, explique-t-on. *Il évite d'ailleurs de s'impliquer personnellement dans les affaires et nous tient, grosso modo, au courant de ses activités. Nous n'avons pas de grands problèmes avec lui. »*

L'enterrement du rapport Hessel

Les « filets » mis en place par Paris ont cependant une conséquence paradoxale au moment où, de M. Mitterrand à M. Rocard sans oublier MM. Dumas, Pelletier et Chevènement, on répète à l'envi qu'il n'est pas question de s'ingérer dans les affaires intérieures des Etats africains et d'intervenir militairement pour sauver tel ou tel dirigeant menacé : jamais la France n'a été aussi présente dans la plupart des capitales africaines pour en surveiller les caisses.

L'heure n'est donc pas au désengagement. Les pays francophones d'Afrique, dont les voix aux Nations unies nous ont souvent été fort utiles pour nous tirer de situations embarrassantes, ne sont pas des pays du tiers-monde comme les autres et ne sont pas près de perdre leur statut tout à fait particulier dans la diplomatie française.

La nouvelle n'est pas à vrai dire surprenante. Elle contrariera pourtant l'aile gauche du Parti socialiste et bon nombre d'écologistes (pour ne rien dire des communistes) qui voient d'un fort mauvais œil la cohabitation d'un pouvoir de gauche à Paris avec des hommes comme les présidents Bongo, Houphouët-Boigny, Eyadéma, Habré, ou pis, Mobutu. M. Rocard avait-il en tête de crever l'abcès lorsqu'il demanda il y a deux ans à l'ancien ambassadeur Stéphane Hessel, à la retraite, un rapport sur la politique de coopération de la France ? Ce n'est pas exclu mais si tel est bien le cas, ce n'est pas une réussite : le rapport a été publié mais il n'a guère été apprécié à l'Elysée et il est aujourd'hui en voie d'enterrement. Que dissit-il pour l'essentiel ?

Intitulé « Les relations de la France avec les pays en développement », ce texte constitue une critique assez sévère mais pas vraiment nouvelle de trente ans de pratiques françaises en Afrique, des effets pervers d'une aide souvent mal adaptée au terrain et aux mentalités. Ses conclusions recommandent une « banalisation » des pays du pré carré, qui ne devraient plus faire l'objet d'un traitement de faveur au nom des liens historiques dus à la colonisation mais qui devraient être traités à égalité avec les autres pays du tiers-monde.

Remis le 1er février dernier à M. Rocard, le document reçut un accueil glacial à l'Elysée où l'on y vit – avec raison – une reprise des idées jadis défendues par M. Jean-Pierre Cot, avant qu'il ne soit incité par M. Mitterrand, en 1982, à quitter le ministère de la coopération, où sa volonté de « moraliser » l'aide de la France lui avait valu l'inimitié de plusieurs chefs d'Etat africains.

Un Haut Conseil mort-né

Une proposition de M. Hessel a tout particulièrement agacé le président de la République : la suggestion de créer un Haut Conseil de la coopération dont tous les membres seraient nommés par Matignon et qui aurait une fonction déontologique et de coordination. *« C'est une idée pratiquement anticonstitutionnelle car elle ne respecte pas le domaine réservé au chef de l'Etat*, dit-on à l'Elysée. *C'est aussi une idée bien française que de vouloir multiplier à l'infini les conseils et autres comités. »* Faut-il dire que ce Conseil a très peu de chances de voir le jour alors que notre politique africaine souffre pourtant de la multiplicité des centres de décision : l'Elysée et le ministère de la coopération, bien sûr, mais aussi le ministère de la défense, le Trésor, le Quai d'Orsay ?

Les autres propositions du rapport Hessel sont moins critiquées mais, dit-on au ministère de la Coopération, *« nous n'avons pas attendu la publication de ce texte pour y penser et modifier notre action dans ce sens »*. Tel n'est pas l'avis de M. Jean-Pierre Cot qui vient encore une fois de se prononcer, depuis le Parlement de Strasbourg, pour *« moins de connivence avec les chefs d'Etat africains et plus de volontarisme et de conditionnalité »* dans l'octroi de l'aide française. Parmi ces *« conditions »* figurent bien sûr la lutte contre la corruption, mais aussi *« un minimum de respect des droits de l'homme et une exigence minimale en matière de démocratie »*.

C'est cette exigence minimale de démocratie qui préoccupe les responsables français car elle pose le vieux dilemme : comment faire évoluer sans déstabiliser ? *« Le multipartisme*, dit l'un d'eux, *n'est pas la panacée et ne signifie sans doute pas la démocratisation en Afrique. L'idée du chef ne disparaîtra pas comme ça sur le continent ; ce qu'il faut, c'est arriver à limiter les pouvoirs du chef par la concertation. Aujourd'hui, il est d'ailleurs impossible d'évaluer, fût-ce grossièrement, ce que représentent la multitude de partis apparus ici et là. Il est fort probable, par exemple, qu'en Côte-d'Ivoire un Houphouët-Boigny jouit toujours du soutien de la majorité de la population même si ce soutien est à la baisse. Plus que l'homme, c'est le système qui est inadéquat, un système basé sur trente années de pouvoir divin. »*

Nul doute en effet qu'il faudra du temps et de la patience pour convaincre un Houphouët-Boigny de mettre en œuvre un processus de succession, pour convaincre un Omar Bongo de jouer le partage du pouvoir, pour convaincre un Kérékou, au Bénin, de ne pas revenir sur les réformes récemment engagées, pour convaincre un Biya, au Cameroun, de tenir ses promesses de *« renouveau politique »*.

Risques d'explosion

Mais pour Paris, c'est justement le temps qui risque de manquer ; n'importe quelle étincelle risque de mettre le feu aux poudres. L'explosion n'a été évitée au Gabon que parce que Bongo a été convaincu de ne pas avoir recours à la répression. En Côte-d'Ivoire, Houphouët-Boigny a été éconduit lorsqu'il a demandé une aide militaire française.

Mais tout peut repartir demain et, bien qu'on soit fermement décidé à Paris à ne pas intervenir militairement pour sauver des régimes menacés, se posera toujours la question de la protection des communautés françaises expatriées. L'étincelle, enfin, peut surgir d'ailleurs et être tout aussi dangereuse. Que se passerait-il, par exemple, dans plusieurs pays du Sahel fortement islamisés si demain l'Algérie explosait ? *« Je préfère ne pas y penser »*, répond tel haut responsable. L'amnésie n'a malheureusement jamais constitué une thérapie.

JACQUES AMALRIC

SERGUEÏ

Prochain article
Le retour des Blancs
par JACQUES DE BARRIN

AMÉRIQUES

PÉROU : arrestation de trente-cinq dirigeants du Sentier lumineux

La police péruvienne a arrêté trente-cinq dirigeants du mouvement terroriste maoïste Sentier lumineux, a annoncé lundi 4 juin, le président péruvien Alan Garcia, selon qui, ce coup de filet serait *« le plus important porté contre la guérilla en dix ans »*.

M. Garcia a précisé au cours d'une conférence de presse que le quartier général du Sentier lumineux qui se trouvait dans un quartier chic de la capitale péruvienne avait été démantelé, et que de nombreux documents, *« qui semblent être des archives générales »* de l'organisation de guérilla avaient été saisis. Parmi les personnes arrêtées figurerait Mme Sybilla Arredondo, veuve de l'écrivain péruvien José Maria Arguedas, un des romanciers les plus célèbres du pays. Il y a deux ans, Mme Arredondo avait été accusée de terrorisme mais relâchée faute de preuves.

Par ailleurs, dans un appel téléphonique à la radio La Voz, le Sentier lumineux a appelé lundi à une *« grève armée »* à Ayacucho pour les 7, 8, 9 et 10 juin, ce dernier jour étant marqué par le second tour de l'élection présidentielle. Au même moment un commando pénétrait dans un collège de Lima pour y placarder des affiches appelant également à la *« grève armée »*. – *(AFP, Reuter.)*

Dix années de « sale guerre »

LIMA

de notre correspondante

Dix ans de lutte armée du Parti communiste-Sentier lumineux (PCP-SL) ont provoqué plus de ravages que la guerre du Pacifique (déclarée par le Chili en 1879) : près de vingt mille morts, des milliers d'orphelins, des campagnes dépeuplées et ravagées par la *« sale guerre »*. Lima, la capitale, de huit millions d'habitants, a été paralysée de façon intermittente par les coupures de courant, conséquence du sabotage du réseau d'énergie électrique. Quant aux dégâts matériels, ils seraient supérieurs à 16 milliards de dollars (un montant équivalant à cinq ans d'exportations et à peine inférieur à la dette extérieure)...

Sur la violence aveugle exercée par les hommes du Sentier s'est greffée celle de la police et de l'armée. Celle aussi, désespérée, des villageois (hommes, femmes, enfants, munis de coutelas et même de lances) organisés en groupes d'autodéfense. Enfin, celle, vengeresse, des commandos paramilitaires du type « escadrons de la mort ». Cette guerre, sans camps bien définis, n'en finit pas de gangrener le pays.

Tout a commencé le 17 mai 1980, à Chuschi, un village du département andin d'Ayacucho. Le Sentier lumineux a donné le coup d'envoi de la lutte armée en incendiant urnes, bulletins de vote, registres électoraux, à la veille des élections générales qui marquaient le retour à la démocratie après douze ans de régime militaire. Il n'y eut que trois morts pendant cette première année, mais plus de trois mille en 1989. Aujourd'hui, la « sale guerre » tue, chaque jour, une quinzaine de personnes.

Lutte intestine

Le Sentier a essuyé de sérieux revers, politiques et militaires, en milieu rural comme en milieu urbain. Le plus cuisant fut sa tentative de boycottage des élections (des municipales en novembre 1989, puis du premier tour de l'élection présidentielle en avril dernier). Ses seuls lauriers, le PCP-SL les a cueillis dans la vallée du Haut Huallaga, devenue sa nouvelle place forte à partir de 1986-1987. Se posant en défenseur des producteurs de coca, exploités par les trafiquants de drogue et victimes des exactions des policiers, il était parvenu à y imposer sa loi. Le général Arciniega, nommé commandant politique et militaire de la région en 1989, parvint à lui ravir cette première base populaire en faisant cesser la répression.

Depuis le début de la lutte armée, le Sentier lumineux a respecté scrupuleusement le programme militaire qu'il s'était fixé, jusqu'à atteindre l'actuelle étape de *« défense stratégique »* (qu'il assure grâce à l'action de pelotons de vingt à trente hommes). Pour passer à *« l'offensive stratégique »*, il devrait accéder à la phase d' *« équilibre stratégique »*, ou guerre de mouvement, qui exigerait des colonnes d'une centaine d'hommes bien armés. Or cet objectif semble hors de portée. Diverses sources s'accordent pour estimer à moins de cinq mille ses effectifs. Ils n'en répandent pas moins la terreur, à l'image du fameux commandant « El Gringo » qui, à la tête d'une douzaine d'hommes à peine, a mis sous sa coupe toute la région de Puno durant l'année 1989, assassinant une centaine de policiers et d'autorités civiles et judiciaires.

Ce retard dans leur programme militaire a envenimé les rapports entre les deux lignes de l'organisation. Des scissions seraient apparues récemment (*le Monde* du 19 mai). D'ores et déjà, la direction est dépassée par ses ailes urbaines *« militaristes »*, qui sacrifient de plus en plus au terrorisme pur. Incapable de *« construire un nouvel ordre »*, le Sentier lumineux est néanmoins en mesure de maintenir le pays dans un état de guerre interne pendant une autre décennie.

NICOLE BONNET

CANADA : la crise constitutionnelle

Léger espoir à la réunion interministérielle d'Ottawa

MONTRÉAL

de notre correspondante

Une journée supplémentaire de discussions tenues à huis clos, lundi 4 juin à Ottawa, entre les dirigeants des dix provinces a permis au premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, d'espérer sortir d'un labyrinthe constitutionnel susceptible de mettre en péril son propre avenir politique et celui du pays. Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Frank McKenna, s'est en effet déclaré *« prêt »* à faire ratifier par le parlement de sa province l'accord dit du *« lac Meech »*, dont les clauses, arrêtées en 1987, permettraient au Québec d'adhérer à la Constitution du Canada à des conditions jugées *« minimales »* par la Belle Province.

Deux des dix provinces du Canada, parmi les plus petites, refusent toujours de ratifier cette entente, qui arrivera à échéance le 23 juin. De plus en plus isolés, les dirigeants du Manitoba et de Terre-Neuve invoquent le droit de veto, attribué à chaque province pour toute modification des institutions fédérales canadiennes, dont le Sénat, pour lequel une réforme en profondeur est envisagée à moyen terme. Jusqu'à présent, l'aval de sept provinces représentant au moins 50 % de la population du Canada, suffisait pour procéder à ces amendements.

Les négociations achoppent également sur le statut de *« société distincte »* accordé au Québec dans le cadre d'un accord qui n'en définit pas les implications. Le premier ministre québécois, M. Robert Bourassa, réclame la ratification de l'accord *« tel quel »*, tout en se disant prêt à discuter *« des paramètres »* d'une réforme du Sénat. Parallèlement à la montée du séparatisme au Québec, plusieurs députés de cette province à la Chambre des Communes d'Ottawa ont menacé de démissionner si l'accord du *« lac Meech »* devait devenir caduc. Un tel mouvement mettrait en danger la majorité dont dispose le gouvernement fédéral actuel. La réunion des premiers ministres de la Confédération, doit se poursuivre mardi.

MARTINE JACOT

EN BREF

□ **CHILI : découverte d'une fosse commune.** – Des membres d'organisations chiliennes de défense des droits de l'homme ont découvert une fosse commune où des dizaines de personnes, victimes d'exécutions sommaires, auraient été enterrées en secret après le putsch de 1973, ont annoncé les autorités, lundi 4 juin. Les restes de huit hommes, portant des traces de balles à la poitrine, ont déjà été exhumés près du village de Pisagua, dans le nord du Chili, où a fonctionné un camp de détention après le coup d'Etat dirigé par le général Pinochet. – (*Reuter.*)

□ **ÉTATS-UNIS : ouverture du procès du maire de Washington, Marion Barry.** – Le procès du maire de Washington, Marion Barry, qui doit répondre de quatorze accusations pour usage de drogue et parjure, s'est ouvert lundi 4 juin à Washington. Arrêté au cours d'une opération montée par le FBI, le 18 janvier dernier dans un grand hôtel de la capitale alors qu'il fumait du crack (dérivé de cocaïne), le maire, soupçonné depuis 1984 de s'adonner à la drogue, va plaider non coupable. Il risque une peine de vingt-six ans de prison. – (*AFP.*)

PROCHE-ORIENT

L'Iran n'est plus tout à fait ce qu'il était

Un an après la mort de Khomeiny la République islamique est paralysée par des querelles internes

TÉHÉRAN

de notre envoyé spécial

Un an après la mort du père fondateur de la République islamique d'Iran, *« la mémoire de l'imam Khomeiny se porte bien »*, selon l'expression d'un diplomate, mais quand même pas au point de mobiliser plus de quelques centaines de milliers de personnes au cimetière des martyrs de Behechte-Zahra, à une quinzaine de kilomètres au sud de la capitale, là où il y a exactement un an on comptait la foule par millions. Et, si les rues de Téhéran (huit millions d'habitants) étaient désertes le lundi 4 juin, que les autorités avaient déclaré férié, les plages de la mer Caspienne l'étaient beaucoup moins.

Ce fut une commémoration sans outrance dans l'Iran des manifestations souvent excessives. Un anniversaire sans débordements à l'intérieur et autour de ce vaste mausolée en chantier que les héritiers de Khomeiny entendent transformer en lieu de pèlerinage. Acheminés des quatre coins de l'Iran, de Kerman, de Tabriz, de Machad ou d'ailleurs, pèlerins recueillis ou curieux, fervents ou badauds se mêlaient aux invalides de guerre de tous âges, des très jeunes ou des très vieux, invalides dans des fauteuils roulants ou unijambistes sur leurs béquilles. Des délégations aussi de l'étranger, comme ces Pakistanais ou ces Libanais du Hezbollah – dont certains infirmes – sans compter plusieurs hôtes de marque, comme le Palestinien Ahmed Jibril, dont l'organisation figure en bonne place au palmarès du terrorisme international avec celle du Hezbollah. Dans la plus pure tradition chiite, on se battit la poitrine et le crâne aux cris de slogans de combat – contre les Etats-Unis, Israël ou l'Irak ; on se pressa contre les grilles qui protègent la tombe de l'imam dans une exaltation qui valut nombre d'évanouissements. Et, sous les poutrelles d'acier de l'édifice inachevé, la célébration eut un petit goût de formalisme que peut-être *« le guide de la révolution islamique »* n'eût pas voulu, avec sa *nomenklatura* bien installée dans des tribunes en surplomb dominant la foule agitée et où certaines épouses de dignitaires se protégeaient derrière de charmants éventails. Les minarets, dont l'armature de métal n'est pas encore recouverte de pierre, des bâtiments en travaux autour de l'immense coupole dorée, des grues, de la boue et la poussière des enceintes en chantier : pour inachevé qu'il soit, le mausolée de l'imam paraît tout de même avoir plus progressé en un an que la révolution laissée par Khomeiny en héritage. Une révolution qui semble s'être noyée dans les querelles intestines qu'aucun arbitre incontesté n'est désormais en mesure de trancher. Une révolution diluée entre les factions et les tendances qui empêchent toute innovation.

« En un an, rien n'a changé, à part l'espoir qui s'est mué en déception » : cette réflexion d'un Téhéranais reflète l'immobilisme qui a marqué cette année post-Khomeiny, année pendant laquelle les tenants d'une ligne dite pragmatiste et les partisans d'une révolution radicale ont passé leur temps à se *« marquer »* mutuellement, jugulant toute velléité d'action. C'est ce rapport de forces qui n'a permis jusqu'à présent au président M. Akbar Hachemi Rafsandjani ni de véritablement mener la politique d'ouverture qui aurait permis à l'Iran de sortir de son isolement politique et de son marasme économique, ni de ranimer la flamme fanatique dans la population. Ainsi, en politique étrangère, la simple évocation par l'entourage de M. Rafsandjani d'une possible amélioration des relations avec les Etats-Unis, suscite une véritable levée de boucliers de la part des « durs » du régime, avec, à leur tête, l'ancien ministre de l'intérieur, M. Mohtashemi, pour qui *« la seule relation possible avec les Etats-Unis est d'attaquer les intérêts américains »*. Et M. Mohtashemi d'avertir dimanche encore que *« la diplomatie iranienne doit se baser sur la lutte et la guerre sainte contre les oppresseurs, non sur les compromis »*.

La faillite de l'économie

Plus d'un an après avoir voulu afficher une cohésion propre à démentir les plus pessimistes, les dirigeants iraniens en sont toujours à appeler à l'union. Ainsi, le successeur de l'imam, l'ayatollah Ali Khamenei, *« guide de la République islamiste »*, qui, dans le discours qu'il a prononcé lundi à Behechte-Zahra, en a appelé à l'union autour des principes de la révolution pour *« assurer la reconstruction du pays »*. Il a, dans le même temps, demandé aux responsables politiques du pays de s'abstenir de toute parole susceptible de provoquer des dissensions au sein de la population.

Le problème, en l'occurrence, vient de ce que les responsables en question sont loin d'avoir la même idée des principes de la révolution et tirent de l'enseignement de l'imam Khomeiny – auquel ils ne cessent de se référer pour s'en faire une caution – des conclusions souvent diamétralement opposées. Quant à la population, elle paraît bien loin de ces querelles dont elle ne retient que la caution paralysante, essentiellement dans le domaine qui la touche au premier chef, l'économie. La faillite a là des répercussions immédiates et dramatiques sur la vie quotidienne des Iraniens, soumis à des augmentations de prix souvent vertigineuses doublées d'un système de coupons de rationnement, une situation qui est aggravée surtout par l'instauration d'un double marché – un *« officiel »* et un *« libre »* – sur lesquels les prix peuvent varier de un à dix ou de un à vingt. *« Depuis un an, la seule différence est que l'on s'enfonce de plus en plus »*, entend-on comme un leitmotiv à Téhéran, où le cours du dollar est plus suivi que les discours du régime.

Et ce n'est certainement pas la campagne musclée de moralisation lancée dernièrement par le pouvoir qui risque de remonter le moral chancelant de la population. Barrages dans les rues, rafles, touchant toute personne ne portant pas une tenue purement islamique, cette campagne qui s'est soudain faite très discrète ces derniers jours a été l'une des plus dures auxquelles les Téhéranais ont eu à faire face et la plus brutale depuis la mort de Khomeiny. Elle a même, fait exceptionnel, touché des sociétés étrangères dans les bureaux desquelles des descentes ont été effectuées pour vérifier la tenue des Iraniens. Ces procédés ont porté leurs fruits : jamais Téhéran n'a paru aussi noire de tchadors, de foulards et longs imperméables, et tout laisse à penser qu'un deuil spontané de l'imam n'en est pas la raison principale.

« On avait l'habitude de dire que Rafsandjani était un réaliste. Maintenant, ce sont les gens qui sont réalistes à l'égard de Rafsandjani ». Cette boutade qui court Téhéran donne la mesure des déceptions de nombre d'Iraniens qui, à la mort de Khomeiny, accordaient la plus grande confiance aux capacités de l'Etat.

YVES HELLER

Le dialogue palestino-américain en péril ?

L'OLP n'est pas disposée à céder aux pressions de Washington

TUNIS

de notre correspondant

L'OLP n'a pas l'intention de condamner le raid palestinien sur les côtes israéliennes, ni d' exclure du comité exécutif M. Aboul Abbas, son instigateur, pour sauver le dialogue américano-palestinien, comme le lui demande Washington. (*Le Monde* daté 3-4 juin).

« La note américaine est une provocation », nous a déclaré M. Salah Khalaf (Abou Iyad), adjoint de M. Yasser Arafat à la direction du mouvement Fath. *« L'OLP demeure attachée à ses initiatives de paix*, déclare-t-il, *mais elle ne renoncera pas pour autant à ses principes pour mendier la poursuite à tout prix d'un dialogue timide d'où rien n'est sorti »*. M. Salah Khalaf est catégorique au sujet de M. Aboul Abbas : il a été élu au comité exécutif par le Conseil national et *« les règles de la démocratie font que celui-ci seul peut le démettre »*.

« Un cadeau aux extrémistes »

La position de la centrale palestinienne, après la mise en demeure américaine, doit être arrêtée par le comité exécutif et les dirigeants des divers mouvements composant l'OLP, actuellement réunis à Bagdad. Selon M. Salah Khalaf, ni le comité exécutif, ni les instances militaires de l'OLP, ni les forces qui en dépendent ne sont impliqués dans le raid organisé par le groupe de M. Aboul Abbas. Il rappelle aussi que les dirigeants palestiniens ont déjà bien souvent expliqué à leurs interlocuteurs américains qu'ils sont toujours prêts à condamner le terrorisme dirigé contre des civils et n'entreprendre aucune action militaire hors des frontières d'Israël et des territoires occupés.

Si la rupture du dialogue avec Washington devenait effective et mettait un terme au processus de paix, l'option militaire à laquelle se réfèrent de plus en plus de Palestiniens deviendra-t-elle le dernier recours ? M. Salah Khalaf se refuse à en envisager l'hypothèse. *« L'Intifada est et demeure l'axe de base »* dit-il. L'OLP, selon le numéro deux du Fath, aurait eu aussi maintes occasions de rompre le dialogue avec les Américains (abus du droit de veto au Conseil de sécurité, émigration des juifs soviétiques vers Israël, résolution du Sénat sur Jérusalem...) mais elle ne l'a pas fait. Alors, aujourd'hui, que Washington *« prenne ses responsabilités »*, déclare-t-il, en ajoutant que, si le dialogue doit cesser, ce sera non seulement *« la fin du plan Baker »* mais aussi et surtout *« un magnifique cadeau américain offert aux extrémistes de tous bords opposés à la politique de paix de l'OLP »*. M. Salah Khalaf relève que ces extrémistes – M. Aboul Abbas et islamistes compris – se trouvaient sur le recul depuis les succès enregistrés par l'initiative de paix de l'OLP, lancée à Alger en novembre 1988. *« Mais, devant l'impasse*, dit-il, *ils reviennent en force et l'OLP comme les pays qui les hébergent ne peuvent plus les contrôler. »*

MICHEL DEURÉ

□ **ISRAËL : situation intenable dans les territoires occupés, selon la CEE.** – Dans une déclaration rendue publique à Bruxelles, les douze Etats membres de la CEE affirment que la situation dans les territoires occupés par Israël est intenable et se déclarent déterminés à y faire observer le respect des droits de l'homme. Evoquant les *« les tragiques événements »* du 20 mai dernier, au cours desquels quinze Palestiniens avaient été tués, et l'escalade de violence qui a suivi, les Douze se prononcent en faveur d'une action des Nations unies, notamment pour la protection de la population. – *(Reuter.)*

Les partis politiques face à l'extrême droite

POINT DE VUE

Qui a enfanté Le Pen ?

par Pierre Bérégovoy

LA montée du Front national *inquiète. Elle est aussi sujet* de polémique. Qui a enfanté *Le Pen ? La gauche, la droite, la* société française dans son ensem*ble ? Parlons-en franchement.*

La crise économique des années 70 et 80 a engendré une croissance élevée du chômage dans les pays industrialisés. Les pays en développement n'ont pas été épargnés et l'immigration clandestine est venue renforcer le nombre de salariés d'Europe du Sud et du Maghreb que nos entreprises avaient attirés au moment de la forte expansion économique. Il est facile pour une propagande simpliste de rendre l'étranger responsable du chômage. Cela se disait aussi dans les années 30 même si ce n'était pas les mêmes qui étaient visés.

Autre facteur, l'urbanisme débridé des *années d'après-guerre* a fait que les villes se sont déve*loppées à leur périphérie sans* souci de l'environnement matériel et moral dont a besoin toute concentration humaine. La misère *aimante la misère et la richesse se* cantonne dans les quartiers privilé*giés. Le mal-vivre des banlieues* populaires est aussi douloureuse*ment ressenti par les Français de* souche que par les immigrés. Mais *c'est d'abord la faute de l'étranger* qui est mise en exergue.

Qui n'a pas entendu cette phrase qui dit tout : « Je ne suis pas raciste mais... ». Sur ce mauvais terreau, les thèmes de l'extrême droite raciste et antisémite ont pris racine. La réponse des socialistes a été politique et sociale. Le rappel des droits de *l'homme, la mise en ordre des* procédures ont accompagné un *plan d'action de développement* social des quartiers, de rénovation *des HLM et des grandes cités, de* création d'un réseau d'animateurs *sociaux et de zones d'éducation* prioritaire. L'immigration clandes*tine a été maîtrisée. Cette politique* qu'il faut poursuivre demande du *temps. Pour enrayer la montée de* l'extrême droite raciste, il eut fallu aussi qu'un *large consensus* démocratique s'établisse sur cette *grande question nationale.*

Faiblesse idéologique

De 1981 à 1986, le sectarisme *de l'opposition l'a interdit. Consi*dérant comme « anormale » la pré*sence des socialistes au pouvoir,* la droite, à quelques exceptions *près, a décidé de faire feu de tout* bois contre les « usurpateurs ». Il *est utile de s'en souvenir : l'immi*gration était un bon terrain et l'opposition parlementaire a *rivalisé* dans la surenchère avec Le Pen. *C'est ainsi que l'idée s'est accrédi*tée, dans une fraction de l'opinion, *que celui-ci n'avait pas totalement* tort. Voilà ce qui a consolidé l'in*fluence de Le Pen et de ses idées.*

L'argument suivant lequel la proportionnelle de 1986 aurait créé le phénomène Le Pen est absurde. On peut certes discuter du mode du scrutin. Il y a du pour et du contre. Mais la proportionnelle a été instituée pour les élections européennes par M. Giscard d'Estaing, en 1979, deux ans avant l'arrivée des socialistes au pouvoir. Aux élections européennes de 1984, le Front *national* obtenait 10 % des voix, score qu'il devait confirmer en 1986. *La vérité est simple : le* mode de scrutin n'est pour rien *dans la montée du Front national.* C'est la faiblesse idéologique de la *droite, sa volonté de revanche qui* l'ont encouragé. Bref, l'on ne peut pas prétendre réduire l'influence politique de Le Pen et développer les mêmes idées que lui. L'on ne peut pas combattre le Front national et s'acoquiner avec lui dans la gestion de nombreuses villes et régions : Dreux, Grasse, Nice, mais aussi les régions Alpes - Provence - Côte d'Azur, Aquitaine, Picardie, Languedoc - Roussillon, etc.

Je conçois l'embarras de la droite modérée. Il m'est arrivé de le dire : *« Sans les voix du Front national, elle perd les élections, avec ses voix, elle ne les gagne pas. »* Je ne m'en réjouis pas. L'hypothèque que fait peser le Front national sur la vie politique française est dangereuse pour la démocratie et la gangrène raciste et antisémite est un mal absolu qui peut corrompre le corps le plus sain. La droite, pour se sortir des erreurs passées, veut faire porter la responsabilité de la montée du Front national sur les socialistes et le président François Mitterrand. Quelle dérision ! Comme si ce n'était pas la complaisance vis-à-vis des *idées* et des *élus* du Front national qui n'était pas à l'origine *de l'audience croissante de son* leader dans l'opinion.

S'il en fallait une preuve supplémentaire, on la trouverait dans ce qui s'est passé de 1986 à 1988. Pressés par Le Pen, le RPR et l'UDF, associés au gouvernement, ont multiplié les signes en sa direction : l'expulsion des Maliens par charters, le code de la nationalité, les décisions policières substituées aux décisions judiciaires, les petites phrases.

Chiffon rouge

Tout cela a concouru à créer un climat d'intolérance propice au développement de sentiments racistes. Quand on fait assaut de démagogie, l'on trouve toujours plus extrémiste que soi. Le Front national avait recueilli 10 % des voix en 1986 ; Le Pen en obtenait près de 15 % en 1988. C'est donc bien la politique de la droite qui lui a donné son plein de suffrages.

Michel Noir disait au RPR, il y a quelques années, *« qu'il préférait perdre les élections plutôt que perdre son âme »*. Sa déclaration était courageuse et réaliste. Je suis certain, en effet, que si la droite *classique* raisonnait sur la durée, elle aurait plus de chances *de conforter ses positions en ces*sant dès maintenant toute com*plaisance vis-à-vis des idées et* des élus du Front national. Il est *grand temps, pour les démocrates* de tous bords, de mettre Le Pen *en quarantaine.*

Enfin, pour expliquer le succès de Le Pen, on invoque le droit de vote des étrangers aux élections locales. Ce serait un chiffon rouge qui apporterait de l'eau au moulin de Le Pen. Ainsi que l'a dit le Premier ministre, Michel Rocard, ce n'est pas une question d'actualité immédiate. Elle n'en reste pas moins posée. Dans beaucoup de pays démocratiques, les étrangers qui vivent, travaillent et paient des cotisations sociales ou des impôts, sont associés aux décisions qui concernent la vie locale.

En France aussi, cette évolution s'imposera un jour. Sans doute l'opinion publique, dans sa majorité, n'y est pas favorable. C'est pourquoi le premier ministre et le Parti socialiste n'en ont pas fait un préalable à une charte de l'immigration autour de laquelle nous avions souhaité le plus large consensus. La droite vient de montrer, à nouveau, qu'elle n'avait pas changé, après comme avant 1988. Elle va continuer à courir après Le Pen.

Pour ce qui nous concerne, nous *ne renoncerons pas à notre action* pédagogique de persuasion en direction de l'opinion. *Les prin*cipes républicains sur lesquels est fondée notre société de droit ont mis du temps à creuser leurs sillons. Celui qui accepte de voir loin sait qu'il faudra bien apporter le moment venu une réponse positive à une question de simple bon sens démocratique.

Dans un débat télévisé en 1981, le candidat François Mitterrand avait pris position contre la peine de mort. Il était minoritaire dans l'opinion. Quelques semaines après, il fut élu président de la République. La conviction qui émane de la conscience que l'on a de sa mission force le respect et *forge l'autorité. MM. Giscard d'Es*taing et Chirac pourraient s'en ins*pirer.*

► M. Pierre Bérégovoy est ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget.

Le Grand Orient de France appelle à la « mobilisation républicaine » contre « la résurgence du fascisme »

Le Grand Orient de France *(GODF), principale composante de* la franc-maçonnerie française par *le nombre de ses adhérents et par* son influence sur la vie publique, a décidé de monter au créneau contre les thèses du Front national.

Après la *participation de plu*sieurs de ses dignitaires, en tenue *maçonnique*, à la *manifestation* organisée au lendemain de la profanation du cimetière de Carpentras – ce qui ne s'était plus vu depuis sa participation à la manifestation condamnant l'attentat de la rue Copernic, en octobre 1980, cette obédience a pris l'initiative de plusieurs réunions publiques pour dénoncer la *« périlleuse croissance de la xénophobie, du racisme, de l'antisémitisme et de la ségrégation sociale »*.

Dans un appel solennel *« au gouvernement, aux élus, aux responsables des partis, des syndicats, du mouvement associatif, à tous les citoyens »*, le grand-maître du GODF, M. Jean-Robert Ragache, déclare notamment : *« Le temps n'est plus où certains pouvaient minimiser les propos du Front national. La classe politique, en favorisant son entrée dans le jeu politicien ou en réalisant des alliances électorales avec lui, a contribué à une certaine crédibilité de l'extrême droite aux yeux d'une partie de l'opinion. (...) Plus grave encore, une fantastique pression idéologique s'exerce au-delà du politique, sur tout le corps social, transparaît dans tous les débats de société et menace la démocratie (...).*

» Cela impose de combattre l'anti-parlementarisme par un ressourcement du débat démocratique aux vraies valeurs, celles de la République. Il est urgent de trouver des solutions aux véritables questions de l'avenir : quelle République, quelle démocratie, quelle justice sociale pour ceux qui vivent et travaillent dans notre pays ? Il est temps d'intégrer les nouvelles générations de diverses origines en affirmant la citoyenneté républicaine, c'est-à-dire le droit à l'égalité et l'égalité des droits pour tous ceux qui vivent légalement dans notre pays. Face au racisme et à la ségrégation il faut répondre par la laïcité et la justice sociale. Face à la résurgence du fascisme, la mobilisation républicaine s'impose. »

La prochaine réunion publique du Grand Orient de France en province doit avoir lieu le 11 juin à Béziers (Hérault).

EN BREF

□ **Un numéro spécial de *Différences* sur l'extrême droite en France.** – *Différences* (1), le magazine du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), vient de publier un dossier spécial intitulé « L'extrême droite en face ». Il rappelle qui en sont les patriarches (Maurice Bardèche, Edouard Drumont, etc.), fait le tour des « laboratoires » de la nouvelle droite (Club de l'Horloge) et analyse l'électorat du Front national, ainsi que les arguments utilisés par les militants des « orchestres noirs », réunis sous la forme d'"un sottisier, etc. L'organe trimestriel du MRAP lance par ailleurs une souscription baptisée « 200 000 francs pour *Différences* », qui doit lui permettre d'en développer la diffusion, notamment en accédant au réseau des NMPP.

(1) *Différences*, 89, rue Oberkampf, 74543 Paris Cedex 11.

□ **MEURTHE-ET-MOSELLE : cinq représentants étrangers au conseil municipal de Vandœuvre.** – M. Pierre Rousselot, maire socialiste de Vandœuvre (Meurthe-et-Moselle), a lancé une campagne d'inscription des étrangers résidant dans sa commune sur une liste électorale spéciale, afin de leur permettre d'élire cinq *« représentants associés au conseil municipal »*.

Le conseil municipal avait adopté ce principe en deux délibérations, le 10 avril et le 11 mai, octroyant aux futurs élus un rôle exclusivement consultatif. Le scrutin pourrait se dérouler le 28 octobre, en même temps que dans quatre ou cinq autres communes françaises ayant opté pour une formule semblable. Cette décision, dans une ville où l'on recense quatre-vingt-cinq nationalités différentes sur 34 200 habitants, a soulevé de vives protestations de la part de l'opposition. – *(Corresp.)*

POLITIQUE

Les partis politiques face à l'extrême droite

Le casse-tête des élections

Comment, face au Front national ou, plus ou moins discrètement, avec lui, le RPR et l'UDF pourraient-ils aborder sereinement les élections à venir? Les cantonales en mars 1991, et les législatives, et les régionales et la présidentielle. Casse-tête en série. A chaque jour suffit sa peine, continuent de dire certains qui, comme le dénonce par avance Michel Noir, voudraient encore jouer *« aux petits hypocrites et aux petits calculateurs »*. Pour les cantonales de l'an prochain, le moment fatidique, selon les états-majors politiques, se situera en septembre quand il leur reviendra d'examiner les enjeux sur le terrain. Chacun redoute ce rendez-vous.

Au nom du FN, Bruno Mégret annonce, royal : *« Nous n'allons pas cette fois nous casser la tête. Nous présenterons des candidats partout au premier tour et, pour le second, nous serons prêts à des désistements réciproques avec le RPR ou l'UDF, simples accords tactiques pour nous permettre de progresser plus vite »*

Que fera le RPR? *« L'état-major doit prendre cela complètement en main,* exige Michel Noir, *et fusiller au feu tous ceux qui manqueront à ce règlement militaire. »* Alain Juppé est d'accord : *« nous devrons être extrêmement stricts. Compte tenu du tohu-bohu médiatique à prévoir, la moindre faiblesse ne nous sera pas pardonnée »*. Robert Pandraud, le nouveau « M. Elections » du RPR, se montre pourtant moins ferme. *« Il faudra être pragmatique. Il y a une marge prodigieuse entre gérer avec le FN un Etat et gérer avec lui les affaires d'un département »*. Qui convaincra l'autre?

Au Parti républicain, le plus concerné, François Léotard, sait que la partie sera rude. *« Jean-Claude Gaudin m'a déjà proposé un voyage aux Baléares, au moment du deuxième tour de ces cantonales, pour ne pas voir ce qui se passera »* ironise-t-il . Plus sérieusement, le président du PR se dit que *« le moment d'un vrai combat politique »* arrivera en septembre, au risque de perdre sa présidence lors du prochain congrès de son parti à la fin de cette année. Mais, personnellement, il ne transigera pas : *« il s'agit à présent d'être extraordinairement strict pour éviter la gangrène des esprits. Il faut être intolérant à l'intolérance »*.

Toujours Marseille

Son second, Gérard Longuet, est loin de prendre pareil engagement. Certes il convient *« que l'opposition ne pourra pas terminer l'année 1990 sans avoir obtenu une position de principe générale »*, mais il reconnaît dans le même temps *« que les positions du parti sont devenues extrêmement fragiles vis à vis d'une base qui ne sait plus faire la différence entre le FN, le RPR et l'UDF »*. Le CNI a le mérite d'être plus clair. Son président, Yvon Briant, a déjà tranché : *« Si le candidat du FN arrive en tête au second tour, je préconiserai qu'on le soutienne »*.

A moins qu'il ne s'agisse une fois de plus d'une savante répartition des tâches, comment l'opposition et ses élus locaux s'arrangeront-ils de tout cela?

Une fois de plus, Marseille sera sur la sellette puisque pour la première fois depuis longtemps, la majorité socialiste du département des Bouches-du-Rhône peut tomber. Quarante-sept-cantons, vingt-quatre renouvelables : le FN sera l'arbitre. Les accords de désistement entre l'UDF et le FN sont, sur place, pratiquement conclus. *« Que nos amis parisiens ne viennent pas nous enquiquiner,* prévient Roland Blum, l'homme lige de Jean-Claude Gaudin au conseil général. *Nous avons suffisamment ergoté. C'est un problème qui emmerde tout le monde, et ce n'est pas de gaieté de cœur que nous passons de tels accords. Les élus du FN sont des hommes que nous avons toujours côtoyés. Nous avons avec eux un dialogue que nous n'avons souvent pas avec les socialistes »*. *« Arrêtons l'hypocrisie,* surenchérit son ami Jean Roatta, *le temps des béni-oui-oui est révolu. Nous ne sommes pas des fascistes, mais des gens qui en ont ras-le-bol. Ce conseil général, les électeurs ne nous pardonneront pas de le perdre. Si, à Paris, ils veulent nous exclure, qu'ils le fassent »*. *« S'il y avait des législatives demain,* affirme Roland Blum, *le FN serait présent au second tour dans douze circonscriptions sur les seize du département »*.

Leur voisin varois, Daniel Colin, député PR, est dans les mêmes dispositions : *« Il faut faire la distinction entre la dialectique et la réalité. Vendre son âme ne veut rien dire ; qui peut la peser? A Paris, qu'ils s'occupent de leurs problèmes, nous réglons les nôtres »*. Pendant ce temps-là, le président UDF du conseil général, Maurice Arreckx, peut se refaire une virginité en certifiant que jamais, au grand jamais, il ne vendra son âme, mais qu'il est *« prêt à associer à la gestion de son département tous ceux qui auront la confiance des Varois »*. Parfaite répartition des rôles.

Dans les Alpes-Maritimes, Jacques Médecin, maire de Nice, pourra bien faire ce qu'il veut parce que, comme le dit sa voisine Louise Moreau, député UDF, *« Nice, c'est Nice »* ; mais chez elle à Mandelieu, elle est personnellement rassurée, puisque, à l'en croire *« ses électeurs savent très bien qu'on ne lui fera pas faire n'importe quoi »*. Parfaite hypocrisie.

Faudrait-il encore citer Jacques Blanc (PR), qui gouverne avec le FN la région du Languedoc-Roussillon et qui est disposé, à ce titre, à couvrir toutes nouvelles alliances dans ses départements? *« Ce ne sont certainement pas nos grands chefs qui dicteront notre conduite,* affirme-t-il. *Tous ces types qui parlent ne savent pas ce que c'est de vivre en HLM; dans des quartiers où on ne peut pas laisser sortir sa fille toute seule. Nous continuerons de forger sur place des majorités d'action sans aucun complexe. Les élus du FN sont plus respectables que certains du PC. »*

D. C.

La droite tétanisée par le Front national

Suite de la première page

Brutale et tardive lucidité, si l'on songe qu'il y a moins d'un an François Léotard écrivait, certes joliment, que le Front national *« n'était qu'une irritation provisoire de notre épiderme politique »*. Comme beaucoup de ses amis, il a l'honnêteté d'admettre qu'il s'est trompé, qu'il s'agissait d'un virus. Comme son voisin d'Antibes, Pierre Merli, UDF mais ami intime de François Mitterrand, qui *« n'ose plus dire aujourd'hui que le Front national est une fièvre poujadiste et passagère »*. Comme Alain Juppé,qui ne pensait pas non plus *« que la vague arriverait à ce niveau »*. Comme le centriste Jacques Barrot,qui n'avait pas prévu non plus *« que le phénomène allait s'accentuer à ce point »*. Ou comme Charles Pasqua,qui, jusqu'en novembre 1989, n'avait pas imaginé que l'affaire était si grave.

La revanche des « pizzaioli »

Sur les cadrans de bord de l'opposition, tous les feux sont aujourd'hui au rouge. Les municipales de 1989 et toutes les élections partielles organisées depuis ont montré que l'extrême droite ne prospérait plus seulement à l'extrême sud du pays. Il n'est pas surprenant que les élus du Sud si souvent montrés du doigt, ces *« pizzaioli »*, comme les a surnommés Pierre Méhaignerie qui les accusait de trop mélanger les ingrédients de la cuisine électorale, se gaussent aujourd'hui de cet aveuglement.

« Pendant des années, se souvient Jean-Claude Gaudin, *on nous a expliqué à Paris que c'était un furoncle qui ne relevait pas de l'intérêt général, que les gens qui avaient le furoncle n'avaient qu'à s'en accommoder. Maintenant, on s'aperçoit que cela va emmerder tout le monde. » « Pendant deux ans, on nous a traités de fascistes,* ajoute Daniel Colin, député PR du Var. *Aujourd'hui, je constate à l'Assemblée que tous mes collègues ont la trouille. » « Pendant des années,* explique encore Roland Blum, député PR des Bouches-du-Rhône, *nos leaders nationaux, qui en général n'avaient chez eux que 4 ou 5 % d'électeurs du Front national, ont pu se payer le luxe de se donner des images d'hommes politiques au-dessus de la mêlée. C'est fini. »* Toutes les régions sont touchées. Tous les électorats, des plus populaires aux plus bourgeois, sont contaminés. *« Pendant des années,* relève encore Jean-Claude Gaudin, *le Front national a progressé dans les quartiers populaires. Désormais, il y a un réel danger qu'il vienne nous terrasser dans nos propres quartiers. »*

Plus grave, l'opposition se réveille aujourd'hui avec des électeurs qui ont de plus en plus de mal à entendre raison. C'était vrai lors des états généraux de Villepinte sur l'immigration. C'est vrai à Marseille, où le racisme au quotidien ne fait plus peur. Patron de l'importante fédération PR des Bouches-du-Rhône, Jean Roatta ne peut que le constater : *« les Marseillais ne voient plus Le Pen, ils voient les immigrés. »* C'est vrai ailleurs. Elu du Pas-de-Calais, Philippe Vasseur s'alarme, et ils sont des dizaines comme lui : *« Plus on tape sur Le Pen, plus on nous reproche de ne pas faire notre métier d'élus de droite. On ne sait plus comment s'en sortir. Dans l'esprit de beaucoup de nos électeurs, nous devrions, pour revenir au pouvoir, agir avec le Front national comme Mitterrand l'a fait avec Marchais. Allez leur dire le contraire! »* C'est vrai encore dans le courrier quotidien, quand François Léotard ou Michèle Barzach, nouvelles têtes de Turcs désignées par le FN, constatent que les lettres d'injures autrefois anonymes sont à présent signées. *« Nos électeurs n'hésitent plus,* constate Michèle Barzach, *à s'honorer de leur désertion. Ces gens se sentent déculpabilisés, normalisés, notabilisés en votant maintenant FN. Ils osent dire. »*

A qui la faute?

Chacun s'efforce tant bien que mal de dénicher les coupables. La faute aux autres! A François Mitterrand, d'abord, . *« Depuis des années,* dit Maurice Arreckx, président du conseil général du Var, *ils jouent, lui et les socialistes, avec le feu, soufflant sur des braises qui malheureusement ne deviendront jamais des cendres. Le prix, il faudra un jour dire qui le paiera. »* Au cours d'un de leurs fréquents tête-à-tête, Pierre Merli faisait récemment ce procès à son ami de résistance, François Mitterrand. Les deux hommes se tutoient. C'était



après Carpentras. *« Je lui ai dit : « François, ça fait des années maintenant que tu nous emmerdes avec le Front national. Techniquement, c'est du grand art, mais tu ne penses pas que cela devient dangereux? » Après un instant de réflexion, il m'a répondu : « Pierre, tu as raison... »*

La faute à la presse, à ce que Jean-Claude Gaudin appelle suavement *« les conditions médiatiques parisiennes »*. *« Mes amis, quand ils me parlent à moi,* dit-il, *ne me font pas de reproche. C'est quand ils parlent à Anne Sinclair qu'ils m'en font. Aujourd'hui, le vrai peuple de droite vote aussi en réaction contre ces gens, les Paul Amar, Jean-François Kahn, Anne Sinclair et Ivan Levaï qui, depuis Paris, veulent dicter leur loi. »* François Bayrou, délégué général de l'UDF affirme : *« Quand, à Sarcelles, Raymond Lamontagne refuse le soutien du Front national au deuxième tour d'une municipale, pas un journal ne souligne son courage. Personne ne dit : « Lamontagne est un type bien. » Ce n'est pas sérieux. »*

La faute au système, tout simplement, à cette professionnalisation de la vie politique qui dissuade de livrer un vrai combat d'idées, de ne pas vendre son âme. *« Nos motivations, il faut l'admettre,* relève François Léotard, *sont de plus en plus économico-familiales. L'important est d'être élu à tout prix, même au prix de certaines convictions. » « Tout le monde n'est pas en situation de mettre en jeu son macaron,* note Yann Piat, députée PR du Var, transfuge du Front national. *Moi, si ne je suis plus à l'Assemblée demain, ma vie ne sera pas perdue. »*

Les frissons de M. Pasqua

D'autres acceptent de balayer devant les portes de l'opposition, conscients de ses multiples errements, de son manque de bonnes réponses aux questions soulevées par Jean-Marie Le Pen, de ses erreurs de stratégie. Jacques Chirac est dans le collimateur, pour des raisons souvent contradictoires. Certains pensent qu'en arrivant à Matignon en mars 1986 *« la bonne attitude »* du président du RPR aurait été d'intégrer le Front national à sa majorité. Ils le pensent mais n'osent pas trop le dire. Yann Piat, qui siégeait sur les bancs de l'extrême droite à cette époque, déclare : *« C'eût été la meilleure façon de nous marginaliser, de nous étouffer. Aujourd'hui, c'est trop tard. »* Bruno Megret qui, lui, n'a pas renié son lepénisme, est curieusement du même avis : *« En 1986, Chirac a fait une dramatique erreur. On aurait été très ennuyé si Jean-Marie Le Pen, comme il était tenté de le faire alors, avait accepté de faire la bascule. On était encore faiblard. Le RPR nous aurait absorbé facilement en nous proposant des postes. »*

Plus nombreux, à la vérité, sont ceux qui reprochent à Jacques Chirac d'avoir trop manqué, ces dernières années, de fermeté, notamment à l'élection présidentielle de 1988. Michel Noir se souvient amèrement de cette période de *« flottement »*, quand on laissait dire au fidèle Charles Pasqua que les *« valeurs »* de Jean-Marie Le Pen n'étaient pas si rebutantes. *« Si la présidentielle n'était pas jouable,* dit le maire de Lyon, *au moins pouvions-nous prétendre remporter les élections législatives qui suivraient. Mais j'avais été prévenu. En mai 1987, j'avais eu un petit déjeuner avec Chirac. Il avait été net :* « J'ai besoin, *m'avait-il répondu,* d'une stratégie Chirac, pas d'une stratégie Noir. » *Aujourd'hui, permettez-moi de boire du petit lait. »* Michèle Barzach a des souvenirs voisins : *« On a accumulé les erreurs. Durant toute cette campagne, on s'est demandé s'il fallait taper à droite ou au centre. Mais Charles Pasqua disait alors que le Front national ne méritait pas que l'on casse trois pattes à un canard. J'avais d'ailleurs moi aussi été prévenue. Quand, l'année précédente, j'avais mené la bataille contre Le Pen sur le sida, le regard de certains de mes collègues du gouvernement était déjà extrêmement parlant. »* François Léotard en veut également à Jacques Chirac : *« Il y a trois ans, je lui avais demandé : « Pourquoi n'utilisez-vous pas plus votre patrimoine gaulliste de la résistance? » Il pouvait le faire, moi pas. Je n'ai pas eu de réponse. »*

Carpentras portera-t-il un coup d'arrêt à la contagion de l'extrême droite? Le pari serait audacieux. A se promener aujourd'hui entre Nice et Marseille, on se rend compte que la montée de l'islam sur l'autre bord de la Méditerranée donne des frissons à tout le monde. *« Vous verrez,* pronostique Robert Pandraud, qui connaît bien sa France électorale, *que s'il y a un coup de chien en Algérie, on va retrouver Le Pen à 25 % et que Carpentras sera vite oublié! »* Charles Pasqua partage les mêmes appréhensions. *« L'immigration est un problème plus grave qu'on ne l'imagine. Le Maghreb va bouger, l'Afrique noire va se réveiller, les pays de l'Est auront aussi leurs émigrés. Si nous ne répondons pas à ces angoisses, Le Pen va surfer allègrement là-dessus. »* A Marseille, dans son bureau du conseil régional, Jean-Claude Gaudin sent venir le coup dur. De sa fenêtre, il montre la place Jules-Guesde et son marché arabe traditionnel. *« Regardez, il y a de plus en plus de barbus et de femmes voilées. Les porteurs de l'intégrisme sont là et ceux qui, à Alger, vont refuser leur loi vont arriver chez nous en masse. Le Pen a encore de beaux jours devant lui. »*

DANIEL CARTON

BIBLIOGRAPHIE

Aimable divertissement

« Conversation avec le général » de Jean Dutourd

Alors que de Gaulle a inspiré les écrivains les plus prolixes, alors que lui-même a été un auteur fécond, Jean Dutourd a réalisé la gageure d'écrire le livre le plus bref jamais édité sur ce vaste sujet. Sa *Conversation avec le général* tient en quarante pages. Mais au lieu de raconter l'heure entière d'entretien que le futur académicien eut pendant l'été 1956 avec le futur président de la République, qu'il avait *« perdu de vue »* depuis une dizaine d'années, il décrit ses impressions face à ce diplodocus à la voix de sirène qui, à ses yeux, incarne la poésie.

« La France, Dutourd ; vous verrez, dans trois cents ans », est à peu près la seule phrase que le visiteur ait retenue. Mais quel aimable et attendri divertissement il en tire pour décrire sa conversion à un certain gaullisme qui date de ce jour-là, tout en méditant sur l'état du monde et de la IVe République finissante.

A. P.

► *Conversation avec le général,* de Jean Dutourd, édition Flammarion, 49 p., 49 F.





EN BREF

□ **La proposition de loi sur le racisme au Sénat.** – La commission des lois du Sénat, après examen du rapport de M. Charles Lederman (PC, Val-de-Marne) sur la proposition de loi communiste contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, a adopté, jeudi 31 mai, à l'initiative de M. Paul Masson (RPR, Loiret), par 12 voix (RPR et Rep. et Ind.), contre 10 (PC, PS et centristes) et 4 abstentions (Rep. et Ind.), une question préalable qui a pour objet de faire décider par cette Assemblée qu'il n'y a pas lieu de délibérer du texte.

□ **Responsabilité civile en cas d'accident nucléaire.** – Les députés ont adopté définitivement, vendredi 1er juin, le projet de loi relatif à la responsabilité civile dans le domaine nucléaire, présenté au nom du gouvernement par M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat chargé de l'environnement. Les socialistes ont voté pour, les communistes se sont abstenus, les groupes UDF, RPR, UDC, absents de l'hémicycle, n'ont pas participé au vote. Ce texte renforce la responsabilité civile de l'exploitant en cas d'accident nucléaire (le plafond passe de 50 à 600 millions de francs) et aggrave les sanctions encourues par l'exploitant qui n'aurait pas satisfait à l'obligation d'assurance prévue par la loi.



Le rassemblement de la Mission de France

Les héritiers des prêtres-ouvriers

Trois mille cinq cents évêques, prêtres et militants se sont *réunis* ce week-end de Pentecôte à Jambville (Yvelines), à l'appel de la Mission de France, qui célèbre son cinquantième anniversaire.

Jean-Baptiste, vingt-sept ans, diplômé d'HEC, partage son temps entre un cabinet d'audit et le séminaire. Serge, trente-deux ans, ordonné prêtre depuis six mois, est psychologue en milieu hospitalier à Lyon. Avec 278 prêtres, dont 248 au travail (1), la Mission de France, fondée en 1941 par le cardinal Suhard, archevêque de Paris, se porte plutôt bien. 36 prêtres ont été ordonnés au cours des douze *dernières années dans ce diocèse* hors normes, sans territoire géographique, unique au monde. Ce chiffre est important par rapport à certains diocèses, mais *« insuffisant par rapport aux besoins »*. Les candidats à cette forme de sacerdoce, *actuellement en formation, sont au* nombre de 21.

Durant leur rassemblement de Pentecôte à Jambville, ces prêtres ou futurs prêtres au travail ont réaffirmé leur volonté de *« prendre en compte le monde tel qu'il est »*, soulignée par la diversité des intervenants du forum de dimanche : le pasteur Jacques Stewart, président de la Fédération protestante de France, applaudi lorsqu'il a évoqué la lutte contre le sexisme, l'abbé Pierre, Dom Waldyr, *évêque brésilien* venu tout droit de Volta-Redonda où il est constamment menacé de mort, Mgr Henri Teissier, archevêque d'Alger ou le cardinal Albert Decourtray. *Une quarantaine* de délégations étrangères *ouvraient* la fête.

Mgr André Lacrampe, évêque de la Mission de France, l'a rappelé fermement : *« l'Eglise n'est l'Eglise que dans l'ouverture et le dialogue, que si elle aide les chrétiens -et les non-chrétiens- à vivre au cœur des défis quotidiens : l'éthique, la santé, les droits de l'homme, les choix économiques. »* Savoir s'adapter serait le maître-mot de la Mission. *Certains prêtres aujourd'hui n'hésitent* pas à plonger dans le monde des emplois précaires, à se frotter aux réalités du travail intérimaire. Ce type d'apostolat ne se veut pas claironnant, mais les axes sont clairs : rechercher la proximité *« de ceux qui sont loin de nous »* ; s'insérer *« dans les milieux qui fabriquent de l'incroyance »* ; aider le tiers-monde.

Cet enracinement est aussi synonyme d'engagement. Syndical ou politique, ou simplement associatif. *Historiquement*, cela n'a jamais été bien vu par la hiérarchie catholique. On garde en mémoire tête les efforts du cardinal Liénart pour que Rome, en 1954, confirme la Mission de France dans sa tâche, alors que le Vatican, la même *année, avait interdit les prêtres-ouvriers.*

Contre une « Eglise frileuse et repliée »

L'an dernier, la Mission s'était distinguée en signant, y compris son évêque, « l'appel des 25 000 » *lancé* par *Témoignage chrétien*, critique à l'égard du « centralisme » et de comportements « autoritaires » dans l'Église catholique. Au cours de ce rassemblement, on a perçu quelques sourires en coin, quand le cardinal Decourtray a dit qu'il se *sentait « en famille »* avec la Mission.

Car la Mission de France n'a pas du tout le sentiment de perdre son âme. *On rappelle que ses premiers* prêtres ont été formés à l'ombre du carmel de Lisieux. Un article dithyrambique sur elle, daté de 1949, avait été signé dans un journal polonais par ... Karol Wojtyla, le futur pape. Enfin ce week-end de *Pentecôte était ostensiblement* placé sous le signe de la prière, avec une nuit entière de veillée spirituelle, à laquelle participa le cardinal Jean-Marie Lustiger.

« Tête chercheuse » de l'Eglise pour certains, la Mission a encore beaucoup à faire, estime Christophe Roucou, jeune supérieur du *séminaire de formation des prêtres* au travail, car *« l'Eglise ne doit pas rester tournée sur elle et en même temps doit affronter des problèmes internes comme le célibat des prêtres, qui rebute beaucoup de jeunes »*.

« Eglise de plein vent », selon les termes de son rasssemblement de Pentecôte, la Mission de France entend bien poursuivre ses mises en garde, notamment contre *« les dangers »* qui menaceraient l'Eglise de France *« frileuse et repliée sur ses certitudes »*

JEAN-MICHEL DUMAY

(1) *15 manœuvres, 105 ouvriers, 54* employés, 52 techniciens et 22 cadres.

Les pèlerinages traditionalistes de Pentecôte

« Sauvez, sauvez la France... et l'Europe »

Deux pèlerinages traditionalistes de Pentecôte, réunissant chacun environ 10.000 personnes, se sont croisés, dimanche 3 juin, sur les routes entre Paris et Chartres. Le premier, organisé par le centre Charlier, du député européen lepéniste Bernard Antony, s'est achevé lundi 4 à l'intérieur de la cathédrale de Chartres. Le second, regroupant des catholiques restés fidèles à Mgr Lefebvre, s'est conclu pour la première fois par une messe devant le Sacré-Cœur de Montmartre, à Paris.

« Sauvez, sauvez la France au nom du Sacré-Cœur... » La fameuse antienne est lancée avec ferveur au mégaphone par une voix de soprano, puis reprise par la cinquantaine de pèlerins qui composent le « chapitre » Ste-Elisabeth. Les bannières enluminées claquent au vent, léchant le ciel lourd.

Mais ni le mauvais crachin de ce dimanche de Pentecôte ni les ampoules aux pieds ne refroidissent les quelque 10 000 participants à cette marche Paris-Chartres, organisée par la branche de la famille catholique intégriste qui a préféré rester fidèle au pape plutôt qu'à Mgr Lefebvre après le schisme de 1988.

« Oui, la France est en train de perdre son âme. Il faut sauver l'héritage si beau qu'elle nous a légué, celui de sa catholicité », clame Aurélie, vingt-trois ans, étudiante en histoire, qui marche au milieu de jeunes gens vêtus de tenues militaires *« parce que ces tissus-là ne sont pas fragiles »*. Un peu plus loin, une jeune femme employée dans un service de marketing souffre dans ses godillots de randonnée parce qu' *« il n'est jamais inutile d'offrir des sacrifices pour que les choses aillent moins mal »*.

Ceux qui portent les oriflammes où flotte la fleur de lys, le drapeau français frappé du Sacré-Cœur et veulent *« introduire Dieu et la Vierge Marie dans les institutions »* ne sont pas des chevaux de retour. Ils arborent rarement plus de la trentaine et affirment puiser dans l'histoire de France et de « sa » religion la force de leurs certitudes. Céline, 19 ans est venue de Marseille pour *« montrer que la jeunesse ne se résume pas à celle qui met des préservatifs : il y a aussi celle qui prie »*.

Certains – non majoritaires – revendiquent un look « vieille France » : pour les jeunes filles, un serre-tête en velours, un chapelet attaché à la ceinture d'un sage short à revers, une médaille de la Vierge en sautoir ; tandis que des jeunes gens ne dédaignent pas le béret scout ou militaire, la nuque rasée de près, l'imperméable kaki, les « rangers », voire le treillis.

« Les chants des paras »

Les plus nombreux, sans doute, sont venus pour prier, *« se ressourcer »*, pour le plaisir de *marcher entre amis.* Ils jurent qu'il n'est jamais question de politique dans ce pèlerinage. Ni en tête du cortège, là où de jeunes gens au crâne rasé brandissent une oriflamme *« Dieu, famille, patrie »*, ni sur les quelques sacs à dos où fleurissent les autocollants royalistes, ni sur le comptoir de vente installé à l'heure du déjeuner, où, à côté des cassettes de *« chants des paras »*, est proposé *Reconquête*, le mensuel de lutte contre *« le racisme anti-français »* dirigé par M. Bernard Antony, *organisateur du* pèlerinage et député européen du Front national.

« Il ne faut pas s'en tenir aux étiquettes, car les responsables savent dissocier la religion de la politique, explique Augustin, vingt-trois ans, qui réserve ses prières au « bon roi St-Louis » parce qu' *« il a su organiser des institutions permettant au maximum de gens de s'épanouir ». « On peut quand- même marcher trois jours vers Chartres, réciter le chapelet, faire ses prières sans être lepéniste »*, se défend Lionel, vingt-six ans, cadre dans l'informatique.

La piété mariale, la construction de « l'Europe de la foi » sont *d'évidence au centre des chants* et des prières, avec la présence *de petites délégations d'Europe* de l'Est. Et c'est à peine si l'on *entrevoit, ici, une paire de chaussettes* fièrement brodée au nom du *président* du Front national, là, un tee-shirt proclamant *« not dead »* sous le portrait de Charles Maurras. Un chef scout d'Europe qui a voté pour M. Le Pen *« parce qu'il se revendique comme catholique »* n'hésite pas à se faire *« l'avocat du diable »*, tandis qu'un étudiant reprend la thèse lepéniste de la *« machination »* à propos de Carpentras, et estime que *« Durafour crématoire, c'était bien envoyé »*...

PHILIPPE BERNARD

SCIENCES

Mise sur orbite d'un satellite astronomique ouest-allemand

Lancée à Cap-Canaveral (Floride), une fusée américaine Delta a placé en orbite, vendredi 1er juin, un satellite d'observation ouest-allemand de plus de 1,5 milliard de francs. Rosat, le plus grand et le plus puissant télescope spatial jamais lancé dans le domaine des rayons X, étudiera pendant six *mois les rayonnements émis par les* objets stellaires. Il détaillera *ensuite l'observation de certaines* étoiles, des trous noirs et des traces laissées par les *supernovae*.

Rosat aurait dû devenir opérationnel dès 1988, mais son lancement fut retardé par l'explosion de la navette Challenger, survenue en janvier 1986. – *(AFP.)*

Projets nucléaires dans la péninsule de Kola en URSS

L'URSS prévoit de construire deux réacteurs nucléaires de 1 000 mégawatts chacun dans la péninsule de Kola (région de Mourmansk). La région accueille déjà quatre unités nucléaires de 440 mégawatts, dont deux seront fermées lorsque la nouvelle centrale entrera en service.

Cette information, délivrée, *lundi 4 juin, par l'Institut* finlandais de la sécurité antiradiation, arrive *quelques jours* après la fermeture de la centrale finlandaise de conception soviétique (*le Monde* daté 3-4 juin), due à la détérioration d'un de ses tuyaux de refroidissement. – *(AFP.)*

M. André Lebeau a été nommé président d'Eumetsat

M. André Lebeau, directeur de la Météorologie nationale, a été élu à Darmstadt (RFA), jeudi 31 mai, président du conseil de l'Eumetsat, l'organisation européenne de météorologie par satellite. Il succède à M. Junod, directeur du Service météorologique suisse, en fonctions depuis la création d'Eumetsat, en 1986.

[*Né en* 1932 à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), agrégé de sciences physiques en 1956, André Lebeau devient docteur ès sciences *en 1965. La même année, il entre* au Centre national d'études spatiales (CNES), où il deviendra directeur des programmes et du plan, puis directeur général *adjoint*. Professeur au Conservatoire national des arts et métiers et directeur de la Météorologie nationale depuis 1986, André Lebeau représente la France au sein de l'Organisation météorologique mondiale.]

□ **Série noire pour la NASA.** – Les perspectives de devoir reporter d'un mois la mission de la navette américaine Columbia semblent se préciser. En effet, les ingénieurs n'avaient toujours pas réussi, mardi 5 juin, à localiser la fuite d'hydrogène qui les avait contraints, mercredi 30 mai, à annuler *sine die* le lancement du satellite astronomique Astro-1. La NASA craint que la fuite ne soit située à l'interface entre le réservoir et la navette, où sont placées des valves d'une importance critique. Lundi 4 juin, un incident est par ailleurs survenu sur la navette Discovery, actuellement en préparation pour sa mission d'octobre prochain : une passerelle mobile a accroché la porte d'une de ses soutes, la faisant plier d'une trentaine de centimètres. – *(AFP.)*

Cigaville, camp d'entraînement des gendarmes mobiles

Quand les « moblots » jouent aux « casseurs »

Construite de toutes pièces *dans la banlieue de Saint-Astier* (Dordogne), une petite ville artificielle, *Cigaville*, sert de lieu d'entraînement aux gendarmes mobiles des cent trente escadrons chargés de maintenir l'ordre en France. *Les « moblots »* s'y exercent face à des collègues *déguisés*, pour l'occasion, en manifestants violents. *En mai, quatre escadrons cantonnés* à Satory (Yvelines) sont, à leur tour, venus « jouer » aux gendarmes et aux casseurs.

SAINT-ASTIER (Dordogne)

de notre envoyé spécial

A l'angle du boulevard de Sébastopol et de la rue d'Algérie, la manifestation dégénère sous l'assaut d'une cinquantaine d' « autonomes ». Leur panoplie les désigne comme de vrais professionnels de la manif : casques, rangers, lunettes de natation et masques de peintre en bâtiment. Le visage noirci par la fumée des pneus *qu'ils* ont *enflammés*, ils hurlent des slogans cent fois entendus entre Bastille et République : *« Des sous, pas des coups ! CRS-SS ! Halte aux violences policières ! »*. Ils font voler en éclats les vitres d'épaves de voitures, déversent un flot d'insultes et de petits projectiles sur les gendarmes mobiles.

La tension monte chez les hommes en bleu. Leurs bulles en plexiglas dégoulinent d'un mélange d'eau et de farine lancé par les provocateurs. Charges à répétition, milliers de litres d'eau *propulsés* par le fourgon-pompe, grenades lacrymogènes, rien ne *calme les manifestants* qui tentent d'enfoncer les lignes adverses. Les rangs de boucliers se resserrent, les matraques font (gentiment) leur travail. Les « casseurs » s'abritent derrière un barrage de voitures en feu. C'est au tour des engins blindés de la gendarmerie d'entrer en action. Lame de bulldozer à la proue, l'un d'eux défonce la barricade, malgré les cocktails Molotov qui s'écrasent *sur le* pare-brise.

Reddition des manifestants. *Du* haut de la tour de commandement, la voix métallique du colonel qui a dirigé la manœuvre interrompt la liaison radio : *« Cigaville est nettoyée »*. « Moblots » et casseurs tombent les *masques*. Echanges d'impressions entre gendar*mes, devant le car de leur escadron : « C'est* plus facile d'être un manifestant qu'un *gendarme ! Vu d'en face, on ne peut pas dire qu'on soit sympathique »*. Maillots détrempés, fronts en sueur. Visiblement, les pseudo-manifestants se sont piqués au jeu. *« Untel n'y a pas été de main morte, vivement que ce soit mon tour d'avoir la matraque »*.

Il est arrivé que des entraînements tournent à la bataille rangée, confie un capitaine chargé de l'instruction. Mais les blessures restent légères, selon un médecin militaire : quelques foulures et frac*tures, et des traumatismes audi*tifs provoqués par des grenades. L'infirmerie de Cigaville a moins de pensionnaires qu'au début des années 1980, quand les bouteilles incendiaires étaient lancées directement sur les gendarmes, par *souci de réalisme...*

« Ça ressemble à Creys-Malville... »

Un ancien, proche de la cinquantaine, jauge le type de maintien de l'ordre auquel les escadrons de Satory viennent de s'entraîner. *« Ça ressemble à Denain en 1978, un peu à Creys-Malville et aux étudiants de 1986. »* C'est au lendemain de 1968 que la direction de la gendarmerie, passablement débordée par les « événements » *de mai, a décidé de construire* Cigaville. Avec des murs en béton et des rues à barricader, par des « katangais » et autres guérilleros urbains. Avec une préfecture à défendre, une usine en grève à investir. Le plan de la ville s'est transformé en même temps que les principes du maintien de l'ordre. *L'usine a été détruite* : les conflits sociaux se font plus *rares. Une maison d'arrêt* va la remplacer : il faut s'entraîner à mater les détenus révoltés.

Distribué aux stagiaires de Saint-Astier, un guide des « exercices tactiques » va jusqu'à envisager l'hypothèse du grand soir et de ses groupes extrémistes organisés en vue de *« déstabiliser les institutions par leurs menées subversives »*.

Le manuel pratique détaille d'autres scénarios de manifestations qui paraissent d'une actualité plus immédiate : les syndicats agricoles qui se mobilisent après une période de sécheresse exceptionnelle ; les « autonomes *paysans » qui saccagent une per*ception ou encore les étudiants en colère contre une énième réforme de l'enseignement supérieur. *« Dites bien qu'on n'en veut pas à une catégorie sociale particulière,* insiste un officier. *C'est juste pour simuler des cas qui se sont déjà produits »*.

On a même vu les routes départementales du Périgord utilisées pour de fausses attaques de commandos anti-nucléaires, gendarmes aplatis dans les fossés de fougères, le fusil à la main. Cette fois, l'exercice s'inspirait directement de « l'offensive » lancée à Bourg-d'Iré (Maine-et-Loire), au *début de 1990, pour empêcher* l'implantation d'un site de l'ANDRA (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs).

A l'*époque*, des bataillons de tracteurs hérissés de fourches et des voitures équipées de CB s'étaient joués des gendarmes mobiles. Alors à Cigaville on a rejoué Bourg-d'Iré.

ERICH INCIYAN

SOCIÉTÉ

Un projet de carte électronique de stationnement sera étudié à Paris

Après Deauville, qui l'a officiellement adoptée le 1er juin, la carte électronique de stationnement va faire son apparition dans deux semaines au Mans, puis à Deuil-la-Barre (Val-d'Oise), dans la région parisienne. D'ici à l'automne, une dizaine de villes auront fait le même choix. Un projet sera examiné en septembre par le Conseil de Paris.

La carte « S » est une carte électronique vendue au prix de 100 francs dans les bureaux de tabac des villes qui l'ont adoptée. L'automobiliste, après s'être garé, appuie sur une touche pour afficher le tarif horaire en vigueur dans la zone. Puis il glisse la carte dans un étui qu'il accroche derrière son pare-brise. Quand il reprend son véhicule, il stoppe le fonctionnement de la carte, en la retirant de l'étui. Il ne paie ainsi que son temps réel de stationnement et n'a pas eu besoin de disposer de monnaie.

Pour Mme Anne d'Ornano, maire de Deauville, cette innovation est de nature à *« simplifier la ville »* aux automobilistes. Elle ne nécessite aucune installation par la municipalité. A terme, les parcmètres devraient disparaître (comme, dans un autre ordre d'idées, les cabines téléphoniques à pièces), au grand profit de l'esthétique des trottoirs et de l'univers urbain.

Sa fiabilité est garantie, selon son inventeur, M. Claude Saglio, de – 20 °C à + 65 °C. Fabriquée par Matra Communication et exploitée par M. Jacques-Henri Djian, président de la Société financière de Paris, elle se présente comme une carte de crédit, mais ses caractéristiques la rapprochent d'une véritable petite calculette qui fonctionne grâce à une pile au lithium.

Si l'usage de la carte « S » se généralise, une carte achetée dans une localité pourrait être utilisée dans une autre. La Ville de Paris n'a pas encore adopté cette voie. Un modèle à deux systèmes, l'un pour le stationnement normal, l'autre pour le stationnement résidentiel, donc de longue durée, est à l'étude. Il devrait être présenté, selon M. Djian, au Conseil de Paris, en septembre prochain.

CHARLES VIAL

□ **Expérience à Saint-Brieuc.** – La ville de Saint-Brieuc (Côte-d'Armor) expérimente, depuis deux ans, un système comparable, le « PIAF » (parcmètre individuel à fente), conçu par l'inventeur de la carte à puces, M. Roland Moreno (*le Monde* du 10 septembre 1988). L'automobiliste dispose d'un boîtier, de la dimension des télécommandes de télévision, dans lequel il introduit une carte. Le prix de revient du boîtier, qui pourrait être loué à l'usager, empêche pour l'instant la généralisation de l'expérience.

La féria de 1990 a consacré la tauromachie en France

Nîmes en habit de lumière

Les lourdes grilles de l'amphithéâtre nîmois se sont refermées, le chant des arènes s'est tu. A l'occasion des traditionnelles fêtes de Pentecôte, l'antique cité languedocienne a offert à ses nombreux visiteurs la plus longue féria jamais organisée en France. Huit jours de capes, de muletas, d'habits brodés d'or et de fauves venus des sanctuaires brûlants d'Andalousie et de Salamanque pour livrer un ultime assaut. Issus de l'alchimie des éleveurs, qui sont parfois sorciers, tous les taureaux n'ont pas le même caractère, ni la même force, ni la même férocité. Mais tous sont des guerriers. Les hommes qui osent les affronter veulent s'en montrer dignes.

NIMES

de notre envoyé spécial

José de los Rios, banderillero au service du matador Tomas Campuzano, a connu une bien belle journée. Pesant plus de quatre-vingt dix kilos, boudiné dans un costume bleu clair orné d'épaulettes blanches, le nez bourbonien et le sourire doux du roi décapité, ce torero de quarante-quatre ans s'est joué joliment d'un taureau de Victorino Martin pour lui planter ses harpons colorés dans le cuir.

Ce gros seigneur andalou, qui a promené son ventre dans toutes les arènes d'Espagne, n'a rien perdu malgré les ans de sa ferveur ni de sa joie de toréer. Et c'est avec grâce qu'il soulève sa montera pour répondre aux applaudissements qui, comme des fleurs, tombent des gradins.

José de los Rios a voulu être matador. La réussite le fuyant, il a troqué la veste chamarrée d'or pour l'argent. Il est aujourd'hui un de ces prolétaires de l'arène, toujours à la peine, souvent blessés, jamais honorés. Un de ces valets qui savent, parfois, s'élever à la hauteur des plus grands.

Son « patron » Tomas Campuzano a parfaitement dominé son sujet. Epaules carrées, hanches larges, une démarche lourde qui écrase le sable du cirque romain quand il se dirige, muleta en main, vers le taureau, l'enfant d'Ecija n'est pas un artiste. C'est un paysan qui sait parfaitement utiliser la charge du fauve. Torero de la terre, il a fait de son duel avec une bête de 610 kilos une lutte sauvage, dure, brutale. Limpide. Tomas Campuzano a rappelé, avec bravoure, que le matador est avant tout un combattant.

Fines lames

D'autres épées ont tenté de se défaire des terrifiants pensionnaires de don Eduardo Miura. Il aura suffi que jaillissent du toril ces fauves haut perchés, à la tête chercheuse et aux grosses cornes acérées pour que la corrida s'efface devant les jeux minoens de l'Antiquité. Ces taureaux ne venaient pas de Séville, comme on l'avait annoncé, mais de la Crète ou de Thessalie. Des monstres échappés de toiles tragiques de Goya et qui soudain s'arrêtent en pleine charge pour ne plus regarder la muleta mais fixer le torero.

Il faut une sacrée dose de courage pour affronter ces bêtes impitoyables. Manili en a plus que d'autres. Avec la main droite puis avec la main gauche, il embarque le taureau dans les plis de sa muleta pour dessiner des passes périlleuses. Une ronde farouche. Et c'est debout que les aficionados ont rendu hommage au matador qui venait de se jeter entre les cornes du fauve pour le rouler à terre d'une superbe estocade.

Peu connu du grand public, Manili est un torero magnifique de courage et de franchise. Ce petit homme, brûlé par le soleil, né voici trente-huit ans sur les bords du Guadalquivir, est un spécialiste des corridas pleines de fureur, d'héroïsme et de brutalité. Avec sérieux, il illustre le vieil adage qui enflamme les bars taurins du côté de la Puerta del Sol : *« la muleta à gauche, l'épée à droite et le cœur au milieu »*.

Dans la cité des Antonins, il a été le digne successeur de ces gladiateurs, Lucius Pompeius, Colombus, Aptus et Quintus Vetius, rétiaires et mirmillons qui, entre les premier et quatrième siècles, ont lutté dans ce même amphithéâtre et dont on peut voir les pierres tombales au musée archéologique de Nîmes. Hier, on levait ou baissait le pouce pour achever ou non le Thrace ou le Numide blessé à mort. Aujourd'hui, on agite des mouchoirs blancs pour obtenir la récompense qui distinguera le matador triomphant.

Matadors français

Pour indiquer qu'entre Bordeaux et Arles il existe un vieux pays taurin, que Paris ne saurait plus ignorer, Denis Loré, un Nîmois de vingt-deux ans, est allé recevoir l'alternative. Ce grand garçon, après des années d'apprentissage, notamment au Centre français de tauromachie, est donc devenu, samedi 2 juin, vers 18 heures, *« matador de toros »*. Excellent banderillero, courageux à l'estocade, Denis Loré, glacé dans son habit de lumière comme un garde de l'Escorial veillant sur Philippe II, ne parvient pas toujours à communiquer émotion et chaleur au public. Une certaine froideur entache son toreo appliqué.

Péché de jeunesse ? Sans doute, car le jeune homme, face aux taureaux, paie comptant. On se souvient de ses superbes combats à Arles et à Figueras, mais aussi de ce sale coup de corne ramassé récemment à Aires-sur-l'Adour. Après la terrible blessure du plus grand torero français, Nimeno II, désormais éloigné de l'arène, Denis Loré joue sa carte. Il est le chef de file de ces Provençaux, Languedociens et Landais qui, titillés par la passion taurine, ont des rêves un peu fous.

S'il a su convaincre au sud de la Loire, il lui faudra forcer, avec sa cape et son épée, les portes du temple d'au-delà des Pyrénées, dont les grands prêtres, veillant jalousement sur leur fiesta, n'aiment pas ces Gaulois qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas. Vieille affaire que les prochaines échéances politiques sur le continent pourraient bien bouleverser.

Avec la perspective du marché européen de 1993, les adversaires de la corrida – installés à Bruxelles – s'agitent. Le monde taurin espagnol, isolé dans ses traditions, pourra-t-il résister à ces coups de boutoir ? Son intérêt n'est-il pas d'admettre – enfin – qu'il existe aussi de l'autre côté du Perthus des toreros, des picadors, des éleveurs, et que la sauvegarde des traditions régionales intéresse aussi bien l'Espagne que la France.

Les généraux ont toujours eu besoin de capitaines pour défendre les bastilles menacées. Voilà peut-être ce qu'a voulu dire le jeune Nîmois en recevant l'alternative ; et il réclame aujourd'hui sa place aux paseos ibériques.

JEAN PERRIN

□ **Problèmes de pneumatiques pour le car accidenté dans l'Yonne.** – Selon plusieurs passagers du car britannique accidenté dimanche 3 juin près de Joigny, dans l'Yonne (onze morts, dix-huit blessés graves), après l'éclatement d'un de ses pneus, le véhicule aurait continué sa route alors que plusieurs problèmes de pneumatiques s'étaient posés durant son voyage. Un des chauffeurs du car devait être entendu, mardi 5 juin, par les enquêteurs.

JUSTICE

Une initiative contre la petite délinquance dans le Val d'Oise

La maison de justice lieu de médiation

L'ouverture dans le Val-d'Oise de quatre maisons de justice, à Cergy-Pontoise, Sarcelles, Villiers-le-Bel et Argenteuil constitue une innovation en France. La première de ces maisons, située dans le quartier Saint-Christophe de la ville nouvelle, est entrée en fonctionnement le mardi 5 juin. Les autres devraient ouvrir en octobre 1990, et en janvier 1991.

L'objectif des maisons de justice est simple et ambitieux : *« Décentraliser la justice, la rapprocher des foyers de délinquance initiale, celle qui n'aboutit jamais au commissariat mais qui, si elle n'est pas résolue, peut se transformer en délinquance forte »*, comme l'a expliqué vendredi 1er juin, l'initiateur du projet, M. Marc Moinard, procureur de la République au tribunal de grande instance de Pontoise.

Ainsi de la violence entre voisins, des altercations sur la voie publique, de la dégradation du mobilier urbain, de la resquille dans les transports en commun ou encore du non-versement de pension alimentaire. *« Le parquet n'a que deux solutions lorsqu'il traite une affaire*, a encore précisé le procureur, *soit il la classe, soit il poursuit. Or, le classement est parfois préjudiciable pour la victime et la poursuite, parfois inadaptée au délinquant. Il faut une troisième voie, celle des maisons de justice. »*

Deux étages

Dans chacune d'elles, un magistrat, un enquêteur de personnalité, une assistante sociale, un enquêteur de police, chacun détaché sur place par sa propre administration, accompliront ensemble un travail de médiation auprès des délinquants. Ils laisseront de côté, dans cette première approche, l'action répressive, et tenteront la solution à l'amiable. *« Si cette troisième voie échoue, le justiciable se retrouvera au tribunal. »*

Pour M. Jean-Louis Destandau, préfet du département, *« il s'agit de ramener vers des quartiers qui en sont privés la notion de justice »*. Il fonde cette réflexion sur deux constatations. En vingt ans, le département du Val-d'Oise a vu sa population s'accroître de 45 % et certaines communes sont devenues de plus en plus difficiles à gérer avec des quartiers qui, eux, ont multiplié par dix le nombre de leurs habitants. *« Il n'existe pas dans ces villes, comme en province, de tissu associatif, professionnel, convivial, qui sert de mécanisme spontané de régulateur de la vie en société. Dans nos banlieues, les gens s'ignorent. La justice est un moyen de régulation et doit jouer le rôle d'une prothèse. »*

L'autre constatation, qui découle de la première, est que dans de tels quartiers, véritables ghettos où naît la délinquance, *« la notion de droit a disparu. L'agressivité n'est pas toujours ressentie comme telle par celui qui l'exprime. Ainsi, les taggers qui dessinent sur les murs blancs sont persuadés d'améliorer la qualité de vie de leurs concitoyens »*.

M. Marc Moinard décrit cette maison de justice comme possédant deux étages. Le premier judiciaire et le second consacré au suivi du justiciable, à son accueil, à sa réinsertion. Chacune de ces maisons coûtera cinq cent mille francs, financés à parts égales par les collectivités locales et l'Etat. Les avocats, tout comme l'éducation nationale lorsque le délinquant est mineur, ont accepté de s'associer à cette démarche. Le conseil général du Val-d'Oise a décidé de mettre du personnel à la disposition de la justice.

Ces établissements seront ouverts tous les jours et pourront y recevoir les plaintes du public. *« Justice, sécurité et solidarité sont intimement liées »* affirme M. Jean-Philippe Lachenaud, président du conseil général. *« C'est en associant des actions dans ces différents domaines qu'on pourra améliorer la qualité de vie dans nos quartiers. »*

JACQUELINE MEILLON

SCIEN

Inde :



Les faux nez de la

SCIENCES • MEDECINE

Inde : les ports du sida

Contrairement aux prévisions des plus optimistes, l'épidémie se répand dans le sous-continent

NEW-DELHI

de notre correspondant

EN juillet 1988, M. Avtar Paintal, directeur général du Conseil international de la recherche médicale (ICMR), avait proposé une solution : *« Les relations sexuelles avec les étrangers et les Indiens vivant en dehors de l'Inde (NRI) devraient être interdites. »* Par la loi. Cet éminent spécialiste recommandait une méthode *« gandhienne »*, l'*« abstinence »*, et regrettait qu'il n'y ait *« pas assez de panique »*. Ses propos, volontairement provoquants, visaient à déclencher une réelle prise de conscience de la part du gouvernement et de l'opinion. Deux ans ans plus tard, l'Inde elle aussi est confrontée à l'épidémie et à la grande peur du sida. Si les pouvoirs publics ont mis en place – sans perdre de temps – une politique volontariste, l'opinion est plus lente à s'émouvoir, pour des raisons à la fois culturelles, sociales et religieuses.



RANNON/GAMMA

Les prostituées (ici à Bombay) et ceux qui les fréquentent représentent le premier groupe à risque.

Le docteur Tripathy, directeur général adjoint de l'ICMR, est raisonnablement anxieux : *« Le sida va se répandre, bien sûr, mais sans doute moins vite qu'en Afrique, en Europe ou en Amérique. »* Le 30 avril, quarante-quatre personnes étaient atteintes de la maladie, dont 12 étrangers, sur 830 millions d'habitants. Un bilan qui, en effet, ne paraît pas alarmant. Les spécialistes savent cependant que ces chiffres sont trompeurs : avec la Thaïlande, l'Inde fait partie des pays d'Asie où la progression de l'épidémie est continue depuis trois ans. Aucune étude sérieuse n'a été entreprise à l'échelle nationale, et il est donc extrêmement difficile d'évaluer l'ampleur des ravages causés par le virus ; 479 666 échantillons de sang ont été jusque-là examinés : sur ce total, 2251 étaient porteurs du sida, ce qui donne un taux de séropositivité de 4,7 pour 1000.

Bien qu'ayant des avis divergents sur l'implantation et l'étendue du mal, les experts indiens semblent partager une certitude : l'épidémie en est à sa phase primaire. Pour le docteur Harcharan Singh, spécialiste des questions de santé à la commission de la planification, le problème est sérieux mais contrôlable : *« Il y a une légère augmentation du taux d'infection dans les groupes à risque. Il n'est pas sûr que la maladie se développe sur une grande échelle. J'ai dix autres problèmes dans le domaine de la santé plus cruciaux que le sida, ce qui ne veut pas dire que celui-ci doit être négligé. »* Il est vrai que, à l'échelle d'un pays où plus de 200 millions d'habitants vivent en dessous du seuil de pauvreté, le sida pourrait presque faire figure (à tort) de maladie de « riches ».

Le premier cas de sida « indien » fut détecté en mai 1986. Le malade avait contracté le virus à la suite d'une transfusion sanguine pratiquée aux Etats-Unis. En juillet 1987, on recensa un premier donneur de sang séropositif. Les autorités médicales ont suivi une politique consistant en priorité à cerner les « groupes à risque » et aussi leur implantation sociale, voire géographique. Un programme de surveillance fut mis en place, avec quarante et un centres chargés de collecter les informations. La tâche est aujourd'hui loin d'être achevée, mais plusieurs tendances se dessinent.

Dans la majorité des cas, les personnes atteintes sont issues des classes pauvres de la société indienne, bien que, pour des raisons qui tiennent à un style de vie très occidentalisé (donc en partie débarrassé des tabous sexuels), les classes supérieures soient également concernées. La « promiscuité hétérosexuelle » (masculine et féminine) constitue le mode de transmission le plus important. Dans ce domaine, les prostituées et ceux qui les fréquentent représentent le premier groupe à risque. Viennent ensuite les donneurs de sang et enfin les patients des cliniques spécialisées dans les maladies sexuellement transmissibles (STD).

Les drogués, contrairement à ce qui se passe en Thaïlande, ne constituent pas un groupe particulièrement menacé, dans la mesure où la drogue est surtout absorbée par voie buccale et non intraveineuse. L'homosexualité, d'autre part, qui est un délit punissable d'une peine de prison, est assez peu répandue, en dehors de certaines communautés spécifiques comme celle des *hijras* (pseudo-hermaphrodites) et des *lhondas* (travestis). Les Etats du sud de l'Inde (Maharasthra et Tamil-Nadu) sont des foyers d'épidémie : respectivement 50 % et 35 % des cas de séropositivité. Bombay, l'immense métropole portuaire (donc très internationale), détient une sorte de record. Les prélèvements sanguins de 2000 prostituées ont révélé 150 cas de séropositivité, un taux qui fait frémir lorsque l'on sait que la capitale du Maharasthra compte environ 100 000 prostituées.

Dans ce milieu, le problème de l'information à propos du sida reste entier : selon une étude réalisée en 1988, 90 % des prostituées de Bombay n'avaient jamais entendu parler du virus. Le travail de prévention parmi les prostituées présente des difficultés quasiment insurmontables, et la politique de l'ICMR a été, sur ce point, un échec. La quasi-totalité d'entre elles ont refusé de mettre fin à l'exercice de leur profession en échange d'une prime de 1500 roupies (1) par mois, tout simplement parce que certaines gagnent 500 roupies par jour.

Par ailleurs, la généralisation de l'utilisation des condoms se heurte à des réticences : les hommes y voient une atteinte à la virilité. Douze millions de condoms sont distribués chaque année, mais on estime que 1 sur 150 est utilisé. Reste le travail de fourmi entrepris par certains praticiens, comme le docteur Gita Bhave qui, à Bombay, se rend régulièrement dans les *red light areas* (les quartiers de prostitution) pour parler, informer, convaincre.

La situation des donneurs de sang est tout aussi complexe. L'Inde compte environ 730 banques de sang et environ 400 000 donneurs. Entre 1,6 et 2 millions d'unités de 300 centimètres cubes sont recueillies annuellement. Les statistiques concernant la séroposivité des échantillons sont aléatoires, dans la mesure où les « professionnels » donnent leur sang à de nombreux établissements, sous des identités différentes, et parfois plusieurs fois par semaine. Plus de deux cents banques sont privées et, à Calcutta notamment, l'industrie du sang est florissante. Les donneurs sont payés en fonction de la rareté de leur groupe : 50 roupies pour une unité de O positif, et parfois 200 roupies pour un O négatif.

LAURENT ZECCHINI

Lire la suite page 14

(1) 1 franc français vaut environ 2,80 roupies indiennes.

Les faux nez de la technique

Les biocapteurs, copies des organes du goût et de l'odorat au service des industriels et de la médecine

L'ANCÊTRE des biocapteurs est probablement... la truite, que certains centres de traitement des eaux utilisent depuis longtemps. A la moindre trace de pollution, ce poisson très sensible meurt, et l'alarme est donnée. Le système a même été perfectionné en 1982 par des chercheurs français qui avaient greffé un émetteur miniaturisé sur le bulbe olfactif du malheureux animal. Cela permettait d'obtenir des courbes baptisées « électrobulbogrammes » grâce auxquelles il était possible d'identifier le polluant renifié par la truite.

Depuis, on sait immobiliser sur un support des enzymes, ces substances biologiques qu'utilisent les cellules vivantes pour reconnaître certaines molécules chimiques, et coupler le tout à un détecteur électronique ou optique. Les biocapteurs sont ainsi devenus des espèces de nez, ou plutôt de papilles gustatives artificiels. Extrêmement rudimentaires si on les compare à leurs équivalents naturels, mais infiniment plus performants que les appareils d'analyse de laboratoire les plus perfectionnés. De la médecine à l'industrie chimique, pharmaceutique et agro-alimentaire, les applications potentielles de cette technologie encore balbutiante sont légion.

L'idée remonte à 1962, quand les Américains Clark et Lyons décrivent les premières électrodes à enzymes. Mais, du laboratoire à la commercialisation, le chemin est long pour du matériel aussi délicat. Et elles ne sont mises sur le marché qu'en 1974, par la firme américaine Yellow Springs Instruments (YSI). Elles mettent en œuvre de la glucose-oxydase, une enzyme très résistante qui « détecte » le glucose en produisant en sa présence de l'oxygène auquel l'électrode réagit par un courant électrique.

Actuellement, seules les électrodes enzymatiques sont vraiment opérationnelles et commercialisées par des sociétés américaines comme YSI, japonaises ou françaises (Solea Tacussel, Sétric et Seres). Elles détectent le glucose, le lactose, le maltose, l'acide urique ou l'alcool. Mais, affirme M. Pierre Coulet, directeur du laboratoire de génie enzymatique (CNRS, université Claude-Bernard de Lyon), *« une nouvelle génération, en gestation depuis quelques années, est en train d'apparaître »*. C'est ainsi qu'un chercheur de la firme japonaise Mitsubishi a réussi, grâce aux techniques microphotographiques utilisées pour la fabrication des composants électroniques, à déposer une couche d'enzyme de moins d'un micron sur un transistor à effet de champ. Le premier mariage réussi de la biologie et de l'électronique sur la même puce. D'autres systèmes sont également en cours de développement, où les électrodes sont remplacées par des semi-conducteurs, des thermistors qui réagissent à la chaleur, des cristaux piézo-électriques ou des détecteurs optiques. Aux côtés des enzymes, des bactéries, des coupes de tissu cellulaire, des anticorps, ont enrichi le groupe des substances biologiques associées aux dispositifs électroniques.

Nombreuses utilisations

L'équipe de M. Pierre Coulet vient de terminer la mise au point d'un biocapteur optique. La substance sensible, la luciférase – protéine responsable de la luminescence du ver luisant – y est immobilisée sur une membrane fixée à l'extrémité d'une fibre optique. Elle réagit en présence de très faibles concentrations d'eau oxygénée, ou d'ATP (adénosine triphosphate), et de NADH, une molécule et une enzyme importantes dans le métabolisme énergétique des êtres vivants. L'émission lumineuse est alors détectée par un tube photomultiplicateur. Ce dispositif est mille à dix mille fois plus performant que les spectrographes (utilisés pour les analyses fines), en raison même de l'extrême sensibilité de la réaction biochimique employée, affirme M. Coulet. Avec ses collaborateurs, il travaillait sur la bioluminescence depuis 1982. Il leur fallut cependant trois ans pour passer du tube à essai au biocapteur. *« Nous entamons actuellement la phase de contacts industriels. Deux ans environ seront ensuite probablement nécessaires pour passer de notre montage de laboratoire au prototype industriel »*, précise M. Coulet.

Ce genre de dispositif intéresse au premier chef les industriels des biotechnologies, des laboratoires pharmaceutiques aux grandes firmes de l'agro-alimentaire. Couplés à un ordinateur doté d'un système expert, les biocapteurs pourraient en effet permettre de suivre, analyser et piloter de manière très fine, en continu, les réactions extrêmement complexes conduites dans les fermenteurs. Il est significatif à cet égard qu'au Japon on trouve parmi les spécialistes les plus en pointe sur les biocapteurs des firmes comme Kirin Beer, Asahi Beer et surtout Toyo-Jozo, qui est un peu l'équivalent japonais de Pernod-Ricard. Certaines, d'ailleurs, développent ce genre de dispositifs pour leur propre compte et se gardent bien de les mettre sur le marché extérieur.

Autres domaines d'application possibles, le contrôle de l'environnement et, surtout, le secteur paramédical. Les laboratoires d'analyse utilisent depuis plusieurs années déjà des appareils comportant des électrodes enzymatiques pour le dosage du glucose, de l'urée ou de l'acide lactique. Des recherches sont en cours dans le cadre d'une « action concertée » au niveau européen pour la mise au point de biocapteurs implantables sous la peau ou dans le circuit sanguin. Principaux problèmes pour l'instant : rendre les électrodes biocompatibles et, surtout, prolonger la durée de vie (limitée actuellement à quelques heures) des substances biologiques qui y sont fixées. Ces obstacles surmontés, les utilisations seront nombreuses en pharmaco-cinétique, pour le dosage en continu de médicaments au moment où le patient en a vraiment besoin. Les biocapteurs pourraient, par exemple, permettre la fabrication d'un « pancréas artificiel », une micro-pompe portable qui déclencherait, sans à-coups, l'injection d'insuline dans le sang des diabétiques dès qu'une légère augmentation du taux de sucre s'y manifesterait.

Mais M. Pierre Coulet voit beaucoup plus loin. Les membres de son équipe et lui s'intéressent beaucoup aux recherches sur le fonctionnement du goût, de l'olfaction, et même de la vision. *« Un simple balayage prospectif, nous ne rêvons pas vraiment de réaliser des yeux artificiels »*, lance-t-il en souriant. Il n'empêche : des organes des sens aux neurones en passant par le système immunitaire ou la coagulation sanguine, toutes les fonctions biologiques sont basées sur « l'interface » de deux systèmes de communication : le principe même des biocapteurs. *« Or*, souligne M. Coulet, *on commence à comprendre le fonctionnement de ces mécanismes. Il y a là une réserve inépuisable d'astuces que l'on peut utiliser, imiter et coupler à des dispositifs électroniques et optroniques eux aussi en plein développement. »*

Selon le chercheur lyonnais, on assiste aujourd'hui aux tout premiers balbutiements d'un *« nouveau champ de recherches croisées absolument fantastiques »*, aux applications aussi riches de promesses qu'imprévisibles pour l'instant. On pense évidemment aux ordinateurs biologiques, où les puces électroniques seraient remplacées par des composants biologiques. Mais, en fait, dans toutes les branches des hautes technologies, l'avenir est à la prise d'informations en temps réel et à la régulation en continu, comme dans les organismes vivants. Et, s'enflamme M. Coulet, *« ce domaine, en apparence très appliqué et hétéroclite, constitue un thème formidable pour des recherches fondamentales pluridisciplinaires passionnantes, qui justifieraient le lancement d'un effort comparable aux programmes Apollo ou Human Frontier »*.

JEAN-PAUL DUFOUR

L'institut de tous les dangers

L'Institut européen de cindyniques (du grec *kindunos*, « danger »), société regroupant des spécialistes du risque dans tous les secteurs de la société a tenu récemment à Paris sa première manifestation publique.

Un grand voyage au pays de tous les dangers, de Seveso aux chantiers de travaux publics, des centrales nucléaires au foyer de tout un chacun. L'éventail des interventions à cette « Journée sciences du danger » montrait assez l'étendue du champ d'action que s'est donné le tout nouveau Institut européen de cindyniques. C'est que, si – surtout après Tchernobyl et Bhopal – le danger du nucléaire ou de l'industrie chimique est une évidence, *« l'escalier reste l'outil le plus dangereux si l'on se réfère au nombre des accidents »*, souligne M. Pierre Tanguy, président de l'Institut européen de cindyniques et inspecteur général de la sûreté nucléaire à EDF. Pas question pour autant de minimiser le risque industriel, au contraire. Mais, explique M. Tanguy, *« la nécessité d'un échange d'expérience entre spécialistes de domaines différents s'est très vite imposée à nous »*. L'influence prépondérante du « facteur humain » dans les catastrophes est, par exemple, commune à l'aéronautique, à EDF pour la conduite des centrales, à Rhône-Poulenc pour celle des grandes installations chimiques, à la SNCF, ou même à la circulation routière dans la mesure où l'alcool et la fatigue jouent un rôle important dans les accidents. De la même façon, ajoute M. Tanguy, *« l'approche systémique »* pratiquée pour les moyens de transport en matière de sécurité pourrait être transposée pour l'étude des risques domestiques.

L'Institut européen de cindyniques est né de ce constat en janvier dernier, à partir de la 3SF (Société de sécurité des systèmes et de fiabilité), spécialisée dans le risque industriel, qui s'est sabordée pour renaître sous cette forme plus généraliste. Il rassemble aussi bien des exploitants de grands systèmes industriels (nucléaire, chimie), que des médecins, des assureurs ou des juristes, et s'est doté d'un conseil scientifique de dix-huit membres, présidé par M. Haroun Tazieff. Il tiendra sa première réunion en septembre prochain.

Association de type loi de 1901, sans but lucratif, l'institut fonctionne comme une société savante dont les adhérents se réuniront régulièrement pour élaborer des documents scientifiques, des guides, des cahiers de normes. Pour l'instant, il ne compte que des Français. Mais, précise M. Tanguy, des contacts ont lieu avec les Allemands, les Espagnols et la Communauté européenne pour que les faits correspondent à la volonté de ses fondateurs.

J.-P. D.

Un bestiaire dans la craie

Les carrières de Meudon, véritables cathédrales de l'architecture industrielle, sont menacées par un projet immobilier

DES piliers carrés énormes. Des arcs en plein cintre. Des voûtes d'arêtes parfaites. On se croirait dans une gigantesque église romane. Mais dans une église monolithe, faite de multiples nefs, longues à elles toutes de 8,5 kilomètres, se coupant à angle droit et superposées sur quatre étages. Cet extraordinaire monument est ignoré de la quasi-totalité des habitants de la région parisienne : il n'est pourtant qu'à une dizaine de kilomètres de Notre-Dame, puisqu'il est creusé dans la craie du crétacé supérieur de la colline de Meudon (Hauts-de-Seine) (1).

Des carrières, exploitées du début du XVIIIe siècle jusqu'après la première guerre mondiale, a été extraite la craie très pure qui, très finement broyée, donnait le blanc de Meudon (appelé aussi blanc d'Espagne). Cette poudre quasi impalpable était utilisée dans les peintures, les faïences, les moulures destinées à la dorure, divers produits chimiques, l'amendement des terres, et servait aussi à nettoyer les vitres.

« Carrières » : le mot évoque plutôt des galeries grossièrement creusées et jalonnées de frustes piliers, ces morceaux de roche épargnés par les exploitants pour soutenir ensemble cette taupinière. A Meudon, les carriers ont travaillé dans la perfection. Les formes très régulières des galeries, des voûtes et des piliers ont été littéralement passées au peigne fin : des râcloirs-peignes ont gravé dans la pierre de petits sillons parallèles, judicieusement disposés, qui parachèvent la beauté des carrières. Sous la colline de Meudon existe ainsi une véritable cathédrale d'architecture industrielle, unique au monde sans doute.

Le 7 mars 1986, Laurent Fabius, premier ministre, Jean Auroux, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, et Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement, ont enfin rendu hommage à cette beauté monumentale en classant une partie des carrières de Meudon dans « les sites scientifiques et artistiques du département des Hauts-de-Seine ».

Effectivement, les carrières de Meudon n'ont pas que leur beauté. Les terrains sédimentaires dans lesquels elles sont creusées et ceux qui les surmontent sont assez riches en fossiles intéressants. Ce qui s'explique par les étapes de l'histoire géologique de la région.

Pendant une dizaine de millions d'années (de – 80 à – 70 millions d'années, soit au crétacé supérieur), cette partie du continent, nous dit Daniel Obert, géologue, maître de conférences à l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI), était submergée par une mer venue du sud-est, peu profonde et froide, riche en algues microscopiques – les coccolithophoridés – dont les enveloppes carbonatées se sont peu à peu accumulées sur le fond pour y former cette craie épaisse de 300 à 400 mètres, dont la partie supérieure est exploitée à Meudon. Dans cette mer peu profonde, les conditions de fossilisation n'étaient pas bonnes. Mais on trouve dans la craie quelques fossiles – dont beaucoup ont été volés... – d'oursins, de brachiopodes (des coquillages), de bélemnites (ancêtres des seiches).

Un réseau karstique

Vers – 70 millions d'années, le socle continental, qui garde, dans la faille de la Seine orientée sud-est-nord-ouest, le souvenir probable des plissements hercyniens (– 300 à – 250 millions d'années) commence à rejouer, sans doute sous la double poussée due à la montée de l'Afrique vers le nord et à l'ouverture de l'Atlantique nord. A l'emplacement du Meudon actuel, la craie se soulève en anticlinal ou plutôt en dôme oblong orienté, lui, d'est en ouest. L'ensemble du bassin parisien et donc le dôme émergent pendant cinq millions d'années, comme en témoignent, d'une part les terriers d'animaux fouisseurs et les racines qui ont troué le haut de la craie, d'autre part les phénomènes de cristallisation (qui a fait se former du gypse) et de rubéfaction (oxydation des sels de fer présents dans la craie qui a donné une teinte jaune-rouge à la surface supérieure de la craie). Ainsi est marqué le contact du crétacé supérieur (ère secondaire) et du montien (tertiaire inférieur).



MR SEHDACS

Sous la colline Rodin, une galerie des carrières de Meudon (8,5 kilomètres sur quatre étages)

Il y a 65 millions d'années (fin du secondaire et début du tertiaire), la mer revient pour une dizaine de millions d'années, mais cette fois du nord-ouest. Elle permet la formation d'un calcaire grossier, dit biodétritique, riche en débris d'enveloppes d'algues et de coquillages, mais pauvre en autres fossiles.

De – 55 à – 50 millions d'années, la mer s'éloigne et est remplacée par une sorte de lagune marécageuse où s'épandent des eaux abondantes descendant du Massif Central. Ainsi se déposent les argiles plastiques sparnaciennes qui sont doublement remarquables. D'une part, elles sont riches en fossiles de grands vertébrés, en particulier d'une quarantaine de mammifères (coryphodon, un mammifère amphibien, gros comme un veau, connu ailleurs seulement en Mongolie et en Amérique du Nord ; hyracothérium, un équidé de la taille d'un fox-terrier ; primates et marsupiaux) ; d'un énorme oiseau coureur (gastornis) aux ailes rudimentaires et au bec garni de dents ; de reptiles, de batraciens, de poissons... D'autre part, ces argiles couvrent les couches sous-jacentes dont la craie de Meudon, d'un toit imperméable (tant qu'il est intact).

L'histoire géologique se poursuit jusqu'à nos jours. Nous avons vu que la craie s'était bombée en dôme oblong dès la fin du crétacé. Bien entendu, les fractures de la craie les plus ouvertes et les plus continues ont servi de voies préférentielles à la circulation des eaux souterraines. Lesquelles ont dissout la craie, créant ainsi un réseau souterrain karstique (2), sec actuellement. La galerie principale, forcément irrégulière, est orientée sud-est-nord-ouest puisqu'elle suit la faille de la Seine, et suffisamment grande pour témoigner que l'eau y a circulé longuement, il y a 100 000 ans très probablement. A cette époque, en effet, la Seine coulait à ce niveau, et sa nappe phréatique devait noyer le réseau karstique de la craie.

Ce repère chronologique est important car il prouve que la faille de la Seine, visible dans le toit de la galerie karstique principale, a rejoué d'une trentaine de centimètres au cours des 100 000 dernières années.

Pendant la dernière guerre, l'armée allemande voulait installer une usine dans les anciennes carrières de Meudon. Les travaux d'aménagement et de consolidation ont été confiés à des Français requis dans le cadre du Service du travail obligatoire. Ceux-ci ont mis tellement de soin à accomplir leur tâche qu'en 1944 les carrières n'étaient toujours pas prêtes pour leur nouvel usage...

Mais les travaux comprenaient le forage de puits depuis la surface. Ces puits ont perforé la couche d'argile sparnacienne et, depuis quelque quarante-cinq ans, l'eau qui suinte en divers endroits des carrières a créé des stalactites, des stalagmites, des draperies, des gours et des nids de perles des cavernes (3) qui ajoutent leur beauté à celle des galeries.

Enfin, dernier attrait des carrières de Meudon : une acoustique exceptionnelle, comme nous l'a fait apprécier M. Elie Gossé, propriétaire d'une partie des galeries.

Une stabilité précaire

Depuis une dizaine d'années, la municipalité voudrait construire, sur la colline de Meudon, un vaste ensemble immobilier. Géologues, paléontologues, mécaniciens des roches et l'association Vivre à Meudon protestent avec vigueur contre ce projet qui, selon eux, détruirait, ou au moins gâterait irrémédiablement ce monument souterrain exceptionnel. En outre, même si la stabilité actuelle des carrières est très bonne, celle des immeubles pourrait être précaire, comme l'explique M. Vincent Maury, président de la commission Rupture des cavités souterraines, de la Société internationale de mécanique des roches.

Les pilotis, indispensables pour édifier des constructions importantes au-dessus de carrières, mettraient forcément en communication les aquifères de la colline et les couches géologiques situées sous eux. Etant donnée la structure en dôme, le pendage de ces couches est incliné dans le même sens que le versant de la colline de Meudon ; l'argile sparnacienne mouillée pourrait donc faire office de lubrifiant et faciliter le glissement vers l'extérieur de la colline de l'ensemble des couches géologiques situées au-dessus d'elles.

En outre, les infiltrations d'eau affaibliraient très notablement la résistance de la craie aux pressions. De plus, un réseau karstique ne peut jamais être parfaitement connu. Mais on sait que toute injection de ciment ou de coulis destinée à renforcer ou étanchéifier les passages des pilotis ressemblerait fort au remplissage sans fin du tonneau des Danaïdes : le fluide de consolidation, même injecté en volumes énormes, a toutes chances de filer et de se perdre, inutile, dans une ou plusieurs galeries du réseau karstique.

Enfin, les effondrements soudains de terrains situés au-dessus de carrières ou de mines ne sont pas des phénomènes improbables. En 1856 et 1858 la colline de Meudon, en 1961 la ville de Clamart ont été affectées par de tels effondrements. Entre autres exemples...

YVONNE REBEYROL

(1) Le Musée Rodin, aménagé dans la maison où a vécu et est mort le sculpteur – enterré dans le jardin – et qui est niché sur un replat de la colline de Meudon n'est pas non plus très connu des Parisiens.

(2) De Karst, une région calcaire du nord de la Yougoslavie, remarquable par ses formes particulières, superficielles et souterraines créées par la dissolution des roches calcaires par l'eau.

(3) Les gours sont des sortes de vasques de calcite peu profondes et étagées qui ralentissent l'écoulement de l'eau sur les « planchers » des galeries. Les nids de perles des cavernes se forment dans de petites cuvettes où des gouttes d'eau chargées de calcite tombent du plafond. Là, la calcite enrobe les petits grains de sable présents dans les cuvettes. Chaque chute de gouttes fait tourner les perles qui se développent ainsi en sphères plus ou moins parfaites.

Inde : les ports du sida

Suite de la page 13

Une politique systématique de contrôle des échantillons sanguins a été mise en place, notamment dans les quatre plus grandes villes indiennes, Calcutta, Bombay, Delhi et Madras.

En collaboration avec l'OMS, le gouvernement indien s'efforce d'informer la population, tout en formant les personnels médicaux. Des médecins et des infirmières ont suivi des stages à l'étranger, et dix hôpitaux sont en cours d'équipement d'une « unité sida ». Un budget annuel d'environ 45 millions de roupies est consacré à la lutte contre le virus. Ces sommes modestes devraient, dans l'avenir, être augmentées des contributions d'organismes internationaux, qui pourraient atteindre 18 millions de dollars sur trois ans.

En Inde, la charge émotive attachée à ce virus reste forte. La mort récente d'un diplomate zambien dans le principal hôpital de Delhi a déclenché une intense polémique et surtout des réactions de rejet de la part du personnel hospitalier. Pour beaucoup d'Indiens, le sida est une maladie d'« importation » : les étudiants étrangers doivent posséder un certificat prouvant qu'ils ont subi un test de dépistage. La question de généraliser ce test, notamment pour les étrangers devant effectuer un long séjour, reste à l'étude. En outre, le système hospitalier n'est pas particulièrement bien équipé pour des malades devant être soignés en milieu stérile : on estime que de 10 % à 30 % des patients contractent une infection dans les hôpitaux indiens.

En dépit de conditions sanitaires particulières qui rendent une politique de prévention plus aléatoire qu'ailleurs, l'Inde bénéficie, en quelque sorte, de pesanteurs sociales et religieuses qui constituent un frein naturel à l'expansion d'une épidémie qui est circonscrite aux milieux urbains. Les tabous sexuels, notamment dans la classe moyenne, restent extrêmement forts, en dépit d'une libération de façade chez les jeunes. Dans le *Ramayana*, ce grand poème épique de l'hindouisme, qui demeure la référence culturelle et religieuse tout au long de la vie d'un hindou, Rama et Sita, les dieux exemplaires, sont des époux fidèles.

LAURENT ZECCHINI

POINT DE VUE

Une réforme plus hospitalière

par le docteur Francis Peigné

LA mission de réforme hospitalière mise en place par Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, qui a rendu publiques ses propositions (*le Monde* du 11 avril). Pour légitimer une telle réforme, de multiples raisons sont avancées qui se réfèrent à la « crise » de l'hôpital public : démotivation des personnels soignants, fuite des médecins vers un secteur privé jugé plus lucratif, etc.

On dénonce pêle-mêle l'archaïsme des structures, l'absence de dialogue, les blocages statutaires, les rigidités de gestion et le manque de moyens dus à la contrainte du budget global. Toutes ces raisons sont valables. Une seule s'avère incontournable : la nécessaire maîtrise des dépenses de santé hospitalières (dont le taux d'accroissement est de 9 % par an) tout en assurant la meilleure qualité de soins, accessible à tous et au moindre coût.

Les propositions de la mission, tout en s'efforçant d'apporter des réponses au « malaise » de l'hôpital, ne font que s'inscrire dans cet objectif primordial. Deux missions nouvelles communes aux établissements publics et privés sont ainsi proposées : l'analyse de leur activité et l'évaluation des soins et de leur coût, impliquant en premier lieu les médecins.

La rénovation de la carte sanitaire et l'élaboration d'un schéma directeur régional d'organisation des soins visent à mieux contrôler le développement et l'implantation des activités nouvelles, des équipements coûteux, etc. L'allégement de la tutelle laisse une plus grande autonomie de gestion aux directeurs d'hôpitaux mais les rend aussi plus responsables financièrement. L'élaboration d'un projet d'établissement par l'ensemble des représentants de la collectivité hospitalière l'engage aussi davantage, notamment par l'intermédiaire des contrats d'objectifs passés avec la tutelle étatique.

La réorganisation des structures internes relève de trois principes essentiels, de la responsabilisation de l'ensemble des médecins, de la participation accrue de tous les personnels et du développement du dialogue social. Elle a pour corollaire que *« chacun puisse se sentir concerné par les décisions prises, et notamment de gestion au niveau des services ou des départements »*.

Au secteur privé lucratif, vécu comme un dangereux concurrent par l'hôpital public, il est demandé une plus grande transparence de ses activités et des honoraires des médecins.

Tout en s'efforçant de répondre aux problèmes de carrière des médecins et à l'affirmation d'identité des personnels soignants, la réforme hospitalière est conçue d'abord dans l'intérêt de la collectivité publique. Ce qu'on peut ainsi résumer : la meilleure qualité de soins au moindre coût. Une nouvelle législation est-elle pour autant nécessaire puisque ces objectifs sont déjà inscrits dans la loi ? Pour certains, les propositions de réforme ne sont que de simples aménagements. Pour la mission, elles constituent des mesures nécessaires, pragmatiques et susceptibles de pouvoir être appliquées à court terme.

On peut déjà discerner les dérives dans lesquelles le système hospitalier risque de s'engager en l'absence de réforme. D'un côté, des hôpitaux publics de haute technicité réunissant les meilleures équipes hospitalières, à la pointe des innovations technologiques, du progrès médical et de la recherche. Ce sont essentiellement les CHU. Ces hôpitaux auront tendance à faire des choix et à se délester des *« pesanteurs que représentent les pathologies banales, la prise en charge des personnes âgées et même les urgences non « lourdes »*.

De l'autre, un secteur privé lucratif en pleine expansion grâce à la souplesse de sa gestion, à la facilité de ses investissements et au choix de créneaux d'activités rentables... Bien qu'il ne représente environ que 10 % du potentiel du secteur privé lucratif et non lucratif, sa volonté d'expansion est patente. Il constitue un pôle d'attraction pour des équipes médicales de haut niveau formées dans les CHU.

Entre ces deux pôles, toute une série d'établissements risquent de devenir des « laissés-pour-compte » :

– Nombre d'hôpitaux généraux ne pourraient maintenir leur niveau de technicité faute d'équipements nécessaires et d'équipes compétentes. Seront-ils amenés à se regrouper, voire pour certains d'entre eux à fermer (mais n'y aurait-il pas un risque pour la population qu'ils desservent ?).

– Beaucoup de cliniques privées traditionnelles sont actuellement en difficulté, surendettées, incapables de renouveler leur équipements. N'auraient-elles pour choix que le rachat ou la fermeture ? Ce scénario est en fait déjà amorcé.

Que ceux qui formulent des critiques à l'égard des propositions du projet de réforme aient au moins conscience de ces dérives. On ne peut sérieusement envisager que les dépenses de santé se réduisent de façon significative, dans les années qui viennent. Toutes les études convergent pour estimer à 20 % la part de consommation des ménages pour leur santé en l'an 2000.

C'est dire que le problème majeur est celui des modalités de financement des dépenses de santé, dont l'hôpital représente 50 %. Les prélèvements obligatoires ont atteint un seuil difficilement franchissable. Si l'on n'arrive pas à maîtriser les dépenses, quelle part de leurs revenus propres les Français sont-ils prêts à consentir pour se soigner ? Il s'agit là d'un véritable choix pour notre société. La réforme proposée vise à adapter et à moderniser le système existant. Elle sauvegarde les nécessaires solidarités permettant l'accès aux soins de qualité à tous au prix d'un renforcement du contrôle des activités et d'une évaluation. Peut-on laisser s'instaurer un marché de la santé en laissant jouer la concurrence entre le privé et le public ? On risquerait alors de voir s'établir rapidement comme aux Etats-Unis une prise en charge à deux ou plusieurs vitesses, selon l'âge, la pathologie ou le degré de ressources des patients.

La réforme hospitalière qui vient d'être proposée a le mérite de fournir des solutions réalistes. Elle devrait être aussi l'occasion d'engager le grand débat public tant attendu sur le financement des dépenses de santé.

► **Le docteur Francis Peigné est médecin de l'hôpital Cochin, membre de la mission de réforme hospitalière.**

CULTURE

ARTS

Un géomètre lyrique

Une exposition rend hommage à Jean-Michel Frank, l'un des décorateurs les plus inventifs de l'entre-deux-guerres

« Jean-Michel Frank met Paris sur la paille. » La formule circule après qu'il eût fait tapisser le salon des Noailles de grands panneaux en marqueterie de paille (1936). *Le pruneau en flanelle grise*, comme le surnomment alors ses détracteurs, redécouvert au début des années 70, a droit aujourd'hui à une série de reconnaissances posthumes. *Le* très beau livre de Léopold Diégo Sanchez (Editions du Regard, épuisé) se négocie au marché noir.

La cote de Jean-Michel Frank, encore en deçà de celle de ses contemporains, comme Emile Ruhlman, s'envole doucement : une table de jeu pivotante en marqueterie de paille a été vendue 150 000 F le 1er juin à Drouot.

Ex Dépôt 15 aux Halles dans les années 70, la très chic galerie de Vos, située aujourd'hui rue Bonaparte, dans le quartier des antiquaires, organise une mini-rétrospective à partir d'une quarantaine de meubles et d'objets conçus en collaboration avec Christian Bérard, Emilio Terry, Diego et Alberto Giacometti. Il faut compter 300 000 F pour un vase en staff, aux fleurs de lotus; 450 000 F pour une console en fer battu et cuir.

Aucune fioriture dans les fauteuils cubes en bois de sycomore, les tables exposition en galuchat – un U retourné, – le guéridon, le paravent, ou, le must de cette exposition une armoire en marqueterie de paille dont seul le prix est spectaculaire (adjugée 500 000 F à Neuilly en février dernier, elle se vend ici 950 000 F). Découpé au rasoir et aplatis, collés un à un, les brins de paille s'ordonnent en éventail aux reflets de nacre. Le décor n'alourdit pas la ligne, il l'éclaire et la fait triompher. Jean-Michel Frank privilégie les bois blonds, cérusés. Il assortit l'ameublement au satin crème et aux drapés pastel, en vogue dans les années 30. On retrouve chez ce géomètre lyrique, comme l'appelait Cocteau, des complicités avec le monde de la couture. Jean-Michel Frank a décoré les salons de Schiaparelli, Vionnet, Lelong, Rochas, et ce n'est pas un hasard si l'un de ses premiers collectionneurs est Yves Saint Laurent. Issu de la grande bourgeoisie juive, petit-fils de rabbin, Jean-Michel Frank vient aux arts décoratifs par la peinture. Il travaille après la première guerre comme ébéniste chez Groult, décorateur auquel est confiée, pour l'exposition 1925, la «chambre de Madame» du pavillon de l'ambassade de France.

Franc-maçonnerie posthume

Jean-Michel Frank participe à l'exécution du célèbre chiffonnier «anthropomorphique» en galuchat assorti aux rideaux de soie rose et aux aquarelles de Marie Laurencin. Après un bref passage chez Emile Ruhlman, il s'associe avec l'ébéniste Adolphe Chanaux et ouvre avec lui une boutique rue du Faubourg-Saint-Honoré. Rive gauche, aux ateliers de la Ruche, l'aristocratie des ébénistes vient travailler en costume sombre et chapeau melon. Sortis, pour la plupart, de l'école Boulle, les «académiciens», comme ils se nomment entre eux, préparent des pièces de mobilier souvent uniques en ébène de Macassar, en palissandre violacé de Rio, en chêne «arraché» au jet de sable.

Dans la famille des grands artistes décorateurs de l'époque, Jean-Michel Frank, ami des surréalistes et du groupe des Six, tient une place à part. Impossible de la réduire aux clans qui s'opposent alors : d'un côté, les fonctionnalistes militants, qui, tels Charlotte Perriand, René Herbst ou Djo Bourjeois, affirment avec Le Corbusier que *« l'art décoratif, c'est de l'outillage, du bel outillage »*.

De l'autre, les traditionalistes, ne jurant que par le théâtral, l'ornementation, à la manière de Louis Mare et d'André Sue ou de Ruhlman dont le style culmine en 1925. Au snobisme de l'austérité, à l'étalage cossu, Jean-Michel Frank oppose le classicisme, lance des idées nouvelles sans renier l'Histoire.

Il se nourrit de références qui vont de l'antiquité égyptienne et romaine, au dix-huitième siècle, dont il s'inspire notamment dans le travail de la marqueterie et de la stylisation des courbes. Cinquante ans après sa mort, Jean-Michel Frank a créé une sorte de franc-maçonnerie posthume. Il existe même à Paris une restauratrice de ses meubles. On reste en famille : Lison de Caunes n'est autre que la petite-fille de Groult, le maître : *« On continue d'écraser encore la paille brin par brin. Le travail est resté le même, aussi long et minutieux*, dit-elle. *Seules les colles ont changé. »*

Intemporels, les meubles de Jean-Michel Frank témoignent pourtant d'une époque, de cet âge d'or européen, ce Paris *« à l'âme ailée »* que décrit Stefan Zweig. *« La simple flânerie était un jeu et en même temps une perpétuelle instruction. »* Comme l'écrivain autrichien, Jean-Michel Frank, réfugié aux Etats-Unis, se suicide en 1941, l'année où paraît *le Monde d'hier*. Sa fulgurante carrière n'aura duré que douze ans.

LAURENCE BENAIM

► Galerie de Vos, 7, rue Bonaparte, 75006 Paris. Tél. : 43-29-88-94.

► Lison de Caunes, 83, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris. Tél. : 45-38-82-09.

Mandiargues et ses peintres

Peintres et poètes surréalistes travaillaient ensemble : une exposition presque parfaite permet de le vérifier à nouveau

Aux traits distinctifs de l'art de maintenant, éclectisme, incertitude, ennui de bon ton, s'ajoutent de plus en plus le goût de la nostalgie et la contemplation mélancolique des grands moments du siècle. A ces périodes, heureuses semble-t-il, littérature et peinture avaient partie liée, si bien que le spectacle de leur entente suscite rétrospectivement le sentiment d'une cohérence, d'un mouvement, d'une esthétique.

Il y a eu ainsi le cubisme, rencontre de Picasso et de Reverdy, de Braque et d'Apollinaire. Il y a eu ensuite le surréalisme, Breton et Ernst, Eluard et Miro. Et Mandiargues, *« voyeur d'art »*, selon sa propre définition, dont l'activité critique est le sujet d'une exposition.

Une fois de plus, une galerie privée se substitue aux institutions publiques en panne d'idées et de moyens, et accomplit un travail historique de belle qualité. Or l'entreprise était malaisée, André Pieyre de Mandiargues étant un regardeur boulimique.

En témoigne l'abondance de ses écrits sur l'art, les trois volumes des *Belvédères*, les *Critiquettes* et des essais dédiés à Chagall, Bellmer et Arcimboldo. Cette profusion se voit dans les salles, garnies d'une profusion égale de tableaux, dessins, sculptures, illustrations et photos.

Les plus illustres surréalistes y sont représentés, Ernst magnifiquement, Masson et Miro plus modestement. Il ne manque aucun des artistes du mouvement, de Brauner. Dorothea Tanning, Leonora Carrington, Meret Oppenheim et Unica Zürn composent la phalange féminine du groupe, si bien que le groupe surréaliste est ici presque au complet.



HENRI CARTIER-BRESSON/MAGNUM

Au détour de l'exposition, ce portrait d'André Pieyre de Mandiargues et Léonor Fini par Henri Cartier-Bresson (1933)

L'art italien du vingtième siècle, que Mandiargues n'a cessé d'admirer depuis ses premiers voyages en Italie dans les années 20. Les côtoient dans un plaisant désordre Chagall, Picasso, Dubuffet, Tapiès, un sculpteur, Germaine Richier, et des photographes, Man Ray et Cartier-Bresson. D'autres noms méritent moins d'être cités : ceux d'artistes venus trop tard au surréalisme, disciples trop polis pour être intéressants.

L'accrochage évoque plus un cabinet de curiosités qu'un musée en bon ordre. On a rempli les vitrines, employé le plus petit pan de mur, le plus étroit couloir, de sorte que l'exposition, en dépit de son titre, « Le belvédère Mandiargues », ressemble moins à un panorama qu'à un labyrinthe à l'étouffée.

Trop peu dévoilé

Tout cela ne peut déplaire à Mandiargues, dont on imagine qu'il ne révère pas trop l'esprit de système ni les classements chronologiques. On comprendrait mal, sinon, l'extrême diversité de ses goûts, qui est ce qui surprend le plus dans cet hommage.

Il faut admettre, en effet, que l'écrivain s'est pris de passion tour à tour pour tant de peintres opposés et qu'il a aimé avec autant d'ardeur Dubuffet et Ljuba, par exemple, la dureté de l'un et les mièvres afféteries de l'autre. A chacun de ses nombreux préférés, il a consenti des textes, préfaces ou poèmes, éloquentes apologies où il ne recule pas devant des compliments bien consistants. Celles qui figurent dans le catalogue de José Pierre, par ailleurs fort bien fait, gênent parfois par la démesure de l'hyperbole à tout coup employée.

Que l'esprit de famille surréaliste justifie cette générosité qui n'excepte ni les besogneux de l'onirisme ni les académiques du monstrueux, cela se peut. André Breton, qui n'avait pas la rhétorique moins solennelle que Mandiargues, a baptisé d'autorité de la même façon une petite foule de disciples indignes de sa bénédiction.

Mais Breton se voulait maître de chapelle, lui, et ne s'en cachait pas. De l'auteur du *Musée noir*, on attendait, à tort apparemment, moins d'équanimité et des jugements plus déterminés. On attendait en somme des préférences singulières et une hiérarchie intime. Qu'il ne l'ait pas révélée pour ne faire de peine à aucun de ses camarades démontre la délicatesse de sa courtoisie, mais déçoit. Alors que sa littérature se veut poésie de la transgression, hymne à l'érotisme le moins contenu, chant du dévoilement des corps et des vices, Mandiargues s'est ici trop peu dévoilé.

De l'exposition, il demeure, mêlés et contraires, le souvenir d'une étonnante richesse et celui d'une réticence irritante.

PHILIPPE DAGEN

► Artcurial, 9, avenue Matignon, 75008. Jusqu'au 13 juillet.

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Merci Pivot !

DONC, « Apostrophes » va disparaître. *Déjà, Bernard Pivot a reçu ses derniers romanciers.* Ça fait tout drôle. Notre vie culturelle va être amputée d'un rendez-vous essentiel. On peut enfin dire pourquoi.

Ce qui m'a souvent gêné aux entournures, avec Pivot, c'est la révérence craintive dont il était entouré, moins du fait de sa nature, dont il était parvenu assez étonnamment à ce qu'on ne sût pas grand-chose, que d'un quasi-monopole de fait, qu'il ait mis ou non de la jalousie à le préserver.

Je n'aimais pas (lui non plus, semble-t-il, même s'il évitait de s'en plaindre) la docilité de toutou à laquelle ce monopole incitait éditeurs, attaché(e)s de presse et auteurs. Passer à « Apostrophes » était devenu la condition nécessaire, sinon suffisante, pour que l'existence d'un ouvrage soit portée à la connaissance du grand nombre. Refuser ce billet de loterie, c'était renoncer à l'équivalent en publicité de centaines de milliers de francs, et se condamner à ne plus trouver de public, voire d'éditeur.

Des divers comportements inspirés aux auteurs par cette réputation d'« Apostrophes », la bouderie entre deux chaises était le plus risible. *« Je suis là parce qu'il le faut, à cause de mon éditeur, à cause de notre époque follement médiatique, pour servir la cause de mon livre, pour assurer mon gagne-pain, mais tout, en moi, répugne à cette comédie indigne de la littérature, et je compte que mon attitude sur le plateau le prouvera... »* On a connu des gauchistes attardés, des marginaux en peau de lapin et des puristes de l'écrivain-sans-visage qui prévenaient ainsi leurs proches du sens caché de leur prestation. Quelques spectateurs saluaient la dignité de l'attitude, tant il est vrai que la discrétion, de nos jours, doit être proclamée par l'intéressé pour qu'on y croie. Mais le gros du public concluait logiquement de la présence du ronchon sous les projecteurs qu'il ne se distinguait pas vraiment des m'as-tu-vu plus consentants.

LA majorité des invités se pliaient de plus en plus à des recettes présumées « efficaces », et parfois enseignées par les éditeurs : pour plaire au public, ne déplaire ni à Pivot ni aux co-invités.

Les moins vergogneux n'hésitaient pas à chercher mielleusement la complicité de leur hôte, à force de *« Ce n'est pas à vous que j'apprendrai, cher Bernard Pivot », « Vous et moi qui aimons le foot et le beaujolais »*, ou *« N'est-ce pas, Bernard ? »*, privautés dont

Pivot avait horreur, cela se voyait à un regard soudain distant, importuné, sur le sens duquel son public, habitué à interpréter ses moindres froncements de sourcils, ne se trompait pas. La seconde consigne s'était généralisée, de *n'adresser aux voisins que des éloges, afin de* sembler gentil, bien dans sa peau (atout capital, disait-on) et de ne pas grossir indirectement les minutes d'antenne du voisin discuté.

Cette tendance à l'encensement systématique paraissait irriter à la longue l'animateur, qui aurait préféré davantage d'affrontements, quitte à séparer les antagonistes au premier sang. *C'est du moins l'impression qu'il don*nait, certains soirs de débats d'idées, quand des adversaires brouillés à mort, hors antenne, refusaient le contact comme des vachettes rétives.

JUSQU'A ce jour, quiconque publiait des livres ne pouvait se permettre de telles remarques, en bien comme en mal. *Même les journalistes purs de toute* ambition littéraire – s'il en existe – hésitaient à compromettre leur avenir ou celui de leur chef de service. La moindre réserve vous exposait à n'être plus invité, à être traité avec *une munificence voyante, ou poussé à la* faute.

Ce n'était un mystère pour personne que, *sous ses airs bonhommes, le créateur* d'« Apostrophes » ne laissait pas ignorer ni contester son immense pouvoir. Pour avoir souhaité, à la suite d'un auteur qui le disait plus vertement, que ce pouvoir fût davantage partagé, *je me suis vu taxer de jalousie* et de sombres arrière-pensées.

Pour les mêmes raisons, il n'était pas possible à un auteur de dire dans la presse le bien qu'il pensait de l'émission, sous peine qu'on l'imagine en train de préparer le lancement de son prochain ouvrage. Comme critique, j'ai observé la même retenue à mon propos et, *depuis bientôt un an que j'ai quitté le feuille*ton, d'intéressants accès de franchise, en tout sens.

*Maintenant que les opinions sur Pivot n'en*courent plus aucun soupçon, livrons-les.

J'ai déploré, je l'ai dit, un monopole qu'après tout il appartenait aux chaînes concurrentes, *non à Pivot, de rompre*, et aux éditeurs de ne pas renforcer. Il m'est arrivé aussi de regretter que, par souci de l'audience ou par goût personnel, l'hôte d'« Apostrophes » se plaise à souligner les *passages osés des livres, à percer les sources* des autobiographies mal déguisées, ou à jouer les paysans que dépasseraient les propos tenus.

Pivot était au moins aussi doué pour nous initier à des abstractions subtiles que pour *faire raconter des romans. Il vient de le recon*naître indirectement en disant sa fatigue devant la production romanesque. La réussite mémorable des entretiens en profondeur avec des très grands comme Yourcenar, Cohen, Nabokov ou Jouhandeau attestait le goût du questionneur pour les hauteurs et sa compétence en la matière. Il est vrai que des écri*vains de ce format, il n'y en avait pas assez* – de moins en moins – pour en inviter cinquante par an.

A propos des romans, la lassitude qu'on peut éprouver à en lire à outrance ne doit pas faire conclure à l'abaissement du genre, ou à *son inanité. Il reste l'illustration suprême* de la liberté créatrice à la française. Un monde personnel s'y livre. Si l'écriture n'est pas au service d'un imaginaire puissant ou de pensées de pointe, à quoi sert-elle ? A aller l'amble, à chercher noise ?

CELA dit, la lecture de romans exige une co-création harassante. Après tant d'années, à raison d'une fiction par jour et plus, la saturation menace. Il est sage de la devancer. Je suis un des rares usagers *d'« Apostrophes » à comprendre de l'inté*rieur, pour l'avoir prise moi-même, la décision de Pivot, qui n'ira pas sans chagrin pour lui.

Je suis aussi un des rares confrères à avoir mesuré le travail que représentait la préparation de l'émission. Il fallait beaucoup de talent et d'effort pour dégager des livres lus, comme le faisait Pivot, les quelques questions essentielles. La saveur des styles respectifs était suggérée. Les préférences personnelles du présentateur étaient avouées sans être marte*lées. L'éclectisme et le coq-à-l'âne étaient* assumés avec agilité. Le sérieux se tempérait d'humour. Chaque invité avait sa chance de *tout dire*.

Grâce à « Apostrophes », des milliers de livres ont été portés à la connaissance de millions de spectateurs qui n'auraient jamais approché autrement ces moyens de penser, de rêver, de vivre profondément et librement. *Le rendez-vous du vendredi va manquer.*

Pour la littérature et la lecture, merci Bernard Pivot ! Merci beaucoup !

VARIÉTÉS

La bande dessinée de Michel Courtemanche

Le comique sans paroles d'un caricaturiste québécois

La nouvelle vague comique continue à déferler. Chaque semaine, ou presque, un humoriste apparaît avec un spectacle original.

Au Palais des glaces, Michel Courtemanche, jeune Québécois de vingt-cinq ans, présente, sous une forme de caricature empruntée à la bande dessinée, un personnage mélancolique et tendre, promenant ses distractions lunaires et ses attentions maladroites dans des situations aussi différentes que celle du golfeur, de l'athlète, du *client d'un Photomaton ou d'un* nouveau-né.

En mue perpétuelle, offrant à chaque fois un univers épuré, Michel Courtemanche allie ses qualités d'observateur et de mime à un subtil arrangement des bruits : le monologue, volontairement *inintelligible*, est utilisé comme un élément d'orchestration sonore.

L'appel formel à la bande dessinée conduit Courtemanche à sortir d'un personnage foncièrement sentimental et à pratiquer un comique parfois cruel, *à imaginer de brusques échappées folles*.

L'ensemble de son spectacle (une heure trente) est drôle. Mais le genre d'écriture que s'impose Michel Courtemanche porte le risque de répétition.

CLAUDE FLÉOUTER

► *Palais des glaces. Du mardi* au samedi, à 21 heures. Tél. : 42-02-27-17.

CULTURE



PATRIMOINE

Albert Kahn, cour et jardin

Suite de la première page

Mais ces travaux spectaculaires ne sont qu'un aspect de l'effort consenti par le département des Hauts-de-Seine (22 millions de francs au total) pour que le grand public puisse consulter facilement les collections accumulées ici, pendant un quart de siècle, par une sorte de Don Quichotte de la finance, dont la vie – et la fin – ressemblent à une belle image d'Epinal.

Albert Kahn est le fils d'un modeste marchand de bestiaux du Bas-Rhin. Il avait onze ans quand son père, après le défaite de 1871, choisit de s'installer sur le versant français des Vosges. Après des études écourtées, il devient saute-ruisseau dans une banque. Il passe néanmoins son baccalauréat et décroche une licence de lettres. Son répétiteur est un jeune normalien désargenté : Henri Bergson, qui restera son mentor toute sa vie.

Le jeune Kahn se révèle vite un excellent praticien de la finance. C'est lui qui, notamment, introduit les valeurs de la De Beers, la société diamantaire sud-africaine, sur les marchés européens. Il brûle les étapes : dès 1884 – il a vingt-quatre ans – sa fortune est considérable. En 1887, il écrit à Bergson : *« Cela va assez bien en général pour ce qui concerne mes affaires mais, vous le savez, ce n'est pas mon idéal. Aussi ne serai-je heureux, je crois, que le jour où je pourrai alterner mes occupations. »*

C'est sans doute pour *« alterner ses occupations »* qu'il s'installe, en 1893, à Boulogne, au milieu de jardins sans cesse agrandis. Passionné de musique, il a pour intime deux compositeurs, Vincent d'Indy et Manuel de Falla, et fait venir à son domicile les concerts Colonne qui jouent pour son seul plaisir. Il fait régulièrement le pèlerinage de Bayreuth et y entraîne Rodin à qui il achètera, par ailleurs, des œuvres importantes. Mais Albert Kahn n'est pas seulement un riche amateur d'art.

C'est, à sa façon, un entomologiste doublé d'un idéaliste. Simplement, au lieu de se passionner pour les insectes comme Jean-Henri Fabre, dont les Souvenirs ne quittent pas sa table de chevet, il préfère l'étude minutieuse des êtres humains. Et l'instrument de cette exploration existe : la photo et le cinéma.

Il crée donc les « Archives de la Planète » pour lesquelles, à partir de 1909, il va expédier au quatre coins du monde une équipe de photographes et de cameramen, triés sur le volet. Ils ont pour mission de fixer sur leur pellicule les grands événements, mais surtout la vie quotidienne sous tous ses aspects.

Pendant plus de vingt ans, Kahn accumule ainsi, à Boulogne, des milliers d'images en couleurs (1) et des kilomètres de films. Ces archives sont gérées par Jean Brunhes, professeur au Collège de France, l'apôtre de la géographie humaine. Ses liens avec l'Université permettent à Albert Kahn d'octroyer chaque année des bourses à des étudiants pour leur permettre d'effectuer un grand voyage.

COLL. A. KAHN

L'une des rares photos d'Albert Kahn, ici sur le balcon de sa banque au 102, rue de Richelieu, Paris, vers 1928.

Mais ce n'est pas suffisant. Sans le savoir, il devient un praticien de la communication. Il crée le cercle Autour du monde, rendez-vous des personnalités les plus diverses : Henri Bergson, bien sûr, André Gide, Kipling, Rabindranath Tagore, Lyautey, Valéry, Albert Einstein, Colette, Emile Durkheim et un nombre considérable d'hommes politiques étrangers. Son Comité national d'études sociales et politiques se réunit régulièrement à la Cour de cassation. Son Centre de documentation sociale et politique alimente d'informations diverses et de synthèses quotidiennes les grandes écoles et les instituts scientifiques. *« L'orientation nouvelle de la société doit s'organiser,* estime-t-il, *autour d'une coopération intellectuelle internationale et d'une connaissance mutuelle des diverses réalités humaines. »*

Des matériaux inestimables

En 1931, la crise née deux ans plus tôt à Wall Street déferle sur l'Europe. Cette année, 118 banques françaises déposent leur bilan. Albert Kahn n'est pas épargné : couvert de dettes, ses biens sont saisis. Le 26 mars 1936, sa propriété de Boulogne et toute ses collections sont achetées par le département de la Seine. On lui laisse, néanmoins, l'usufruit de sa maison désormais vide. Il y meurt en 1940 au moment de l'invasion de la France.

Mais les matériaux rassemblés par Albert Kahn pour son impossible rêve sont inestimables : 72 000 autochromes, 4 000 vues stéréoscopiques, 179 000 mètres de film, glanés aux fins fonds de la Chine, de l'Inde, du Japon, de l'Afrique du Nord, du Moyen-Orient et de toute l'Europe. Des documents d'une qualité exceptionnelle, qui sont aujourd'hui visibles dans un bâtiment de 1 000 mètres carrés construit en bordure du parc. 6 000 images ont déjà été transposées sur un vidéodisque haute définition (elles seront plus de 20 000 en 1992). Un système de consultation par ordinateur permet leur libre accès. Les films pourront être visionnés de la même manière.

Les seules images qui manqueront seront celles d'Albert Kahn dont on ne connaît la physionomie que par quatre ou cinq mauvais clichés et quelques plans tournés à la sauvette. L'homme qui voulait *« fixer une fois pour toutes des aspects, des pratiques et des modes de l'activité humaine dont la disparition fatale n'est plus qu'une question de temps »* a toujours refusé que l'on retienne les traits de son visage.

EMMANUEL DE ROUX

(1) Les opérateurs d'Albert Kahn travaillaient toujours en couleurs. Ils utilisaient les plaques autochromes mises au point par les frères Lumière en 1904, d'un maniement assez compliqué, mais dont la qualité reste remarquable.

▶ Espace départemental Albert-Kahn, 14, rue du Port et 1, rue des Abondances, 92100 Boulogne. Tél. : 46-04-52-80.

▶ Exposition : « Albert Kahn et le Japon : confluences », jusqu'au 31 décembre 1990.



MUSIQUES

Brillante saison au Festival estival

Quarante-deux concerts, malgré le peu d'intérêt manifesté par les autorités

Au cours d'une conférence de presse à l'hôtel d'Albret, MM. Yves Dupont, président, et Renaud Machart, nouveau directeur du Festival estival de Paris, ont annoncé le programme de ces manifestations qui se dérouleront du 2 juillet au 4 septembre. Ils ont rendu hommage à Bernard Bonaldi, qui a fondé le Festival et l'a tenu à bout de bras pendant vingt-quatre ans ; prenant une retraite anticipée, celui-ci reste conseiller pour les programmes.

Quarante-deux concerts seront donnés, répartis en cinq cycles (vendredis et samedis exceptés) :

– les *lundis*, à Saint-Germain-des-Prés pour l'orgue, à l'auditorium des Halles pour les concerts de musique de chambre, cycle César Franck, avec des incursions parmi ses contemporains et trois créations de Lenot, Tanguy et Arrachard (en solistes André Isoir, Bernard Foccroulle, Daniel Roth, etc.) ;

– les *mardis*, les programmes, donnés à l'auditorium des Halles, feront appel à des ensembles variés : l'Orchestre des jeunes de Canberra, Musique oblique, le Quatuor Anton, Andrei Vieru, Bob van Asperen ;

- les *mercredis*, à Saint-Séverin, *Passions et ténèbres*, oeuvres de Charpentier, Vivaldi, Demantius, Schütz, Couperin, Haydn ;

- les *jeudis*, à Notre-Dame-du-Travail, la basilique de l'âge industriel (59, rue Vercingétorix, XIVe), *voix nomades*, des programmes inattendus avec Joelle Léandre, l'ensemble Organum, des chants syro-maronites et byzantins, le Quatuor de violes Gibbons, l'ensemble Binchois, Sophie Boulin ;

- les *dimanches*, quatre concerts au château de Maisons-Laffitte, avec Simon Davies, Nicolas Rivenq, Brigitte Lafon, Monique Zanetti, dans des mélodies françaises souvent peu connues.

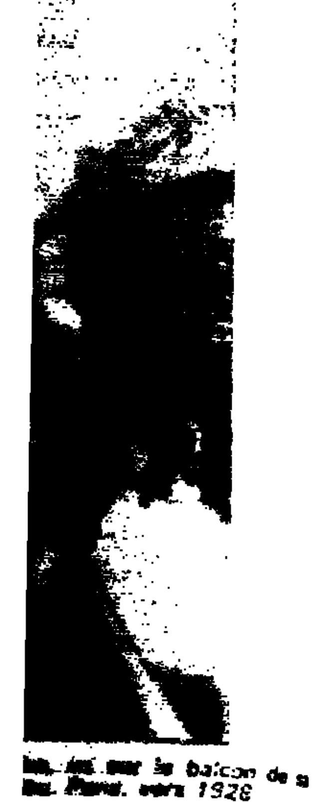
Signalons encore deux concerts hors série : pour l'ouverture, la *Messe en si mineur* de Bach, dirigée par Philippe Herreweghe, salle Pleyel (le 2 juillet), et le 10 juillet à Radio-France, Haydn et Schubert par l'Orchestre National, dirigé par Theodor Guschlbauer.

Ce programme brillant est réalisé par une équipe très réduite avec un budget plus que modeste : 3 millions de francs. La Ville de Paris, qui a laissé mourir le Festival du Marais il y a quelques années, attribue au Festival estival une subvention de 1,3 million de francs (comme l'an passé, donc diminué en francs constants), sans doute pour compenser les dépenses très considérables du Festival de Paris, tous les deux ans. Le ministère de la culture et les autres mécènes (en particulier France-Télécom) apportent 1 million de francs, tandis qu'on espère 700 000 F de recettes.

Il sera toujours temps, quand le Festival estival sera en faillite, de se lamenter.

J. L.

▶ Renseignements : FEP, 20, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004. Tél. : 48-04-98-01. Réservations à la FNAC et à l'Office du Tourisme de Paris, 127, avenue des Champs-Elysées, 75008. Tél. : 47-23-61-72.



AGENDA

CINÉMA

Programmes du mercredi 6 au mardi 12 juin

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Cannes à Paris Un certain regard : Best Hotel on skid row (1989, v.o. projection sous réserve), de Christine Choy et Renée Tajima, le Chasseur de pierres (1989), de Mohamed Zran, 16 h ; Cannes à Paris Un certain regard : Chant d'exil (1989, v.o. s.t.f.), d'Ann Hui, 18 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE
(42-78-37-29)

Deuxième biennale internationale du film sur l'art : Anthologie du film de fiction sur l'art : Cinq femmes autour de Utamaro (1946, v.o. s.t.f.), de Kenji Mizoguchi, 14 h 30 ; la Vie passionnée de Vincent van Gogh (1956, v.o. s.t.f.), de Vincente Minnelli, 17 h 30 ; Andrei Roublev (1969, v.o. s.t.f.), de Andrei Tarkovsky, 20 h 30 ; Cinéma du musée : Anthologie du film de fiction sur l'art : Gauguin and six pence, d'Albert Lewin, A Bigger Splash (v.o.), de Jacques Hazan, 12 h 30 ; Mikael (1924), de Carl Theodor Dreyer, 17 h 30 ; Spider Stratagem, 20 h 30 ; Cinéma du musée : Morceaux choisis : Rétrospective Raffaele Andreassi, 12 h 30 ; Studio 5 : Compétition films et vidéos sur l'art : Nuit des toiles (1989), d'Alain Fleischer, Fernsprecher Sagt (1989), d'Arye Wachsmuth, Esquisse séquentielle d'une identité (1988), de Didier Bay, la Collection (1990), de Benoît Jacquot, Parmentier, de Jean-Denis Bonan, De Saint-Clair à Vauban (1989), de Nadine De, 14 h 30 ; la Collection (1990), de Benoît Jacquot, les Demoiselles d'Avignon (1989), de Laurène L'Allinec et Jean-Pierre Mitrecey, Daniel Dezeuze, de Pierre Lobstein, Krajcberg o posta dos Vestigios, de Walter Salles, Miguel Barcelo -Vu d'Afrique (1989), de Camille Guichard, 17 h 30 ; Niele Toroni in the museum (1987), de Makoto Teramoto, Leo Castelli : XXXth anniversary (1987), d'Ann Hindry et Nancy Jones, la Danse des ombres-Christian Boltanski (1989), de Simone Mohr, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles

(40-26-34-30)

Café, cafés : Jeune public : Publicités Publicis, Trafic (1971) de Jacques Tati, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Café refuge : Bande annonce : Passage secret (1985) de L. Perrin, Extérieur nuit (1979) de Jacques Bral, 18 h 30 ; Café des copains : le Plat du jour (1974) de Georges Spicas, l'Homme fragile (1980) de Claire Clouzot, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ALOUETTES, LE FIL A LA PATTE (tchèque, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALWAYS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

BLAZE (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

BLUE STEEL (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LA CAMPAGNE DE CICÉRON (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CHARLIE (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHASSEUR BLANC, CŒUR NOIR (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

> **Nous publions désormais le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*.**
> **Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figureront dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).**

LE DECALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉNOMMÉ (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

2 FLICS A DOWN TOWN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DRUGSTORE COW-BOY (*) (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

ELÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENNEMIES UNE HISTOIRE D'AMOUR (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

EXTRÊMES LIMITES (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

FABLE DE LA BELLE COLOMBINE (Brés., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

GHOSTS OF THE CIVIL DEAD (**) (Austr., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

GLORY (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HARRY PLOTNICK SEUL CONTRE TOUS (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

HISTOIRE DE GAR‚ONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JE T'AI DANS LA PEAU (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

JOURS TRANQUILLES A CLICHY (Fr.-It.-All., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LECTURES DIABOLIQUES (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAURICE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

MONA ET MOI (Fr.) : 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis., v.f.) : Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

L'OPÉRA DE QUAT'SOUS (A., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

OU EST LA MAISON DE MON AMI ? (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RÉBUS (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

RÊVES (Jap., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ROBBY, KALLE ET PAUL (All.-Suis., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

SARAFINA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

SIDEWALK STORIES (A.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

STANLEY & IRIS (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

TREMORS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

VENGEANCE AVEUGLE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

CURS FLAMBÉS. Film danois de Helle Ryslinge, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CONNEMARA. Film français de Louis Grospierre : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LE JEU DU RENARD. Film français d'Anne Caprile : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA MAISON DES PERVERSITÉS. (*) Film japonais de Noboru Tanaka, v.o. : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

MISS MISSOURI. Film français d'Elie Chouraqui, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LES SCOUTS DE BEVERLY HILLS. Film américain de Jef Kanew, v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45.

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 20 h 40, dim. 18 h 40.

BANDINI (Fr.-Bel.-It.-A., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. 19 h, 21 h.

BEYOND THERAPY (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., mar. 14 h, ven. 13 h 45, lun. 16 h.

CASABLANCA (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, ven. 21 h, lun. 17 h.

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 18 h, sam. 15 h 45, jeu., lun. 22 h, mar. 20 h.

DÉLIVRANCE (*) (A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 17 h 30, jeu. 16 h, ven. 15 h 30, sam. 20 h, dim. 21 h 50, lun. 12 h.

2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h, jeu. 14 h, 21 h 15, ven., lun. 21 h 30, mar. 16 h 30, 21 h 30.

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 15, sam. 15 h, dim. 13 h 15.

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., ven., dim., mar. 13 h 40, sam. 0 h 20.

L'ECLIPSE (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer., ven., dim., lun. à 12 h 10.

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) mer., ven., sam., dim., lun. à 18 h, 19 h 45, jeu. 18 h.

L'EXTRAVAGANT MR. DEEDS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) mer., jeu., ven., sam., lun., mar. à 12 h (20 F).

LA FEMME FLAMBÉE (**) (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h, dim. 18 h.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 15, sam. 17 h.

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 16 h 30, sam. 15 h.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

LE LOCATAIRE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h, jeu. 13 h 45, dim. 16 h 30.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 6 JUIN

« Une croix d'orfèvrerie byzantine », 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« Versailles : le Musée Lambinet », 14 h 30, 54, boulevard de la Reine. (Office de tourisme).

Le Musée Balzac, 14 h 30, 47, rue Raynouard (P.-Y. Jaslet).

« Eglises et hôtels du quartier Saint-Paul », 14 h 30, métro Sully-Morland (Paris pittoresque et insolite).

« La rue Saint-Honoré, creuset de la Révolution », 14 h 30, église Saint-Roch (Sauvegarde du Paris historique).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Bourse du commerce dans l'ancienne halle au blé », 15 heures, devant l'entrée, rue de Viarmes (Monuments historiques).

« Histoire de la médecine à travers les hôpitaux : la Salpêtrière », 15 h 30, entrée, 47, boulevard de l'Hôpital (Paris et son histoire).

« Musée Picasso et donation Jacqueline Picasso », 17 h 30, rue de Thorigny (G. Marbeau-Caneri).

CONFÉRENCES

Auditorium du Musée du Louvre, 12 h 30 : « Un cadre pour un tableau. Rapports entre le cadre, le tableau, l'espace muséologique », par M.-C. Sahut.

142, rue Amelot, 17 heures : « Mettre nos énergies en œuvre pour porter plus facilement notre fardeau quotidien », par C.-A. Chenu (Kihey d'Aor).

Musée de l'homme, palais de Chaillot, 18 h 30 : « La sinisation du Tibet », avec P. Wangyal, U. Nubpa et P.-A. Donnet.

14, rue Bonaparte (amphi 4), 18 h 30 : « Le réel contre le simulé », avec O. Kaeppelin (Ecole nationale supérieure des beaux-arts).

Sorbonne (amphi Descartes), 17, rue de la Sorbonne, 19 heures : « Sport et recherche fondamentale en mécanique musculaire », par F. Goubel (Mouvement de la responsabilité scientifique).

Sorbonne (amphi Richelieu), 17, rue de la Sorbonne, 20 heures : « L'écologie à l'aube du troisième millénaire », par J.-M. Pelt (Environnement sans frontière).

6, rue Albert-de-Lapparent, 20 h 30 : « La schizophrénie », par Y. Diénal (Psychiatrie psychanalytique).

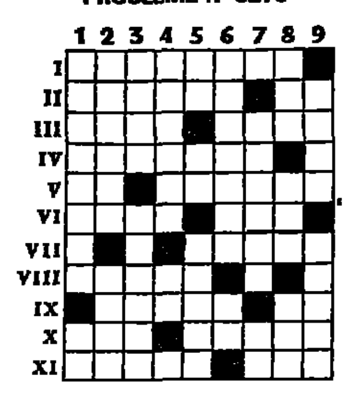




AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5275



HORIZONTALEMENT

I. Est souvent de garde. – II. Dure à avaler ou parfois difficile à entendre. Fait de vieilles branches. – III. En Italie et à Paris. Ce que pouvait entendre Gide dans l'intimité. – IV. Occasionnent une baisse de niveau. – V. Article de table. Est situé dans le bas d'une colonne. – VI. Etait dans l'air. Poussait vers la sortie. – VII. Sont gris. – VIII. A longtemps permis de tirer les fils. – IX. Font sortir du lit. Article. – X. Cours languedocien. Est monté sur des chevaux. – XI. Change tout le temps. Est toujours bon à prendre.

VERTICALEMENT

1. Aime bien donner. Interjection. – 2. Moyen de couper la poire en deux. Va au tableau. – 3. Cause de naufrage. Bien nettoyé. – 4. Touche du bois. Pas épargné. – 5. A ses plages. Ne fut pas toujours bête. Fait souvent la grimace. – 6. Nous veut du bien. Note. – 7. En voilà un qui en veut ! Démontre. – 8. Peut accueillir des pèlerins. Permet des acquisitions. Source de propositions. – 9. Pour eux, nous sommes prêts à ramasser des bûches. Sort plus souvent quand il fait chaud.

Solution du problème n° 5274

Horizontalement

I. Callipyge. – II. Amuïs. Eon. – III. Toise. Une. – IV. Hure. Axée. – V. Ere. Os. – VI. Assolé. – VII. Remémorer. – VIII. Al. Roc. – IX. La. Asiago. – X. Enviée. Ut. – XI. Set. Sues.

Verticalement

1. Cathédrale. – 2. Amour. Elans. – 3. Luire. Vé. – 4. Lise. Aérait. – 5. Ise. Osmose. – 6. Associés. – 7. Yeux. Or. – 8. Gonelle. Gué. – 9. Enée. Ergots.

GUY BROUTY

EN BREF

□ **Quel avenir pour la vie sauvage ?** – Les journalistes-écrivains pour la nature et l'écologie et Environnement sans frontière organisent, avec le soutien du secrétariat d'Etat à l'environnement, un forum international sur la diverité biologique, les 6 et 7 juin, à la Sorbonne. Comment concilier les exigences de la vie sauvage et les besoins des populations humaines dans les pays riches et les pays en voie de développement ? La vie sauvage... un luxe ou le garant de notre liberté ? Tels seront les principaux thèmes débattus.

► **Sorbonne (amphi Liard), 17, rue de la Sorbonne, les 6 et 7 juin, à partir de 9 h 30. Entrée libre (ESF. Tél. : (1) 47-23-47-26).**

□ **Un rassemblement international de jeunes à Paray-le-Monial.** – L'organisme FIDESCO, lié à la communauté charismatique de *L'Emmanuel*, organise du 8 au 4 août 1990 à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire), une rencontre internationale à l'intention des jeunes Européens de l'Est et de l'Ouest. Les jeunes de l'Est seront ensuite accueillis du 13 au 19 août dans des familles françaises. Pour faciliter la réalisation de cette rencontre et accueillir les jeunes Européens de l'Est, il est possible de prendre contact avec FIDESCO « Un cœur pour l'Europe ».

► **BP 104, 92203 Neuilly-sur-Seine Cedex. M. Jean de Chillaz : (1) 47-08-37-05.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. André Fontaine, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 347
ISSN 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20.

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaines dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film a éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 5 juin

TF 1

20.35 Cinéma :
Tenue de soirée. ■■■
Film français de Bertrand Blier (1985). Avec Gérard Depardieu, Michel Blanc, Miou-Miou.
22.10 Magazine : Ciel, mon mardi !
De Christophe Dechavanne.
0.00 Journal, Météo et Bourse.
0.20 Série : Intrigues.
0.45 Série : Mésaventures.
1.05 TF 1 nuit.
1.40 Feuilleton
C'est déjà demain.

A 2

20.40 Cinéma :
Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine. □
Film français de Michel Colucci (1977). Avec Coluche, Dominique Lavanant, Anémone.
22.15 ► Magazine : Carnets de route.
De Christine Okrent et Alain Wieder.
La route de la prostitution.
23.10 Sport : Tennis.
Internationaux de France de Roland-Garros (résumé des matchs de la journée).
0.00 Informations : 24 heures sur la 2.
0.20 Magazine : Du côté de chez Fred.
De Frédéric Mitterrand.
Spécial Merce Cunningham.

FR 3

20.35 Magazine : La marche du siècle.
Thème : Les enfants oubliés de Roumanie. Avec Ilie Nastase, joueur de tennis, Françoise Fougea, fondatrice de l'Association franco-roumaine pour l'enfance et la famille, Alexandre Minkowski, pédiatre, Ion Patrascu, Pascal Grelletti-Bosviel, médecins, Elena Arsene Tarta, directrice du troisième orphelinat de Bucarest.
22.15 Journal et Météo.
22.45 Cinéma : es casseurs de gangs. ■
Film américain de Peter Hyams (1973).
0.10 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Police Academy 4. □
Film américain de Jim Drake (1987).
21.55 Flash d'informations.
22.00 Cinéma :
L'empire du soleil. ■■
Film américain de Steven Spielberg (1987). Avec Christian Bale, John Malkovich, Miranda Richardson (v.o.).

LA 5

20.40 Cinéma :
Le retour du Jedi. ■
Film américain de Richard Marquand (1983). Avec Mark Hamill, Harrison Ford, Carrie Fisher.
23.00 Série : China beach.
23.50 Magazine : Réussites.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm :
Sans famille.
De Jacques Ertaud, avec Fabrice Josso, Céline Ertaud (2e partie).
Rémi dans la mine...
22.10 Magazine : Ciné 6.
22.30 Téléfilm : La fuite.
Un gamin tente d'échapper à un oncle assassin.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Informations : Dazibao.
0.10 Musique : Boulvrockn'hard.

LA SEPT

20.00 Documentaire :
France et France.
De Clifford Chanin.
21.00 Documentaire :
Le complexe Volkswagen.
De Hartmut Bitomsky.
22.30 Magazine : Imagine.
23.00 Documentaire : Histoire parallèle.
De Philippe Grandrieux.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison.
Charlie Mingus, les passions d'un rebelle. 2. De Los Angeles à New-York.
20.30 Archipel médecine.
Dossier : Médecine prédictive.
21.30 Saint-Coulitz :
le village au neuf sages bretons. (Rediff.)
22.40 Nuits magnétiques.
Archi-textures.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 28 octobre 1989 lors du Festival d'automne à Paris) : D'une étoile oubliée (version pour bande seule de Sappho Hikétis), Libérations, deux extraits du Cycle I (version de concert), Butsumyoe (La cérémonie du repentir des fautes), Sappho Hikétis (Sappho implorante), d'Eloy, par Yumi Nara, voix, Fatima Miranda, voix et accompagnement, et l'Orchestre de percussions métalliques électroacoustiques.
22.30 La galaxie des traditions.
23.07 Club d'archives.
Bon anniversaire M. Stern !

Mercredi 6 juin

TF1

14.30 Club Dorothée.
17.05 Série : 21 Jump Street.
17.55 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.45 Avis de recherche.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.20 Jeu : La roue de la fortune.
19.50 Tirage du Tac-O-Tac.
19.55 Divertissement :
Pas folles, les bêtes !
20.00 Journal, Tapis vert, Météo, et Loto.
20.45 Variétés : Sacrée soirée.
Avec Demis Roussos, Charlotte Rampling, Johnny Hallyday, Patrick Bruel...
22.35 Série noire : Noces de soufre.
De Raymond Vouillamoz
0.15 Journal, Météo et Bourse.
0.35 Série : Intrigues.
1.05 TF1 nuit.

A 2

14.10 Sport : Tennis.
Internationaux de France de Roland-Garros, en direct et en Eurovision.
19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
20.00 Journal et Météo.
20.35 Documentaire : Une vie de fou.
Les fous de Bassan de la réserve des Sept-Iles en France.
20.45 ► Téléfilm : Grand beau.
De Bernard Choquet
22.20 Sport : Tennis.
Internationaux de France de Roland-Garros (résumé des matchs de la journée).
23.15 Informations : 24 heures sur la 2.
23.30 Météo.
23.35 Magazine : Du côté de chez Fred.
De Frédéric Mitterrand.
Spécial Moncef Bey, à l'occasion du premier anniversaire de la diffusion d'A2 en Tunisie.

FR 3

13.00 Sport : Tennis (suite).
Internationaux de France de Roland-Garros.
14.10 Magazine : Carré vert.
L'enfant et l'arbre.
14.30 Jeu : Cherchez la France.
15.00 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17.00 Flash d'informations (et à 18.00).
17.05 Magazine : Une pêche d'enfer.
17.30 Dessin animé : Tom Sawyer.
17.55 Dessin animé : Molierissimo.
18.03 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 Spectacle :
Le plus grand chapiteau du monde.
Les grands moments du Ringling Bros and Barnum et Bailey Circus.
21.50 Magazine : Mille Bravo.
22.15 Journal et Météo.
22.40 Magazine : Mille Bravo (suite).
23.35 Magazine : 52e rue.
Présenté par Dee Dee Bridgewater.
0.05 Magazine : Pare-chocs.
D'Annabelle Gomez et Philippe Bachmann.

CANAL PLUS

15.05 Téléfilm : Le premier du genre.
17.25 Sport : Cyclisme.
Tour d'Italie.
17.50 Cabou cadin. Zorro.

En clair jusqu'à 21.00

18.15 Dessins animés : Ça cartoon.
18.30 Top 50.
Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 Cinéma dans les salles.
21.00 Cinéma :
Mister Dynamite. ■
Film sino-yougoslave de Jackie Chan (1986).
22.15 Flash d'informations.
22.25 Cinéma : Force majeure. ■■
Film français de Pierre Jolivet (1988). Avec Patrick Bruel, François Cluzet...
23.45 Cinéma : Un aller sans retour. ■
Film américain de Ronnie Rondell (1986).
1.15 Cinéma :
Quelle joie de vivre. ■■
Film franco-italien de René Clément (1961). Avec Alain Delon, Barbara Lass, Gino Cervi.

LA 5

14.30 Série : Soko, brigade des stups.
15.35 Série : Bergerac.
16.26 Dessins animés.
17.35 Magazine :
En route pour l'aventure.
18.00 Dessins animés.
18.50 Journal images.
19.00 Magazine : Reporters.
De Patrick de Carolis.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Histoires vraies.
Un type formidable, de Lou Antonio.
22.25 Débat : La rumeur.
Animé par Gilles Schneider.
23.30 Magazine : Nomades.
0.00 Journal de minuit.

M 6

14.45 Téléfilm :
L'exploit à tout prix.
De Paul Wendkos.
16.00 Jeu : Match music.
17.15 Informations : M 6 info.
17.25 Série : L'homme de fer.
18.15 Série : L'ami des bêtes.
18.55 Série : Aline et Cathy.
19.25 Série : La fête à la maison.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Téléfilm : Trois femmes, un été...
De Sharron Miller. *Amours estivales.*
22.15 Téléfilm : Delirium.
De Robert Greenwald.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

14.25 Cours d'italien (14).
14.50 Prologue : Introduction à la Pétition.
Théâtre : la Pétition.
Pièce de Vaclav Havel.
15.55 Documentaire : Retour à Prague.
De Jacques Deschamps.
16.30 Documentaire : Christian Lacroix.
17.00 Dialogue. Débat animé par Daniel Rondeau.
18.00 Cinéma : Travelling avant. ■■
Film française de Jean-Charles Tacchella (1988).
19.50 Court métrage :
Il ne faut jurer de rien.
De Christian Vincent.
20.05 Documentaire : Chroniques de France.
21.00 Téléfilm :
La comédie des comédiens ou Joséphine en tournée (1re partie).
22.35 Documentaire : Les instruments de musique et leur histoire.
23.05 Documentaire : Musée d'Orsay.

FRANCE CULTURE

20.30 Antipodes. Spécial Berbères.
21.30 Correspondances.
Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Nuits magnétiques.
Archi-textures.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

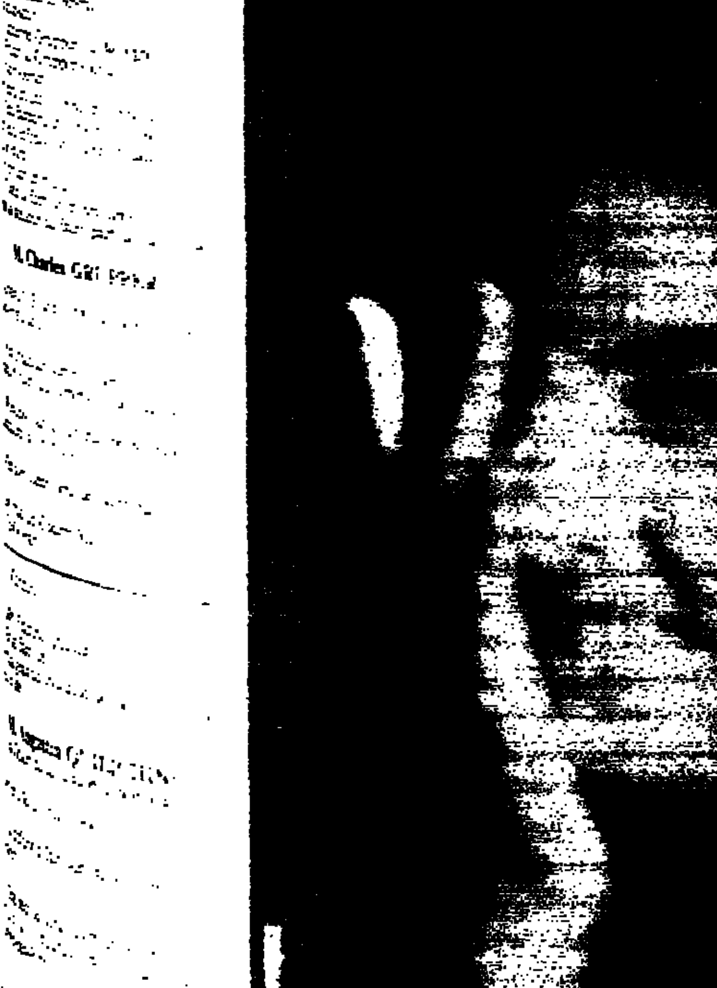
FRANCE MUSIQUE

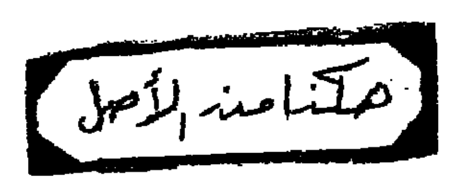
20.30 Concert (donné le 4 décembre 1989, lors des Journées de musique ancienne de Herne) : Œuvres de Rossi, Mazzochi, Melli, Frescobaldi, Marazzoli, Monteverdi, Charpentier, d'Anglebert, Lully, Visée, Lambert, par Jill Feldman, Agnès Mellon, Isabelle Poulenard (sopranos), Konrad Junghaenel (chitarrone, luth), Christophe Rousset (clavecin), Erin Headley (viole de gambe et lirone).
22.20 Concert du GRM. Repulse, de Parmerud ; L'illusion acoustique (3e grimoire) de Marinet.
23.07 Jazz-club. En direct du Village, à Paris : le trio du planiste Harold Damko.

Audience TV du 4 juin 1990 (BAROMÈTRE Le Monde / SOFRES NIELSEN)

Audience instantanée. France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	49.9	Santa Barbara. 17.9	Tennis 15,5	Actual. rég. 10,5	Nulle part 1,2	Drôles... 2,9	Cathy et Aline 2.0
19 h 45	54,2	Roue fortune 19,4	Tennis 18.1	19-20 infos 6.9	Nulle part 2,4	Journal 3,0	Fête maison 4,5
20 h 16	63,4	Journal 24,4	Journal 15.5	La classe 11,0	Nulle part 2.5	Journal 5,7	Cosby Show 5.1
20 h 55	63.3	Sniper 21,1	Emotions 6,9	Fanny 17.2	Force majeure 4.5	Blow Out 11,7	Derniers jours 3,5
22 h 08	54,1	Santé à la Une 9.3	Emotions 6.6	Fanny 20,0	Lundi sports 1,6	Blow Out 13,2	Derniers jours 4.1
22 h 44	35.7	Santé à la Une 12.7	Tennis 8,8	Soir 3 6,0	Lundi sports 1,1	Vendredi 13 4,4	Derniers jours 3,5





AGENDA

CARNET DU *Monde*

Naissances

– M. Richard F. BATESON
et Mme, née Anne SCHMITT,

Mathilde-Amelia,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Clémence,

à Paris, le 24 mai 1990.

Mariages

– M. et Mme Jean-Pierre COMTE,
M. et Mme André DE COMBARIEU,

sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Caroline et Philippe,

qui sera célébré le 9 juin 1990, en l'église de La Buisse, 38500 Voiron.

18, rue Joffre,
78350 Jouy-en-Josas.
8, rue du Mont-Froid,
38100 Grenoble.

– Bernard COHEN-HADAD
et Hélène BARDOUI

sont heureux de faire part de leur mariage, à Paris, le jeudi 7 juin 1990.

Décès

– Le dimanche 13 mai 1990,

Sabine ESCANDE,
née *Signalt,*

est décédée, dans sa soixante-septième année, à son domicile (87, rue de l'Orée-du-Bois, 34980 Saint-Gely-du-Fesc), entourée de son époux et de ses sept enfants.

De la part de son mari, de ses enfants et petits-enfants, de sa mère, son frère, ses belles-sœurs et beaux-frères, gendres et belles-filles, neveux et nièces, et de tous ceux qui l'ont aimée.

A sa demande, les dons peuvent être adressés à l'ordre de l'organisme d'entraide (ONG) : CIMADE, 176, rue de Grenelle, 75007 Paris. CCP : 4088 87 Y Paris.

– *Mme Chil Goldberg,*
née Dora Perelman,
son épouse,
Rosine Goldberg,
sa fille,
La baronne Chaïm Perelman,
sa belle-sœur,
Noemi, Daniel, Michael et Olivia Mattis,
Avi et Donatella Schneebalg,
Stepha Kot, Berta Safarzs,
Suzanne et Guy Sellem,
Norbert Herschkowitz,
ses neveux et cousins,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Chil « Salek » GOLDBERG,
chevalier dans l'ordre national du Mérite,
croix du combattant volontaire,
croix de guerre 1939-1945,
médecin du dispensaire Tiomkine et de l'OSE,
président honoraire de la synagogue de Notre-Dame-de-Nazareth,

survenu le 2 juin 1990, à son domicile, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Bagneux, mercredi 6 juin, à *16 h 30, où il reposera près de sa fille,*

Sylvie GOLDBERG
(1942-1964).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Un car partira de la place de la République (devant l'hôtel Holiday Inn), à 15 h 45.

9, boulevard Saint-Martin,
75003 Paris.

– Mme Ottilia Goldenberg,
sa sœur,
Mme Madeleine Seyrat,
sa belle-sœur,
Catherine Grupper-Le Moigne,
Françoise Grupper-Gerset,
Alain Gerset
et leurs enfants, Anne et Thomas,
Jean Bernard et Anicée Grupper
et leurs enfants, Shirzane, Azadée et Rostam,
ses neveux et nièces,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles GRUPPER,

survenu le 3 juin 1990, à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 6 juin, au cimetière de Bagneux.

Rendez-vous à l'entrée principale du cimetière, à 16 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

38, rue de Courcelles,
75008 *Paris.*

– Cannes.

Mme Thérèse Quilichini
Et la famille
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Augustin QUILICHINI,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 31 mai 1990.

Le défunt a fait don de son corps à la science.

Une messe sera célébrée le mercredi 6 juin, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-des-Pins.

– *Le docteur Jean Lapierre,*
son époux,
Nicole Lapierre,
sa fille,
Edwy Plenel,
son gendre,
Yona Cottin,
Eric Benoit,
Eve Plenel,
ses petits-enfants,
Les familles Fink et Orfus,
ont la douleur de faire part du décès de

Gilberte LAPIERRE,
née Schitser,

survenu le 1er juin 1990.

L'inhumation aura lieu, le jeudi 7 juin, à 14 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue de Montevideo,
75116 Paris.

Anniversaires

– Il y a un an, le 5 juin,

Bohdan FEDENKO,
docteur en philosophie,
licencié ès lettres,
historien,
écrivain et professeur à l'Université,

disparaissait, laissant dans le désarroi et le chagrin son épouse.

Une prière ou une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connu, estimé et aimé.

Messes anniversaires

– A la mémoire de

Bruno ABA,

décédé le 10 juin 1989.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, Paris-7e, samedi 9 juin 1990, à 9 h 30.

– Il y a bientôt trois ans,

Mme Jacques FURET,
née Jeanne Villemin,

rappelée tragiquement à Dieu, nous quittait.

Ceux qui l'ont connue voudront bien avoir une pensée pour elle en union avec la messe qui sera célébrée à son intention, le samedi *9 juin 1990*, à 18 h 45, en l'église de Saint-Gervais-la-Forêt (Loir-et-Cher).

Son mari, ses enfants et petits-enfants.

« Elle a trop pensé aux autres pour qu'elle ne soit jamais oubliée. »
Saint Augustin.

Communications diverses

– M. Claude Allègre, conseiller spécial du ministre de l'éducation nationale, inaugure, le 5 juin 1990, dans les locaux de la faculté de droit de l'université Paris-V, l'Observatoire des relations internationales (ORI), dirigé par M. le professeur Hervé Cassan, responsable de la revue *le Trimestre du monde*, sous la présidence de M. René-Jean Dupuy, *professeur* au Collège de France.

– Radio-Shalom, 94.8, mardi 5 juin, à 20 heures, émission « La lettre et l'esprit », spécial Ferenczy. Alain Suied reçoit Pierre Sabourin, traducteur, pour la publication des œuvres complètes de Ferenczy, parues aux éditions Payot.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre mercredi 5 juin à 0 heure et le dimanche 10 juin à 24 h :

Des perturbations d'activité modérée continueront à traverser notre pays. Ainsi, nuages et petites pluies seront au menu tout au long de la semaine sur la *moitié Nord*, tandis que sur le Sud, le temps sera le plus souvent sec, le soleil se montrant plus généreux.

Côté températures, une certaine fraîcheur continuera à régner.

Mercredi : nuages et bruines au Nord, nuages et soleil au sud.

Sur la *Bretagne* et la Normandie, la journée sera maussade, avec un ciel *gris, accompagné de petites pluies ou* bruines.

Sur le Bassin parisien, le Nord et les Ardennes, la matinée débutera sous le soleil, mais le ciel se couvrira rapidement, et l'on doit s'attendre à quelques gouttes à partir de la mi-*journée.*

Sur le Sud-Ouest, le Massif central et *la vallée du Rhône*, nuages et éclaircies se partageront le ciel durant la *journée.*

Sur les *régions* méditerranéennes, ce sera encore du beau temps, sauf en Corse où les développements nuageux donneront de courtes averses.

Il soufflera *un* vent de Nord-Ouest assez fort sur les côtes de Manche, modéré dans l'intérieur. *En* Méditerranée, Mistral et Tramontane souffle*ront assez fort, avec des rafales attei*gnant 70 km/h.

Jeudi : peu de changements

Sur la Bretagne, la Normandie et le *Nord Pas-de-Calais*, on se réveillera sous les nuages et la pluie. Une amé*lioration se produira dans l'après-*midi, mais il y aura encore le risque *d'uen court averse.*

Sur les Pays de Loire, le Centre, le Bassin parisien et Champagne-Ardennes, le ciel se couvrira dans la matinée, et il se mettra à pleuvoir au cours de la *l'après-midi.*

Sur le Poitou-Charentes, le nord du *Massif Central*, la *Bourgogne, et* la franche-Comté, la matinée sera bien ensoleillée ; il y aura un peu plus de nuages l'après-midi.

Sur tout la moitié Sud, ce sera une journée assez bien ensoleillée, sauf en Cofrse, où un risque d'averses orageuses subsistera l'après-midi.

Les températures ne changeront guère par rapport à mercredi : elles resteront *en-dessou des normales* saisonnières ; cette fraîcheur s'accen*tuera même sur le quart Nord-Oest,* où les maxima ne dépasseront guère les 15 degrés.

Vendredi 8 juin :
Fraicheur et beaucoup de nuages.

Au lever du jour le ciel sera très *nuageux des pyrénées aux alpes.* Des pluies, plus actives sur le relief, tomberont encore. En cours de journée des éclaircies apparaitront, plus larges sur le littoral méditerranéen ou *le mistral et la tramontane se leveront.*

Mais en soirée des orages locaux pourront éclater de la Corse aux Alpes du Sud.

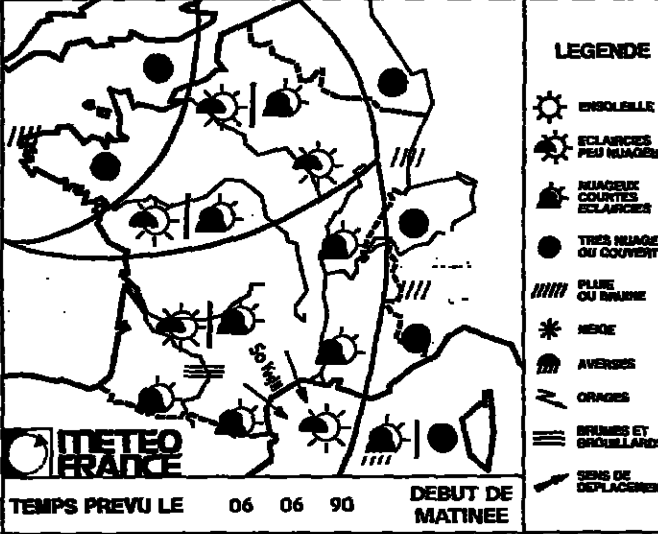
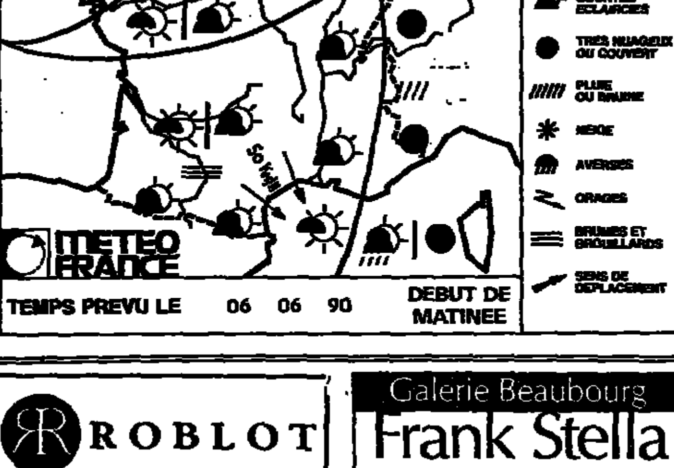
Partout ailleurs nuages et éclaircies se partagront le ciel. Les nuages *seront* généralement prédominants. Des averses se produiront près des *côtes de la Manche le matin puis* sur tout le nord du pays l'après-midi. Le vent d'Ouest soufflera fort en Manche (20 km).

Les températures minimales seront généralement comprises entre 6 et 10 degrés, localement 13 vers la *Méditerannée. Les températures* maximales ne dépasseront guère 17 degrés dans le Nord et les 20 degrés ne seront atteints que sur le littoral méditerranéen.

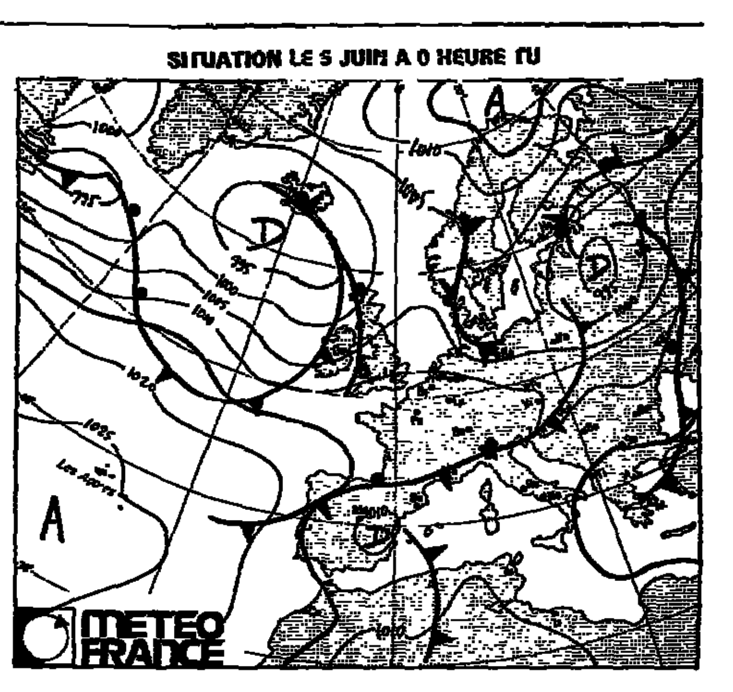
Samedi 9 et dimanche 10 juin :
Retour progressif d'un temps ensoleillé.

Samedi matin le ciel sera encore bien nuageux sur tout le pays. Des averses se produiront sur le Nord. *Mais très rapidement une nette amé*lioration se dessinera sur le Sud-Ouest. *Progressivement elle gagnera* toute la France. En effet durant ces deux jours les nuages, de moins en moins fréquents et n'occasionnant plus que de rares précipitations, se limiteront au Nord-Est de la France, laissant la place à un soleil généreux.

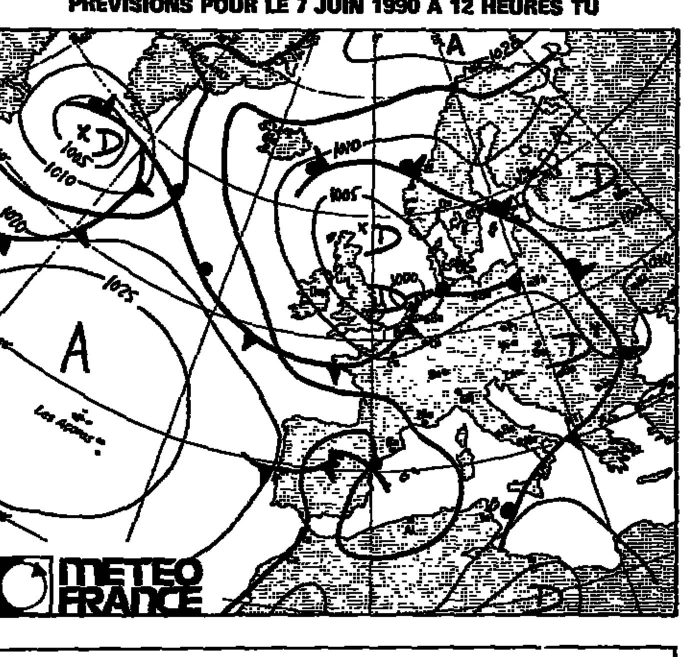
*Les températurs minimales reste*ront stationnaires mais les températures maximales gagneront quelques degrés à la faveur de l'ensoleillement.

SITUATION LE 5 JUIN A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 7 JUIN 1990 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 5-6-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 4-6-90 à 6 heures TU et le 5-6-90 à 6 heures TU

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	24	14	C
BIARRITZ	19	11	P
BORDEAUX	17	12	P
BOURGES	19	8	C
BREST	17	11	P
CAEN	17	6	C
CHERBOURG	15	9	P
CLERMONT-FER.	14	11	P
DIJON	19	8	C
GRENOBLE-St-M-H	19	15	P
LILLE	17	7	D
LIMOGES	17	12	C
LYON	16	13	C
MARSEILLE-MAR.	29	19	N
NANCY	18	5	D
NANTES	19	13	C
NICE	22	18	C
PARIS-MONTS	19	9	D
PAU	20	10	P
PERPIGNAN	25	17	C
RENNES	17	11	C
ST-ETIENNE	15	12	B
STRASBOURG	19	9	D
TOURS	18	9	C
TOULOUSE	22	13	P
POINTE-A-PITRE	31	23	A

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	27	18	N
AMSTERDAM	15	7	N
ATHENES	24	17	D
BANGKOK	36	26	P
BARCELONE	23	18	C
BELGRADE	24	17	C
BERLIN	18	11	P
BRUXELLES	17	8	D
LE CAIRE	-	-	-
COPENHAGUE	17	10	N
DAKAR	26	21	D
DELHI	42	42	N
DJERBA	27	21	N
GENEVE	17	13	C
HONGKONG	26	26	A
ISTANBUL	18	15	D
JERUSALEM	25	12	D
LISBONNE	24	15	D
LONDRES	19	8	C
LOS ANGELES	24	16	D
LUXEMBOURG	14	5	D
MADRID	31	16	C
MARRAKECH	24	14	D
MEXICO	28	13	B
MILAN	18	16	C
MONTRÉAL	25	5	D
MOSCOU	15	12	P
NAIROBI	24	14	C
NEW-YORK	27	13	N
OSLO	20	10	N
PALMA-DE-MAL.	25	16	C
PÉKIN	28	17	D
RIO-DE-JANEIRO	26	26	D
ROME	24	17	D
SINGAPOUR	34	27	C
STOCKHOLM	23	11	P
SYDNEY	18	8	C
TOKYO	26	17	P
TUNIS	29	20	N
VARSOVIE	22	11	A
VENISE	18	15	B
VIENNE	22	14	A

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SPORTS

TENNIS : les Internationaux de France

Avec les victoires, lundi 4 juin, de Henri Leconte, Thomas Muster et Goran Ivanisevic en huitièmes de finale et la qualification de Andres Gomez sur forfait, quatre gauchers disputeront les quarts de finales des Internationaux de France.

Le gazon et le ciment, plus rapides que la terre battue, conviennent bien à ce genre de joueurs : au cours des dix dernières années les gauchers figurent au palmarès de tous les autres tournois du grand chelem avec une prédilection pour Wimbledon et Flushing Meadow où ils se sont imposés dix fois sur vingt grâce à Jimmy Connors et John McEnroe. A Roland-Garros il faut remonter à 1977 pour trouver l'un d'eux, Guillermo Vilas, au palmarès et, depuis lors, ils ne furent que trois, Guillermo Vilas (1982), John McEnroe (1984) et Henri Leconte (1988) à jouer la finale. Au cours de la même période, il n'y eut jamais plus de trois gauchers en quarts de finale. Naguère construits de façon artisanale, les courts de Roland-Garros sont désormais réalisés, chaque printemps, à l'aide de machines qui assurent une meilleure homogénéité des seize surfaces de jeu et les rendent également plus rapides.

Comme les balles sont aussi plus vives, le tennis sur brique pilée s'est accéléré. Or, selon des études scientifiques très sérieuses, les gauchers peuvent avoir un avantage neurologique dans ces conditions.

La présence en force des gauchers n'est pas la seule originalité de ces Internationaux de France : sur les seize joueurs encore présents, il n'en reste qu'un, Michael Chang, ayant gagné le titre. Et cela n'était pas arrivé dans un tournoi du grand chelem depuis les Internationaux d'Australie 1974 qui furent remportés par Jimmy Connors, un gaucher.

Thierry Champion, le lutteur tétanique

Il arrive à des joueurs de perdre leur tennis comme des potaches perdent leur latin face à l'examinateur. La scène est toujours un peu pitoyable et surprend de la part de professionnels. Pourtant elle s'est répétée plusieurs fois au cours de ces Internationaux de France. Samedi 2 juin, c'était Guy Forget qui ne savait plus où il se trouvait. Lundi, ce fut au tour du Tchécoslovaque Karel Novacek.

Tous deux étaient opposés au même adversaire, un Français au nom plus prestigieux que le palmarès, Thierry Champion. Et tous deux se sont laissés éliminer sans vraiment comprendre ce qui se passait autour d'eux. La victoire de Thierry Champion sur Guy Forget passait pour un accident dû à la légendaire faiblesse psychologique du numéro un français (*le Monde* du 5 juin). Que dire alors du nouveau succès du Parisien, âgé de vingt-trois ans, issu des qualifications, et pointé à la cent quatre-vingt-dixième place mondiale?

Rien ne laissait prévoir une telle issue. Karel Novacek n'est pas un inconnu du circuit. A vingt-cinq ans, il possède quelques médailles et surtout une puissance et une résistance qui l'ont amené à disputer des épreuves presque chaque semaine. Récemment vainqueur à Munich, il ne semblait pas manquer de confiance en lui après avoir éliminé l'Américain Aaron Krickstein et le Brésilien Luiz Mattar, lors des tours précédents. Et pourtant le doute s'est insinué en lui et il a, sans panache, laissé passer un succès qu'il pouvait glaner aisément.

Dans une partie qui a très rapidement sombré, pour s'égarer sur les berges d'une rencontre inter-villageoise, le joueur tchèque s'est laissé engluer. Il a oublié les conseils de ses maîtres et son expérience passée pour s'obstiner à rester au fond du court sans tenter un jeu plus offensif. Dominé dans le premier set (3-6), il a donné l'impression de se reprendre dans les deux suivants (6-4, 6-3). Les spectateurs pouvaient commencer à abandonner le central.

Car, de plus, Novacek avait, en face de lui, un adversaire diminué. Thierry Champion avait demandé l'aide du masseur pour lui prodiguer quelques soins sur une cuisse douloureuse. En fait, d'après les explications du joueur, il s'agissait des séquelles de la partie jouée contre Forget *« Une chaussure montante m'avais provoqué une ampoule au pied. Pour éviter d'appuyer dessus, j'ai dû prendre une mauvaise position de hanche. Résultat : des douleurs à l'entraînement réapparues lors du troisième set. »*.

Voici donc Champion boitillant, qui a du mal à monter au filet et à faire des déplacements trop rapides. Mais son rival, loin de profiter de cette faiblesse, et comme mû par une profonde gentillesse, lui sert des balles à portée. Et dans ce quatrième set décisif, Champion marque les premiers points. C'est surtout lui qui, à 5 jeux à 4, réussit grâce à un service sans bavure à renverser la situation. *« Je pensais simplement à tenir, j'étais sûr qu'il allait se reprendre et je me suis aperçu qu'il avait plus peur que moi »*, raconte Champion.

Son jugement était bon. Comme tétanisé par la victoire toute proche, le Tchécoslovaque multiplie les fautes et vise plus souvent le filet que son adversaire. Nerveux, peu habile dans sa frappe de balle, cherchant toujours à jouer le fond de court, endroit où se tient le Français, l'enfant de Prostejov accumule les maladresses. Ce n'est pas seulement la chance qui est contre lui, c'est toute son éducation tennistique qui sombre. Il coule avec le quatrième set (7-6).

« A partir du cinquième set, le public était avec moi. J'ai senti que j'avais une chance et je me suis laisser porter par les cris d'encouragement en me disant que je pouvais le faire craquer. » Le pari de Thierry Champion n'était pas trop audacieux. Après la pose d'un bandage, l'éclopé du jour continue à marquer des points. Il prend même le service d'un adversaire à 20 000 lieues du cours. *« Certes*, reconnaît le vainqueur, *le jeu n'avait rien à voir avec une huitième de finale de Roland-Garros. Tout était dans la tête et je pensais au match Lendl-Chang de l'an dernier. »*

Champion se prenait pour le jeune Américain et, comme lui, il finit par gagner le cinquième set (6-3) devant un public debout. La drôle d'aventure continue pour le seul qualifié encore en compétition. *« Je vais me faire soigner »*, précise-t-il, conscient que lors du match de quart de finale contre l'Equatorien Andres Gomez, il aura certainement besoin, au-delà de son courage, de toutes ses forces.

SERGE BOLLOCH

Les résultats

Simple messieurs
(quatrième tour)

Premier quart du tableau
J. Svensson (SUE) b. G. Perez-Roldan (ARG, n°15) 2-6, 6-4, 6-2, 6-2 ; H. Leconte (FRA, W) b. A. Chesnokov (URS, n°8) 6-4, 6-3, 4-6, 2-6, 6-3.

Troisième quart du tableau
T. Champion (FRA, Q) b. K. Novacek (TCH) 6-3, 4-6, 3-6, 7-6, 6-3 ; A. Gomez (EQU, n°4) b. M. Gustafsson (SUE, n°14) par forfait.

Quatrième quart du tableau
T. Muster (AUT, n°7) b. M. Jaite (ARG, n°10) 7-6, 6-3, 6-2 ; G. Ivanisevic (YOU) b. N. Kroon (SUE) 6-2, 6-4, 7-5.

Simple dames
(quatrième tour)

Deuxième quart du tableau
J. Novotna (TCH, n°11) b. G. Sabatini (ARG, n°4) 6-4, 7-5.

Quatrième quart du tableau
M. Seles (YOU, n°2) b. L. Gildemeister (PER, n°16) 6-4, 6-0.

Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et éventuellement le numéro de tête de série, ou la qualité de qualifié (Q), d'invité par les organisateurs (W) et de repêché des qualifications (L).

Le cobra et la mangouste

En ce lundi de Pentecôte, Roland-Garros a eu une illumination. Ces Internationaux de France qui hésitaient entre la querelle de chiffonniers et le lendemain de fête, entre le doute et l'indifférence, qui s'effrayaient d'une hécatombe de champions en se rassurant dans les réceptions, ces Internationaux, donc, ont donné à voir ce qui manquait depuis huit jours et paraissait hautement improbable, un grand match, une partie révélant tous les mystères du tennis : le huitième de finale entre Henri Leconte et Andreï Chesnokov.

Si le ciel l'avait permis, les deux joueurs auraient dû se rencontrer vingt-quagtre heures plus tôt. On n'eut pas à regretter le retard. Ce fut un monument ! Cinq sets explosifs, trois heures moins une minute d'émotion pendant lesquelles la victoire hésita à choisir son camp entre le hussard français et le sapeur soviétique. Car le terrain conquis dans un premier élan fut, ensuite, cédé, pied à pied, et il fallut attendre le dernier assaut pour connaître le vainqueur, Henri Leconte.

Résumée ainsi, deux manches au Français, deux autres au Soviétique, et la dernière au nouveau héros de Roland-Garros, l'histoire paraît d'une extrême simplicité. Ce qui ne fut pas le cas.

On connaissait les nouvelles dispositions d'Henri Leconte. On savait que, sous la houlette de Patrice Hagelauer, l'entraîneur qui était aux côtés de Yannick Noah lors de sa victoire en 1983, il avait préparé ces Internationaux avec la ferme intention de faire oublier une piètre prestation : sa finale 1988 contre Mats Wilander. On avait mesuré, dès les premiers matches, la faveur nouvelle dont il jouissait dans le public. Mais on ignorait s'il était véritablement capable de se transcender.

Manche accordéon

On savait aussi qu'Andreï Chesnokov n'avait jamais battu le Français. Mais on avait compris que la perestroïka avait libéré le Soviétique d'une grande partie des inhibitions personnelles et des pesanteurs bureaucratiques qui avaient pu entraver sa carrière jusqu'alors. On sentait derrière ce visage trop lisse une ambition bouillonnante. Et on avait constaté, dans les premières rencontres, la détermination de chirurgien qui animait le Moscovite.

Bref on pressentait une confrontation forte. Elle le fut au-delà de toute espérance entre deux bêtes de tennis, un cobra et une mangouste. Le venin ou la morsure. L'un voulait en finir au plus vite, l'autre ne cherchait qu'à faire durer. Henri Leconte tentait de foudroyer. Andreï Chesnokov préférait étouffer dans ses mâchoires. Mais, pendant plus d'une heure, celles-ci ne se refermèrent que sur le vide. Avec la vivacité du reptile, Henri Leconte avait planté ses crochets dans le cou de l'autre animal, et celui-ci était déjà comme mort.

Mais un court de tennis n'est pas la savane. C'est un espace civilisé. Le moment vint de balayer les lignes, d'aplanir la terre battue. Henri Leconte menait alors deux sets à rien, et l'issue promettait d'être rapide tellement la démonstration avait été impeccable et la réaction impossible à ce tennis d'abordage. Boris Becker lui-même a dit un jour qu'il n'y a rien à faire contre Henri Leconte quand il produit ce tennis inspiré, qu'il faut simplement attendre en espérant que cela passe.

Après le changement de côté, le Français s'apprêtait à servir. Mais il fit la grimace : le court avait été arrosé, sans que personne en donnât l'ordre, par le service d'entretien. La terre collait aux semelles des chaussures, elle était grasse et glissante.

Comment l'arbitre avait-il laissé transformé le court en marécage ? Mystère. Mais, tout à coup, le pied de Henri Leconte fut moins sûr, la jambe plus raide. Mécanique de précision, son service-volée commença à gripper. La partie basculait. Henri Leconte perdit son engagement, prit celui du Soviétique, le perdit à nouveau pour égaliser encore, et le perdit une troisième fois.

Manche accordéon, le set revint à Andreï Chesnokov. Expulsé du match pendant deux sets, le Soviétique en reprenait possession par petits bouts, bornant le terrain à l'impact de ses passing-shots, brouillant le jeu par des points au filet. Il était maintenant à son affaire tandis que Leconte était à la peine.

Chesnokov atomisé

Chesnokov avait égalisé, deux manches partout, en moins de temps qu'il n'en avait fallu à Leconte pour remporter les deux premiers sets. Mais c'était moins une bataille navale qu'un drame à l'italienne qui se jouait. Les deux protagonistes portaient comme des masques plaqués sur le visage, grimaçant pour le Français, livide pour le Soviétique, versions différentes d'une même volonté de vaincre.

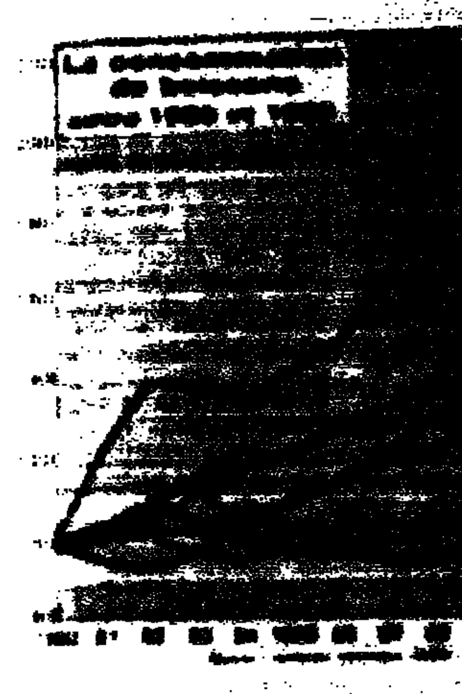
Henri Leconte n'avait jamais perdu de match en cinq manches à Roland-Garros. Il en avait même remporté un resté célèbre contre Yannick Noah, en 1985, au terme d'une partie dont le canevas fut identique à celle de lundi avec Andreï Chesnokov. Ce dernier, lui, restait sur une victoire en cinq manches après avoir perdu les deux premiers sets contre Jim Courier en 1989.

Comment cela pouvait-il tourner ? Un Leconte un peu moins déterminé aurait perdu. Un Chesnokov un peu plus résolu aurait gagné. Mais entamer le cinquième set fut pour Henri Leconte comme repasser par la case départ. La fatigue, la tension, les frustrations accumulées au cours des deux précédentes manches furent, sinon effacées, du moins oubliées. Il recommençait à zéro, c'est-à-dire rejouait le tennis nucléaire des deux premier sets. Andreï Chesnokov en fut atomisé. Un appel de balle erroné le sauva lors de son premier jeu de service. C'était pour mieux succomber au quatrième.

Et, tout debout, le central fit alors une longue ovation au vainqueur qui, d'émotion, en avait les larmes aux yeux. Cette fois, oui, Roland-Garros avait compris le tennis d'Henri Leconte.

ALAIN GIRAUDO

□ **Critérium du « Dauphiné Libéré » : l'Ecossais Robert Millar, enfin.** – L'Ecossais Robert Millar n'avait pas obtenu de grande victoire chez les professionnels, ce qui n'empêchait pas les observateurs de le considérer, depuis plusieurs années, comme un des favoris du Tour de France. Le poids plume du peloton a enfin acquis le succès qu'il convoitait en remportant lundi 4 juin le Critérium du *Dauphiné libéré*, dont il avait pris la deuxième place l'an passé. Occupant la deuxième position derrière Thierry Claveyrolat à l'issue de l'avant-dernière journée, il a nettement dominé le Français au cours de l'ultime étape contre la montre et s'est emparé du maillot de leader avec plus d'une minute d'avance.



BILLET

Greyhound au parking

La célèbre compagnie américaine de bus Greyhound et cinq de ses filiales ont demandé, le 4 juin, à se placer sous la protection de la loi sur les faillites qui permet à une entreprise en difficulté de continuer à fonctionner sans avoir à subir les poursuites de ses créanciers.

Greyhound, qui a le monopole du transport routier de passagers aux Etats-Unis, dessert 9 500 localités avec 3 950 bus. Après sa reprise, en 1987, par le groupe texan Buslease de Fred G. Currey, l'entreprise avait renoué avec les bénéfices et dégagé, en 1989, une marge positive plutôt symbolique de 730 000 dollars (4,1 millions de francs) pour un chiffre d'affaires d'un milliard de dollars (5,7 milliards de francs).

Dans ce contexte, les syndicats des 11 800 salariés n'ont pas supporté la poursuite de l'austérité imposée par M. Currey qui avait, par exemple, obtenu une diminution des salaires de 25 %. Depuis le 2 mars dernier, ils avaient appelé le personnel, et notamment les 6 000 chauffeurs, à une grève pour obtenir des augmentations salariales représentant 206 millions de dollars sur trois ans alors que la direction ne voulait pas céder plus de 63 millions (Le Monde du 17 mars). De bagarres en piquets de grève, le conflit a fait perdre plusieurs dizaines de millions de dollars à Greyhound et toutes les tentatives de médiation ont tourné court.

En fait, la déconfiture de ce transporteur qui a véhiculé tous les routards et tous les fauchés des Etats-Unis n'est pas seulement imputable à un conflit du travail particulièrement dur. La déréglementation du transport aérien et la baisse spectaculaire des tarifs d'avion durant les années 80 ont détourné une grande partie de la clientèle de l'autocar. En 1960, Greyhound avait transporté 64 millions de passagers. Ce chiffre était tombé à 34 millions en 1984. Malgré le rachat de l'unique concurrent Trailways, le chiffre de 1989 ne dépassait pas 25 millions.

Cette raréfaction de la clientèle a naturellement fait virer les comptes au rouge : 375 millions de dollars de pertes en 1986, 2,6 millions en 1987 et 17 millions en 1988. Ainsi fragilisée, Greyhound était à la merci du moindre incident. C'est un conflit social de première grandeur qui aura eu raison de sa résistance.

AL. F.

Les investissements japonais à l'étranger ont doublé en deux ans

Les investissements japonais à l'étranger ont atteint le montant record de 67,5 milliards de dollars (400 milliards de francs environ) au cours de l'année fiscale close au 31 mars, selon les statistiques publiées lundi 4 juin par le ministère des finances. Ces investissements s'étaient élevés à 47 milliards de dollars au cours de l'année précédente, et à 33 milliards un an auparavant. 48 % des sommes investies au cours de la dernière année fiscale l'ont été aux Etats-Unis. En revanche, les investissements étrangers au Japon ont décliné de 12 % au cours de l'exercice fiscale 1989, représentant 2,86 milliards seulement.

Accord de compensations entre les deux Etats

La France investira en Arabie saoudite en échange de l'achat de navires de guerre

En préalable à un contrat, qui sera effectif dans quelques mois, pour la fourniture, à Riad, de trois frégates anti-aériennes de 3 000 tonnes, la France et l'Arabie saoudite sont convenues de mettre en œuvre un programme de compensations par lequel des investissements français seront localement engagés à hauteur de 35 % de la valeur de cet accord estimé à 18 milliards de francs.

C'est la première fois, depuis que l'Arabie saoudite achète des armes à la France, que les deux pays concluent entre eux une telle transaction. Cet accord de compensations (dit *programme offset*) a été signé, mardi 5 juin, à Paris, entre le prince Fadh bin Abdallah, vice-ministre saoudien de la défense et M. Gérard Renon, secrétaire d'Etat français à la défense. Déjà en 1985 et en 1988, les Américains et les Britanniques avaient dû agir de même pour vendre respectivement leurs avions AWACS et Tornado.

Il y a un an, l'Arabie saoudite et la France signaient un protocole intergouvernemental qui prévoit la fourniture, à Riad, de trois frégates de 3 000 tonnes, destinées à la lutte anti-aérienne et antimissiles, et la construction des quais du port où elles seront amarrées. Un accord sur des compensations a été la condition de la signature du contrat final. Cette obligation, qui porte sur 35 % du contrat concerné (hors les infrastructures), se traduira, dans les dix ans à venir, par des investissements de la France en Arabie saoudite sous la forme d'investissements en coopération (ce qu'on appelle des joint-ventures) dans des domaines de haute technologie, qu'elle soit civile ou militaire, hormis le secteur du pétrole (exploration et commercialisation).

Le prince Fadh bin Abdallah et M. Renon coprésideront un comité « offset » chargé de donner son aval aux sociétés françaises qui accepteront d'investir en Arabie saoudite. Les « joint-ventures » bénéficieront d'une aide des deux pays (prêts bancaires et apports en capital) à hauteur de 25 % chacun du volume requis, et, pour les 50 % restants, de prêts bonifiés sur quinze ans accordés par une agence gouvernementale saoudienne.

La consommation de boissons entre 1980 et 1989

220 – 200 – 180 – 160 – 140 – 120 – 100 – 80

Jus de fruits et de légumes / Boissons non alcool. élaborées / Eaux minérales / Champagnes et mousseux / Eau de vie / Total vins / Liqueurs et apéritifs / Bières

1980 81 82 83 84 1985 86 87 88 89

Source : comptes nationaux, INSEE

Les Français ont eu chaud en 1989 : l'été a duré longtemps et les températures étaient « très supérieures aux moyennes saisonnières », selon la formule des météorologues. Résultats : ils ont bu... comme des trous, non de l'alcool, mais ce qui est beaucoup plus raisonnable, des jus de fruits, des boissons « élaborées » et de l'eau minérale. Le graphique ci-dessus, établi par l'INSEE, est éloquent. L'augmentation de consommation atteint 19 % par rapport à 1988 pour les jus de fruits et les boissons élaborées, 13 % pour les eaux minérales, tandis que tout ce qui contient de l'alcool a stagné, même la bière. Les produits rafraîchissants, comme les yaourts ou les crèmes glacées (+ 13,5 %), ont connu aussi le succès.

Globalement, la consommation des ménages (3 650 milliards de francs) a progressé de 3 %, pour la deuxième année consécutive. En 1989, les ménages consacrent en moyenne 20 % de leur budget à l'alimentation (contre 26 % en 1970). Ils sont de plus en plus sensibles aux prix. Par exemple, la forte hausse des prix du veau, du porc, du bœuf, s'est traduit par une baisse de consommation de ces produits (- 2,2 %), et par la recherche de produits de substitution (comme la volaille, le lapin) dont la consommation a augmenté de 4,9 %.

L'automobile conserve son attrait : la demande a crû de 5,7 %, avec un goût marqué pour les diesels et pour le haut de gamme. Les dépenses de santé continuent à croître (+ 7,5 %), plus vite que les prix, tout comme les loyers (+ 5,5 %).

Enfin, les fêtes du Bicentenaire de la Révolution ont attiré de nombreux touristes, qui ont dépensé en France 104 milliards de francs, soit 23 % de plus en volume qu'en 1988. Ces dépenses sont perceptibles dans les postes, « transports », « télécommunications », « culture et loisirs », et, bien sûr, les parfums, articles de Paris, hôtels et restaurants, qui, selon l'INSEE, « enregistrent une nette amélioration en 1989 ».

J. D.

Très importante faillite dans l'histoire de la City

Quatre filiales de British and Commonwealth sont placées sous administration judiciaire

British and Commonwealth Holdings et trois autres filiales du groupe de services financiers British and Commonwealth (B and C Group Finance Ltd, British and Commonwealth Merchant Bank Plc et British and Commonwealth Capital Plc) ont été placés, le 3 juin, sous administration judiciaire. La faillite de ces sociétés de British and Commonwealth, dont l'endettement dépasse 1,3 milliard de livres (12,5 milliards de francs), est la plus importante jamais enregistrée dans l'histoire de la City de Londres depuis celle de la compagnie aérienne Laker Airways en février 1982 avec 2,2 milliards de francs de dettes.

Cette décision intervient après le refus des principaux créanciers bancaires du groupe de soutenir un plan de restructuration élaboré avec la banque d'affaires SG Warburg, après que British and Commonwealth eut passé par pertes et profits en avril dernier un investissement de 550 millions de livres dans sa filiale de leasing d'ordinateurs Atlantic Computers, elle-même sous administration judiciaire avec un énorme passif.

Les administrateurs ont déclaré que « *leur principal objectif était d'élaborer des plans de sauvetage pour les quatre sociétés qui préservent la valeur entière de toutes les activités du groupe* ». Ils ont souligné que plus de 500 autres filiales du groupe British and Commonwealth à travers le monde n'étaient pas sous administration judiciaire...

En coopérant avec une entreprise locale

Siemens va construire les centraux téléphoniques en Tchécoslovaquie

Le groupe allemand Siemens et l'entreprise tchèque Tesla Karlin ont annoncé, le lundi 4 juin, à Prague, la signature d'un accord pour la construction de centraux téléphoniques digitalisés en Tchécoslovaquie. Le contrat qui doit être prêt en septembre prochain porte sur la production commune à partir de 1991 de systèmes pour 350 000 abonnés dans un premier temps et ensuite 500 000 par an.

Les deux entreprises devraient créer une société jointe dans laquelle Siemens se contenterait d'une participation de 40 %. Le chiffre d'affaires pourrait varier entre 50 et 80 millions de deutschemarks (170 et 270 millions de francs). Siemens, qui envisage 20 millions de deutschemarks (67 millions de francs) d'investissements, apportera son savoir-faire technologique et formera les ingénieurs et techniciens Tchèques. Quant à Tesla Karlin (6 000 salariés et 60 millions de dollars de chiffre d'affaires), qui, avant 1945 s'appelait Elektrotechna et appartenait au groupe allemand Siemens et Halske, elle exporte 60 % de sa production vers l'URSS, ce qui donne au contrat signé par Siemens une dimension qui dépasse le simple marché tchécoslovaque.

Cet accord n'a d'ailleurs été rendu possible que grâce à l'assouplissement des règles du COCOM, qui contrôle les exportations de produits technologiques vers l'URSS et les pays de l'Est.

Repassant à l'offensive

Philips investit en Malaisie en s'associant avec JVC

AMSTERDAM

de notre correspondant

Pendant la crise, les affaires continuent. La multinationale Philips, dont les dirigeants préparent la restructuration des activités dans la microélectronique (circuits intégrés et ordinateurs), va construire en Malaisie une usine de magnétoscopes en association avec la société japonaise JVC, filiale du groupe Matsushita.

Devant être opérationnelle au début de l'année prochaine, cette usine représente un investissement de 15 millions de dollars (environ 85,5 millions de francs), que Philips et JVC financeront chacun pour moitié.

Les magnétoscopes qui y sont produits - 2 millions d'unités par an en régime plein - seront vendus en Extrême-Orient, au Moyen-Orient, en Amérique du Sud, ainsi qu'aux Etats-Unis. Dans ce dernier pays, ils remplaceront progressivement les appareils que Philips achète actuellement à des fabricants japonais avant d'y apposer sa marque. Cette société mixte est la première constituée entre la multinationale néerlandaise et JVC. Elle représente une extension des liens existants entre Philips et Matsushita : depuis les années 50, la première participe à 35 % dans la société « composants » de la seconde, Matsushita, Electronics Corporation (produits d'éclairage et semi-conducteurs).

En s'associant avec JVC, la firme d'Eindhoven espère regagner des parts du marché mondial des magnétoscopes sur lequel elle n'est correctement implantée qu'en Europe. Au-delà de cet objectif particulier, l'opération permet à Philips de faire montre d'un certain volontarisme et de faire parler d'elle autrement qu'en termes de crise, comme c'était le cas depuis le début du mois de mai. Autrement dit, en paraphrasant un porte-parole : « *Les négociations avec JVC ne datent pas d'hier, mais leur aboutissement aujourd'hui tombe bien.* »

CHRISTIAN CHARTIER

Difficultés de trésorerie pour le milliardaire new-yorkais

L'empire Trump menacé

Confronté à des difficultés de trésorerie, le milliardaire new-yorkais Donald Trump négocie actuellement avec les banques créancières. Selon le *Wall Street Journal*, M. Trump pourrait se trouver bientôt en difficulté pour ses remboursements (il a emprunté aux banques 2 milliards de dollars, soit environ 11,2 milliards de francs, outre les 1,5 milliard d'obligations dans le public).

Plusieurs de ses opérations n'ont pas la rentabilité prévue : le casino géant Taj Mahal d'Atlantic-City (New-Jersey) ne « fait » que 1,17 million de dollars par jour au lieu des 1,3 million nécessaires ; la navette aérienne Washington-New-York-Boston rachetée a perdu 85 millions de dollars sur les douze derniers mois. Le groupe Trump a annoncé 450 licenciements au Taj Mahal et 50 à 100 autres pour la navette. Cherchant à réaliser du cash, M. Trump n'est pas parvenu à vendre son yacht *Trump-Princess* pour 110 millions de dollars à des investisseurs japonais, ni une partie des 50 % qu'il détient dans l'hôtel new-yorkais Grand Hyatt, pourtant rentable. Les créanciers ont aussi refusé cette offre. La nouvelle a déclenché une vague de ventes des « obligations de pacotille » à intérêt élevé émises pour financer une partie du Taj Mahal, en faisant chuter le prix de 10 dollars.

Hausse des taux d'intérêt et hausse des prix

Les autorités suisses continuent à craindre un regain de l'inflation

BERNE

de notre correspondant

Avec une inflation annuelle ayant culminé à 5,5 % en mai, soit le taux le plus élevé depuis le début des années 80, la lutte contre la hausse des prix est plus que jamais l'objectif prioritaire de la banque nationale suisse (BNS). Reconnaissant que la bataille « *n'est pas encore gagnée* », le président du directoire de l'institut d'émission, M. Markus Lusser, a clairement réaffirmé, au cours de sa dernière rencontre semestrielle avec la presse, la détermination de la BNS d'endiguer « *par tous les moyens* » la hausse continue des prix.

Malgré le récent raffermissement du franc suisse, la BNS entend poursuivre sa politique monétaire restrictive. Si la bonne tenue de la monnaie persiste, la marge de manœuvre de l'institut d'émission s'élargira. L'amélioration des termes de l'échange a déjà permis de réduire sensiblement le traditionnel déficit commercial, tandis que, selon M. Lusser, l'inflation pourrait « *faiblir nettement vers la fin de l'année* ».

Mais si la politique de la BNS commence à porter quelques fruits, ses responsables se gardent de tout optimisme exagéré. Compte tenu d'une conjoncture toujours soutenue à l'intérieur et des incertitudes liées à la perspective de l'union monétaire allemande, la BNS n'a pas l'intention de relâcher sa vigilance.

Spirale des prix et des salaires

Avec un taux de chômage d'à peine 0,6 % de la population active et des offres d'emploi dépassant la demande, l'économie suisse continue d'évoluer à la limite de ses capacités de production. Redoutant que la surchauffe actuelle n'alimente davantage la spirale des prix et des salaires, M. Lusser a averti les entreprises que la BNS ne tolérerait pas de hausses salariales « *exagérées* ».

Autre sujet de préoccupation : les taux d'intérêt, qui avaient longtemps été extrêmement bas en Suisse, ont beaucoup monté. Au cours des douze derniers mois, des hausses successives des taux hypothécaires avaient déjà fait grimper les loyers, nourrissant du même coup l'inflation.

A partir du 1er juin, plusieurs banques ont encore relevé de 0,5 % les taux des anciennes hypothèques, les portant à 6,5 %, tandis que ceux des nouvelles hypothèques étaient montés de 6,5 à 7,5 % quatre mois plus tôt.

« *Il ne faut pas s'attendre à un net ralentissement des prix avant 1991* », assure une grande banque. Selon le dernier bulletin d'une autre banque helvétique pour 1990 et 1991, « *des taux d'inflation plus élevés sont escomptés pour notre pays et cela même en comparaison avec la France* ».

JEAN-CLAUDE BUHRER

ÉCONOMIE

INDUSTRIES

La discussion du projet de loi sur les PTT

Le Sénat examine le projet visant à élargir les activités bancaires de la Poste

Comme à l'Assemblée nationale, il y a un mois, le sort réservé aux services financiers de la Poste et la fiscalité locale seront les deux sujets vedettes de la discussion qui s'ouvrait au Sénat, mardi 5 juin, sur le projet de loi réformant les PTT.

L'élargissement des activités bancaires de la Poste dépasse largement les clivages politiques traditionnels au Sénat, très préoccupé par l'aménagement de l'espace rural. Ainsi, le rapporteur de la commission des affaires économiques, M. Jean Faure (Union cent., Isère), n'est pas certain de recueillir l'assentiment de la majorité sénatoriale sur les amendements qu'il a déposés à propos de l'article 2. Ceux-ci prévoient que la Poste pourra distribuer des crédits immobiliers sans épargne préalable et des prêts à la consommation, *« pour compte de tiers »*. Cette dernière disposition est importante, car elle permettra de répondre aux adversaires de cette extension – et tout particulièrement les banques – qui redoutent de voir un nouveau concurrent, fort d'un réseau de dix-sept mille guichets, apparaitre. En revanche, elle restreint l'extension des possibilités de la Poste dans l'assurance, en la contraignant également à passer par des tiers dans l'assurance-dommage. Les sénateurs souhaitent également que le gouvernement rédige un rapport avant le 31 mars 1992 sur cette question, discutée au Parlement.

Ces dispositions concernent très directement l'aménagement du territoire : les services financiers de la Poste représentent en effet 80 % de l'activité des plus petits bureaux en zone rurale. Or ceux-ci voient la clientèle jeune quitter la Poste en raison de son incapacité à pouvoir proposer certains produits financiers.

L'article 20 sur la fiscalité locale, à laquelle seront soumis les deux nouveaux exploitants - France Télécom et la Poste – devrait également être largement amendé par les sénateurs : l'un envisage que l'intégralité du produit des impôts viendra enrichir la dotation globale de fonctionnement . Cette disposition est donc fort éloignée de celle voulue par les députés, qui prévoient seulement le versement d'une partie de la somme au fonds national de péréquation de la taxe professionnelle. Les sénateurs envisagent également de remettre en question, avant le 31 décembre 1996, les abattements importants – de 85 % – dont bénéficie la Poste.

EN BREF

□ **Les syndicats allemands réclament un doublement du salaire des employés de banque de RDA.** – Dans une déclaration commune publiée lundi 4 juin à Düsseldorf, les syndicats est-allemand du service public (GOED), ouest-allemand du commerce, de la banque et des assurances (HBV) réclament un doublement du salaire des employés de banque et de caisses d'épargne de RDA. Cette forte augmentation, qui porterait le salaire du secteur bancaire de 1 000 à 2 000 marks par mois, est nécessaire pour faire face aux hausses de prix attendues en RDA après l'entrée en vigueur de l'union monétaire entre les deux Etats allemands. – *(AFP.)*

□ **Un contrat vietnamien pour Servier.** – Le groupe Servier, numéro cinq de la pharmacie en France avec 5 milliards de francs de chiffre d'affaires, vient de conclure un accord avec les autorités vietnamiennes pour vendre à ce pays le principe actif d'un antidiabétique oral. Cet accord s'accompagne d'un contrat de fabrication locale. Alors que ce médicament anti-diabétique était jusqu'à présent exporté au Viêtnam, il sera fabriqué sur place dans une usine construite sous la conduite du groupe français.

REPÈRES

PRODUCTIVITÉ

Baisse aux Etats-Unis

La productivité des employés et ouvriers américains a baissé de 2,7 % au premier trimestre, ce qui est le plus mauvais résultat obtenu depuis la fin de 1981. Mais la productivité du seul secteur manufacturier (industrie moins énergie) a augmenté de 4,9 % pendant la même période. De même si les coûts unitaires de main-d'œuvre (coût par unité produite) ont augmenté globalement de 7 % au premier trimestre après + 4,5 % en 1989, ils ont baissé de 1,3 % au premier trimestre pour le seul secteur manufacturer.

D'une façon générale, la productivité de l'économie américaine a augmenté de 1,8 % par an en moyenne depuis 1982 ce qui est un peu supérieur aux résultats des années 70 (+ 1,2 %), mais surtout bien inférieur aux progrès de la seule industrie américaine qui sont comparables depuis 1984-1985 aux progrès réalisés en Europe.

EFFECTIFS SALARIÉS

+ 0,7 % au premier trimestre

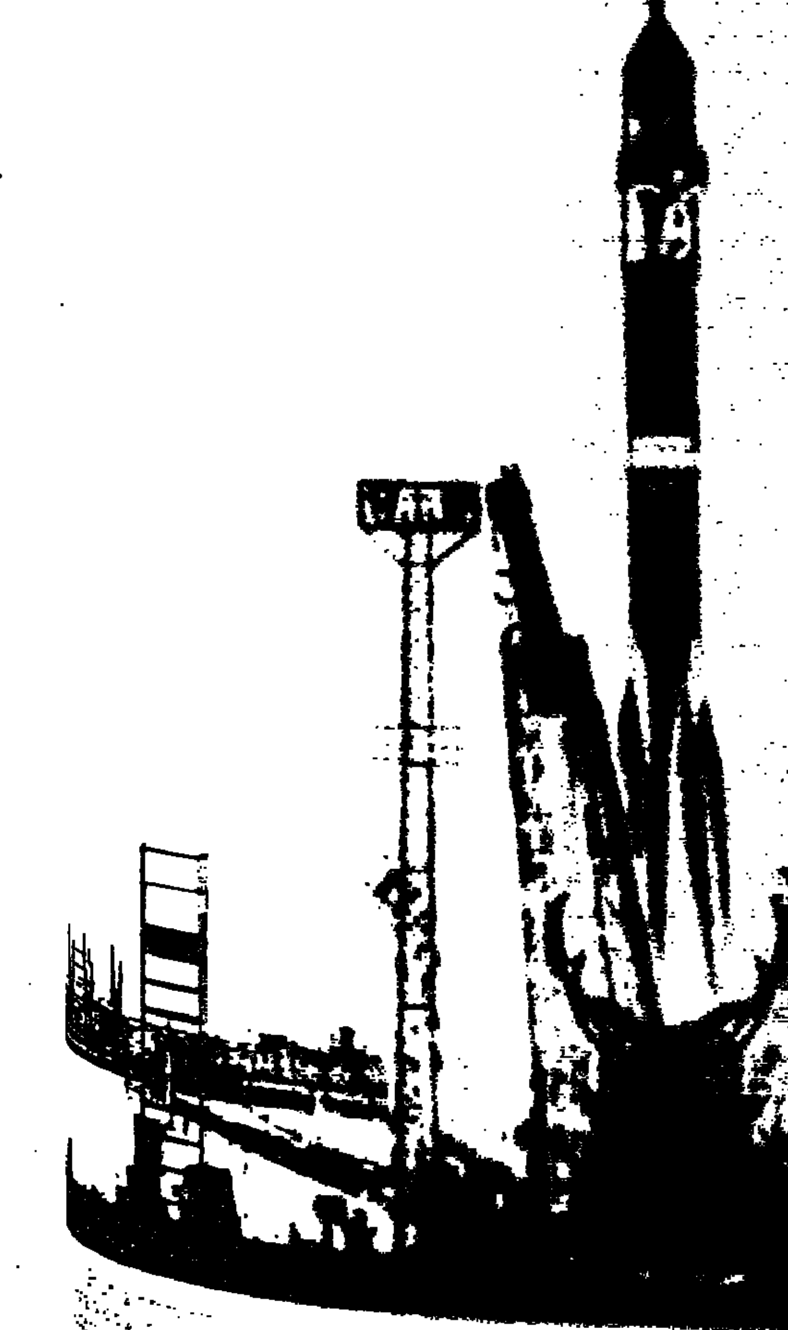
Selon l'UNEDIC, les effectifs salariés affiliés au régime d'assurance-chômage auraient progressé de 0,7 % au premier trimestre de 1990, en données corrigées des variations saisonnières, soit un ralentissement par rapport aux résultats obtenus au cours du dernier trimestre de 1989 (+ ,9 %). Sur douze mois, la hausse s'élève à 2,9 %, représentant 390 000 emplois salariés supplémentaires alors que l'augmentation avait été de 450 000 pour l'ensemble de l'année 1989.

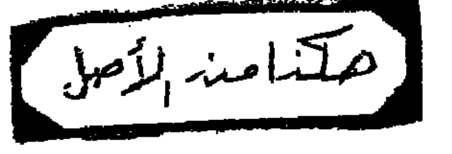
Au premier trimestre 1990, les emplois se sont accrus de 0,5 % en données corrigées, de 0,2 % en données brutes dans les établissements de moins de dix salariés, soit de 2,2 % en un an. Ces chiffres, ramenés à l'ensemble des secteurs marchands non agricoles, correspondraient à une croissance annuelle de 2,5 % des effectifs salariés, hors SIVP (stages d'initiation à la vie professionnelle), et 2,3 % si l'on tient compte de ces stagiaires.

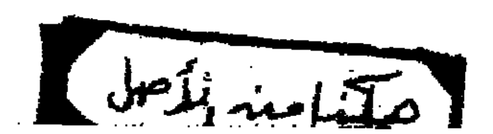
SALAIRE HORAIRE

Hausse de 1,4 % au premier trimestre

Le taux de salaire horaire ouvrier a enregistré au cours du premier trimestre 1990 une hausse de 1,4 %, contre + 1,1 % lors du dernier trimestre 1989, selon les statistiques publiées par le ministère du travail. Durant le premier trimestre 1989, la hausse avait également été assez forte (+ 1,3 %). La nette progression des trois premiers mois de 1990 – qui n'a pas d'équivalent au cours des quatre dernières années – porte à 4,5 % l'évolution du salaire horaire depuis avril 1989. Le SMIC, qui a bénéficié d'une revalorisation de 2 % au 1er avril dernier, doit être de nouveau réévalué au 1er juillet prochain.







ÉCONOMIE

Les ratés de la perestroïka

Suite de la première page

Depuis 1985, Mikhaïl Gorbatchev a engagé en matière économique une politique de réformes «pas à pas». Dès le départ, ses experts (à l'époque notamment la sociologue Tatiana Zaslavskaia et l'économiste Abel Aganbeguian) avaient mis en évidence les résistances auxquelles il se heurterait dans toute volonté de transformation de l'économie : les idéologues du parti, les bureaucrates centraux, la nomenclature régionale, certaines couches de la population...

Pour éviter de les heurter de front, Mikhaïl Gorbatchev a, à chaque fois, accepté des compromis. C'est cette stratégie qui a échoué. Les opposants se sont précipités dans les failles ainsi ouvertes. Quatre réformes, parmi d'autres, permettent d'illustrer cet échec : la réforme des entreprises d'Etat en 1987; celles des coopératives en 1988; la création de sociétés mixtes, mariant capitaux occidentaux et soviétiques; les changements enfin qui ont été apportés dans l'agriculture.

Premier exemple : la loi sur l'entreprise d'Etat de juillet 1987, entrée en application au 1er janvier 1988. L'objectif est déjà l'introduction du marché. Il s'agit de libérer l'entreprise de l'emprise de la bureaucratie centrale, d'accroître son autonomie. Le nombre des «diktats» fixés par le plan aux entreprises va être réduit, les ministères sectoriels supprimés. Un «marché de gros» va être créé, marché sur lequel l'offre et la demande des entreprises d'Etat viendront se confronter.

Fruit d'un délicat compromis, la réforme était pourtant timide. Elle ne remettait pas en cause la propriété étatique par exemple. Elle a pourtant échoué. La bureaucratie centrale, celle du plan en particulier (avec ses milliers de fonctionnaires) a réussi à l'étouffer. Lors de la conception de la loi, le plan a en effet introduit un nouvel instrument : les commandes d'Etat. Son argument était que, pendant la transition, les entreprises devaient continuer à travailler pour l'Etat – en respectant ses ordres – et ne venir que progressivement sur le marché.

Ainsi, le Gossnab, le comité d'Etat pour l'approvisionnement, l'organisme central, qui répartit l'ensemble de la production entre les entreprises, n'a pas été supprimé. De 100 % en 1987, la part de l'activité des entreprises effectuée directement pour l'Etat devait tomber à 40 % en 1990. Elle se situe officiellement aujourd'hui entre 90 % et 100 %. Du fait de la pénurie et de la désorganisation générale, le rôle du Gossnab est peut-être plus fort que jamais.

Rien n'a vraiment changé dans les entreprises

«Le système ministériel est toujours en place» note Mme Marie Lavigne, professeur d'économie à Paris I *(Chroniques de la SEDEIS)* (Société d'études et de documentations économiques industrielles et sociales), (mai 1990). En cinq ans, le nombre des ministères a été réduit de 25 %, leurs effectifs de 14 %, mais il reste encore, selon la statistique officielle, 76 ministères à l'échelon fédéral et 568 dans les républiques ! Dans les entreprises, en définitive, rien n'a vraiment changé.

Deuxième exemple : les coopératives. Faute de pouvoir autoriser immédiatement le développement d'un secteur privé, Mikhaïl Gorbatchev a fait adopter, en 1988, une loi autorisant les activités individuelles dans un cadre coopératif. Dans certains secteurs (commerce, artisanat, restauration...), les coopératives ont connu un rapide développement, traduisant l'existence d'un esprit d'entreprise et d'une volonté d'indépendance dans une partie de la population. Il y avait officiellement plus de 200 000 coopératives à la fin de 1989. Jouant un rôle toujours marginal dans l'économie (1,5 % à peine du commerce de détail par exemple), elles connaissent pourtant des difficultés croissantes.

Par les prix élevés qu'elles pratiquent, elles ont provoqué un vif mécontentement dans la population. Il est vrai que certains profitent de situation de quasi-monopole pour s'enrichir rapidement : ils sont accusés par l'opinion publique d'être des «spéculateurs». Certaines coopératives ont des difficultés à s'approvisionner, les entreprises d'État ne travaillant qu'entre elles. Elles sont enfin l'objet de contrôles de prix accrus. A la fin de 1989, 4,8 millions de personnes travaillaient dans des coopératives (3 % environ de la population active). Les bureaucrates et les idéologues, s'appuyant sur la réaction d'une partie de la population, ont en définitive, réussi à en limiter l'extension.

Les sociétés mixtes - l'un des autres grands espoirs de Mikhaïl Gorbatchev - sont un troisième exemple de compromis qui a abouti à un échec. Dès 1987, le nouveau patron du Kremlin prend une décision considérée alors comme révolutionnaire : l'ouverture de l'URSS aux capitaux occidentaux. C'est la stratégie du cheval de Troie. Installés en URSS, les capitalistes vont y apporter leurs capitaux, leurs technologies, mais aussi et surtout leurs méthodes de gestion.

Méfiance des industriels occidentaux

Malgré l'avis de ses conseillers, – certains lui recommandaient alors la création massive et immédiate de zones franches où le capital occidental aurait pu travailler sans aucune contrainte – il limite dès le départ considérablement la portée de cette ouverture. Les Occidentaux ne pourront venir en URSS qu'en créant des sociétés avec des «entreprises» soviétiques. Les conditions de fonctionnement de ces sociétés feront l'objet de longues discussions entre les différentes bureaucraties du pays.

Après trois ans, l'expérience apparait là aussi très décevante. Certes, le ministère des finances soviétiques avait enregistré, à la fin de 1989, environ 1 300 sociétés mixtes. Très peu ont une véritable activité industrielle. Aucun des grands projets annoncé n'a vraiment abouti. Les industriels occidentaux sont de plus en plus méfiants.

L'agriculture enfin – dont est chargé M. Ligatchev, un des dirigeants conservateurs du parti – est aussi l'un des champs où ont été menées des expériences qui ont échoué. En 1989 par exemple, l'Etat s'engageait à payer pour partie en devises les paysans pour leurs livraisons de céréales. La mesure a été un échec complet. Les paysans n'ont pas fait confiance au gouvernement. Les dirigeants des exploitations agricoles ont tout fait pour décourager les candidats éventuels. Le fait que la prime en devises n'était payable que quelques mois après la récolte a également eu un effet dissuasif. Au total, 223 000 tonnes de blé ont été achetées en devises par l'Etat, alors que l'on attendait plusieurs millions de tonnes.

Désorganisation générale de la production

Partielles, toutes les réformes engagées depuis 1985 ont donc échoué. Pire, elles ont contribué à une désorganisation générale de l'activité et abouti à une situation économique catastrophique. La production a dégringolé. Les tickets de rationnement sont les seuls produits qui connaissent un développement rapide. Le mécontentement social se traduit par des grèves de plus en plus fréquentes.

La situation financière extérieure elle-même s'est fortement dégradée. *«Nous n'avons plus d'argent pour acheter des céréales à l'extérieur»*, a expliqué M. Iouri Maslioukov, le président du comité d'Etat pour la planification pour justifier les réformes. Les retards de paiement de l'URSS atteindraient déjà plus de dix milliards de dollars (10 % environ des importations annuelles soviétiques en devises du pays), d'après une évaluation bancaire française.

Face à cette dégradation de la situation, que faire ? Le gouvernement a présenté, il y a quelques jours, au Parlement un projet de réformes qui a provoqué la panique en Union Soviétique... et le septicisme des milieux occidentaux, *«un programme mal conçu composé de changements soit disant radicaux»* commentait l'hebdomadaire britannique, *The Economist*. Certes, le projet de M. Ryjkov est révolutionnaire : c'est la première fois que la réforme des prix de détail est annoncée. Mais à nouveau, et avant même les amendements parlementaires, il apparaît comme une somme de compromis.

L'administration du plan chargée de créer le marché

Ainsi, M. Ryjkov annonce un calendrier de hausses de prix, mais en même temps, il indique que ces hausses seront compensées par une indexation partielle des salaires et des aides diverses en faveur des personnes agées ou des jeunes. Globalement, les hausses de prix vont permettre de réduire de 130 milliards de roubles les subventions de l'Etat à la consommation. Les compensations sont évaluées à 108 milliards de roubles.

On va ainsi substituer des aides au revenu à des aides aux prix à la consommation. Les premières seraient plus efficaces socialement et plus facile à réduire, affirment les auteurs de la réforme. Avec cette hausse administrée des prix, il n'y a pas vraiment création d'un mécanisme de marché. Changer les étiquettes, ce n'est pas changer de système économique.

Le projet de réformes, présenté par le président du Comité d'Etat au plan (un symbole : c'est l'administration du plan qui organise la transition vers le marché !) contient de nombreuses autres contradictions. A nouveau, il annonce ainsi l'instauration du marché mais préserve le système des commandes d'Etat et la survie du Gossnab.

Avec ce projet, l'Union Soviétique semble s'engager dans la voie suivie dans les années 70, par la Hongrie et la Pologne. Budapest et Varsovie avaient cherché alors à décentraliser leur organisation économique, à mélanger plan et marché. Ne parle-t-on pas aujourd'hui à Moscou, comme hier sur les bords du Danube ou sur ceux de la Vistule, de la recherche d'une voie conduisant à une *«économie de marché socialiste, planifié, controlé»*. N'y craint-on pas, comme il y a peu à Gdansk et à Gyor, les conséquences des hausses de prix des produits alimentaires ?

Mikhaïl Gorbatchev, qui s'est doté depuis le début de cette année d'une nouvelle équipe de conseillers économiques – en 1985-1986, il avait épuisé Abel Aganbeguian, puis en 1987-1988, son gourou Leonid Abalkine s'est grillé les ailes au contact des responsabilités gouvernementales, il travaille maintenant avec deux ultra-radicaux, Nikolaï Petrakov et Stanislav Chataline – semble encore hésiter. Pour ses experts, il n'y a aucun doute. La recherche d'un mariage entre plan et marché semble désespérée, comme l'ont montré les expériences magyares et polonaises au cours des vingt dernières années.

Expérimentée depuis cinq ans en URSS, la politique des petits pas n'est pas vouée à meilleure destinée. Les experts préconisent donc, selon les propos de Stanislav Chataline rapportés par le *Financial Times* (29 mai 1990), des réformes plus radicales que celles présentées par M. Ryjkov - en vue de l'instauration rapide du marché. Un marché sans qualificatif.

Imposer une économie de marché nécessite sans doute qu'un pouvoir politique soit fort, soit légitime. Mais il faut aussi un terreau favorable. Dans le Tiers Monde, de nombreux pays ont cherché à sortir du sous-développement par l'instauration du marché. Certains y sont parvenus (en Asie notamment), d'autres non. L'Union Soviétique est mal partie.

ERIK IZRAELEWICZ



COMMUNICATION

Un rapport confidentiel de la COB sur une société d'artistes

Un scandale financier qui embarrasse le ministère de la culture

Il y a deux ans, 10 millions de francs collectés par l'ADAMI, société gérant les droits des artistes, s'envolaient en fumée sur les marchés boursiers. Inquiet d'un éventuel discrédit rejaillissant sur l'ensemble des sociétés d'auteurs, le ministère de la culture a fait pression pour que les artistes récupèrent une partie de leurs fonds.

Mais l'affaire est loin d'être close. Sur la foi d'un rapport – jusqu'ici confidentiel – de la Commission des opérations de Bourse (COB), le juge d'instruction Emmanuel Binoche a déjà inculpé deux intermédiaires financiers.

Début 1988, l'ADAMI – société civile pour l'administration des droits des artistes et musiciens interprètes – est victime d'un «sinistre». Plus de 10 millions de francs aventureusement placés en Bourse et sur le tout nouveau Marché à terme international en France (MATIF) s'envolent en fumée. Une perte catastrophique pour cet organisme chargé de percevoir puis de répartir des sommes dues à des professionnels souvent plus désargentés que le grand public ne veut bien le croire. Une perte qui représente un sixième des fonds à redistribuer *(le Monde* du 17 février 1989).

«Péché de jeunesse», plaident les responsables de l'ADAMI en rappelant que l'adoption de la loi Lang sur la copie privée a fait bondir les volumes financiers collectés de 5 millions de francs en 1985 à 60 en 1987 et plus de 80 l'année suivante. Le président-gérant, M. Guy Marly, est alors présenté comme un homme dévoué mais dépassé par les sommes à gérer, victime d'une cascade d'intermédiaires malchanceux ou peu scrupuleux. Le Crédit agricole de la Mayenne est l'un d'entre eux, que l'on accable par conviction – c'est là que fut ouvert en 1985 un compte rémunéré à un taux avantageux, – mais aussi par intérêt puisqu'il est le plus solvable.

Plus équitable, le rapport – confidentiel jusqu'ici – de la Commission des opérations de Bourse (COB) n'épargne personne. Pas même la «victime», l'ADAMI, dont il dénonce les *«nombreuses carences»* du contrôle exercé par son conseil d'administration, le manque de curiosité de son commissaire aux comptes, qui *«n'a pas satisfait»* à ses obligations, et surtout l'action de son président-gérant, M. Marly, qui *«ne semble pas avoir toujours exercé sa fonction conformément à l'intérêt de la société»*.

Une litote semble-t-il, puisque M. Marly a délivré sans en avoir le droit des mandats de gestion – dont un post-daté, – avalise ou tait des anomalies comptables. En 1986, son épouse reçoit dans des conditions mal élucidées 40 000 F du Crédit agricole. *«Des billets d'avion*, explique aujourd'hui l'ancien gérant, *parce que mon épouse y avait déposé des fonds importants.»* Peut-être, mais la somme est à l'époque prélevée sur les excédents financiers dégagés par... l'ADAMI!

Il y a aussi l'ami, M. Christian Gaillard, aujourd'hui décédé, que M. Marly a rencontré au gala de l'Union des artistes. Ce courtier d'assurances affable, PDG de la SA Groupe Pontet-Guyot, fait des heures supplémentaires et conseille à ses clients, artistes, écrivains, gens de l'audiovisuel, journalistes, des placements financiers. C'est lui qui met en relation le Crédit agricole de la Mayenne avec l'ADAMI et gère le compte que cette dernière y ouvre en 1985. Bref, il est l'homme-orchestre indispensable qui se... garde bien de rendre compte de la façon dont il s'acquitte de son mandat. Rétention d'informations, faux en écritures, tout y passe.

Il y a bien sûr la caisse régionale du Crédit agricole de la Mayenne, dont le fonctionnement, selon le rapport de la COB, est *«caractérisé par de graves irrégularités»* comme *«l'acceptation d'un mandat irrégulièrement délivré (...), l'absence d'envois de relevés de compte ou l'établissement de documents inexacts, le non-respect des conventions signées, des prélèvements de sommes indues, des virements de fonds sans ordres écrits»*.

Un remisier mystérieux

Pourtant, le pire est à venir. Jusque-là en effet, l'ADAMI n'a fait qu'ouvrir un compte, sur les conseils de M. Gaillard, dans un établissement financier connu lui garantissant une rémunération plus élevée que celle couramment pratiquée sur le marché. Pendant deux ans, le système fonctionne à merveille : la société d'artistes a le sentiment de «faire de bonnes affaires» tandis que l'ami, M. Gaillard, et la banque se partagent sans l'en informer les excédents financiers dégagés par l'argent placé. Début 1987, pourtant, le savant montage s'enraye. Les taux d'intérêt baissent, les affaires se font moins fructueuses.

Entre alors en scène un personnage énigmatique, M. Alain Monnet. La trentaine, entreprenant malgré une première expérience professionnelle «malheureuse» à la société de Bourse Meeschaert-Rousselle, celui-ci vient de fonder un cabinet de remisier (un auxiliaire de la profession boursière, dont les activités ne sont à l'époque soumises à aucun contrôle). Comment entre-t-il en contact avec l'ADAMI? *«Christian Gaillard est venu me voir*, dit-il, *je ne l'avais jamais rencontré.»* La version donnée par l'interlocuteur habituel de la société d'artistes au Crédit agricole, M. Louveau, est tout autre. Celui-ci assure avoir suivi les conseils d'un cadre de la Banque industrielle et commerciale du Marais, M. Badé, qu'il avait interrogé. *«C'est du haut de gamme»*, garantit ce dernier. L'ADAMI devient en réalité l'un des premiers clients du cabinet Monnet... sans même en être pleinement informé.

C'est le 31 mars 1987, en effet, qu'un employé du Crédit agricole établit un chèque de 6,8 millions de francs tiré sur le compte de l'ADAMI, sans y porter le nom du bénéficiaire. Le destinaire – M. Gaillard? M. Louveau? – le libelle à l'ordre d'une société de Bourse. Les fonds de l'ADAMI sont désormais gérés par le cabinet Monnet, le véritable donneur d'ordre. Six autres millions suivront quelques mois plus tard, les deux placements se révélant aussi désastreux l'un que l'autre. Investis sur le second marché – dont à 70 % sur un titre hautement spéculatif, Elysées Investissements, qui a fait l'objet d'une enquête de la COB, – les premiers perdent avec le krach boursier d'octobre 1987 la moitié de leur valeur. Quant aux sommes placées sur le MATIF, elles alimentent parfois les comptes d'autres clients du cabinet Monnet jugés, selon le rapport de la COB, *«insuffisamment créditeurs»*. En février 1988, elles sont totalement dilapidées, laissant de surcroît un trou de 2 millions de francs!

Le tout est couvert par un mandat de gestion en faveur du cabinet Monnet, que les protagonistes – MM. Marly, Gaillard, Louveau, Monnet – reconnaissent avoir signé à la hâte le 14 janvier 1988, après le krach mais avant les pertes sur le MATIF et postdaté au 31 mars 1987. Mais même cette version des faits est aujourd'hui contestée par d'anciens employés du cabinet Monnet, MM. François Riffart et Jean-Michel Grossetête, qui datent ce camouflage du 14 mars 1988. L'écheveau ne cesse de s'embrouiller.

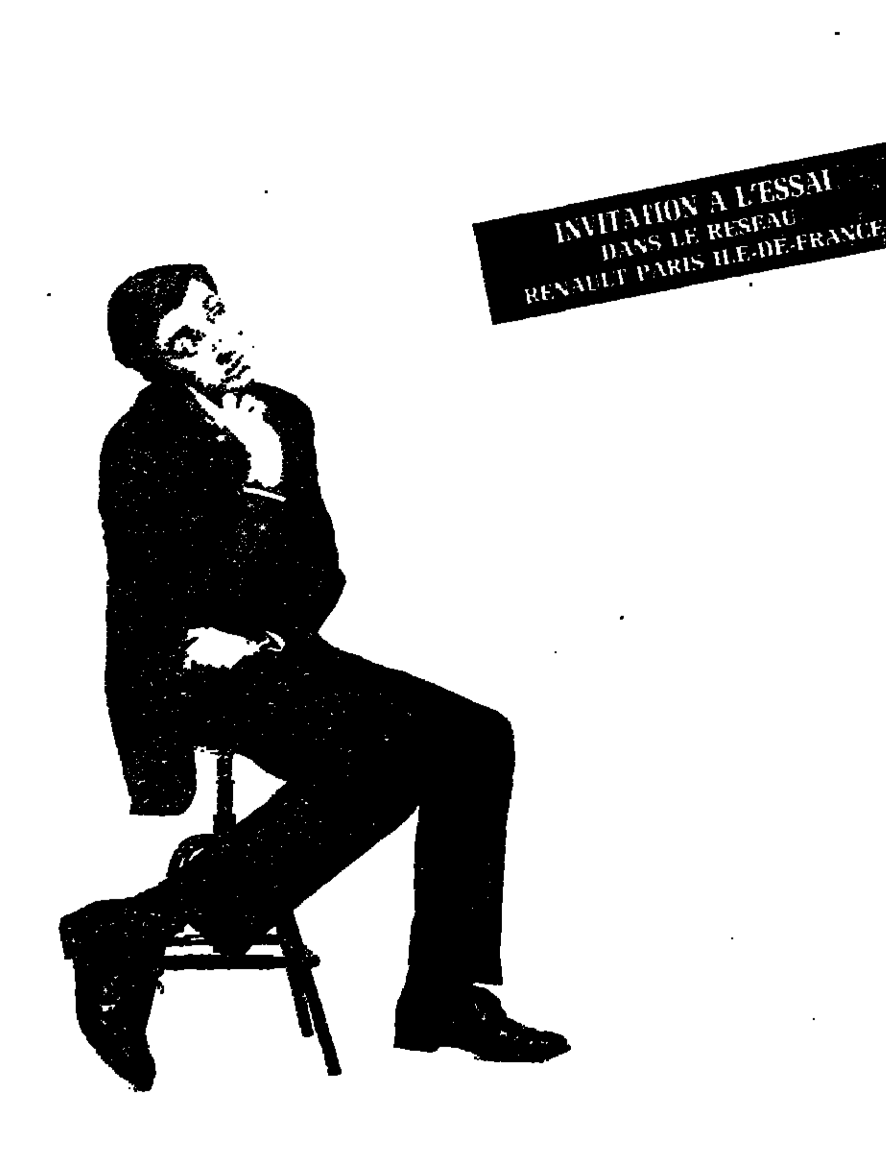
Rivalités syndicales

Embrouillé, le dossier est suffisamment délictueux pour que la COB le transmette au parquet en août 1989 et qu'une information soit ouverte. M. Louveau est inculpé, tout comme M. Monnet. Les ennuis de ce dernier ne s'arrêtent d'ailleurs pas là. Son cabinet cédé puis racheté à la Banque de participation et de placement (BPP) – qui accédera ensuite à la notoriété avec l'affaire Pechiney – dépose son bilan tout comme deux autres de ses sociétés : la SFIC et Lao France. Et la profession de remisier elle-même est réorganisée, une loi contraignant depuis avril dernier toute société souhaitant gérer des portefeuilles à obtenir l'agrément de la COB. L'accès direct au marché financier lui est désormais fermé.

Reste l'ADAMI. Profondément ébranlée par le cataclysme, la société s'est d'abord efforcée de récupérer les sommes dilapidées. C'est en partie chose faite, puisqu'elle a obtenu une transaction portant sur 7 millions de francs, 5 étant versés par le Crédit agricole. Elle s'efforce aujourd'hui d'obtenir les 3 millions manquants de l'assureur du cabinet Monnet, le groupe Drouot, qu'elle a assigné en justice.

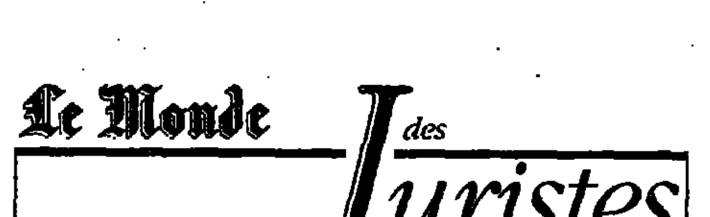
Préoccupé, le ministère de la culture a facilité en coulisse les négociations entre l'ADAMI et la «banque verte» et contribue tout aussi discrètement – avec l'appui de la puissante Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM) – à *«faire de l'ADAMI une véritable entreprise»*. C'est d'abord l'incitation discrète à l'embauche d'un directeur général devenant le vrai responsable de la gestion. C'est ensuite l'invitation faite aux dirigeants élus de l'ADAMI, principalement issus des rangs du Syndicat français des artistes-interprètes (SFA-CGT) à partager leur pouvoir. *«Non pour que le nouvel équilibre soit le décalque des organisations syndicales, mais parce que l'essor de l'ADAMI y impose désormais le pluralisme»*, explique-t-on rue de Valois, où l'on déplore des rivalités syndicales dont les débordements hytpothèquent l'avenir de la loi Lang sur les droits d'auteur. Comment, en effet, demander aux chaînes ou aux propriétaires de discothèques d'acquitter leurs taxes si l'ADAMI étale ses divisions et ses faiblesses? Comment défendre à Bruxelles la tradition et les novations françaises lors de l'élaboration de la directive européenne sur les droits d'auteur si, à Paris, l'attitude des syndicats en discrédite le principe?

DOMINIQUE GALLOIS et PIERRE-ANGEL GAY





Postes à + de 400 KF





Le Monde des Juristes

Droit Immobilier

JURISTE SENIOR

Ce Groupe industriel français de tout premier plan, implanté en France et dans le monde entier, recherche un Juriste Immobilier.

Au sein de la Direction Immobilière, il sera le garant de la validité juridique des transactions et opérations immobilières : préparation et suivi intégral des dossiers, négociation et rédaction des actes officiels (promesses de vente, baux commericaux...)

Ce poste qui requiert de l'autonomie s'adresse à un candidat titulaire au minimum d'une Maîtrise en Droit, idéalement d'un DESS de spécialité ou ICH. Il justifie d'une expérience d'au moins 5 ans acquise en entreprise ou bien dans une étude notariale. Perspectives de carrière pour un élément de valeur.

Anglais souhaité.

Poste basé à la Défense.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 11/668 Z à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS
Tél. : (1) 42.25.71.07

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

Responsable du service administratif central
Etudes économiques et juridiques

(1) 42.27.40.27

evian

2,4 Mds de CA.
1500 personnes, une expansion constante sur le marché français avec ses marques Evian, Badoit, Fruité, Athlon, et toujours en position de leader mondial de l'exportation d'eaux minérales.

Rattaché à notre Directeur Administratif et Financier, vous êtes l'interlocuteur des directions opérationnelles en intervenant sur l'ensemble des aspects juridiques les concernant : Droit de la consommation, de la concurrence, des contrats, des assurances et des sociétés.

A l'écoute du marché et de ses évolutions tant en termes économiques que techniques ou commerciaux, vous êtes un relais d'informations capital pour notre Direction générale.

De formation supérieure, école de commerce ou juridique + 3^{e} cycle de gestion (IAE, DESS, IEP...), vous avez une première expérience en entreprise et maîtrisez l'anglais.

Ce poste basé à Evian, très ouvert sur l'ensemble de notre société, est un tremplin pour évoluer vers d'autres fonctions.

Vous voulez en savoir plus, appelez le (1) 42.27.40.27 ou adressez votre candidature sous réf. MH 65 M en précisant votre rémunération actuelle à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08

GROUPE BSN

Un grand Groupe français de Services ayant un fort rayonnement international, recherche son

Responsable Fiscal Groupe

Paris

Responsable d'un service rattaché à la Direction Financière de la holding, il supervise l'ensemble des questions fiscales du Groupe tant en France qu'à l'étranger.

Il intervient notamment en fiscalité interne pour gérer le régime d'intégration fiscale, mettre en place les schémas d'optimisation fiscale et suivre le cas échéant des contrôles et contentieux fiscaux. Il traite également de la fiscalité des fusions-acquisitions dans le cadre des opérations de croissance externe du Groupe.

Au plan international, il suit le régime fiscal des accords commerciaux, applique les conventions internationales et traite des questions de fiscalité financière en liaison avec les conseillers externes.

A 32/35 ans environ, doté d'un solide bagage fiscal et comptable et nanti d'une expérience complète de la fiscalité française et internationale, acquise en entreprise et/ou en cabinet, vous souhaitez exprimer vos qualités de rigueur et d'imagination fiscale ainsi que votre sens des contacts dans l'environnement d'un groupe en expansion qui pourra vous offrir de réelles perspectives de carrière.

Anglais indispensable.

Contactez **Frédéric Foucard** au (1) 42.89.30.03 ou adresser votre CV + photo + lettre manuscrite + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal,** 10 rue Jean Goujon 75008 PARIS, sous réf. FF5655MO.

MP
Michael Page Tax & Legal
Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

Le Cabinet CARLER, cabinet franco - suédois d'Avocats et de Conseillers Juridiques, recherche :

JURISTE D'AFFAIRES

Implantés dans 5 pays, nous avons une vocation internationale. Notre clientèle est en grande partie scandinave et nos activités, très diversifiées, relèvent du Droit des Affaires et des Sociétés.

A Paris (9ème) nos sommes une équipe de 6 collaborateurs.

Vous avez une maîtrise de droit des affaires ou droit des sociétés. Votre expérience de deux ans en cabinet a déjà fait vivre vos connaissances.

Vous maîtrisez l'anglais (la connaissance d'une langue scandinave serait un atout).

Vous souhaitez travailler en équipe mais aussi devenir rapidement autonome.

Vous êtes ouvert et volontaire, et vous pourrez participer à la croissance de notre cabinet en devenant associé.

Envoyer CV et lettre à MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75008 Paris, sous réf. 67.3846 LM.

Mercuri Urval

CONTESSE

Groupe de deux cabinets juridiques

Rassemblant 15 conseils inscrits et organisés en départements couvrant le Droit fiscal, le Droit commercial et des Sociétés, le Droit social et le Droit de la distribution,

recherche
dans le cadre de son expansion

COLLABORATEURS

ayant 6 à 8 ans d'expérience professionnelle

Pour PARIS : un spécialiste en Droit commercial et des sociétés ainsi que **Droit des contrats,**
Pour LYON : un spécialiste en Droit fiscal.

Pratique de l'anglais appréciée.

Ecrire au Monde Publicité sous n° 8880
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS

ETPM, dans le cadre de son association avec la Société américaine **Mc DERMOTT**, N° 1 mondial des Travaux Pétroliers Maritimes, recherche pour sa Direction Juridique à PARIS

RISK MANAGER
JUNIOR

Formation à dominante ou complémentarité juridique (Droit si possible Maritime International, Assurances).

Expérience : trois ans dans un cadre international, industriel ou Société d'Assurance ou Courtier.

Fonction : évaluation des risques, étude des clauses des contrats, mise en place des contrats, gestion des polices, règlement des sinistres.

Totale maîtrise de la langue anglaise nécessaire.

Perspectives ouvertes de rémunération et de carrière dans une activité en forte expansion (Moyen-Orient, Afrique, Amérique du Sud, Mer du Nord).

Merci d'écrire avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 908 M à Denis JOUSSET PLEIN EMPLOI - 10, rue du Mail - 75002 PARIS.

plein emploi
conseils en ressources humaines
a l'ecoute du talent



RECHERCHE POUR SA DIRECTION RAFFINAGE-DISTRIBUTION UN

JEUNE JURISTE EN DROIT DES AFFAIRES

Au sein de la Division Droit des Affaires, il assurera, auprès des différentes entités de l'entreprise et de ses filiales, un rôle de conseil et d'assistance, d'élaboration de conventions tant en français qu'en anglais et de gestion des litiges. Pour ce poste, nous recherchons un professionnel du droit des affaires, de formation DJCE, DESS ou DEA avec un complément de type IAE, Science-Po, disposant d'une première expérience similaire de 2 à 3 ans acquise en entreprise ou en cabinet de conseil ou d'avocats, avec une bonne connaissance des questions de publicité et du droit de la communication. Agilité et curiosité intellectuelle, esprit d'équipe et autonomie, qualités de communication écrite et orale, autant d'atouts requis pour cette fonction. Les candidats à fort potentiel pourront évoluer au sein de notre Groupe.

Merci d'adresser votre lettre + CV à notre Conseil, Paul-Emile TAILLANDIER - 11, rue Jean Mermoz - 75008 Paris sous la référence 4018.



KPMG/Fidal, Premier Cabinet Conseil Européen en droit des affaires, recherche pour ses directions régionales de Bretagne, Normandie, Pays de Loire, Picardie,

Juristes spécialisés

- FISCALITÉ,
- DROIT DES SOCIÉTÉS,
- DROIT PATRIMONIAL (formation notariale avec ouverture sur le droit des affaires).

Vous avez une formation supérieure en droit des Affaires, une première expérience de 3 ans minimum, et vous conjuguez finesse de raisonnement, rigueur et sens relationnel.

Nous vous offrons un savoir-faire, un solide plan de formation, l'appui d'une équipe et un métier passionnant offrant d'intéressantes perspectives d'avenir.

Merci d'adresser votre dossier, lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, à KPMG/Fidal - 2 bis, rue de Villiers 92300 LEVALLOIS PERRET, à l'attention de Madame Leclercq.

MEDIA PA



Juriste confirmé
Prenez la responsabilité de notre service contentieux

LA COMPAGNIE BANCAIRE, 1er Groupe européen des établissements financiers, recherche un collaborateur expérimenté pour prendre la tête du service Contentieux de l'une de ses filiales spécialisée dans le crédit bail et l'investissement immobilier.

Disposant d'une large autonomie et en relation directe avec les autres services de la société, vous traitez les dossiers arrivés au pré-contentieux.

Entouré de votre équipe, vous mettez en œuvre les moyens amiables et judiciaires pour obtenir le recouvrement des impayés. Vous assurez personnellement le suivi des dossiers les plus complexes notamment en matière de replacement des contrats auprès de nouveaux preneurs.

Pour réussir à ce poste, vous avez de solides compétences juridiques, une expérience de recouvrement contentieux et une autorité naturelle dans vos relations avec la clientèle et les intervenants judiciaires. Une connaissance du crédit-bail et de la fiscalité immobilière est souhaitée.

Cette mission sera pour vous l'opportunité d'entrer dans une société gérant des opérations représentant des enjeux financiers importants, d'accroître vos responsabilités et d'évoluer à terme au sein de la COMPAGNIE BANCAIRE.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, CV et photo sous la réf. 349 à Hervé GIMENEZ COMPAGNIE BANCAIRE - 5, avenue Kléber - 75116 PARIS.

MEDIA PA



...ntrôleur financier

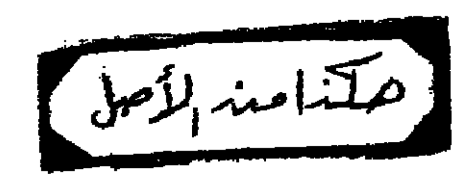
Jeune Adjoint(e)
Responsable Comptable

BUREAU FRANÇOIS LEFEBVRE

FISCALISTES CONFIRMÉS

...DUCTEURS
...VISEURS

MENDEZ
Traductions



Contrôleur financier

SUD-OUEST DE PARIS — 350 KF

LA SOCIETE : PME industrielle, filiale d'un très important groupe américain dans le secteur agro-alimentaire.

LE POSTE : Fonction complète d'une direction financière : comptabilité générale, contrôle de gestion industriel, budgets, reporting, trésorerie, informatique, juridique, personnel...

LE CANDIDAT : Ce poste conviendrait parfaitement à un diplômé école de commerce ayant acquis une expérience d'au moins 5 ans dans l'audit et/ou le contrôle de gestion, souhaitant élargir son domaine de compétences. D'excellentes perspectives d'évolution existent au sein du groupe pour un candidat ouvert à l'international et parlant anglais couramment.

Les candidats intéressés sont priés de contacter Ivor ALEX au (1).42.89.09.17 ou lui envoyer un CV complet avec photo sous référence 1236/IAM à : NORMAN PARSONS - 12, rue de Ponthieu - 75008 PARIS.

Norman Parsons
CONSEIL EN RECRUTEMENT

PUBLIPANEL

Cette banque développe une importante activité nationale et internationale centrée sur les marchés des changes et de taux. Pour chacune de deux de ses filiales spécialisées, elle recherche un

Responsable comptable

filiale de banque de marchés

Pour la filiale dont il assume la responsabilité, il est en charge de l'ensemble des opérations comptables :
– depuis l'analyse des comptes, le contrôle de régularité et de justification des opérations,
– jusqu'à la production des états financiers, fiscaux et réglementaires, ainsi que des reportings mensuels destinés à la direction générale.

*Nous proposons cette **création de poste** à des comptables de formation – minimum Bac + 4 – ayant déjà une expérience de 3 à 5 années en milieu bancaire, intégrant l'utilisation d'outils micro-informatiques. L'autonomie attachée à ce poste se double d'une possibilité certaine d'enrichissement de la fonction et prépare à une réelle évolution professionnelle.*

***Florence JAMIN** étudiera avec soin et en toute confidentialité les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous lui adresserez sous la référence FJa 06.411 au cabinet M.D.A. – 104, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS.*

MDA. ***Conseil en ressources humaines.***

PLAIN CHAMPS

Au sein d'un groupe bancaire français de tout premier plan, notre société est une filiale de création récente qui intervient sur le marché du négoce, de la location et du crédit-bail de matériel informatique. Pour accompagner notre développement nous renforçons notre département comptable,

• votre formation - DUT comptabilité finance ou équivalent -
• votre première expérience d'au moins deux années, vous a amplement familiarisé avec les techniques bancaires ou de société de financement,
• votre aptitude à travailler en petite équipe et à vous impliquer personnellement, nous intéressent pour créer notre futur poste de

Jeune Adjoint(e) au Responsable Comptable

Vous pourrez y assumer directement l'activité crédit-bail tout en épaulant votre Responsable dans l'ensemble de ses fonctions.

Nous rejoindre à Paris vous tente ?

Faites part de votre intérêt à notre Conseil en lui adressant sous la réf. M 933 06 votre dossier de candidature, qui sera étudié en toute discrétion.

TEG Ressources Humaines



113 rue de l'Université 75007 Paris

DESSEIN

GEC ALSTHOM

LYON

LA DIVISION TRANSPORT ET DISTRIBUTION D'ENERGIE
recherche pour son Siège à
LYON-VILLEURBANNE

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

Directement rattaché au Secrétaire Général de la Division, il a pour missions principales l'analyse des systèmes de gestion, les budgets annuels et les réalisations mensuelles des départements et filiales. Il propose les mesures correctives nécessaires et suit l'application des décisions prises.

Une solide formation Gestion type Grandes Ecoles de Commerce, la connaissance de l'Allemand, sont indispensables, de même serait appréciée une première expérience en milieu industriel ou en Cabinet.

Poste évolutif vers la responsabilité du Contrôle de Gestion d'un département ou d'une filiale.

Merci d'envoyer votre candidature avec C.V. détaillé, sous référence 5530-M à Mamrégies, 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

BUREAU FRANCIS LEFEBVRE

Conseils Juridiques et Fiscaux

recherche

FISCALISTES CONFIRMES

• *Ayant une expérience de 3 à 4 ans dans un Cabinet de Conseils ou dans un service fiscal d'entreprise ;*

• *Une formation supérieure en fiscalité ;*

• *De bonnes connaissances en comptabilité et une bonne maîtrise de l'anglais.*

Adresser lettre manuscrite, CV et photo au:
3, Villa Emile Bergerat
92522 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX

CONTESSE

Larousse

"Un nouveau souffle dans l'édition"

Dans le cadre de son expansion, LAROUSSE recherche, au sein de la Direction Comptable et Financière, plusieurs comptables expérimentés et à fort potentiel.

DEUX RESPONSABLES COMPTABLES

Ayant chacun en charge : - la comptabilité générale, analytique et tiers d'un ensemble des filiales de LAROUSSE - les relations avec les gestionnaires de ces filiales - l'encadrement d'un service.

UN RESPONSABLE DE LA CONSOLIDATION DES COMPTES DU GROUPE LAROUSSE

procédant : - aux opérations de consolidation des comptes à partir des informations données par les responsables comptables - au respect des normes et procédures du groupe dans toutes les filiales et à leurs éventuelles redéfinitions.

De formation DECS, *vous avez acquis une expérience solide en entreprise (2 à 4 ans). Votre pratique de la* comptabilité, votre autonomie, alliées à votre capacité d'encadrement feront de vous la personne compétente. Des connaissances en informatique comptable sont, en outre, nécessaires.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) à C. LHUILLIER, Responsable de la Gestion du Personnel, sous réf. R.C., Librairie LAROUSSE, 17, rue du Montparnasse - 75298 Paris Cedex 06.



CONTESSE

Leader européen de la traduction, notre renommée repose sur la qualité de nos services. Afin de renforcer notre département spécialisé dans la traduction/adaptation de logiciels et dans l'optique de l'ouverture prochaine d'une filiale en région parisienne, MENDEZ recherche des (m/f)

TRADUCTEURS/ REVISEURS

De langue maternelle française, ils peuvent faire valoir une expérience positive en traduction et/ou en révision de logiciels (manuels d'utilisation, messages guide-opérateur, cours programmés, etc.) à partir de l'anglais et/ou de l'allemand vers le français.

Maîtrise parfaite des langues de travail, style soigné, connaissance de l'informatique et précision sont les qualités indispensables que nous recherchons.

Si de réelles possibilités d'avenir au sein d'une équipe gagnante vous intéressent, adressez encore aujourd'hui votre candidature accompagnée d'un C.V. à Anne-Marie Dineur.

Mendez Traductions S.A.
Avenue Franklin D. Roosevelt, 8
1050 Bruxelles
Belgique.

MENDEZ Traductions

2e Groupe d'Assurances en France et 3e en Europe, nous recherchons un

FISCALISTE DEBUTANT

H/F

Notre Victoire C'est votre Talent

Après une période d'intégration, vous participerez à des missions d'information, d'assistance et de conseil auprès de nos directions.

Vous serez également chargé de l'analyse de la législation ainsi que du traitement de la documentation technique.

Jeune diplômé en Droit **(Maîtrise de Droit Fiscal ou Maîtrise de Droit des Affaires, option fiscalité)**, vous manifestez un goût prononcé pour la recherche et possédez une réelle aptitude à la rédaction.

La maîtrise de l'anglais et/ou de l'allemand est un atout supplémentaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 2705 FI/VN à Madame DUPLAN - **Groupe Victoire** - 52, rue de la Victoire 75009 Paris.



CONTESSE



Case Poclain S.A.
AUX COMMANDES DE VOTRE AVENIR

recherche pour une de ses unités de production son

Contrôleur de Gestion

Oise **280 KF +**

En assurant l'encadrement d'une équipe de 3 personnes, vous serez le responsable financier du site dans un environnement dynamique.
Vous développerez les budgets et le plan stratégique, vous suivrez les actions destinées à améliorer la rentabilité et participerez au développement du reporting. L'identification des risques et la mise en place d'actions correctives seront également de votre ressort.
Agé de 28/35 ans, de formation Ecole de Commerce ou équivalent, vous avez une expérience de contrôle de gestion industriel. Les perspectives d'évolution sont excellentes pour des candidats à fort potentiel.
La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Contacter **Ralph Crockett** au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis rue Spontini 75116 PARIS, sous réf.RC5065MO.

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

Case Poclain S.A.
AUX COMMANDES DE VOTRE AVENIR

recherche pour sa division Rest of the World

Business Analyst

Oise **220 KF+**

En étroite collaboration avec le Financial Controller, vous préparez et analysez les données de gestion mensuelles. Vous êtes chargé de l'établissement des budgets, de l'analyse et de l'explication des variances ; vous participez au montage et à la présentation du reporting US.
Agé de 25/30 ans, de formation Ecole de Commerce ou équivalent, vous avez une première expérience d'environ deux ans dans une fonction contrôle de gestion ou audit en entreprise anglo-saxonne. Vous maîtrisez évidemment l'anglais et l'outil informatique.
Les perspectives d'évolution sont excellentes pour un candidat à fort potentiel.

Contacter **Charles Chabod**, au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf. CCH5755MO

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

Société d'ingénierie industrielle très importante (CA >1,5 MdF) filiale d'un groupe français prestigieux, recherche son

Responsable des Comptabilités

Ouest Paris

Collaborateur privilégié du Directeur Financier et encadrant une équipe de 30 personnes, il assurera outre les fonctions comptables et fiscales de la société des responsabilités élargies :
- au développement du système informatique comptable et de gestion (progiciel 3ème génération).
- au suivi administratif et financier des contrats commerciaux,
- à la mise en place de la consolidaton comptable de 10 filiales.

Ce poste s'adresse à une personne entreprenante, ayant une forte sensibilité de gestionnaire et désireuse de s'impliquer dans un environnement dynamique. Le candidat âgé de 30/35 ans devra être diplômé d'une école supérieure de commerce complétée d'un DECS.
Des évolutions possibles vers un poste de Responsable Financier de filiales sont tout à fait envisageables à moyen terme.

Contacter **Frédéric Pougeon**, au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + tél + rémunération actuelle à **Michael Page Comptabilité**, 30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf.FP5667MO.

Michael Page Comptabilité
Spécialiste en recrutement Comptable

FICHET

Groupe Européen, (6 600 personnes : 2,5 milliards de francs de CA consolidé). Au sein de la société mère et dans le cadre du changement du progiciel comptable. Nous recherchons notre

Administrateur de Progiciel Comptable

Rattaché au Directeur Comptable, vous aurez pour mission le transfert des systèmes après les avoir analysés.
Vous devrez mettre en place de nouveaux outils de gestion et de nouvelles procédures. La formation des utilisateurs sera également de votre ressort.
De formation supérieure, type DECS ou équivalent, vous avez moins de 40 ans et justifiez d'une expérience significative en comptabilité ainsi que de réelles connaissances en informatique (Progiciel Masterpiece). Vous êtes rigoureux, organisé et surtout pédagogue.

Contacter **Eric Gandibleu** au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Comptabilité**, 30 bis, rue Spontini, 75116 Paris, sous réf. EG5725MO.

Michael Page Comptabilité
Spécialiste en recrutement Comptabilité

DIRECTEUR DEPARTEMENTAL
RESPONSABLE DE LA CLIENTELE DES COLLECTIVITES LOCALES

Vous représenterez notre groupe financier et définirez les plans d'actions commerciaux.
Vous négocierez les financements auprès de notre clientèle et vous réaliserez des montages particuliers d'opérations avec l'appui des techniciens concernés.
Vous encadrerez et assisterez une petite équipe performante et autonome.
Diplômé de l'enseignement supérieur (école de commerce ou de gestion) vous êtes rompu à l'analyse financière et à l'appréciation du risque.
Votre sens de la négociation et vos aptitudes à manager assureront la réussite de votre mission.
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 08.1109 à CONTESSE - 38 rue de Villiers - 92532 LEVALLOIS-PERRET Cedex - qui transmettra.

Responsable Administration Commerciale



16 000 personnes dans le monde, 11 filiales françaises, 29 filiales étrangères, 10 divisions dont les activités s'exercent dans les secteurs industriels de l'aéronautique et de l'automobile. Des produits et services caractérisés par une technologie avancée.

Avec ses 2 000 personnes, la **DIVISION SYSTEMES AERONAUTIQUES** conçoit et fabrique des équipements électriques et électromécaniques pour les industries de l'aéronautique, l'espace, et l'armement. Nous vous proposons de rejoindre sa Direction Commerciale.
Rattaché au Directeur Commercial, vous piloterez la gestion des flux de produits et le traitement des informations entre les différents services de l'entreprise (production, logistique, livraisons, commercial, informatique, comptabilité et finances). Vous participerez à l'élaboration et au suivi des plans et budgets et vous contrôlerez les dépenses de fonctionnement de la Direction Commerciale.
Diplômé d'une Ecole Supérieure de Gestion, vous justifiez d'une expérience approfondie de l'administration commerciale acquise dans un contexte industriel international. Une bonne pratique de la gestion informatisée et de l'anglais est indispensable. Vos qualités de rigueur et d'initiative associées à votre sens de la communication et du concret sont primordiales pour réussir dans cette fonction.
Ce poste est basé à Saint-Quentin-en-Yvelines (78).
Merci d'adresser votre candidature (CV, photo et prétentions) à Labinal, Christian Lefrançois, Gestion des Cadres, Direction des Affaires Sociales, BP 218, 78051 St-Quentin-en-Yvelines Cedex.

Sophia Antipolis - Nice



AMADEUS a été créé en 1988, à l'initiative d'Air France, Ibéria, Lufthansa et SAS, *pour réaliser et promouvoir un système informatique de réservations mondiales pour* l'industrie du voyage.
Notre croissance très rapide (500 personnes à fin 91) nous conduit aujourd'hui à renforcer notre équipe financière.

ASSISTANT CONTROLLER

UNE FONCTION À CRÉER DANS UN CONTEXTE INTERNATIONAL JEUNE ET DYNAMIQUE

En étroite liaison avec le Financial Manager dont vous dépendrez, vous animerez une équipe de 3 personnes. Responsable de la fiabilité des opérations comptables, vos missions seront variées : établissement des situations mensuelles et annuelles selon les normes françaises et anglo-saxonne, fiscalité, développement de la comptabilité analytique, gestion de trésorerie, optimisation des outils informatiques comptables, mise en place de procédures...
30 ans environ, de formation supérieure, type ESC, DECF ou équivalent, **vous maîtrisez parfaitement les techniques comptables françaises et anglo-saxonnes.** Vous justifiez d'une expérience confirmée en cabinet d'audit et/ou au sein d'une grosse PME filiale d'un groupe international dans le secteur des services. Pragmatique, vous êtes apprécié pour vos qualités de rigueur, de communication, de créativité et d'organisation. **L'anglais est indispensable.**
Merci d'adresser votre candidature : lettre manuscrite et CV, sous réf. H244M, à Ernst & Young Conseil - 6, rue de Téhéran 75008 Paris, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

Ernst & Young Conseil

Grande banque française, nous créons de nouveaux postes au sein de notre Direction des Ressources Humaines et souhaitons intégrer deux :

JEUNES DIPLOMES GRANDES ECOLES

Au sein d'une équipe dynamique, vous prendrez une part active aux opérations de recrutement ainsi qu'au suivi des mobilités dans le cadre plus vaste d'une véritable gestion des carrières.

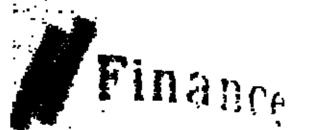
Vous participerez aussi à la mise en place de notre projet de gestion prévisionnelle des emplois.

Vos qualités relationnelles, votre esprit d'équipe et votre motivation seront les atouts nécessaires à votre réussite dans cette fonction. Ils vous permettront d'évoluer vers d'autres responsabilités au sein de notre banque.

Si vous êtes séduit par la perspective de nous rejoindre, merci d'adresser votre lettre de candidature manuscrite avec CV sous référence 11376 à ORGANISATION ET PUBLICITE - 2, rue Marengo 75001 PARIS.



Le Monde de la Gestion



Le Monde de la Gestion

Au coeur de la santé

ROUSSEL-UCLAF, Groupe Pharmaceutique et Agrochimique français à vocation internationale intervient dans 3 secteurs d'activité : Santé humaine, animale et végétale.

Plus de 63 % de notre chiffre d'affaires réalisés à l'étranger, une quarantaine de filiales dans près de 30 pays, classées parmi les toutes premières sociétés nationales, telle est notre situation dans le monde.

Pour faire face à l'intensification de ses échanges internationaux notre groupe recherche un cadre

FINANCEMENT EXPORT ET TRESORERIE FILIALES ETRANGERES

Diplômé HEC ou école d'ingénieur (+ INSEAD ou ISA), votre expérience financière en milieu bancaire ou en entreprise est d'environ 2 à 3 années. Si elle a été acquise à l'étranger, c'est un atout supplémentaire. Votre anglais est courant, vous parlez si possible une deuxième langue.

Votre profil ? Financier bien sûr, mais aussi homme de marketing se caractérisant par sa forte capacité à communiquer, son caractère opérationnel, son esprit d'initiative et sa disponibilité (déplacements à l'étranger).

Au sein du Service Financement Export de notre Direction Financière, vous aurez pour mission d'analyser le risque à l'exportation, de prendre les garanties nécessaires dans chaque cas et d'assurer le suivi de la trésorerie des filiales étrangères.

Si la perspective de rejoindre un groupe évolutif vous tente, merci d'adresser lettre manuscrite, CV *et prétentions, sous la référence* 121/M à ROUSSEL UCLAF - *Direction de l'Encadrement et de la* Formation - 35, bd des Invalides, 75007 PARIS.

ROUSSEL UCLAF

CURRICULUM

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

LE CREDIT AGRICOLE CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCES : PREMIERE BANQUE EUROPEENNE. 5 700 GUICHETS. 73 000 SALARIES

CADRE COMPTABLE CONFIRMÉ

SAINT-QUENTIN EN YVELINES

Diplômé de l'enseignement supérieur et titulaire du DECS, vous souhaitez valoriser votre expérience au sein du service "Administration et Gestion des Personnes" de la Direction des Ressources Humaines.
Vous serez chargé : d'assister le chef de la division comptable, d'assurer la responsabilité d'un secteur comptable autonome, de participer à des études juridiques, fiscales, sociales et de développement comptable, au suivi du contrôle interne et de la sécurité des opérations.
De bonnes connaissances juridiques et fiscales, l'aptitude au management, une très bonne adaptation à l'informatique sont des qualités essentielles. Une expérience de l'audit sera un plus apprécié.
Ce poste est basé à Saint-Quentin en Yvelines.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV et prétentions) à la Direction des Ressources Humaines de la Caisse Nationale de Crédit Agricole 83, Boulevard Pasteur - 75015 Paris - sous réf. BW / 2805

NC communication

THOMSON RECRUTE LES MEILLEURS POUR LES METIERS D'AVENIR

LA FINANCE, VERSION HIGH TECH

La Division RADARS, CONTRE-MESURES : plus de 5000 personnes, 4,5 milliards de CA dont 28% affectés à la R & D, est leader européen des systèmes électroniques embarqués. Au sein de notre Direction Financière (88 personnes) nous souhaitons intégrer :

RESPONSABLE DE LA TRESORERIE CONFIRME

Avec une équipe de 8 personnes, vous êtes l'Interlocuteur Trésorerie auprès des Banques et du Siège de notre groupe et vous avez pour mission d'optimiser les flux financiers. Vous assurez :
- la mise en place de nouvelles procédures
- la comptabilité de la Trésorerie
- l'établissement des prévisions de Trésorerie

De formation supérieure (DECS, MSTCF...), après environ 4 ans d'expérience dans une fonction similaire dans l'industrie ou la Banque, vous avez de bonnes connaissances des systèmes informatiques, des qualités de communication et un esprit de décision.

Réf. RT/LM06

RESPONSABLE IMMOBILISATIONS STOCKS DEBUTANT

Secondé par une équipe de 6 personnes, vous assurez :
- "l'audit" du service comptable en vue d'élaborer de nouvelles procédures qui donneront les bons indicateurs
- la gestion du parc des immobilisations (70.000 articles)
- la comptabilisation des stocks
- la gestion des coûts de la maîtrise d'œuvre des différents services.

De formation supérieure (DECS, MSTCF, DESS Finances...), vous serez rapidement opérationnel grâce à notre formation interne. Votre potentiel vous permettra à terme d'évoluer vers des responsabilités élargies au sein de notre service comptable ou dans d'autres fonctions.

Réf. RIS/LM06

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence du poste choisi à : Jocelyne PEUDENNIER
THOMSON-CSF RCM - Gestion et Emploi des Cadres - 178, Bd. Gabriel Péri - 92242 Malakoff Cedex.



HCAP

Importante société de Presse à Paris (chiffre d'affaires 300 millions de francs), filiale d'un groupe international, recherche un

CONTROLEUR DE GESTION JUNIOR H/F

Il ou elle aura une expérience de 3 ans en cabinet et parlera l'anglais parfaitement.

Envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence 5831 à l'Agence DESSEIN, 15 rue du Louvre 75001 PARIS, qui transmettra.

Le Monde des Cadres

JEUNES DIPLOMES

BAC + 5 SCIENTIFIQUE - TECHNIQUE - COMMERCE

OSEZ L'INFORMATIQUE ET LA FINANCE

SSII française, parmi les premières sur les marchés Banque, Bourse, Finance, elle est aussi la meilleure «prépa» aux métiers de l'informatique : après 3 mois de formation vous participerez à la réalisation de Projets. Et vous vous apercevrez très vite qu'il existe mille et une occasions d'enrichir vos compétences.
Car à la SITB, tout va très vite. L'explosion de ses domaines d'application fait naître chaque jour des besoins nouveaux. Dans la grande variété des missions offertes, nous cherchons ensemble celle qui convient le mieux. Attention... soyez curieux, observateur : c'est à vous d'aller au devant des opportunités. Ensuite, vous serez surpris de la rapidité avec laquelle vous prendrez des responsabilités.
Autonomie, ouverture, compétence et qualité : c'est cela la SITB. C'est aussi plus de 950 personnes et une croissance qui n'est pas près de faiblir.

Chantal FONTAINE, vous invite à lui adresser votre candidature sous réf. PROMO/0690/M à **SITB Recrutement**, 137 Boulevard Voltaire, 75011 PARIS.

SITB

VOTRE VALEUR EST A LA HAUSSE

L'ECUREUIL ECLAIRE LA REFLEXION BANCAIRE

Le "Journal des Caisses d'Epargne", magazine économique et financier bimestriel, 80 pages, recherche:

JOURNALISTE - SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

A 28 / 35 ans, titulaire de la carte professionnelle, vous avez une expérience confirmée de la mise en page traditionnelle (quotidiens ou périodiques), *une solide aptitude à la rédaction, une excellente* orthographe et une bonne pratique de la PAO. Vous êtes rigoureux et disponible pour de brefs déplacements en province.
Nous vous proposons la responsabilité de l'ensemble de notre secrétariat de rédaction : relecture, rewriting, cotation et calibrage, *documentation*, contraintes-quadrichromie, maquettage, montage, choix des illustrations et placement des insertions publicitaires, suivi de l'impression et du routage.
Notre proposition vous séduit d'autant plus que vous souhaitez valoriser vos connaissances en économie et finances.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature, à Monsieur **Jacky Gauvin** - **CENCEP** - Centre National des Caisses d'Epargne et de Prévoyance - 29, rue de la Tombe-Issoire - 75014 Paris.

CENCEP

NC communication

IMPORTANT BUREAU D'ÉTUDES AMÉNAGEMENT

Paris

Économiste

en études financières de projet d'aménagement

Études préalables au lancement d'opérations d'aménagement (études de marché, définition de programmes, procédures, tests de faisabilité financière, etc.).

Formation : D.E.S.S. Sciences Eco., ou Sciences Po. (Eco. - Fi.) ou équivalent complété par un 3è cycle en aménagement.

Esprit d'analyse et de synthèse. Sens marqué des relations humaines à haut niveau. Expérience et références demandées (par ex. : société d'aménagement, collectivité locale).

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la référence 11083 à OPéA - 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra. (Discrétion assurée).

Société de services dans le secteur de l'ameublement

recherche

- **1 STANDARDISTE**
- **1 OPÉRATRICE sur ordinateur IBM PS pour gestion des commandes.**
  Parfaitement bilingue italien.
- **1 SECRÉTAIRE assistante du responsable du service après-vente.**
  Parfaitement bilingue italien.

Postes à pourvoir immédiatement.

Lieu de travail Paris-Bourse.

Téléphoner au 42-61-27-97 aux heures de bureau.

GROUPAMA Ile-de-France

ASSURANCES

350 personnes - 600 Millions C.A.

Pour renforcer notre département **MARKETING/ETUDES** nous recherchons

CHARGE D'ÉTUDES STATISTIQUES H/F

Formation ENSAE ou Mathématiques

Pour participer au développement des méthodes d'analyse statistique et à la gestion de tableaux de bord.

Bonne maîtrise de l'outil Micro-informatique nécessaire.

Poste à pourvoir à PARIS-SUD - 5 mn Porte d'Orléans RER.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence STAT à FMAIF/Recrutement - 75687 PARIS CEDEX 14.

Le Monde des Cadres

DIPLOMES BAC + 4 / + 5

formation scientifique ou technique

VIA ASSURANCES
Groupe Allianz

CONJUGUEZ INFORMATIQUE AVEC ASSURANCE

Notre Groupe figure parmi les leaders du secteur des Assurances avec un chiffre d'affaires de 10 milliards de francs. Pour faire face à notre développement, nous renforçons nos équipes et recherchons pour notre Direction des Systèmes d'Information, de

JEUNES TALENTS

ASSOCIEZ VOS COMPETENCES A NOTRE EXPERIENCE, NOUS LES DEVELOPPERONS

Après une formation complète à l'informatique vous permettant de bénéficier des toutes nouvelles techniques, vous rejoindrez les équipes "Etudes" pour participer à l'élaboration des projets et contribuer à leur réalisation.

Des perspectives de carrière correspondant à vos ambitions pourront vous être offertes.

Merci d'adresser votre dossier de candidature comportant lettre de motivation, CV, photo sous référence PEP/06.90.DSI à VIA Assurances, François Lebon, 56 rue Laffitte, 75439 Paris Cedex 09.

MEDIA-SYSTEM

Une importante Organisation Professionnelle Nationale en pleine évolution recherche son :

DIRECTEUR REGIONAL
ILE DE FRANCE

Celui-ci sera plus particulièrement chargé de :

- l'animation de la politique de développement des Organismes adhérents de la région
- la concertation avec les partenaires sociaux locaux, organisations patronales et syndicales
- la représentation institutionnelle auprès des Pouvoirs Publics régionaux et départementaux.

Il sera appelé à participer activement aux travaux de réflexion et de développement de l'Organisation nationale.

Une formation IEP ou Ecole de Commerce, ainsi qu'une expérience professionnelle des secteurs économiques et sociaux, seraient considérées avec attention.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (CV, photo et prétentions) à notre Conseil : Développement et Management des Hommes et des Entreprises.

DMHE 8, RUE CHAUVEAU-LAGARDE - 75008 PARIS

Responsable des Etudes Marketing du N°1 français de l'Assurance

UAP

Vous prenez en charge la complète responsabilité des études marketing de l'UAP en animant une équipe de chargés d'études et en gérant un important budget.

Vous proposez et mettez en place des plans d'actions annuels. Vous réalisez des études qualitatives et quantitatives soit en interne soit à l'aide de prestataires extérieurs.

Homme de dialogue, de synthèse et d'anticipation, vous êtes en contact permanent avec les différents secteurs de l'entreprise afin de réfléchir à la mise en place d'actions marketing stratégiques.

Diplômé d'une école supérieure de commerce avec 3 à 5 ans minimum d'expérience en entreprise ou en cabinet, votre professionnalisme, votre capacité d'animation et votre volonté d'investir votre potentiel au sein d'un groupe de dimension internationale sont indiscutables. Anglais indispensable.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous réf. CEM/1, à l'UAP, Sous-Secteur Recrutement et Gestion des Carrières, Tour Assur 5 F, Cedex 14, 92084 Paris-La Défense. Confidentialité assurée.

MEDIA-SYSTEM

ISL CONSEIL • FK DEVELOPPEMENT • COGEF CONSEIL

Groupe Cogef
l'enthousiasme

Notre Groupe : Conseil en Entreprises, fédère trois sociétés et réalise 40 MF de CA.
Nos métiers : stratégie et management ; communication interne ; ressources humaines ; qualité ; organisation, développement et formation commerciale ; ingénierie de formation ; conception d'outils pédagogiques.
Nos clients : les plus grandes entreprises françaises et internationales, le secteur public : administrations centrales et collectivités territoriales.
Notre ambition :

- Devenir l'un des 1ers Groupes Européens de Conseil et de Formation.
- Développer une réflexion prospective sur le management des organisations.
- Offrir à chacun les conditions de son épanouissement personnel (formation, autonomie, responsabilité...).

Nous recherchons :

Directeurs de Clientèle

Après 8 années d'expérience en entreprise et en cabinet, vous êtes expert d'au moins trois de nos métiers. Vous apporterez une clientèle et la développerez. Vous gérerez des budgets de conseil, d'étude et de formation. Vos qualités d'écoute, de rigueur, de chaleur et d'autonomie, vous porteront vers des responsabilités de partenaire associé.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature et vos prétentions (ou vos propositions de partenariat) à Eva Flanquart Groupe Cogef 175, rue Chevaleret 75013 Paris.

VBO



Le Groupe CEP-COMMUNICATION est aujourd'hui le leader de la Presse professionnelle et technique. Il est également présent dans l'édition au travers du Groupe de la Cité. L'une de ses filiales, INFORMATION & TECHNOLOGIES, recherche pour la rédaction de BUREAUX D'ETUDES, magazine mensuel leader sur son marché.

UN JOURNALISTE SPECIALISE H/F

Le secteur d'activités sur lequel vous aurez à intervenir en priorité sera celui de la mécanique, de l'automatisme et des outils de CAO correspondants.

De ce fait, votre formation supérieure de mécanicien et/ou automaticien a été complétée par plusieurs années d'expérience en bureau d'études ou dans le journalisme.

Vos qualités de contact, votre curiosité naturelle et une bonne maîtrise de l'anglais vous permettront d'occuper ce poste pour lequel des déplacements de courte durée seront à prévoir.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à INFORMATION & TECHNOLOGIES - GUY DELFOURD, Responsable du Personnel - Réf. CP, 60/62, rue d'Hauteville 75010 - PARIS

CONTESSE

RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT CRÉDIT/MARCHÉ DES PARTICULIERS
à la Direction du Développement de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel.

MARKETING BANCAIRE

S'appuyant sur une analyse permanente de la réglementation des besoins du marché, de l'environnement, de la situation de nos groupes régionaux, votre réflexion et vos propositions porteront sur l'orientation de la politique commerciale commune : offres de produits et de services, politique de taux, partenariat, maîtrise des risques...

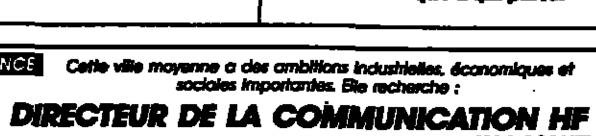
Vous travaillerez en coopération avec les responsables régionaux de ce secteur d'activité.

Agé de 30 à 40 ans, de formation supérieure (Bac + 4/5), vous avez une expérience concrète de ce marché dans le secteur bancaire sur le plan marketing et commercial.

Rigoureux et créatif, vous avez des qualités relationnelles certaines.

Le Crédit Mutuel, c'est à travers 21 Fédérations régionales, 7 millions de clients, 22 000 collaborateurs et 4 500 points de vente, la plus forte croissance de ces 10 dernières années, la puissance de la 5e Banque Française.
La Confédération Nationale du Crédit Mutuel est l'organisme national chargé du contrôle et du bon fonctionnement du Crédit Mutuel.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 151/LM à la DRHRS, Confédération Nationale du Crédit Mutuel 88-90, rue Cardinet 75017 PARIS.



Groupe Immobilier de Promotion et de Gérance

(1.450 personnes, 94.000 logements gérés, 2.200 logements construits par an, 2,5 milliards de CA), recherche pour sa **Direction de la promotion immobilière,** un

RESPONSABLE DE PROGRAMMES H/F

Chargé de la maîtrise d'ouvrage dans tous ses aspects juridique, financier et technique, votre mission sera d'en assurer la responsabilité entière.

Diplômé de l'enseignement supérieur vous justifiez d'une expérience de 5 ans minimum dans une fonction similaire.

Poste basé à notre siège : Paris 13è.

Merci d'envoyer lettre manuscrite C.V. et prétentions sous référence RP/75 au Groupe Immobilier 3F Département du Personnel 159, rue Nationale 75638 PARIS Cedex 13.



Notre mission est de distribuer les produits de santé auprès des pharmacies d'officine. Avec 73 établissements répartis sur toute la France, plus de 5000 collaborateurs (dont plus de 600 collaborateurs d'encadrement) et 20 milliards de CA, l'OCP est le N°1 de la répartition pharmaceutique en France.
Notre Département des Ressources Humaines recherche, pour son Service Recrutement et Suivi des Carrières, un

CHARGE DE RECRUTEMENT

Intégré à une équipe de 5 personnes, vous prenez en charge une partie des recrutements internes et externes (cadres et agents de maîtrise essentiellement), de la définition de fonction jusqu'à l'intégration du candidat.

Diplômé de l'enseignement supérieur (Ressources Humaines, psycho...), vous avez **impérativement** une 1re expérience du recrutement. Outre des capacités d'analyse et de synthèse, une puissance de travail et de la rigueur, vous possédez un bon sens relationnel.

Merci d'adresser votre candidature (photo et prétentions) s/réf. E42 à OCP REPARTITION Service Recrutement et Suivi des Carrières - 24, rue des Ardennes 75019 Paris.



CONTESSE

PROVENCE *Cette ville moyenne a des ambitions industrielles, économiques et sociales importantes. Elle recherche :*

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION HF (190-230KF)

«Patron» de la fonction (5 personnes et budget de 3 à 5MF). Il est :
• le conseiller en communication de la ville (social, politique, événementiel, culturel...) • le rédacteur en chef d'un magazine quadri • le «technicien» relations presse, affichage, expos, édition, agences...

UN RÉDACTEUR (130 KF)

Une expérience identique (édition, rédaction, collectivités publiques) est exigée.
Pour ces deux postes de statut PERM. envoyer CV très détaillé (réalisations) et salaire actuel à :

a.m.s.-sélection
54, bd Longchamp. 13001 MARSEILLE

MARSEILLE . MONTPELLIER . NICE-MONACO . PARIS . LYON

L'Ecole d'Ingénierie en Génie des Systèmes Industriels, à La Rochelle, en Charente-Maritime
complète son équipe pédagogique et recrute pour la rentrée de Septembre 1990

PROFESSEURS
1er et 2ème Cycle

- Attachés à l'école ou vacataires,
- Pour cours ou Travaux Dirigés,
- Dans les domaines suivants :
  - ▲ Mathématiques et Sciences Physiques,
  - ▲ Génie Mécanique et Electrique,
  - ▲ Génie des systèmes,
  - ▲ Informatique Industrielle,
  - ▲ Management et Economie,
  - ▲ Langues Vivantes : Anglais, Allemand.

JEUNES INGENIEURS

- Thésards 3ème Cycle (mêmes disciplines)
- Pour Travaux Pratiques, Laboratoires et Ateliers.

Les enseignants intéressés qui souhaitent participer à un projet pédagogique novateur et motivant sont invités à adresser leur résumé de carrière à :

EIGSI
Direction Générale - Hotel d'Entreprises Av. Marillac 17000 LA ROCHELLE Tél. 46 44 64 09

CONTESSE

Métropole Lilloise

Directeur des relations humaines

Cet établissement de crédit prépare avec soin son évolution. Il est convaincu que l'amélioration des performances passe par la qualité et la dynamique de l'actif social : la progression de ses résultats le conforte dans sa détermination. Après une politique de développement basée sur l'innovation technique et la conquête de nouveaux marchés, *l'optimisation des relations humaines est devenue une composante de sa stratégie.*

Ce collaborateur, directement rattaché au Président du Directoire sera membre du Comité de Direction. Le challenge qui lui est proposé est *passionnant mais difficile : rechercher* de façon permanente des solutions créatives qui rendent les hommes motivés, impliqués et adaptés à leur fonction. A lui de gérer, coordonner la politique sociale en matière de *recrutement, formation, gestion des carrières, rémunération, partenaires sociaux.*

Diplômé de l'enseignement supérieur, il possède une expérience importante dans le management d'une structure opérationnelle ou dans une *fonction similaire. Homme de* terrain, il sait écouter, dialoguer, négocier, convaincre. Dynamique, rigoureux, relationnel, il sait prendre de la distance par rapport aux événements et son approche *globale des problèmes font de lui un stratège du développement social.*
La possession d'une seconde langue (anglais, allemand) serait appréciée.

Brigitte BACHELET traite *confidentiellement votre candidature et vous remercie de lui* écrire sous la référence 2400 LM - Société ARGOS - 1001, avenue de la République 59700 Marcq-en-Barœul.



Paris - Lyon - Lille - Strasbourg - Nice - Bruxelles

Jeune professionnel des relations humaines

(ESC ou 3ème cycle universitaire - 1ère expérience exigée)

intégrez un grand groupe français

L'évolution de notre Groupe passe par une politique cohérente en matière de personnel.

Au sein du Service de Gestion des Ressources Humaines, vous serez chargé des missions suivantes :

• gérer, d'abord en position d'assistant, puis de manière autonome, des opérations de recrutement à haut niveau

• concevoir des outils de gestion prévisionnelle et participer au suivi des cadres (entretiens de carrière, études de rémunération...).

De formation supérieure (Bac + 4 minimum), vous connaissez le monde de l'entreprise pour avoir exercé une première activité professionnelle d'environ 2 ans, de préférence dans la fonction personnel.

Au-delà de ce poste, notre groupe, par sa taille et ses perspectives de développement, offre d'intéressantes possibilités tant dans nos directions opérationnelles que fonctionnelles.

Merci d'adresser CV et lettre manuscrite, sous réf. I 109 LM, à notre conseil KER.

15, rue Daumier  75016 Paris.

CONSEIL EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

EN PROVINCE, UN ROLE CAPITAL : L'ADMINISTRATION DES VENTES...

Depuis sa création, PRECILEC étudie, conçoit et réalise des matériels électromécaniques et électroniques à très forte valeur ajoutée technologique. 270 collaborateurs, 3 établissements à PARIS, COURTENAY et AUXERRE, 90 MF de C.A, ce sont les chiffres significatifs de notre entreprise.

Chez nous, l'administration des ventes est une fonction clé. En effet, elle est le véritable pivot entre le commercial, les études et la production.

Nous recherchons, aujourd'hui, LE PATRON DE CE DEPARTEMENT. A la tête d'une équipe de 3 personnes que vous animez, rattaché au Directeur Général, vous êtes l'interface dynamique de notre entreprise.

Esprit carré et rigoureux, vous assurez la gestion des commandes et le suivi du tableau de bord commercial. De plus, vous participez à l'implantation d'un logiciel de gestion commerciale adapté à nos ambitions de développement.

Pour réussir dans ce poste, à la mesure de votre talent d'organisateur et d'animateur, vous avez environ 35 ans, une formation supérieure de niveau BAC + 2 et une expérience confirmée d'au moins 10 ans dans une fonction similaire en milieu industriel. Vous connaissez l'anglais et les procédures d'exportation.

Basé à AUXERRE, vous concilierez management et qualité de vie.

Ecrivez avec CV et prétentions sous réf. LM / 922 à A.L CONSEIL - 35 rue de Naples - 75008 Paris.

PRECILEC
LE DYNAMISME TECHNOLOGIQUE

L'équipe qui, au sein du Groupe CGI, a conçu et développé PACBASE pour en faire un des progiciels les plus vendus dans le monde renforce son service Documentation et recherche des*

REDACTEURS - TRADUCTEURS

*Vous communiquerez avec des équipes d'Ingénieurs de haut niveau pour concevoir, rédiger et mettre à jour la documentation informatique des produits de la gamme PACBASE**

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous êtes convaincu de l'importance de documents bien pensés, bien écrits et bien réalisés grâce à des outils informatiques variés (PC, Macintosh, Grands Systèmes).

Vous êtes francophone, vous savez rédiger en Français et traduire de l'Anglais vers le Français ou vous êtes anglophone et vous savez rédiger en Anglais et traduire du Français vers l'Anglais.

Au sein d'un groupe international de 3000 personnes, vos perspectives de carrière seront très ouvertes, dans le domaine du Progiciel où nous sommes leader en Europe, aussi bien que dans les autres métiers du Conseil et de l'Ingénierie informatique.

Merci d'adresser lettre, C.V. et photo sous la référence 32/MRT-690 à Madame D. JAMET

CGI INFORMATIQUE - 30, rue du Château des Rentiers 75640 Paris Cedex 13

CGI

Pour ne pas se tromper de carrière

** Pacbase est une marque déposée de CGI*

Cette société de conseil bénéficie de relations privilégiées auprès d'une clientèle d'établissements financiers. Pour renforcer son activité, elle recherche un

Consultant junior

conseil en communication

Auprès de son manager, vous participez à des missions de conseil et d'audit centrées sur les aspects de communication institutionnelle ou interne des entreprises.
Votre activité concerne tout d'abord la dimension rédactionnelle de supports : livres d'entreprises, plaquettes... Pour confirmer votre rôle de conseil, vous intégrez dans votre démarche l'ensemble des composantes techniques et organisationnelles des structures en place.

Issu de l'IEP ou d'un 3e cycle universitaire, vous avez acquis une première expérience au sein d'un établissement financier. Nous vous proposons d'exercer vos qualités rédactionnelles, votre sens de l'écoute, votre capacité à intégrer des environnements complexes auprès d'une clientèle privilégiée. La pratique de l'anglais s'avère nécessaire.

***Marie-Agnès VALLÉE** étudiera avec soin et en toute confidentialité les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous lui adresserez sous la référence AVa 06.414 au cabinet M.D.A. – 104, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS.*

MDA. ***Conseil en ressources humaines.***

PLAIN CHAMPS

EDITEUR

Presse et communication - Ce jeune groupe de presse et de communication qui a connu depuis sa création un développement rapide emploie près de 200 personnes et édite différentes publications dont un magazine d'informations générales. Son souhait aujourd'hui est de renforcer sa structure commerciale en intégrant un éditeur, responsable de la diffusion pour son titre principal. Rattaché au directeur général, il anime une équipe de 4 personnes, définit la stratégie commerciale et met en place les actions nécessaires au développement des ventes au numéro et au recrutement de nouveaux abonnés. Il travaille en étroite collaboration avec la rédaction, la régie publicitaire auprès de laquelle il suggère des actions ponctuelles et la direction financière pour le suivi budgétaire. Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure (bac + 4) âgé d'au moins 28 ans et disposant d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans acquise au sein d'un service commercial, marketing ou promotion des ventes dans le secteur de la presse, de la communication ou des produits grand public. De solides capacités d'adaptation, une personnalité affirmée et un sens relationnel important sont des atouts indispensables pour réussir dans cette fonction. Ecrire à Frédérique CHEMARIN en précisant la référence A/S8552M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.38.** (PA Minitel 36.15 code PA)



FORMATEURS

Former aux équipements automobiles de pointe

Paris - Inauguré par un grand de l'équipement automobile pour ses équipes commerciales et celles de ses distributeurs en France et à l'étranger, ce centre de formation propose une gamme complète de séminaires répondant aux nécessités de suivre l'évolution des technologies et des produits. Il recherche deux formateurs. Rattachés au responsable pédagogique du centre, ils participeront étroitement à l'élaboration des stages qu'ils seront chargés de co-animer, en liaison avec les intervenants techniques spécialisés, et veilleront à leur bon déroulement et à leurs adéquations aux objectifs visés. Interfaces privilégiés avec les participants, ils seront en outre garants de l'esprit "client-fournisseur" dans lequel s'inscrivent ces actions. Ces postes, exigeant une réelle disponibilité, s'adressent à des candidats de formation supérieure d'au moins 30 ans, justifiant impérativement d'une expérience commerciale terrain complétée par celle de la conduite de séminaires de formation. L'anglais est indispensable, la connaissance d'une troisième langue souhaitée. Ecrire à E. LANGERON en précisant la référence A/S8536M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.39.** (PA Minitel 36.15 code PA)



ORGANISATEUR EXPERIMENTE

La Caisse Nationale de Prévoyance *se situe au tout premier rang de* l'assurance-vie. Le lancement de nouveaux produits et la recherche d'une meilleure efficacité économique nécessitent un développement constant de ses systèmes informatiques de gestion et de ses modes d'organisation du travail. En conséquence, elle renforce son équipe d'organisateurs du centre de clientèle d'Arcueil, où 400 personnes assurent la gestion des contrats individuels d'assurance-vie. Elle recherche un organisateur ayant une expérience suffisante pour manager des projets transversaux groupant utilisateurs, informaticiens et organisateurs. Il contribuera à l'accroissement du professionnalisme des organisateurs en y apportant pragmatisme, sûreté de diagnostic, autonomie et sens de l'équipe. Ce poste s'adresse à un professionnel de l'organisation, diplômé de l'enseignement supérieur, ayant au minimum cinq ans d'expérience en organisation dont une part significative dans le secteur de l'assurance. Ecrire à P. EVEN en précisant la référence A/D2144M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.54.** (PA Minitel 36.15 code PA)





Le Monde des Cadres

District de l'agglomération de Montpellier

recrute

INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE

Situation :
- District de l'agglomération de Montpellier (320 000 habitants) ; Services techniques ;
- Grade : *Ingénieur subdivisionnaire* ;
- Emploi : Direction des transports (6 personnes) ;
  (compétences du services : Transports en commun, Infrastructure voirie, Jalonnement directionnel ;
  en cours d'étude : *Un 2e axe prioritaire de bus.*
  en projet : Un TCSP métro léger ou tramway).

Mission :
- Responsable des chantiers d'infrastructures pour transports ;
- *Participation aux études* ;
- Relations avec les services municipaux de voirie et les concessionnaires.

Profil :
- Formation ingénieur diplômé TP-Génie civil ;
- Expérience 3 ans minimum de direction de chantiers voirie ou TP ;
- Connaissances appréciées en informatique pratique et dans le fonctionnement d'une collectivité territoriale (procédures administratives et financières) ;
- *Qualités particulières :*
  - rigueur et sens de l'organisation ;
  - dynamisme et disponibilité.

Recrutement :
URGENT selon conditions statutaires, mutation ou liste d'aptitude.

Adresser candidature, CV très détaillé, avec photo d'identité, copie des diplômes, le cas échéant, dernier arrêté de carrière à :
M. le Président du District de l'Agglomération de Montpellier
B.P. 2116, 34026 Montpellier Cedex 01



RECRUTE

LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS DÉCORATIFS

Placée sous la tutelle de la Délégation aux Arts Plastiques au Ministère chargé de la Culture, l'école de la rue d'Ulm est un établissement public d'enseignement supérieur qui a pour mission de former des créateurs de haut niveau dans les domaines suivants : communication ; design ; architecture intérieure et scénographie ; image imprimée ; cinéma-vidéo ; photographie et nouvelles technologies de l'image ; art appliqué au cadre de vie.

L'originalité de la formation dispensée réside dans une large interaction des disciplines théoriques et pratiques, complétée par de nombreux stages en entreprises et des échanges réguliers avec les écoles étrangères.

Le directeur est responsable du fonctionnement pédagogique, administratif et financier de l'établissement. Il est en outre chargé d'en assurer le rayonnement artistique au plan national et international, de développer les relations avec les milieux de la recherche scientifique et universitaire *ainsi qu'avec l'ensemble des secteurs professionnels concernés par ses activités.*

Les candidatures et les CV sont à envoyer avant le 15 juin 1990 à la Délégation aux Arts Plastiques, 27, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS, à l'attention de M. SUZZARELLI.

Apportez à notre salle des marchés votre expérience du trading "obligations Françaises"

Notre Banque recrute

UN JEUNE OPERATEUR (H/F) :

- responsable du développement de l'intermédiation obligataire au profit d'une CLIENTELE D'INSTITUTIONNELS,
- appelé à participer à la gestion du PORTEFEUILLE DE LA BANQUE et de son endettement obligataire.

- Vous avez de 26 à 30 ans.
- Vous êtes de formation supérieure.
- Vous maitrisez la langue anglaise.
- Vous avez nécessairement une expérience minimum de 2 ans sur le marche obligataire domestique (Banque ou Société de Bourse).
- Vous avez à la fois les qualités d'un commerçant et celles d'un gestionnaire rigoureux.

Si cette offre vous intéresse, envoyez sous référence 4331, lettre de candidature manuscrite, curriculum-vitae et photo à SOURCES 108 rue Saint-Honoré, 75001 PARIS, qui transmettra.

SOURCES

L'un des tous premiers fabricants mondiaux de produits de conditionnement et d'emballage met en route son unité de production la plus performante du monde de boîtes de boissons. Elle recherche son

ASSISTANT DU DRH

Dans le cadre des axes définis par la Direction des Ressources Humaines et en relation étroite avec la hiérarchie de l'usine, il prendra en charge progressivement l'ensemble de la gestion des ressources humaines (effectif prévu pour 1991 : 200 personnes) : recrutement, gestion prévisionnelle, communication, relations sociales...

Homme de terrain et de dialogue, il possèdera une formation supérieure (Bac + 4/5, Droit, Sciences Eco...) et une première expérience (2 à 4 ans) acquise en milieu industriel.

Anglais souhaitable pour l'évolution ultérieure dans le groupe.

Poste : Ville Nord de la France.

Ordre de grandeur de rémunération : **250 000 F/an.**

Ecrire sous réf. 23B 1840-0M.
Discrétion absolue.

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

etap

PUBLIPANEL

RESSOURCES HUMAINES — NANTES

Filiale d'un jeune groupe de taille moyenne (400 personnes en France) en fort développement, notre activité de Conseil en Recrutement de Cadres s'appuie sur un important Cabinet, leader en France sur un marché très spécialisé.

Dans le cadre d'une politique de développement régional et d'élargissement de notre compétence à d'autres domaines, nous recherchons pour la Région-Ouest notre

• Directeur d'agence

Consultant expérimenté, vous possédez une expérience confirmée acquise au contact des entreprises de votre région, et vous souhaitez développer des accords de partenariat avec notre groupe. Nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer et approfondir nos motivations mutuelles.
Responsable de votre activité, vous bénéficierez d'une large délégation de pouvoir et d'une grande autonomie d'action tout en vous appuyant sur la synergie du groupe (mise à disposition de compétences reconnues et de moyens logistiques).
Conscient des exigences de discrétion attachées à votre démarche, nous vous garantissons la plus grande confidentialité.
Nous vous remercions de faire parvenir votre curriculum vitae avec une lettre de motivation à notre conseil : STRUCTURES - 13 rue Auber - 75009 PARIS, sous la référence DAN.

Organisation professionnelle du Bâtiment et des Travaux Publics de la région Rhône-Alpes, nous sommes au service *des entreprises pour les conseiller, les assister, les informer* dans les domaines technique, financier, économique, social, export... Nous cherchons, à Lyon notre

chargé des affaires économiques

Ayant le goût des contacts, vous participez à l'animation de *réunions professionnelles, montez des opérations de* communication, conseillez les adhérents et participez aux études économiques sur le secteur.

De formation supérieure (Sciences Po, Sciences Eco, Droit...), vous avez développé votre culture économique et votre connaissance des entreprises depuis au moins 7 ans dans une entreprise de BTP ou au sein d'un organisme professionnel public ou privé. Rejoignez notre équipe de professionnels dont l'audience est reconnue dans le Rhône.

Ecrivez à Mme C. de LAPORTE, consultante (réf. 1546 LM)

ALEXANDRE TIC S.A.
7, RUE SERVIENT - 69003 LYON
BORDEAUX - PARIS - GRENOBLE - LILLE
NANTES - TOULOUSE - STRASBOURG

MEMBRE DE SYNTEC

Organisme National de Formation et de Conseil, leader dans le secteur de l'Economie Sociale recherche un

CONSULTANT SENIOR

Nous vous offrons un projet à la mesure de votre passion pour le social et de vos exigences professionnelles :
- *devenir le partenaire privilégié des mutations de Collectivités* territoriales, parmi les plus innovantes dans leur gestion,
- concrétiser l'intégration de l'économie et du social dans les entreprises de Service Public et dans l'Economie Sociale.

De formation supérieure vous possédez une expérience de plusieurs *années dans la formation et le développement des hommes et des* organisations, comme consultant ou manager.

Si de plus, vous avez élaboré une réflexion personnelle sur les enjeux des mutations économiques et sociales actuelles... Ecrivez nous vite vos motivations et vos prétentions (sous réf. 342).
Votre dossier sera étudié *confidentiellement* par SIGMA DEVELOPPEMENT 17/19 rue des Envierges 75020 PARIS.

DIRECTEUR COMMERCIAL

FORT POTENTIEL

Notre PMI, leader dans son domaine, intégrée avec une complète autonomie dans un groupe de premier plan, a une excellente notoriété et une expansion régulière, CA 250 millions, politique de diversification de produits s'adressant à une clientèle d'exploitants et de négociants agricoles, solide force de vente de 35 commerciaux sur toute la France.

Vous avez une formation d'Ingénieur Agro ou d'école supérieure de commerce, au moins 35 ans, une expérience complète d'une direction commerciale, comprenant à la fois la conception des stratégies et le profil d'un homme de terrain très opérationnel.

En liaison directe avec notre PDG vous aurez une large délégation et pourrez évoluer à moyen terme en fonction de votre réussite et de votre envergure, vers des fonctions de Direction Générale.

Siège social : ville très agréable côte Atlantique. Nombreux déplacements. Rémunération élevée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et le niveau actuel de rémunération à D. de LARIVIERE
s/réf. 11805 M CEGOS - Division Recrutement
Tour Vendôme - 92516 BOULOGNE Cedex,
qui étudiera votre dossier en toute discrétion.

cegos

Bruxelles - Lisbonne - Londres - Madrid - Milan - Paris

Membre de Syntec

DIRECTEUR INDUSTRIEL

Paris

Une société française (C.A. 220 MF) spécialisée dans la conception et la fabrication d'équipements mécaniques et qui occupe une place de leader en France et dans le monde de par la qualité de ses produits, recherche un DIRECTEUR INDUSTRIEL. En liaison avec la Direction Générale et dans le cadre d'un plan de développement de la société, il sera chargé d'assurer la production dans le respect des conditions de qualité, délais, prix et d'innovation, d'une manière rentable et en fonction des impératifs du marché. Il établira les programmes d'investissements, il gèrera les effectifs et il veillera avec une particulière attention à l'amélioration des produits existants *et au développement de nouvelles gammes. Il se tiendra* personnellement informé des évolutions technologiques pouvant permettre une amélioration des techniques de production. Ce poste sera confié à un candidat âgé d'environ 40 ans, impérativement de formation Ingénieur (Centrale Lyon, AM, ICAM, ECAM, IDN, HEI, ENSM...) et possédant une *dizaine d'années d'expérience de fonction B.E., méthode et* fabrication acquise dans une société de l'industrie mécanique en petites et moyennes séries.

Ecrire sous référence 1259 M à :

GRH Conseils — Discrétion assurée.
43, rue de la Brèche-aux-Loups – 75012 PARIS

Dans 8 grandes villes françaises, nos 35 consultants vont conduire en 1990 plus de 600 recherches de *cadres et dirigeants d'entreprises dont les 2/3 par* approche directe. Pour renforcer notre équipe à Paris, nous cherchons

une chargée de recherche et de documentation

A 30-35 ans, BAC + 4 ou 5 de préférence (IEP, licence de Sciences Eco., DESS en information et documentation ou MSTSS...), vous avez une bonne connaissance de l'entreprise, si possible dans le monde de la santé, et une expérience réussie du marketing téléphonique.

***Venez assister nos consultants dans leurs missions,* identifier et approcher cadres et dirigeants, et enrichir notre documentation.**
« La chasse de têtes », c'est aujourd'hui un vrai métier.

Ecrivez à Mme E. de VISME, consultante (réf. 5612 LM)

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
BORDEAUX - LYON - GRENOBLE - NANTES
LILLE - TOULOUSE - STRASBOURG

MEMBRE DE SYNTEC



CREPA
HABITAT

Société Conseil, filiale du groupe HLM

recherche

CONSULTANTS EN MANAGEMENT ET RESSOURCES HUMAINES

Vous aurez à négocier et à conduire des missions d'audit et de conseil dans les organismes HLM, les collectivités locales, les entreprises publiques et privées.
Vous êtes diplômé d'une grande école ou d'une université. Une première expérience en entreprise ou en cabinet conseil serait appréciée.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à :

CREPA Département Management
4, rue Lord-Byron – 75008 Paris.

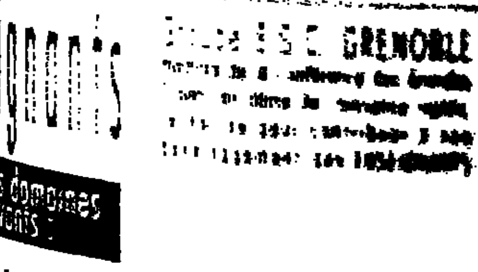
A trente ans, prendre une direction marketing-développement dans le commerce

GROUPE DE SOCIETES DE PRESTATIONS DE SERVICES COTE EN BOURSE

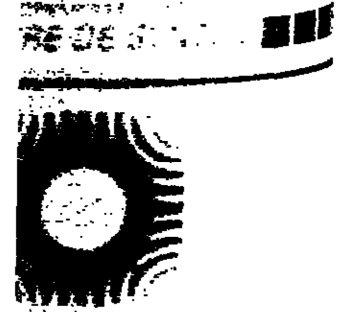
DIRECTEUR D'EXPLOITATION



chef de projets/études







Le Monde des Cadres



Notre société c'est aujourd'hui 1000 collaborateurs et bientôt 1 Milliard de CA. Présents sur de nombreux aéroports, nous exerçons principalement deux métiers, la restauration et le commerce de produits haut de gamme. Notre siège parisien recherche pour sa **direction du développement** un

CHEF DE PROJET — HEC - ESSEC - MBA

Après formation aux spécificités de nos professions en milieu aéroportuaire, vous participez à l'élaboration de notre stratégie et à la réalisation de nos objectifs. En relation avec des partenaires de haut niveau intervenant sur ce marché, vous recherchez et étudiez les opportunités de développement en France et à l'Etranger. Vous assurez ensuite l'ensemble des étapes conduisant à la mise en oeuvre : aspects marketing, juridiques, puis montage financier et lancement opérationnel. Ce poste requiert une formation Grande Ecole, une bonne culture internationale, notamment anglo-saxonne, une expérience de 3/4 ans *dans l'implantation de structures à l'Etranger et une* personnalité à très fort potentiel.



Merci de confier votre dossier (CV, lettre manuscrite, photo, salaire actuel) sous la référence SAR 1 LM à - HERVE LE BAUT CONSULTANTS - 57 rue des Mathurins 75008 PARIS. Téléphone : 42 65 38 39.



Le Département du Val-de-Marne

RECRUTE

DEUX DOCUMENTALISTES

Par voie de contrat.
Pour une durée de quatre mois.
Diplôme de technicien documentaire exigé.

Envoyer demande d'emploi accompagnée d'un C.V. à :

Monsieur le Président du Conseil Général,
Hôtel du Département du Val-de-Marne,
Direction du Personnel. 1er Bureau — Recrutement
Avenue du Général-de-Gaulle.
94011 Créteil Cedex.

Pour tout renseignement, contacter :
M. MAYRARGUÉ au 43-99-70-00.

La Ville de Clichy-la-Garenne
50 000 habitants en expansion

recrute

1 CHARGÉ DE MISSION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT URBAIN

MISSION :
- Mise en place d'une politique d'environnement urbain s'intégrant dans une politique globale d'urbanisme ;
- Définition et gestion des moyens techniques pour lutter contre toutes les nuisances urbaines.

PROFIL :
Collaborateur direct du Maire : ce poste exige une formation supérieure de haut niveau (ingénieur, architecte, diplômé universitaire en urbanisme et écologie) ainsi qu'une expérience permettant d'appréhender de manière concrète et rapide la fonction.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. à :
Monsieur le Maire
Conseiller général
Hôtel de Ville - 92110 Clichy-la-Garenne.

Une importante et dynamique collectivité territoriale de la région Poitou-Charentes
CHERCHE

SON RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

(550 agents)

Attaché Principal de la fonction publique territoriale ou équivalent, vous avez une trentaine d'années et êtes passionné par tout ce qui concerne les relations humaines et le management.

Vous êtes convaincu que l'initiative publique peut devenir entreprenante et compétitive en favorisant le développement professionnel des agents. Vous avez envie de relever ce défi...

Rétribution : + ou - 170 000 F/an.

Envoyer candidature manuscrite + C.V. à :
Réf. 341, ISL Conseil
175, rue du Chevaleret, 75013 Paris.

La Ville de Clichy-la-Garenne
50 000 habitants en expansion

recherche
au sein de la Direction de la Communication

UN COLLABORATEUR

chargé des Relations PRESSE-MÉDIAS, amené à travailler *en liaison directe avec le Maire et la Municipalité.*

PROFIL :
Ce collaborateur aura une expérience en agence publicitaire ou dans une société de communication, *un organe de presse, et aura établi un large* éventail de contacts avec le milieu PRESSE-COMMUNICATION.
La connaissance de ce milieu et l'expérience seront plus déterminantes que la formation (universitaire, commerciale, publicitaire, etc.).

Adresser lettre manuscrite avec C.V. à :
Monsieur le Maire
Conseiller général
Hôtel de Ville, 92110 Clichy-la-Garenne.



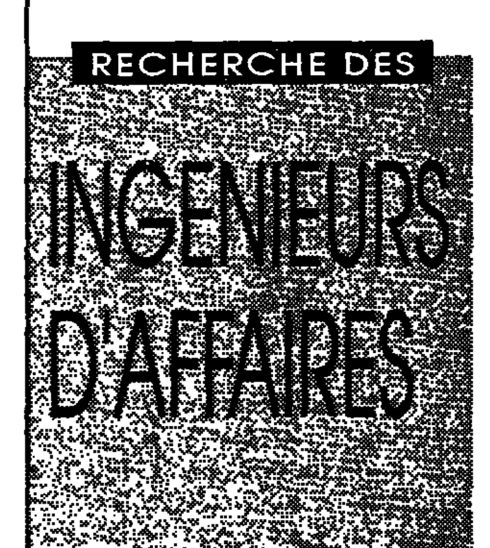
DIRECTEUR COMMERCIAL
INGENIEUR GRANDE ECOLE
ROUEN

Une P.M.E. en forte expansion (175 personnes, CA 70 MF), leader dans la fabrication de ressorts de haute technologie, recherche son Directeur Commercial. De formation ingénieur (ENSAM, ICAM ou équivalent) avec, *si possible, une spécialisation* en gestion - commerce, il possèdera de 2 à 5 ans d'expérience dans le domaine commercial. Après une période de familiarisation avec l'activité de la société, il prendra en charge l'ensemble *de la fonction commerciale* et *notamment les grands comptes*, l'administration des ventes, la négociation des achats de matières premières etc... et animera une équipe de 15 personnes dont 9 commerciaux. Ce poste comporte une rémunération *motivante, des déplacements courts et fréquents en France et à l'étranger et nécessite* de parler couramment anglais et, si possible, allemand.

IDL

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. 212 LM à IDL CONSEIL 54, rue du Docteur Oursel - BP. 275 - 27002 EVREUX CEDEX.

CONSTRUCTEUR ET LEADER MONDIAL RECONNU DE MATERIEL ELECTROMECANIQUE



Vous allez vendre un **NOUVEAU CONCEPT** de **BIENS D'EQUIPEMENT CLES EN MAIN** associant le commerce et la construction.

A 35/40 ans environ, vous alliez une solide formation de base (BAC + 3, ...) et une grande rigueur à de bonnes connaissances du bâtiment.

Très disponible pour de fréquents déplacements sur votre secteur géographique, vous résidez de préférence à Paris ou en région Parisienne.

Outre le statut cadre et un salaire motivant (fixe, primes, frais, ...) vous bénéficierez d'une voiture de *société et d'avantages liés à une société* mondialement réputée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prét. s/réf. 18527 à CONTESSE PUBLICITE, 38, rue de Villier, 92532 LEVALLOIS-PERRET Cedex, qui transmettra.

CONTESSE

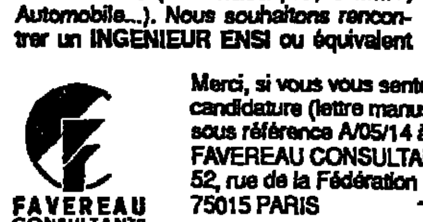
ISOVER SAINT-GOBAIN

N°1 français et européen de l'isolation thermique et acoustique

Pour notre division spécialisée dans le lancement et la commercialisation de produits innovants à dominante technologique, nous recherchons un :

Ingénieur commercial

Rattaché au Directeur des Applications Nouvelles, vous aurez à développer la vente de produits existants ou à participer au lancement de produits nouveaux.
Votre clientèle est internationale (G.B., Allemagne, France...) et dans des secteurs variés (Aéronautique, Chimie, *Automobile...). Nous souhaitons rencontrer* un INGENIEUR ENSI ou équivalent avec une expérience de 4 à 5 ans dans la vente de produits industriels. La maîtrise de l'anglais est indispensable et la connaissance de l'allemand est souhaitée.
Votre sens de la communication, votre goût de l'autonomie et vos capacités d'initiative *vous permettront d'évoluer au sein* de notre Groupe.



Merci, si vous vous sentez concerné, d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + C.V. et prétentions) sous référence A/05/14 à notre Conseil. Madame Claude Favereau
FAVEREAU CONSULTANTS,
52, rue de la Fédération
75015 PARIS

SAINT-GOBAIN

VENDRE LA COMMUNICATION DE RECRUTEMENT

Paris — **H/F**

C'est ce que nous vous proposons.

Vous intégrerez notre équipe commerciale qui a la charge de gérer et développer une large clientèle (Industrie, Distribution, Services...) et qui intervient auprès de Décideurs de haut niveau : Direction Générale, Marketing, Ressources Humaines, etc.

ESC, CELSA ou équivalent, vous avez une première expérience de vente dans les Services (PUB, PRESSE, TRAVAIL TEMPORAIRE...) et souhaitez évoluer pour être reconnu comme un véritable professionnel de la Communication.

Totale confidentialité garantie.

Merci d'adresser CV + lettre manuscrite + photo sous réf. 5662 à notre Conseil ou transmettez-le par Minitel en composant le 3616 Code CV PLUS.

Ressources & Développement



Le Monde de la Fonction Commerciale



NOUS sommes une SSII bien implantée sur notre marché : le Secteur tertiaire
NOUS sommes créés depuis 5 ans et NOUS développons une progression du Chiffre d'Affaires de plus de 30 % par an
Notre stratégie prévoit à l'horizon 1992 l'expansion par la création de Centres de Profits
VOUS êtes un COMMERCIAL ayant fait ses preuves et consolidé son expérience depuis 4 à 5 ans sur le terrain.
VOUS êtes ambitieux et désireux de relever le défi de la prochaine décennie en devenant Responsable d'un Centre de Profits

Envoyez lettre + C.V. + photo à : CIS – 11, rue Vaudétard – 92130 Issy-les-Moulineaux

---



recrute son

Directeur du développement commercial

Il aura pour mission :
- de développer le réseau aéroportuaire (création d'un réseau long courrier),
- de proposer de nouvelles prestations commerciales,
- de coordonner les fonctions de communication externe, de relations publiques.

Formation commerciale supérieure.
35 ans minimum.
Expérience dans le secteur du transport aérien ou du tourisme international.
Parfaite connaissance de la langue anglaise.
Qualités d'animation et de management.



Adresser CV et prétentions
s./réf. CC146 à **PROFILS**
5, avenue du Puits - 06000 NICE

3615 JOBLEADER

RS
REISCHON SIGNODE

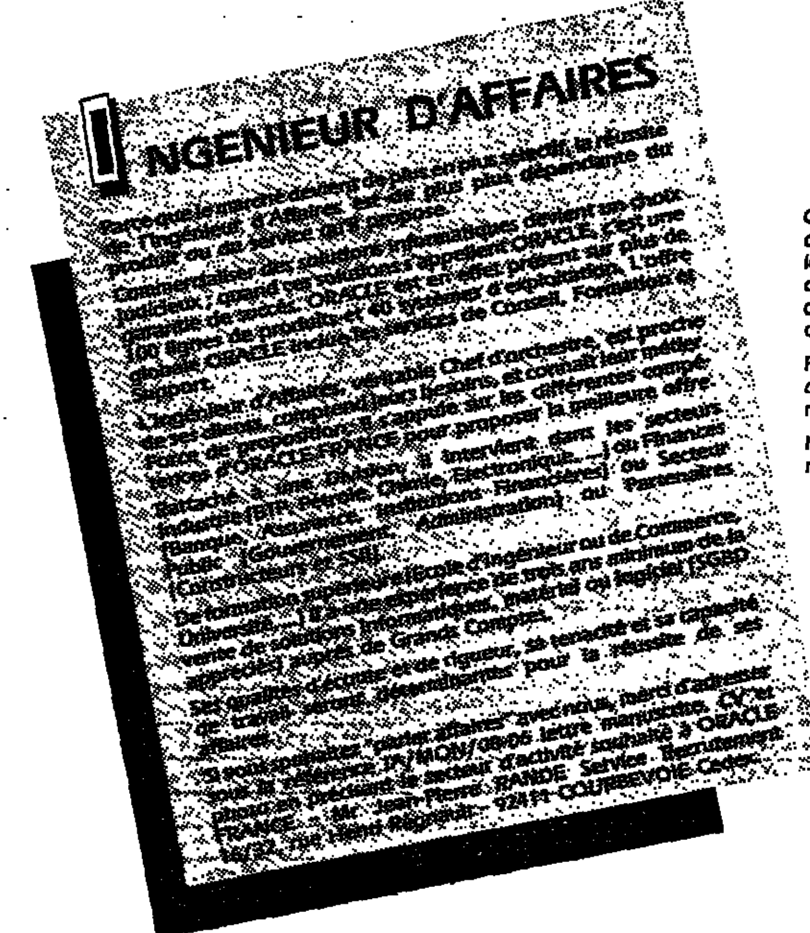
(400 MF CA - 350 personnes)
Leader du TRANSEMBALLAGE
N° 1 du cerclage plastique et métallique, banderolage, renforce ses structures pour faire face à son expansion

et
recherche

UN AGENT TECHNICO-COMMERCIAL
Secteurs : 77, 91 et 94

25 ans environ
Bonne expérience de la vente en milieu industriel.
Solide formation technique.
Goût de la prospection et de la négociation.
Autonome et ambitieux, fortement motivé par la vente.
Capacité à optimiser nos solutions techniques auprès des clients.
Rémunération motivante (fixe + intéressement).
Voiture fournie, avantages sociaux.
Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v. + photo et prétentions
à Direction des relations humaines
3, rue de l'Hôpital-St-Louis - 75481 Paris Cedex 10.

PARLONS AFFAIRES...



INGENIEUR D'AFFAIRES

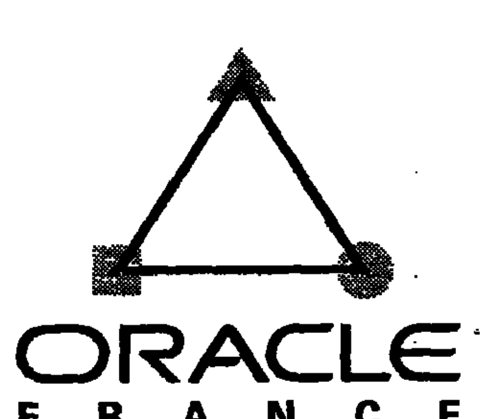
Parce que le marché devient de plus en plus sélectif, la réussite de l'Ingénieur d'Affaires est de plus plus dépendante du produit ou du service qu'il propose.
Commercialiser des solutions informatiques devient un choix judicieux, quand ces solutions s'appellent ORACLE. C'est une garantie de succès. ORACLE est en effet présent sur plus de 100 lignes de produits et 40 systèmes d'exploitation. L'offre globale ORACLE inclut les services de Conseil, Formation et Support.
L'Ingénieur d'Affaires, véritable Chef d'orchestre, est proche de ses clients, comprend leurs besoins, et connaît leur métier. Force de propositions, il s'appuie sur les différentes compétences d'ORACLE FRANCE pour proposer la meilleure offre.
Rattaché à une Division, il intervient dans les secteurs Industrie (BTP, Pétrole, Chimie, Electronique, ...) ou Finances (Banque, Assurance, Institutions Financières) ou Secteur Public (Gouvernement, Administration) ou Partenaires (Constructeurs et SSII).
De formation supérieure (Ecole d'Ingénieur ou de Commerce, Université ...) il a une expérience de trois ans minimum de la vente de solutions informatiques, matériel ou logiciel (SGBD apprécié) auprès de Grands Comptes.
Ses qualités d'écoute et de rigueur, sa ténacité et sa capacité de travail seront déterminantes pour la réussite de ses affaires.
Si vous souhaitez "parler affaires" avec nous, merci d'adresser sous la référence IA/MON/0606 lettre manuscrite, CV et photo en précisant le secteur d'activité souhaité à ORACLE FRANCE - Mr Jean-Pierre RANDE - Service Recrutement - 65/67, rue Henri Régnault - 92411 COURBEVOIE Cedex.

ORACLE

ORACLE, leader mondial des Systèmes de Gestion de Bases de Données offre sur le marché la technologie logicielle intégrée la plus novatrice pour la construction de système d'information : SGBDR, outils de développement, aide à la décision et communication d'entreprise.

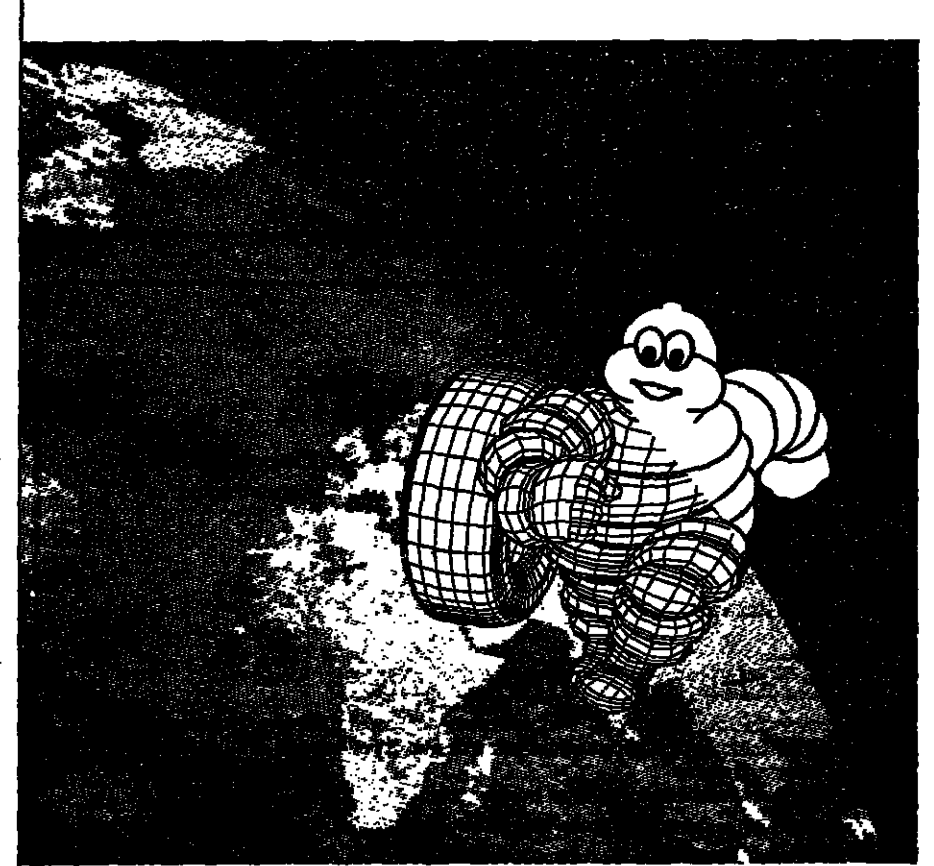
Présent dans 100 pays, ORACLE CORPORATION *double chaque année, chiffre d'affaires, profits et nombre de clients.*

Implanté, en France depuis 4 ans, ORACLE FRANCE réalise un CA de 320 MF avec 400 collaborateurs.



ORACLE
F R A N C E

NOS CLIENTS SONT DANS 143 PAYS



Nous recherchons plusieurs
HEC - ESSEC - ESCP - IEP
débutants ou première expérience.

Nous faisons appel à des hommes de terrain, désireux de valoriser leurs talents de commerçants, et capables de prendre rapidement en charge après une période de formation en France d'environ 2 ans

LA DIRECTION COMMERCIALE D'UNE DE NOS FILIALES A L'ÉTRANGER

Vous avez obtenu un diplôme commercial, et vous ferez tout pour ne pas rester derrière un bureau.
Vous voulez éviter la filière «classique». Assistant Chef de Produit, Chef de Produit,
vous êtes tenté par l'aventure d'une expatriation, vous souhaitez prendre rapidement des responsabilités de commandement.

Veuillez adresser votre dossier de candidature, sous réf. LM/32 à **MICHELIN**,
Service du Personnel - Arnaud CHATIN -
63040 CLERMONT-FERRAND CEDEX.

MICHELIN
Les moyens de se passionner.

13-90330-OF

BORDAS recherche son

RESPONSABLE PROMOTION du Dépt Enseignement

De formation Ecole Supérieure de Commerce, vous avez des qualités indéniables de créativité et de vivacité complétées par un sens aigu des relations humaines et de l'information.

Nous vous proposons de les exprimer pleinement à ce poste où vous ne rendez-compte qu'au Directeur du Département. Concrètement, vous définissez et mettez en oeuvre les stratégies de promotion, établissez les budgets et contrôlez en permanence les engagements de dépenses.

D'autre part vous encadrez des Responsables de Services.
Enfin, vous assurez les relations avec les Directions Commerciale et de Distribution.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Denise Hirlemann, 11 rue Gossin, 92543 MONTROUGE CEDEX.

Bordas GROUPE DE LA CITÉ

ALLIEZ
VOTRE
TALENT
COMMERCIAL
A NOTRE
SAVOIR-FAIRE
TECHNIQUE

Société d'études et de réalisation d'équipements industriels lourds pour la Sucrerie et l'Industrie Chimique, recherche :

INGENIEUR COMMERCIAL EXPORT

Directement impliqué dans l'orientation de la politique commerciale, vous serez chargé : du développement et de l'animation du réseau des agents, de la prospection *directe de la clientèle, de la négociation des marchés.*
A 35 ans environ, vous avez une expérience minimum de *5 ans dans la vente d'équipements lourds, en particulier à* l'exportation, et une bonne compréhension des problèmes techniques et des procédés de fabrication. Vous parlez couramment l'anglais et la pratique d'une autre langue serait appréciée. Réf. 4219 M

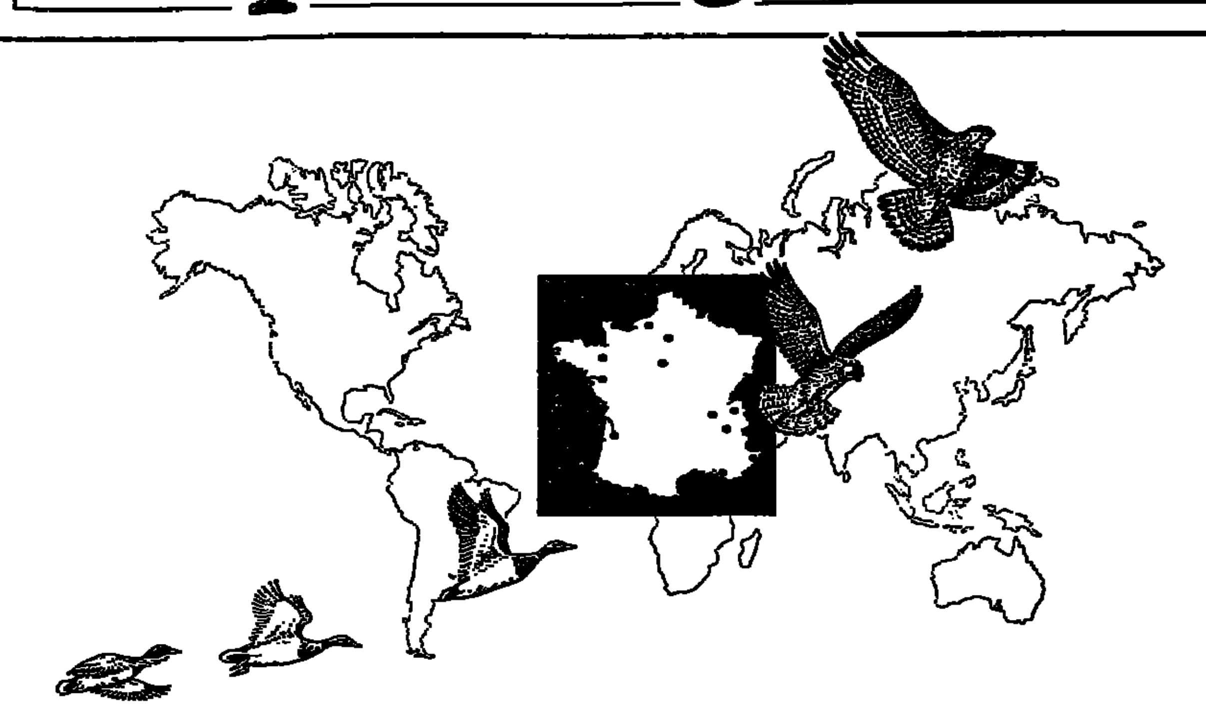
COMMERCIAL CHIMIE FRANCE

Au sein d'une structure commerciale souple, vous aurez pour missions : le suivi et le développement de la clientèle, l'identification des marchés potentiels, la *négociation* des contrats.
A 28 ans environ, vous avez une expérience minimum de 3 *ans dans la vente d'équipements industriels. Réf. 420 M*
Ces deux postes, qui impliquent de nom*breux déplacements, sont basés dans* l'Aisne (près de St Quentin).

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence du poste choisi à JONCTION - 32, avenue Charles de Gaulle 92522 NEUILLY-SUR-SEINE Cedex, qui transmettra en toute confidentialité.

maguin
MAGUIN S.A.





SOPRA VOUS OUVRE L'AVENIR...

Sopra est un acteur majeur de l'ingénierie informatique. La reconnaissance de son savoir-faire, Sopra la doit aux hommes de talent qui l'ont rejointe pour créer, construire, imaginer, développer, conquérir... et partager les valeurs de rigueur, d'exigence méthodologique, de qualité, d'excellence professionnelle.

Directeurs d'agences, ingénieurs commerciaux, si ce sont vos valeurs, ne restez pas spectateurs. Contactez-nous : SOPRA - Direction des Ressources Humaines - 3, rue Lauriston 75116 Paris.

Toute la rigueur que l'on attend d'une SSII

SOPRA.
Ingénierie informatique

JEUNES SUP DE CO : EXERCEZ VOTRE DROIT A LA RESPONSABILITE

Notre Groupe figure parmi les leaders du secteur des assurances avec un CA de 8 milliards de F. Cette réussite repose sur une politique commerciale innovante, mise en action sur le terrain par des hommes d'initiative et de développement qui seront nos décideurs de demain.

ENCADRER, après une formation complète à nos produits et techniques, un réseau de 20/25 agents généraux.
ANIMER et développer l'action commerciale, de l'étude de marché locale à la réalisation des plans d'action marketing.
ORGANISER l'évolution de votre secteur et assurer notre présence sur le terrain.
OPTIMISER les résultats financiers et techniques de votre réseau.
FORMER en permanence vos agents sur les plans techniques et commerciaux.
Telles sont les missions de nos

Managers commerciaux

A 23/28 ans, de formation commerciale supérieure (BAC + 4), vous possédez l'esprit d'Initiative, l'Autonomie, le sens des Responsabilités et les capacités de Développement qui feront de vous les moteurs de notre croissance et de votre évolution au sein de notre Groupe.
Postes à pourvoir dans toute la France, mobilité géographique indispensable.

Adressez vos lettre de candidature, CV, prétentions et photo, sous référence 56 L2, à C. Bricard, **PhL Conseil**, 114 rue La Boétie, 75008 Paris.



PhL CONSEIL

Filiale d'un groupe industriel de premier plan, leader en Europe sur des marchés de haute technologie, nous réalisons plus de 50% de notre C.A. à l'Export. Afin de poursuivre notre expansion au niveau international, nous recherchons :

NE VOUS LAISSEZ PAS DISTANCER...

CHEF DE SERVICE COMMERCIAL
(360 KF +) réf. 23 A COM

Sa mission sera d'assurer la promotion de plusieurs gammes de produits en France et à l'étranger sous les aspects Vente et Marketing.
35 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur (grande école d'ingénieur ou de commerce type HEC/ESSEC/ESCP/MBA) vous possédez impérativement une expérience réussie d'encadrement.
Gestionnaire ou administratif s'abstenir !
L'homme de la situation devra d'abord être un animateur possédant de réelles qualités relationnelles.

2 INGENIEURS COMMERCIAUX EXPORT
(250 - 300 KF) réf. 23 A ICE

Ingénieur de formation (école généraliste ou à dominante électronique), fort d'une expérience commerciale réussie, vous avez peut-être le sentiment qu'on n'utilise pas toutes vos compétences... Si vous voulez prendre des responsabilités accrues, si vous maîtrisez l'anglais et êtes opérationnel en Allemand et/ou Espagnol, rencontrons-nous, nous saurons vous faire partager notre motivation.

Ces deux postes sont basés à Paris.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 76541 (en précisant la référence du poste) à CONTESSE - 38 rue de Villiers 92532 Levallois Perret cedex qui transmettra.

CONTESSE

FORMATION PROFESSIONNELLE

DEVENEZ ARCHITECTE DE SYSTEMES D'INFORMATION, CONCEPTEUR, CHEF DE PROJET, COGNITICIEN

A AIX-EN-PROVENCE

SYSTEMIA
la liaison permanente entre les entreprises et l'enseignement supérieur

Ecole des Mines d'Alès

MASTERE SPECIALISE
SYSTEMES D'INFORMATION et INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
Un an de formation de haut niveau (6 mois de cours, 6 mois de stage) aux nouvelles technologies de l'informatique
(3ème Promotion)
Admission :
diplômés des Grandes Ecoles d'ingénieurs, de Gestion ou d'Universités (Bac + 5), cadres en activité, sur dossier, entretien et jury d'admission.
Dépôt des dossiers avant le **30 JUIN 1990**

Renseignements : Catherine PARET (16) 42 24 24 84 - SYSTEMIA Domaine St-Hilaire, Pichaury, Les Milles, 13290 Aix-en-Provence

EXPERTISE EN INFORMATIQUE DE GESTION

DIPLOME DE L'UNIVERSITÉ PARIS-DAUPHINE

Piloter, LA DECISION

- *FORMATION* : 11 mois dont un stage de 2 mois en entreprise : cursus pluridisciplinaire d'informatique et de gestion conduisant aux fonctions de chef de projet, consultant ou concepteur de systèmes d'information (ouverte aux salariés bénéficiant d'un congé individuel de formation).
- *ADMISSION* : Bac + 4 et expérience professionnelle.
- *SÉLECTION* : juin 1990
- *INFORMATION* : Brigitte VICTOIRE Tél. (1) 47 27 27 04 U.F.R. Informatique de Gestion.



Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 75775 Paris Cédex 16

COMITE FORME フランス-日本工業技術協会
SOCIÉTÉ FRANCO-JAPONAISE DES TECHNIQUES INDUSTRIELLES

STAGES DE FORMATION AU JAPON

Le COMITÉ FORME organise six stages d'une durée de 24 mois au Japon. Ces stages, qui comportent une période de 6 mois d'études intensives en japonais, 12 mois de recherches en laboratoire d'Etat ou universitaire et 6 mois dans l'industrie, sont destinés à des ingénieurs salariés d'entreprises françaises.

PROFIL : Ingénieurs ou chercheurs salariés ayant une expérience industrielle.

DOMAINE : Sciences et techniques appliquées à l'industrie.

DÉPARTS : Automne 1990 - Printemps 1991.

Contacter : COMITÉ FORME
11, rue Hamelin, 75783 PARIS CEDEX 16
Tél. : 47-27-21-67

Vous êtes diplômé(e) Bac + 4 ans en Economie, Droit, Langues, Sciences, Pharmacien, Médecin, ou Grandes Ecoles.

SOJUFI INTERNATIONAL

vous donne l'opportunité d'obtenir un emploi de responsabilités dans une grande entreprise, après avoir suivi, en alternance, une formation de 3ème cycle gratuite et rémunérée :

Master de Gestion Internationale du Personnel

Envoyer CV à : SOJUFI-INTERNATIONAL 28 rue du Plateau 75019 PARIS

EXPERT EUROPEEN EN FORMATION

UN NOUVEAU MÉTIER

Le Département d'Education Permanente de Paris-Dauphine inaugure un cycle de Formation professionnelle supérieure "Expert Européen en Formation".

L'objectif vise à étendre aux situations communautaires le champ d'application des compétences-clés des professionnels de la formation : analyse des situations, conception et mise en oeuvre de projets, conseil et partenariat.

Durée : 1 an à temps plein.
Sanction : Diplôme Universitaire de Formateur d'Adultes (**DUFA**) mention "Expert Européen en Formation".
Conditions requises :
- Diplôme de 2ème cycle ou équivalent
- 3 années d'expérience professionnelle dans le champ de la formation des adultes
- Connaissance de deux langues étrangères dont l'anglais parlé et écrit

Date limite de dépôt des dossiers : 30 juin 1990

Renseignements et retrait des dossiers - Michèle Marchand - Tél. : 47.27.28.37 - Place du maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 Paris Cedex 16



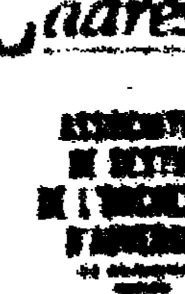
propositions diverses

INTÉRIMAIRES MANPOWER : PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES

Vous êtes parmi les 37131 ayants droit à une participation aux bénéfices

MANPOWER

Le Monde Cadres



CAMPANILE CITES CONSEIL

2 PHYSICO-CHIMISTES

CADRE H. F

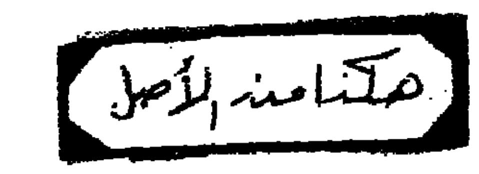
CHEF DE MISSION MÉMORIALISTE

SURVEILLANTS(ES) D'INTERNAT

PROFESSEURS

RESPONSABLE DE FILIÈRE SCIENTIFIQUE

Nous prions instamment nos ... l'obligeance de répondre à toutes le... et de restituer aux intéressé... ont été confiés.



propositions diverses

capitaux - propositions commerciales

Le Monde des Cadres

CAMPANILE CITÉS CONSEIL
recherche pour une métropole régionale

un coordinateur DSU-DSQ
exp. réussie de chef de projet DSQ et management d'équipe (Réf. CO/05-90)

un chef de projet DSQ
bonne connaissance du logement et secteur social (réf. CP/05.90).

Les candidats seront retenus pour leur souplesse d'adaptation, leur capacité de proposition et de négociation et leur autonomie.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo en précisant la référence du poste à CCI, 1, cours Némausus, 30000 NIMES.

MUNICIPALITÉ (LOIRET)
Au cœur d'une agglomération de 60 000 hbts, bénéficiant de réserves foncières conséquentes et d'un dense réseau de communication aux portes du Centre
Recherche

COLLABORATEUR H/F DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

MISSION :
Promouvoir l'image de son action et valoriser le potentiel commercial de cette « ville centre ».
Susciter, sélectionner et accompagner les demandes d'implantation d'activités industrielles et tertiaires.
Interlocuteur de l'ensemble des partenaires économiques locaux, il ou elle effectuera les études permettant d'éclairer les décisions.

PROFIL :
Débutant de formation Sup. DESS Économie, fonctionnaire territorial ou cadre d'entreprise, de milieu associatif ou syndical, vous connaissez les facteurs qui favorisent le développement économique local et possédez le sens du contact et de la négociation.

Écrire sous réf. 329 à notre Conseil SIGMA DÉVELOPPEMENT 17-19, rue des Envierges 75020 Paris

---

Institut Privé Enseignement supérieur recherche
ENSEIGNANTS VACATAIRES QUALIFIÉS
Histoire, géographie, culture génér., anglais, droit public, droit privé.
DIPLÔME IEP EXIGÉ
Écrire sous le n° 8830
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs non salariés recherche pour son SERVICE JURIDIQUE

CADRE H/F

chargé du métier des études relatives aux recouvrements des cotisations.
Un diplôme d'enseignement supérieur BAC + 4 et une première expérience similaire sont demandés.

Adr. CV + lettre manusc. + prét. à LTA antenne St-Lazare, 4, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 Paris sa réf. 1925 qui trans.

SOCIÉTÉ DE JEUNES EXPERTS COMPTABLES
Paris Champs-Élysées
recherche

CHEF DE MISSION MÉMORIALISTE

disposant de toutes les qualités nécessaires à l'animation d'une équipe chargée du suivi d'un portefeuille de dossiers de PME/PMI plus particulièrement orientés vers la révision légale.

En plus d'une réelle expérience dans ce domaine, le candidat devra faire preuve de réelles capacités d'organisation et d'initiative.
Poste évolutif.

Envoyer C.V., photo et prétentions à CPA 5, av. Franklin-Roosevelt 75008 Paris.

CENTRE DE RECHERCHES
CNRS
RECHERCHE

2 PHYSICO-CHIMISTES

pour la préparation de thèses subventionnées par deux groupes industriels français.
Écrire sous le n° 8829
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ÉCOLE – COLLÈGE LYCÉE PRIVÉ
sous contrat avec l'État
recherche
pour la rentrée 90

SURVEILLANTS (ES) D'INTERNAT
Bac + 3 ou de carrière

PROFESSEURS
Anglais : Collège/Lycée
Anglais : classes primaires
Musique
Sciences physiques

RESPONSABLE DE FILIÈRE SCIENTIFIQUE
Le poste comporte également un service d'enseignement des mathématiques
Le candidat aura une formation scientifique et sera excellent pédagogue

Env. CV + photo à ERMITAGE 18, avenue Eglé 78600 Maisons-Laffitte ou tél. : 39-62-04-02

ASSOCIATION DE GESTION DE L'ORCHESTRE D'AUVERGNE
(22 MUSICIENS)
recrute

un administrateur

Le (ou la) candidat(e) devra faire preuve :
d'aptitudes sérieuses à l'organisation, à la gestion administrative, comptable et financière, au marketing.
De connaissances musicales et d'introductions dans le milieu artistique d'une excellente disponibilité.
Les dossiers de candidature doivent comprendre obligatoirement une lettre de candidature manuscrite, accompagnée d'une photo, d'un c.v. détaillé et des copies de tout document susceptible de faire valoir les connaissances et l'expérience du candidat.

Les candidats présélectionnés seront convoqués pour être entendus par un jury à une date qui leur sera précisée individuellement.

Les dossiers de candidature devront impérativement être envoyés avant le 13 JUIN à :
M. le Président de L'agora
2, rue Urbain-II
63000 CLERMONT-FERRAND

L'ADIAM 95
Association Départementale d'Information et d'Actions Musicales dans le Val-d'Oise
recrute

UN ADJOINT AU DIRECTEUR

pour l'organisation des activités musicales de l'Association
Le candidat devra justifier :
– d'un diplôme d'enseignement Supérieur et d'une culture musicale sérieuse ;
– d'une expérience professionnelle et d'une bonne connaissance des milieux musicaux ;
– d'une compétence d'administration et de gestion ;
– d'une aptitude au travail d'équipe et d'un sens réel des relations humaines.
La candidature manuscrite, C.V. détaillé et photo à :
ADIAM 95
Conseil Général
2, le Campus, Av. du Parc
95032 CERGY-PONTOISE Cedex

SOCIÉTÉ CENTRE DE PARIS
recherche

DOCUMENTALISTE
(H. ou F.)

Pour rédaction et tenue à jour annuaires biographiques consacrés à l'administ. française. Dactylographie indispensable. Libre rapidement.
Envoyer C.V. + photo. Écrire sous le n° 8832
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Les Verts (parti écologiste) recherchent

ATTACHÉ(E) DE PRESSE CONFIRMÉ(E)

Env. C.V. et prétentions au Secrétariat National des Verts 19, r. Titon 75011 Paris

---

VILLE 20 000 A 40 000 HBTS SUD DE PARIS
recherche

RESPONSABLE DU SERVICE ENFANCE H/F

Chargé d'animer, organiser et gérer :
– centres de loisirs primaires et maternels ;
– animation de quartier ;
– les centres de vacances.
Appuyé par une équipe d'animateurs permanents — dont certains sont à recruter.
– Vous aurez à cœur d'optimiser les objectifs professionnels de ce service.
Vous avez l'expérience suffisante pour élaborer et mettre en œuvre dans la concertation un plan d'action éducatif clair, précis, réaliste.

Envoyez votre dossier sous réf. 333 à notre conseil SIGMA DÉVELOPPEMENT 17-19, rue des Envierges 75020 PARIS qui sera examiné en toute confidentialité.

VILLE DE BEZONS (Val-d'Oise)
recrute
par voie de mutation
TECHNICIEN TERRITORIAL
pour assurer la direction de la Régie des Bâtiments niveau D.U.T. ou B.T.S. souhaité.
Adresser candidature avec C.V. à M. le Maire BP A 95875 Bezons Cedex

---

Importante société d'études recherche

DOCUMENTALISTE DÉBUTANT H./F.

Formation sciences éco., IES, histoire, techniques documentaires, banques de données appréciées.
Adresser C.V. + lettre manuscrite + prétentions à Mme Gaymard, précepta., 85, rue La Fayette, 75009 Paris.

Etablissement privé d'enseignement supérieur Paris 15e recrute

PROFESSEURS CLASSES PRÉPARATOIRES
expérience exigée.
Tél. : (1) 42-86-09-72.

ÉDITEUR SPÉCIALISÉ
recherche pour la promotion des périodiques

UN ASSISTANT MARKETING

Il participera au sein de l'équipe actuelle aux campagnes de recrutement d'abonnements, à la conception des documents publicitaires, aux manifestations promotionnelles.

Ce poste convient à un(e) jeune diplômé(e) de l'enseignement supérieur (École de Commerce - Sciences Politiques - Université) ayant un bon esprit de synthèse et des capacités rédactionnelles.

Adr. C.V. à : SPPIF 7, r. Laromiguière 75005 PARIS

secrétaires

Importante agence de publicité recherche pour son président une secrétaire de direction bilingue anglais, elle devra justifier d'une bonne expérience de ce type de poste, de préférence en agence, et être disponible rapidement.
Merci d'envoyer CV et prétentions au journal sous référence n° 8045 qui transmettra.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 26 ans, allemand, anglais, grecque, licence et maîtrise AES (administration, économie sociale), rech. emploi dans gestion person. ou domaine social. Tél. toute la journée : 42-89-26-63

J.F. esp. Bac + 9 Française économique Sorbonne, cherche poste à Paris. 45-27-85-10.

Juriste, 29 ans, droit des aff., exp. droit des sociétés. DEA droit communautaire et européen, négociations contractuelles, etc. 69-29-65-86 les 5/6, 7 juin.

H. 46 a. 21 a. exp. admist. et financ. Sens de la discrét., ch. situation position cadre. Ecrire sous le n° 8924 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Maîtrise d'économie, études de gestion, anglais et informatique CH. MISSION SS STATUT DE COOPÉRANT (VSNE) Stage préalable ou non T. : 45-32-44-08 (h. b.)

SECRÉTAIRE/ASSISTANTE QUADRILINGUE
All., français, angl., esp. (avec sténo), conn., russe, goût de l'efficacité, des contacts, sens des responsabilités. Libre à partir du 1/01/91. Écrire sous n° 8897. Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy 75007 PARIS

DESSINATRICE DIPLOMÉE
architecture intérieure ESAM cherche emploi 42-09-97-40 (soir)

Dessinateur, très bonnes références, cherche travail illustration dans édition presse-publicité. KONK (16) 80-75-82-65.

F. 39 ans, diplômée SC. PO. bilingue anglais espagnol courant, stage informatique récent exp. études économiques marketing social + gestion organisation et communication sur Paris. Poste à respons. dans service études ou équipe de direction restreinte. Écrire sous le n° 8920 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Ingénieur ENSIA et DEA stratégie cherche emploi production ou conseil en IAA libre 7 mois toutes régions départ. coopé. février 1991. Contact : F. Darrigo, 155, rue du Château-des-Rentiers, 75013 Paris. Tél. : 45-83-63-48.

Défricher, coordonner, valoriser.
Jeune Femme, 37 a., expérience direction marketing stratégique. Produits et services à distribution sélective. Animation réseaux. Elaboration communication externe. Cherche équipe dynamique. Écrire sous le n° 8 919 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

capitaux propositions commerciales

Rech. financier pr instal. magasin pièces auto au Maroc. Apport stock agence. 150 000 F envisage d'autres commerces. Tél. 87-69-72-70, le soir.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

10e arrdt

RUE LAFAYETTE
Mo Louis-Blanc
Bel immeuble pierr de t., 2 pièces tout confort, refait à neuf, 5e étage sans asc., mais prévu, soleil, calme, interphone et gardien, 680 000 F le soir après 18 h 42-02-89-42

10e, MÉTRO RÉPUBLIQUE EXCEPT., bel imm. ravalé, STUDIO, cuis tt cft, balc., soleil. 340 000 F Crédit poss. 48-04-85-88

19e arrdt

Mo JOURDAIN
Promotion stand., du 2 p. au loft avec terrasse plantée Park. ss-sol, prix attractif Frais de notaire réduits.
LERMS
43-63-39-69

94 Val-de-Marne

CACHAN PONT-ROYAL SUPERBE 2 P. TT CFT clair, avec jardin privatif 80 m², COUP DE FOUDRE 850 000 F. 45-86-01-00

appartements achats

Recherche 2 à 4 p. PARIS, préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux PAIE COMPT chez notaire. 48-73-48-07 même le soir.

locations non meublées demandes

Paris

MASTER GROUP
recherche appts vides ou meublés de standing pour clientèle de société. 47, rue VANEAU, Paris-7e 42-22-14-61 - 42-22-24-66

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine 75008 Paris recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS HÔTEL PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST Tél. : (1) 45-62-78-99

locations meublées demandes

Paris

RÉSIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPTS MEUB. DURÉE 1 à 2 ANS LOYERS GARANTIS.

propriétés

ST-FARGEAU (89)
Ppté directoire 10 p., dépend., confort, parc, 780 000 F. THYRAULT (16) 86-74-08-12.

maisons individuelles

A vendre, à 80 km de Paris (25 km de Dourdan), dans village dynamique, agréable maison anc. 170 m² habit. + grenier aménagé. Très bon état. Cour commune + 350 m² joli jardin. Grange. Prix : 865 000 F. Tél. : (16-1) 42-87-76-82 ou (16-37) 99-63-29

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitution de sociétés. Démarches et tous serv. Perman. téléphoniques.
43-55-17-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO
Burx. secrét., tél., télex, fax. Domicil. : 170 à 390 F/M.
CIDES 47-23-84-21.

L'AGENDA

Cours

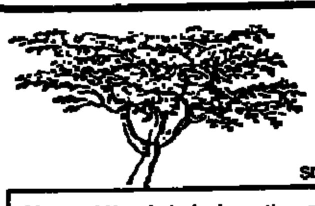
COURS D'ARABE
Intensifs/ext. Juin à Sept. AFAC : 42-72-20-88.

Matériel de camping

DORDOGNE PÉRIGORD
A louer maison de caractère. Ancienne ferme rénovée. Équip. Pour 10 pers. 2 500 F semaine. T. (16) 53-27-92-55 ap. 20 h

Vacances Tourisme Loisirs

CORSE. COTÉ ORIENTALE
loue studios tout confort du 1er au 17 août inclus pour 4 personnes. 50 mètres de la plage dans végétation, poss. piscine et tennis. T. : mat. et s. (16) 37-31-16-22



BIMP Banque Industrielle & Mobilière Privée

SIEGE SOCIAL A PARIS 8è - 22, RUE PASQUIER

L'assemblée générale des actionnaires, réunie le 30 mai 1990 sous la présidence de M. Charles FROISSART, a voté les résolutions qui lui ont été présentées.

Elle a notamment autorisé le conseil, pour une durée de cinq ans, à émettre en une ou plusieurs fois des obligations ou emprunts subordonnés à concurrence d'un milliard de francs, et à porter le capital social jusqu'à un montant maximum d'un milliard de francs également, en une ou plusieurs fois, sous les diverses formes prévues par la loi et notamment par incorporation de réserves.

Le dividende, au titre de l'exercice 1989, de 4,50 francs (plus avoir fiscal de 2,25 francs) par action, en augmentation de 12,50 % par rapport au précédent, sera mis en paiement à partir du 5 juin 1990.



GROUPE BAIL EQUIPEMENT

GROUPE CIC

L'assemblée générale ordinaire de BAIL ÉQUIPEMENT s'est réunie le 31 mai 1990 sous la présidence de M. François de Dreuzy.

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1989 qui font ressortir un bénéfice de 20 289 567 F.

Elle a décidé la mise en paiement d'un dividende de 8,80 F assorti d'un avoir fiscal de 4,40 F. Celui-ci sera mis en paiement le 15 juin 1990.

L'assemblée générale mixte, réunie à l'issue de cette assemblée, a approuvé des résolutions qui donnent au Conseil la possibilité d'émettre les actions, obligations et titres subordonnés nécessaires à la poursuite du développement de la société.

Le conseil d'administration s'est réuni à l'issue de ces assemblées. Il a pris connaissance de l'activité des quatre premiers mois de 1990 qui reste à un niveau important quoique en légère diminution du fait, en particulier, du ralentissement observé sur le marché des véhicules.

Il a examiné le résultat financier avant impôt du premier trimestre 1990 qui s'élève, pour BAIL ÉQUIPEMENT, à 11 519 000 F. Le résultat financier cumulé du groupe prenant en compte le résultat des filiales au prorata de la participation de BAIL ÉQUIPEMENT s'élève à 13 229 000 F.

Enfin, le conseil a été informé de la teneur des conversations qui se sont déroulées ces dernières semaines avec un partenaire potentiel. Pour des raisons de nature stratégique, ces conversations n'ont pas abouti.

Le groupe CIC, principal actionnaire de BAIL ÉQUIPEMENT, a réaffirmé qu'il continuera d'apporter son appui à la société en raison de la complémentarité existant entre BAIL ÉQUIPEMENT et les banques du groupe CIC.



compagnie foncière internationale

Les actionnaires de la CFI (Compagnie foncière internationale), réunis le 21 mai 1990 en assemblée générale ordinaire, sous la présidence de M. Dominique Chatillon, ont examiné et approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1989.

L'exercice aura été marqué par des apports immobiliers diversifiés de la CLH (Compagnie La Hénin) qui ont donné à la société une dimension nouvelle et étendu sa compétence à tous les métiers de l'immobilier.

Le résultat courant net à 116 MF a augmenté de 24 % et le résultat exceptionnel de 10 %. L'exercice social se solde par un bénéfice net de 225 MF contre 193 MF en 1988 et le résultat courant consolidé (part du groupe), bien que difficilement comparable du fait de ces apports, ressort à plus de 186 MF contre 91 MF en 1988.

Le dividende net a été fixé à 12 F par action (18 F avec l'avoir fiscal), contre 11,50 F l'année précédente. Il sera mis en paiement à partir du 2 juillet 1990 aux guichets de la Banque Indosuez et de la Banque générale du Phenix.

Au cours de son allocution, le président a rappelé que l'émission d'obligations convertibles actuellement en cours va renforcer la capacité d'autofinancement de la CFI (Compagnie foncière internationale) et lui donner les moyens de poursuivre son développement.

L'assemblée générale ordinaire a nommé administrateur M. Henri Katz, président-directeur général de la Société foncière lyonnaise.



NOTRE METIER : VOUS FINANCER.

GROUPE SOVAC
EMPRUNTS A FENÊTRES

B.F.Im. SOVAC a, le 11 avril 1990, remboursé l'emprunt 15,40 % émis en 1983, dans des conditions qui laissaient à la charge des porteurs l'impôt sur le revenu assis sur la prime de remboursement et prélevé sous forme de retenue à la source.

Cette position est fondée en droit. Elle s'appuie sur les clauses de la notice d'émission. Cette notice comporte, dans ses clauses sur le régime fiscal, une rédaction sur les modalités de remboursement différente de celles d'emprunts à fenêtres émis par d'autres émetteurs et d'ores et déjà remboursés.

Malgré cette différence explicite, de nombreux opérateurs, faute d'une lecture attentive des notices, ont assimilé, tant dans la valorisation de leurs portefeuilles que dans des opérations ayant eu lieu peu avant le remboursement, l'emprunt B.F.Im. SOVAC et les autres emprunts à fenêtres.

Confronté à une situation inhabituelle où son droit est apparemment ignoré des porteurs, le groupe SOVAC, soucieux de ne pas troubler le fonctionnement harmonieux du marché, a décidé de prendre en charge la retenue à la source sur les primes de remboursements afférentes à l'emprunt B.F.Im. SOVAC 15,40 % mars 1983 et, s'il est fait usage de la faculté de remboursement anticipé au gré de l'émetteur, aux emprunts SOVAC 14,80 % août 1983 et B.F.Im. SOVAC 14,20 % avril 1984.



L'assemblée générale réunie sous la présidence de M. Henri Cuchet le 31 mai 1990 a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1989, qui font apparaître un bénéfice de 15 700 000 francs.

Elle a décidé de distribuer un dividende de 23,50 francs par action, en augmentation de 13,25% sur celui de l'exercice précédent, payable à compter du 10 juillet 1990.

Dans sa séance qui a suivi l'assemblée générale, le conseil d'administration a renouvelé le mandat de M. Henri Cuchet en tant que président de la société et nommé M. Chrisitian Sabbe, directeur général, en remplacement de M. Michel Hemar, appelé à la présidence d'ISM SA, principal actionnaire de Codétour.



Société Anonyme au Capital de 22.500.000.000 FCFA
Siège Social : PORT-GENTIL (République Gabonaise)
R.C. PORT-GENTIL 126 B

AVIS AUX ACTIONNAIRES

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires d'*ELF GABON se tiendra à LIBREVILLE le jeudi* 14 juin 1990, pour statuer sur les comptes de l'exercice 1989 et sur l'affectation du résultat.

Le Président et le Conseil d'Administration d'ELF GABON invitent les actionnaires qui n'auront pu se rendre au GABON à l'occasion de l'Assemblée Générale - notamment ceux résidant en FRANCE - et de manière générale toutes personnes intéressées, à une réunion d'information sur l'activité et les résultats de cette société qui aura lieu le :

Vendredi 22 juin 1990 à 16 heures
(accueil à partir de 15h30)
Salle Diderot - Centre National des Industries et Techniques (CNIT)
2, place de la Défense
PARIS LA DEFENSE

CFC
GROUPEMENT POUR LE FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION

L'assemblée générale des actionnaires, réunie le 23 mai 1990 sous la présidence de M. Roger Papaz, a approuvé les comptes de l'exercice 1989.

Le bénéfice de l'exercice s'est élevé à 127,5 millions de francs contre 107,2 millions de francs en 1988, en hausse de 18,6 %, ces montants incluant des plus-values nettes à long terme de 25,8 millions de francs pour 1989 et de 13 millions de francs pour 1988.

Le bénéfice hors plus-values s'établit à 101,7 millions de francs, en progression de 7,9 % par rapport à celui de l'exercice 1988.

L'assemblée a adopté les résolutions proposées par le conseil d'administration et ainsi fixé le dividende à 22,75 francs par action contre 21,50 francs pour l'exercice précédent.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 18 juin prochain.



SICOMI

L'assemblée générale, réunie le 29 mai 1990 sous la présidence de M. Alibert, a approuvé les comptes de l'exercice 1989 qui se traduisent par un bénéfice de 169 601 625,13 francs.

Elle a fixé à 67,80 francs le dividence par action (sans avoir fiscal), payable à compter du 3 juillet 1990, en augmentation de 4,3 % sur celui de l'exercice antérieur.

A l'issue de l'assemblée générale, le président a prononcé l'allocution suivante :

« Les résultats enregistrés par notre société au cours de l'année 1989, marqués par une nouvelle progression du bénéfice, ont permis d'augmenter le dividende de 4,3 % par action, soit un pourcentage sensiblement supérieur à l'inflation.

Il convient de noter que l'indice particulier sur lequel est indexée une partie des recettes de la société (quotité indexée de certains contrats de crédits-bail, loyers de location simple), c'est-à-dire l'indice INSEE du coût de la construction, n'a pratiquement pas contribué à l'amélioration des résultats de LOCINDUS, sa progression ayant été limitée à 0,84 % sur l'ensemble de l'anée.

Quant à la production, de nouveaux contrats de crédit-bail, gage du maintien à long terme des produits d'exploitation de la société, elle a atteint – à 616 millions de francs – un niveau sans précédent malgré un contexte de concurrence de plus en plus active.

Cette concurrence a pour effet de peser fortement sur les marges des nouveaux contrats de crédit-bail, de telle façon qu'un accroissement des engagements nouveaux est nécessaire pour maintenir à un niveau satisfaisant les produits d'exploitation futurs de la société.

Les contrats d'ores et déjà signés et les négociations en cours nous permettent d'espérer voir se poursuivre en 1990 l'augmentation de la production enregistrée au cours des dernières années.

Les engagements cumulés, tant en crédit-bail qu'en location simple, devraient autoriser le maintien de la progression du dividende à un niveau au moins égal à celui de l'inflation au cours des prochaines années.





Réunis en assemblée générale ordinaire le 30 mai 1990 sous la présidence de M. Eric Dufoix, les actionnaires de Codetel ont approuvé les comptes de l'exercice 1989.

Ces comptes font apparaître un résultat consolidé de 105,6 millions de francs et de 103,5 millions de francs pour la société mère. L'assemblée a décidé de distribuer une somme de 92 millions de francs, soit un dividende de 11,50 F par action.

Le conseil d'administration tenu à l'issue de l'assemblée générale a fixé au 19 juin la date de mise en paiement du dividende.

Dans son allocution, le président Dufoix a informé les actionnaires de l'activité de Codetel et de ses filiales depuis le début de l'exercice - notamment la signature d'un nouveau protocole de 390 millions de francs avec France Télécom et l'engagement de 81 millions de francs d'opérations de crédit-bail immobilier.

L'assemblée a renouvelé le mandat d'administrateur de M. Pierre Jars, d'Indosuez Participations SA, de la Caisse centrale des Banques populaires et de la Banque Lazard Frères et Compagnie.

SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT



L'assemblée générale ordinaire de la Société marseillaise de crédit, réunie le 10 mai 1990 sous la présidence de M. Jean-Paul Escande, a approuvé les comptes de l'exercice 1989 qui lui ont été présentés par le conseil d'administration.

Le total du bilan s'établit à 26,102 milliards de francs. L'encours des ressources déposées par la clientèle s'élève à 13,871 milliards de francs au 31 décembre 1989, soit une progression de 6,4 %. Exprimée en capitaux *moyens, l'évolution atteint 18 %.*

Les ressources à vue, en progression de 5,6 %, représentent désormais 52,4 % des ressources de clientèle, les ressources rémunérées représentant 47,6 % du total contre 41,4 % en 1988. Cette progression a été particulièrement significative pour les comptes d'épargne à régime spécial (+ 8,7 %) et pour les certificats de dépôt.

Parallèlement, l'encours des OPCVM gérés s'élève à 8,1 milliards contre 6,3 milliards à fin 1988, soit une progression de 29 %.

Les emplois commerciaux, avec un volume de 10 370 millions de francs au 31 décembre 1989, progressent de 17,9 % en un an. Cette croissance toujours soutenue caractérise la volonté de la banque d'accompagner le développement économique régional. Cette volonté se traduit également par une évolution plus vive des crédits moyen et long terme accordés par la Société marseillaise de crédit à sa clientèle de PME-PMI.

Le produit net bancaire (différence entre le total des produits bancaires et le total des charges bancaires) s'élève en 1989 à 1 263 millions de francs contre 1 279,7 millions de francs en 1988. Cette diminution de 1,3 % est due à un recul de la contribution des opérations de marché affectées par l'inversion de la courbe des taux dans un contexte haussier alors que le PNB généré par les opérations commerciales est en augmentation, confirmant le redressement des activités traditionnelles, malgré un recul régulier des marges. La part des commissions dans le produit net bancaire s'établit à 25,1 % en 1989 contre 22,4 % en 1988.

Le total des frais généraux de l'exercice atteint 1 138,7 millions de francs, en augmentation de 0,8 % seulement.

Le résultat net ressort à 21,3 millions de francs contre 25,1 millions de francs en 1988. Le bénéfice consolidé s'élève à 27,5 millions de francs, dont part du groupe 25,3 millions de francs.

Après la création de la direction de la clientèle de particuliers en 1988, la Société marseillaise de crédit a poursuivi au cours de l'exercice l'objectif initial de se rapprocher au quotidien de sa clientèle de particuliers. La banque a continué à progresser en terme de parts de marché dans des domaines comme les crédits à l'habitat, le crédit revolving, les comptes à termes, tout en pratiquant une politique de transparence des conditions.

Le département de l'ingénierie financière a obtenu de son côté des résultats significatifs.

Sur le plan social, il convient de souligner les efforts consentis par l'ensemble du personnel (2 894 agents au 31 décembre 1989) dans le cadre de la politique de réduction des effectifs (136 personnes en 1989, soit 527 personnes depuis le 31 décembre 1983).

Au cours de l'exercice 1989, dans un contexte notamment caractérisé par *une intensification de la concurrence et par la diffusion des innovations financières*, la Société marseillaise de crédit a identifié ses axes stratégiques à travers son deuxième plan triennal de développement (1989/1992), après avoir mené à son terme son premier plan triennal de développement.

Par ailleurs, la banque a poursuivi sa politique de développement de filiales spécialisées en créant une SICOMI (placement bail) avec d'autres partenaires financiers et en prenant des participations dans la Société de Bourse BLISSON-BONNASSE et dans la Société DYRION, agent des marchés interbancaires.

La mise en œuvre de tous ces axes de développement confirme l'intention de la banque d'anticiper les évolutions et d'être prête dès aujourd'hui à l'ouverture du grand marché européen.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
Obligations 11,50 % mai et juillet 1985

Les intérêts courus du 3 juin 1989 au 2 juin 1990 seront payables à partir u 3 juin 1990, à 517,50 F par titre de 5 000 F après une retenue à la source onnant droit à un avoir fiscal de *57,50 F* (montant brut : *575 F*).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libéra-ire sera de 28,72 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 11,50 F, faisant ressortir n net de *477,28 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III* e l'article 125 A du Code général des impôts.

SAPAR
Obligations à taux révisable trimestriel décembre 1988 (tranche A)

Les intérêts courus du 15 mars 1990 au 13 juin 1990 seront payables à artir du 14 juin 1990 à 268,38 F par titre de 10 000 F.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera e 40,25 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt rut au titre des contributions sociales, soit 5,36 F, faisant ressortir un net de 22,77 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de article 125 A du Code général des impôts.

SAPAR
Obligations à taux révisable trimestriel décembre 1988 (tranche B)

Les intérêts courus du 15 mars 1990 au 13 juin 1990 seront payables à *rtir du 14 juin 1990 à 134,19 F par titre de 5 000 F.*

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera *s 20,12 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt* ut au titre des contributions sociales, soit 2,68 F, faisant ressortir un net de 11,39 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de article 125 A du Code général des impôts.

SAPAR
Obligations à taux révisable trimestriel janvier 1989

Les intérêts courus du 15 mars 1990 au 13 juin 1990 seront payables à *rtir du 14 juin 1990 à 267,12 F par titre de 10 000 F.*

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera *: 40,07 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt* ut au titre des contributions sociales, soit 5,34 F, faisant ressortir un net de 21,71 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de rticle 125 A du Code général des impôts.

SAPAR
Obligations à taux variable mai 1989

Les intérêts courus du *29 mai 1989* au *28 mai 1990* seront payables à partir 1 29 mai 1990 à 1 018,65 F par titre de 10 000 F.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera 152,79 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt ut au titre des contributions sociales, soit 20,36 F, *faisant* ressortir un net de 15,50 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de rticle 125 A du Code général des impôts.

SAPAR
FINANCE-Obligations octobre 1989

Les intérêts courus du 14 juin 1989 au 13 juin 1990 seront payables à partir *14 juin 1990 à 134,19 F* par titre de *5 000 F.*

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera *20,12 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt* ut au titre des contributions sociales, soit 2,68 F, faisant ressortir un net de 1,39 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de rticle 125 A du Code général des impôts.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 13,70 % juin 1984

Les intérêts courus du 18 juin 1989 au 17 juin 1990 seront payables à partir 1 18 juin 1990 à 616,50 F par titre de 5 000 F après une retenue à la source onnant droit à un avoir fiscal de 68,50 F (montant brut : 685 F).

En cas d'option pour le prélèvement *forfaitaire*, le complément libéra-ire *sera* de 34,21 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur ntérêt brut au titre des contributions sociales, soit 13,70 F, faisant ressortir n net de *568,59 F*. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III *l'article 125 A du Code général des impôts.*

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations juin 1984 à taux révisable (soit 8,97 % pour 1990)

Les intérêts courus du 18 juin 1989 au 17 juin 1990 seront payables à partir 1 18 juin 1990 à 403,65 F par titre de 5 000 F après une retenue à la source onnant droit à un avoir fiscal de 44,85 F (montant brut : 448,50 F).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libéra-ire sera de 22,40 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur ntérêt brut au titre des contributions sociales, soit 8,96 F, faisant ressortir un et de *372,29 F*. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de rticle 125 A du Code général des impôts.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations à taux révisable février, mars et juin 1988

Les intérêts courus du 15 mars 1990 au 13 juin 1990 seront payables à *artir du 14 juin 1990 à 554,46 F par titre de 20 000 F.*

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera *e 83,16 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt* rut au titre des contributions sociales, soit 11,08 F, faisant ressortir un net de 50,22 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de article 125 A du Code général des impôts.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations à taux révisable trimestriel octobre 1988

Les intérêts courus du 15 mars 1990 au 13 juin 1990 seront payables à artir du 14 juin 1990 à 541,82 F par titre de 20 000 F.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera e 81,27 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt rut au titre des contributions sociales, soit 10,82 F, faisant ressortir un net de 49,73 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de article 125 A du Code *général des impôts.*

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations à taux révisable trimestriel mai 1989 (PIBOR 0,15 %)

Les intérêts *courus* du 15 mars 1990 au 13 juin 1990 seront payables à artir du 14 juin 1990 à 541,82 F par titre de 20 000 F.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera e 81,27 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt rut au titre *des contributions sociales, soit 10,82 F, faisant ressortir un net de* 49,73 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de article 125 A du Code général des impôts.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations à taux révisable trimestriel mai 1989 (PIBOR 0,25 %)

Les intérêts courus du *15* mars 1990 au 13 *juin* 1990 seront payables à artir du 14 juin 1990 à 536,76 F par titre de 20 000 F.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera le 80,51 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt *rut au titre des contributions sociales, soit 10,72 F, faisant* ressortir un net de 145,53 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de article 125 A du Code général des impôts.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations à taux révisable trimestriel juillet 1989

Les intérêts courus du 15 mars 1990 au 13 juin 1990 seront payables à artir du 14 juin 1990 à 536,76 F par titre de 20 000 F.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera le 80,51 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt rut au titre des contributions *sociales, soit 10,72 F, faisant* ressortir un net de 145,53 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de article 125 A du Code général des impôts.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations à taux révisable trimestriel juillet 1989

Les intérêts courus du 15 mars 1990 au 13 juin 1990 seront payables à partir du 14 juin 1990 à 270,91 F par titre de 10 000 F.
En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 40,63 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 5,40 F, faisant ressortir un net de 224,88 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations à taux révisable trimestriel novembre 1989

Les intérêts courus du 15 mars 1990 au 13 juin 1990 seront payables à partir du 14 juin 1990 à *272,18 F* par titre de 10 000 F.
En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 40,82 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 5,44 F, faisant ressortir un net de 225,92 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.
Tous ces titres ne sont pas créés (article 94-2 de la loi du 30 décembre 1981); le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Obligations Caisse nationale de l'énergie 3 % à intérêt complémentaire variable remboursables avec prime (indemnisation Electricité de France-Gaz de France)

Les intérêts courus du 1er juin 1989 au 31 mai 1990 seront payables à partir du 1er juin 1990 contre détachement du coupon n° 42 ou estampillage du certificat nominatif à raison de :
116,66 F net par obligation de 100 F, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 15,91 F (montant global : 132,57 F) ;
58,33 F net par une demi-obligation de 50 F, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 7,96 F (montant global : 66,29 F) ;
11,67 F net par dixième d'obligation de 10 F, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 1,60 F (montant global : 13,27 F).
Pour ces obligations, les personnes domiciliées en France ou dans les *départements d'outre-mer n'ont pas droit à l'option pour le prélèvement* d'impôt forfaitaire.
A compter de la même date :
– les 343 595 titres de 100 F sortis au tirage du 26 avril *1990 et* compris dans les séries de numéros 1 671 176 à 1 828 035, 2 086 989 à 2 200 026 et 2 414 172 à 2 489 687 cesseront de porter intérêt et seront remboursables contre *remise* des titres, coupon *n° 43* au 1er juin *1991* attaché, à *3 726,30 F* déduction faite de la retenue à la source de 12 % sur la prime de remboursement.
L'intérêt complémentaire et la prime de remboursement ont *été détermi-nés*, en application de l'article 28 de la loi du 8 avril 1946 et des textes subséquents, d'après un prélèvement de 1 % sur les recettes d'exploitation de l'année *1989* d'un montant total de 1 *741 353 945,56 F*, soit :
1 406 016 611,37 F pour Electricité de France ;
335 337 334,19 F pour Gaz de France.
Le montant de la retenue à la source restituable aux porteurs résidant hors de France ou des départements d'outre-mer et bénéficiant de conventions internationales contre les doubles impositions s'élève à :

sur le coupon n° 42 :
15,9093 F par obligation de 100 F nominal ;
7,9547 F par demi-obligation de 50 F nominal ;
1,5909 F par dixième d'obligation de 10 F nominal :

sur la prime de remboursement (*titres désignés par le tirage au sort du* 26 avril 1990) :
494,4934 F par obligation de 100 F nominal.
Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués chez tout intermédiaire habilité.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Obligations Caisse nationale de l'énergie 3 % *à intérêt complémentaire variable* remboursables avec prime (indemnisation Gaz d'Algérie)

Les intérêts courus du 1er juin 1989 au 31 mai 1990 seront payables à partir du 1er juin 1990 contre détachement du coupon n° 39 ou estampillage du *certificat nominatif à raison de :*
116,66 F net par obligation de 100 F, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 15,91 F (montant global : 132,57 F) ;
58,33 F net par *demi-obligation de 50 F, après une retenue à la source* donnant droit à un avoir fiscal de 7,96 F (montant global : 66,29 F) ;
11,67 F net par dixième d'obligation de 10 F, après une retenue à la source *donnant droit à un avoir fiscal de 1,60 F* (montant *global : 13,27 F*).
Pour ces obligations, les personnes domiciliées en France ou dans les départements d'outre-mer n'ont pas droit à l'option pour le prélèvement d'impôt forfaitaire.
A compter de la même date :
– les 25 509 titres de 100 F sortis au tirage du 26 avril 1990 et compris dans les séries de numéros 391 514 à 396 306, 414 908 à *432 119* et *451 139* à 454 642 cesseront de porter intérêt et seront remboursables contre remise des titres, coupon n° 40 au 1er juin 1991 attaché, à 3 726,30 F déduction faite de la retenue à la source *de 12 %* sur la prime de remboursement ;
– les 40 titres de 50 F sortis au tirage du 26 avril 1990 et compris dans la série 401 334 à 401 367 et portant en plus la lettre X ou Y, cesseront de porter intérêt et seront remboursables contre remise des titres, coupon n° 40 au 1er juin 1991 attaché, à 1 863,16 F déduction faite de la retenue à la source de 12 % sur la prime de remboursement ;
– les 305 titres de 10 F sortis au tirage du *26 avril 1990* et compris dans la série *408 675* à 408 731 et portant en plus l'une des lettres A, B, C, D, E, F, G, H, J ou K cesseront de porter intérêt et seront remboursables contre remise des titres, coupon n° 40 au 1er juin *1991* attaché, à 372,64 F déduction faite de la retenue à la source de 12 % sur la prime de remboursement.
Le montant de la retenue à la source restituable aux porteurs résidant hors de France ou des départements d'outre-mer et bénéficiant de conventions internationales contre les doubles impositions s'élève à :

sur le coupon n° 39 :
15,9093 F par obligation de 100 F nominal ;
7,9547 F par demi-obligation de 50 F nominal :
1,5909 F par dixième d'obligation de 10 F nominal ;

sur la prime de remboursement (titres désignés par le tirage au sort du 26 avril 1990) :
494,4934 F par obligation de 100 F nominal.
247,2467 F par demi-obligation de 50 F nominal ;
49,4493 F par dixième d'obligation de 10 F nominal ;
Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués chez tout intermédiaire habilité.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

SAPAR
Obligations à taux variable 1981 (application du taux minimum prévu au contrat soit 11 %)

Les intérêts courus du 25 mai 1989 au 24 mai 1990 seront payables à partir du 25 mai 1990 à *495,00 F* par titre de 5 000 F après une retenue à la source *donnant droit à un avoir fiscal de 55,00 F (montant brut : 550,00 F).*
En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libéra-toire sera de 27,47 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au *titre des contributions sociales, soit 11,00 F, faisant ressortir* un net de 456,53 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

SAPAR
Obligations 14,80 % mai 1983

Les intérêts courus du 6 juin 1989 au 5 juin 1990 seront payables à partir du 6 juin 1990 à 666 F par titre de 5 000 F après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 74 F (montant brut : 740 F).
En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libéra-toire sera de 39,96 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 14,80 F, faisant ressortir un net de 614,24 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

SAPAR
Obligations à taux variable mai 1983 (soit 9,27917 % pour 1990)

Les *intérêts courus* du 6 *juin 1989 au 5 juin 1990 seront payables à partir* du 6 juin 1990 à 417,56 F par titre de 5 000 F après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 46,40 F (montant brut : 463,96 F).
En cas d'option pour *le* prélèvement *forfaitaire, le complément libéra-*toire sera de 23,17 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 9,26 F, faisant ressortir un net de 385,13 F. Ces retenues ne concernent pas *les personnes visées au III de* l'article 125 A du Code général des impôts.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 16,90 % juin 1982

Les intérêts courus du 2 juin 1989 au 1er juin 1990 seront payables à partir du 2 juin 1990 à 76,05 F par titre de 500 F après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 8,45 F (montant brut : 84,50 F).
En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libéra-toire sera de 4,22 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur *l'intérêt brut au titre des* contributions sociales, soit 1,68 F, faisant ressortir un net de 70,15 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.
Ces titres ont été dématérialisés (article 94-2 de la loi du 30 décembre 1981 et décret n° 83-359 du 2 mai 1983); le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

bail investissement

L'assemblée générale réunie le 30 mai 1990 a approuvé les comptes de l'exercice *1989 qui ont dégagé un bénéfice net de 235 530 000 francs en augmentation* de 10 % sur celui de l'exercice 1988. L'activité de location simple contribue pour 59 %, soit 139 275 000 francs, à ce résultat, et celle de crédit-bail pour 41 %, soit 96 255 000 francs.

L'assemblée a décidé la mise en paiement le 10 juillet d'un dividende de *70 francs par action contre 64 francs l'année précédente, soit une* augmentation de 9,3 %. Ce dividende sera versé aux 3 053 554 actions composant le capital, les actions s'étant accrues de 168 696 au cours de l'exercice à la suite de la transformation en actions du dividende versé en 1989.

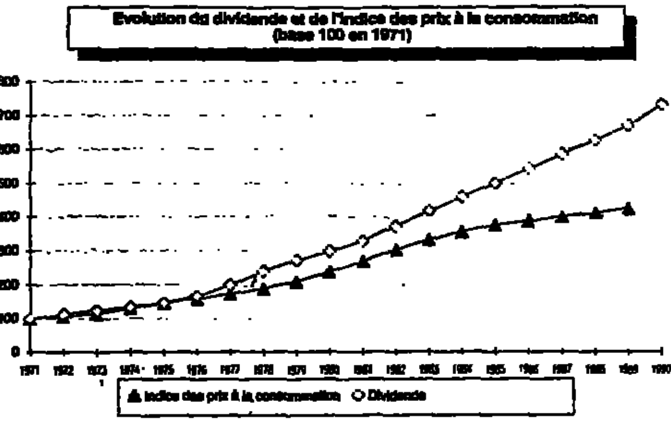
Les autorisations usuelles accordées au conseil pour émettre des emprunts obligataires des obligations convertibles en actions et des obligations à bons de souscription d'actions ont par ailleurs été renouvelées.

Le président, M. Maurice Gontier, dans l'allocation prononcée au cours de *l'assemblée qui marquait le* terme statutaire de son mandat, a retracé l'évolution et le développement de la société qu'il a animée depuis sa création.

D'abord société civile propriétaire des biens immobiliers nécessaires à l'expansion des entreprises, Bail Investissement adoptait, en 1968, le statut de SICOMI pour ajouter à son activité celle du crédit-bail immobilier, dont le cadre juridique venait d'être fixé. Cette double activité de société immobilière et financière lui a ainsi permis d'être un instrument efficace au service des entreprises, s'adaptant sans cesse aux besoins de l'économie.

Aujourd'hui son patrimoine locatif s'établit, en francs courants, à 630 millions de francs et ses immeubles loués en crédit-bail à 2 900 millions de francs. Les engagements de la seule année 1989 se sont élevés à 659 millions de francs, dont un tiers en pleine propriété.

Bail Investissement a conduit sa politique en vue d'assurer à ses actionnaires une rémunération élevée et régulièrement croissante des fonds qui lui ont été confiés. Le rendement actuariel de l'action s'établit en francs nominaux à 20 % sur vingt ans et à 10 % sur vingt ans en francs constants – c'est-à-dire corrigés pour tenir compte de l'érosion monétaire.



M. Gontier a remercié les actionnaires de leur grande fidélité, particulièrement le tour de *table prestigieux composé de la Compagnie de Suez et des principales* compagnies d'assurances françaises qui ont présidé à sa création et ont accompagné son développement.

A la fin de son message, M. Gontier s'est félicité de l'excellente technicité des équipes de la société et de leur étroite imbrication au sein d'ISM SA. Il a rendu *hommage à ses collaborateurs, dirigés par M. Michel Hemar*, administrateur-directeur général, dont la compétence et le dévouement sont, dans une large mesure, à l'origine de ces résultats.

Le conseil d'administration qui a suivi l'assemblée a nommé président M. Hemar et directeur général M. Christian Sabbe. Il a également nommé M. Gontier président d'honneur.



BNP

ASSEMBLÉES DU 29 MAI 1990

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est réunie le 29 mai sous la présidence de M. Michel Real del Sarte, président du conseil d'administration et a approuvé les comptes de l'exercice 1989.

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 1989

Le bénéfice net comptable après impôt des cinq sociétés françaises du groupe réunies au sein de la société en participation s'établit à **91,6 millions** de francs. Compte tenu de la quote-part lui revenant, le bénéfice propre de la maison mère COMPAGNIE DU CRÉDIT INDUSTRIEL UNIVERSEL s'élève à 37 712 085 F.

RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ

Le résultat consolidé du groupe ressort à **175,1 millions** de francs contre 113,8 millions de francs en 1988. Il inclut pour 49,8 millions de francs de plus-values immobilières à long terme, mais il n'a pas été fait usage de la possibilité offerte par la commission bancaire de tenir compte dans ce résultat d'une diminution de l'impôt différé afférent à la réserve latente au titre des opérations du crédit-bail.

Pour sa part, le total du bilan consolidé s'élève à 14,4 milliards de francs.

DIVIDENDE

L'assemblée générale a, sur proposition de son actionnaire majoritaire, décidé de distribuer aux actionnaires un dividende net unitaire fortement majoré, de 44 F, ce qui avec l'avoir fiscal procurera un revenu global par action de 66 F. Sur la base du cours atteint le jour de l'assemblée, le rendement ressort à 9,3 %.

Malgré le fait qu'une partie des 62,5 millions de francs représentant le montant total de la distribution soit prélevée sur les réserves, la situation nette consolidée comptable s'accroîtra après distribution de plus de 28 millions de francs, compte tenu du montant affecté à la réserve spéciale des plus-values à long terme.

Par ailleurs, la même assemblée a décidé de permettre à chaque actionnaire, conformément à l'article 39 des statuts, d'opter pour le paiement de son dividende en actions. Le prix d'émission des actions nouvelles proposées aux actionnaires a été fixé à 660 F.

FILIALES

Pour les filiales composant la société en participation, le montant des distributions proposées, qui reviendra presque intégralement à la maison mère, forme un total de 29 498 191 F, soit un dividende net unitaire de : 23 F pour CRÉDIT UNIVERSEL, 19 F pour UNIVERSAL FACTORING, 44 F pour LOCUNIVERS et 18 F pour UNIFIMO.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU PRÉSIDENT

L'assemblée générale ordinaire ayant renouvelé le mandat d'administrateur de M. Michel Real del Sarte, celui-ci a été renommé président-directeur général de la COMPAGNIE DU CRÉDIT UNIVERSEL et du CRÉDIT UNIVERSEL par les conseils d'administration réunis le même jour.

EXERCICE 1990

Au cours du premier trimestre 1990, malgré une baisse de la location aux particuliers, le groupe a *financé* pour **2,5 milliards** de francs d'opérations nouvelles, soit une hausse d'activité de plus de 16 %. A la fin mars, les engagements de la clientèle s'élevaient à **15,9 milliards** de francs.

Le résultat atteint sur la période (48 millions de francs de bénéfice d'exploitation consolidé) a été marqué par une baisse des marges consécutive à la forte concurrence rencontrée sur ses marchés et à la hausse du coût de ses refinancements.

MARCHÉS FINANCIERS

Avec la Financière Saint Dominique en Bourse

Le Crédit national ouvre le capital de sa « banque d'affaires »

La financière Saint Dominique, une filiale du Crédit national créée en 1988 et spécialisée dans l'apport de fonds propres aux entreprises, sera prochainement cotée à la Bourse de Paris. A cette occasion, le 12 juin prochain, elle élargira son actionnariat en procédant à une émission d'ABSA (actions à bons de souscription d'actions) de 661 millions de francs.

Au début de l'année, la Financière Saint Dominique a pris le contrôle de Bergougnan, une société coquille du groupe Michelin cotée au comptant, avant de l'absorber le 15 mai dernier. Cette fusion lui permet ainsi d'accéder rapidement sur le marché boursier et d'ouvrir son actionnariat au grand public, mais aussi à des investisseurs institutionnels européens associés à certaines de ses opérations. Pour cela, la firme proposera dans deux semaines des ABSA qui porteront son capital de 893 millions à 1,4 milliard de francs avant l'exercice des bons, ramenant la participation du Crédit national de 97,7 % à 61,1 %. L'émission sera effectuée au prix de 185 francs par action avec un droit préférentiel de souscription à raison d'une action nouvelle Financière Saint Dominique de 150 francs de nominal pour 5 anciennes Bergougnan. A chacun de ces nouveaux titres sera attaché un bon de souscription. Deux bons permettront d'acquérir une action nouvelle à 210 francs jusqu'au 30 juin 1993.

Ce renforcement des fonds propres devrait permettre à cette jeune société, présentée comme la banque d'affaires du Crédit national, de combler ses besoins financiers pour une période de trois ans avant que la rotation de son portefeuille soit suffisante pour assurer elle-même l'autofinancement des investissements .

En deux ans, la société a investi successivement 576 puis 696 millions de francs dans des entreprises industrielles et commerciales. En 1989, la Financière Saint Dominique a dégagé un bénéfice de 74,3 millions de francs en hausse de 40 % par rapport à l'année précédente.

D. G.

EN BREF

□ **Assurance : fusion des groupes Willis Faber et Corroon and Black.** – Le numéro deux des courtiers britanniques, Willis Faber, et la firme américaine Corroon and Black ont signé le 4 juin un accord de fusion qui fera de cette nouvelle entité le quatrième groupe mondial de l'assurance. Les actionnaires de Willis Faber détiendront 60 % des parts de cet ensemble baptisé Willis Corroon Plc, et ceux de Corroon and Black, 40 %. L'accord, qui doit encore être soumis à l'approbation des actionnaires des deux sociétés, sera effectif à la fin du mois de septembre 1990 grâce à l'émission de 7,8 nouvelles actions de Willis Faber pour chaque action de Corroon and Black. Cet accord devrait coûter au courtier britannique 650 millions de dollars (3,7 milliards de francs).

□ **OPA inamicale de Rank Organisation sur Mecca Leisure.** – Le groupe Rank Organisation (cinéma, télévision, hôtellerie, voyages) a annoncé vendredi 1er juin qu'il lançait une OPA de 512 millions de livres (4,9 milliards de francs) sur le groupe de loisirs Mecca Leisure. Un porte-parole de Mecca Leisure a déclaré que son groupe rejetterait cette offre. En 1989, Rank a réalisé un bénéfice imposable de 291,1 millions de livres sur un chiffre d'affaires d'un peu plus de 1 milliard de livres (10,5 milliards de francs). Le bénéfice imposable de Mecca a atteint 91,1 millions de livres sur un chiffre d'affaires de 588,4 millions (5,6 milliards de francs). *(AFP.)*

NEW-YORK, 4 juin ↑

Nouveau record

Toujours plus fort. La Bourse américaine, qui, vendredi, avait pour la première fois franchi le niveau des 2 900 points, a encore fait mieux lundi, en affichant un nouveau record. L'indice Dow Jones, hésitant au cours des premières minutes, a accéléré l'allure par la suite pour finir au niveau record de 2 935,19, en hausse de 34,22 points, sur un marché actif.

Quelque 176 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en hausse a dépassé celui des baisses : 1 099 contre 462 ; 443 titres étant inchangés.

Selon les analystes, le marché continue à bénéficier d'achats de rattrapage effectués par les investisseurs institutionnels qui n'avaient pas participé à la reprise du début du printemps.

Une nouvelle baisse des taux d'intérêt obligataires a aidé la demande, bien qu'un assouplissement de la politique du crédit de la Réserve fédérale américaine (FED) ne soit pas envisagé par les experts avant cet été en dépit des nombreux signes d'une croissance « molle » en avril. Selon eux, la FED ne relâchera les rênes du crédit qu'une fois convaincue que toute reprise de l'inflation est écartée. Les bons du Trésor à trente ans s'établissaient en cours de séance à 8,41% contre 8,44% vendredi soir.

VALEURS	Cours du 1er juin	Cours du 4 juin
Alcoa	68 3/4	68 3/8
ATT	42 1/8	43 5/8
Boeing	84 3/8	86 3/8
Chase Manhattan Bank	27	27 1/2
Du Pont de Nemours	40 1/8	40
Eastman Kodak	39 5/8	39 7/8
Exxon	47 7/8	48 1/4
Ford	46 7/8	47 7/8
General Electric	69 1/2	70 3/8
General Motors	49 5/8	50 3/8
Goodyear	35 5/8	36 1/4
IBM	119 3/8	120 3/8
ITT	58 3/4	60 1/8
Mobil Oil	62 3/8	63 1/2
Pfizer	65	64 1/2
Schlumberger	58	58 1/2
Texaco	59 1/2	60
UAL Corp. ex-Allegis	159	159 1/8
Union Carbide	20	19 7/8
USX	33 3/4	34 1/8
Westinghouse	37 1/8	37 5/8
Xerox Corp.	47 1/8	47

LONDRES, 4 juin ↑

Hausse

L'indécision manifestée par Wall Street, lundi, à l'ouverture a entraîné une réduction des gains à la Bourse de Londres qui a terminé la séance sur une hausse de 7,6 points. L'indice Footsie s'est, en effet, inscrit à 2 379 points.

Le marché s'est montré peu actif avec seulement 384,7 millions de titres échangés à 16 heures locales.

La chaîne de magasins de cosmétiques et de produits pharmaceutiques Boots a nettement progressé à trois jours de la publication de ses résultats. Par ailleurs, des rumeurs faisaient état d'une fusion prochaine des magasins de bricolage Boots avec ceux du groupe WH Smith. Le distributeur Sears s'est également apprécié sous l'effet de rumeurs sur le lancement prochain d'une OPA: quelque huit millions d'actions ont changé de mains au cours de la séance.

Le groupe de construction John Mowlem and Co. a également été très ferme, les milieux boursiers s'attendant à une OPA du géant français Bouygues sur cette société.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 29 décembre 1989

	25 mai	1er juin
Valeurs franç. à rev. variable	104	103,4
Valeurs industrielles	103,5	103,4
Valeurs étrangères	96	97,5
Pétroles-Énergie	136,5	132,2
Chimie	98,2	98,7
Métallurgie, mécanique	98	97,2
Électricité, électronique	112,7	113,1
Bâtiment et matériaux	99,2	100,7
Ind. de consom. non alim.	96,3	97,1
Agro-alimentaire	100,4	99,7
Distribution	91,1	89,6
Transports, loisirs, services	117,9	117,2
Assurances	95	95,3
Crédit banque	113,7	112,2
Sicomi	97,8	98,7
Immobilier et foncier	98,6	99,2
Investissement et portefeuille	100,2	98,2
Base 100 : 29 décembre 1989		
Valeurs franç. à revenu fixe	98,5	97,6
Emprunts d'État	99,4	98,8
Emprunts garantis et assimilés	99,7	98,8
Sociétés	96,6	96,6
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 777,8	4 759,2
Valeurs étrangères	4 490,9	4 561,1
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	688,5	685,5
Valeurs étrangères	899,9	809,3
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	114,9	112,7
Emprunt d'État	94,4	93,9
Emprunts garantis et assimilés	114,8	111,3
Sociétés	113,7	113,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

Indice général	562,9	560
Produits de base	427,9	423,4
Construction	574,2	595,6
Biens d'équipement	384,1	389,4
Biens de consom. durables	570	583,5
Biens de consom. non durables	667,3	664,3
Biens de consom. alim.	854,5	890
Services	583,1	581,8
Sociétés financières	632,7	627,4
Sociétés de la zone franc. exploitant principalement à l'étranger	533,4	511,1
Valeurs industrielles	538,5	535,9

BOURSES RÉGIONALES

Base 100 : 31 décembre 1981

Indice général	348,9	346

TOKYO, 5 juin ↓

Effritement

Après un début de séance placé sous le signe de la hausse, la Bourse de Tokyo a terminé la journée de mardi sur un léger repli, l'indice Nikkei cédant 0,01% (3,75 yens) à 32 921,62 yens.

Il fallait peu de chose pour que le marché japonais soit positif. La grande fermeté de Wall Street, lundi, dans la perspective d'une baisse des taux d'intérêt était appréciée par les opérateurs nippons. Mais la difficulté du yen à s'affermir face au dollar a déçu les opérateurs, déclarait notamment un responsable de la maison Barclays de Zoete Wedd.

Les investisseurs n'osent donc pas s'engager à fond sur le marché, ajoutait ce spécialiste.

VALEURS	Cours du 4 juin	Cours du 5 juin
Akai	1 040	1 060
Bridgestone	1 600	1 570
Canon	1 750	1 770
Fuji Bank	2 800	2 780
Honda Motors	1 770	1 780
Matsushita Electric	2 180	2 220
Mitsubishi Heavy	1 090	1 070
Sony Corp.	8 580	8 650
Toyota Motors	2 530	2 540

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Renforcement des fonds propres de la Société générale.** – M. Marc Viénot, président de la Société générale, a annoncé vendredi 1er juin, lors de l'assemblée générale, une augmentation des fonds propres de la banque privatisée. L'objectif est de les augmenter de 7,7 milliards de francs d'ici à novembre 1991 et de porter le capital de 55 à 74 millions d'actions, soit une hausse de 34% du nombre de titres. Pour cela, la banque remboursera par anticipation les obligations convertibles en actions assorties de bons de souscription d'actions émises en octobre 1988, pour répondre alors au raid lancé par M. Georges Pébereau. Entre le 2 juillet et le 1er octobre, les porteurs de ces obligations, acquises à 450 francs, se verront proposer en échange une action Société générale, cotée à 614 francs le 30 mai. Par ailleurs, le bon de souscription (coté à 180 francs le 30 mai) qui leur est attaché donne droit de souscrire à une action Société générale jusqu'au 15 novembre 1991 au prix de 450 francs.

□ **Storehouse : légère amélioration du bénéfice imposable.**– La chaîne de magasins britannique Storehouse (Habitat, Mothercare, British Home Stores) a réalisé, en 1989, un bénéfice imposable de 12,8 millions de livres (123 millions de francs) contre 11,3 millions à l'exercice précédent. Ce chiffre, inférieur aux prévisions des analystes, reflète un léger redressement après l'effondrement enregistré en 1988. Le chiffre d'affaires a progressé de plus de 7%, passant de 1.221,2 millions de livres à 1.310,3 millions de livres (12,6 milliards de francs). Storehouse a enregistré au dernier exercice un bénéfice exceptionnel de 11,5 millions sur la vente d'actifs immobiliers, mais les pertes ont atteint 17,9 millions de livres en raison de la fermeture d'établissements.

□ **Dic-Degrémont bénéficiaire pour la première fois.** – La société Dic-Degrémont, joint-venture créée en mars 1985 pour le traitement de l'eau et l'assainissement entre le groupe français Lyonnaise des eaux, pour 50%, Shimizu, leader japonais des travaux publics, et Dai Nippon Ink and Chemicals, pour chacun 25%, a, pour la première fois, dégagé un bénéfice en 1989 : 88 millions de yens (plus de 325 000 francs) pour un chiffre d'affaires de 4 milliards de yens (près de 15 millions de francs). Dic-Degrémont, qui vient de signer un accord avec Maezawa pour commercialiser les techniques de traitement par charbon actif, veut faire porter ses efforts sur l'utilisation de l'ozone et des membranes.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	428	427 50	I.P.B.M.	139	....
Asystel	105	....	Loca investis.	301	301
B.A.C.	260	....	Locamic	157 50	157 80
B. Demachy Ass.	576	....	Matra Comm.	207 50	201 30
Bqe Tarneaud	189	....	Métall. Minière	224 50	....
B.I.C.M.	855	....	Molex	240	....
Boiron (Ly)	390	392	Navale-Delmas	1319	....
Boisset (Lyon)	279	279	Olivetti Logabax	590	590
Câbles de Lyon	3435	3500	Ora. Gest. Fin.	565	563
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1200	1236	Pinault	565	565
Calberson	560	575	Presbourg	97 50	....
Cardif	705	705	Présence Assur.	415	....
C.E.E.	380	....	Publ. Filipacchi	817	825
C.E.G.E.P.	285	285	Razel	700	....
C.F.P.I.	253	....	Rémy et Associés	362 50	363
Ciments d'Origny	711	720	Rhone-Alp. Ecu (Ly.)	321	321
C.N.I.M.	1350	1321	St-H. Matignon	283	282
Codetour	300	....	S.C.G.P.M.	718	718
Comareg	384	383 90	Segin (Li)	373	374
Conforama	1150	....	Select Invest (Ly)	104	104
Creeks	415	417 10	S.E.P.	....	....
Dafsa	210 50	....	Sribo	536	545
Dauphin	740	739	S.M.T. Goupil	284 90	284 80
Desquenne et Giral	281	282	Sopra	206	205 50
Devanlay	1420	1387	Supra	211	....
Deville	520	520	TF1	330	335
Dolisos	155 10	154 50	Thermador H. (Ly)	372	....
Éditions Belfond	309	305	Unilog	197	198
Elysée Invest.	14 75	14 50	Union Fin. de Fr.	495	498
Finacor	198 50	....	Viel et Cie	187 90	....
Garonor	800	....	Yves St Laurent	1176	1185
GFF (group.fon.f.)	506	....			
Grand Livre	475	....			
Gravograph	257 50	258			
Guntoli	997	....			
I.C.C.	288 80	288 10			
IDIA	341	....			
Idianova	158	162 70			
I.M.S.	1290	1295			
IN2	300	300			

Marché des options négociables le 1er juin 1990

Nombre de contrats : 20 891.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Bouygues	640	32	–	–	–
CGE	520	120	–	–	1,80
Elf-Aquitaine	720	10,50	25	25	–
Eurotunnel SA-PLC	50	3,80	7,20	1,65	3,90
Euro Disneyland SC	110	2,20	6,80	–	–
Havas	712	–	25	–	–
Lafarge-Coppée	425	70	70,50	1,50	6
Michelin	140	1,99	7	10	–
Midi	150	7	–	125	–
Paribas	600	70	75	2	5,50
Pernod-Ricard	1 417	3,80	–	–	–
Peugeot SA	925	3	–	105	–
Rhône-Poulenc CI	480	4	10,50	25	–
Saint-Gobain	560	25	–	8,50	17
Source Perrier	1 700	40	–	–	–
Société générale	600	13	–	18	–
Suez Financière	480	5,01	17	20	31
Thomson-CSF	120	10,80	12	1,50	6

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 1er juin 1990

Nombre de contrats : 50 830.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 90	Septembre 90	Décembre 90
Dernier	101,94	101,96	102,02
Précédent	102,04	102,02	102,24

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
101	1,57	–	0,72	1,13

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,69 ↓

Le dollar s'échangeait en légère baisse mardi 5 juin en Europe, après la fermeture, la veille, de plusieurs places du continent. Le sentiment des cambistes était redevenu positif sur le mark. A Paris, la devise américaine s'échangeait à 5,69 francs contre 5,7175 francs vendredi à la cotation officielle. Le franc restait ferme malgré tout, la devise allemande s'échangeant à 3,3725 francs contre 3,3792 francs vendredi au fixing.

FRANCFORT	4 juin	5 juin
Dollar (en DM)	Clos	1,6875
TOKYO	4 juin	5 juin
Dollar (en yens)	152,42	152,43

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (5 juin) ...... 9 11/16 - 9 13/16 %
New-York (4 juin) ...... 8 15/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 29-12-89)

	31 mai	1er juin
Valeurs françaises	102 80	101,80
Valeurs étrangères	97,10	97,10
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	562,10	560
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 107,51	2 087,60

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	1er juin	4 juin
Industrielles	2 900,97	2 935,19

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	1er juin	4 juin
Industrielles	1 882,40	1 893,40
Mines d'or	212,20	207,40
Fonds d'État	78,67	79,18

TOKYO

	4 juin	5 juin
Nikkei Dow Jones	32 925,37	32 921,62
Indice général	2 427,24	2 424,93

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,6730	5,6750	+ 75	+ 85	+ 140	+ 160	+ 475	+ 535
$ can.	4,8281	4,8339	– 182	– 141	– 354	– 306	– 768	– 661
Yen (100)	3,7384	3,7414	+ 79	+ 93	+ 154	+ 177	+ 513	+ 568
DM	3,3698	3,3724	+ 45	+ 61	+ 87	+ 111	+ 264	+ 314
Florin	2,9937	2,9963	+ 40	+ 51	+ 75	+ 92	+ 232	+ 278
FB (100)	16,3865	16,4017	– 28	+ 68	– 69	+ 107	+ 282	+ 678
FS	3,9937	3,9979	+ 33	+ 49	+ 62	+ 84	+ 278	+ 343
L (1 000)	4,5879	4,5933	– 97	– 43	– 173	– 112	– 388	– 278
£	9,6016	9,6106	– 441	– 368	– 855	– 788	– 2211	– 2056

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/16	8 5/16	8 1/8	8 1/4	8 1/8	8 1/4	8 1/4	8 3/8
$ Yen	7 1/16	7 5/16	7 3/16	7 5/16	7 3/16	7 5/16	7 1/4	7 3/8
DM	7 3/4	8	7 7/8	8	8	8 1/8	8 3/8	8 1/2
Florin	7 7/8	8 1/8	8	8 1/8	8 1/16	8 3/16	8 3/8	8 1/2
F.B. (100)	9 3/4	10	9 3/4	10	9 3/4	10	9 5/8	9 7/8
F.S.	8 5/8	8 7/8	8 3/4	8 7/8	8 3/4	8 7/8	8 5/8	8 3/4
L (1000)	12	13	11 3/4	12 1/4	11 1/2	11 7/8	11 5/8	12
£	14 7/8	15 1/8	15	15 1/8	15	15 1/8	15 1/16	15 3/16
F franç.	9 5/8	9 7/8	9 11/16	9 13/16	9 3/4	9 7/8	10 1/16	10 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

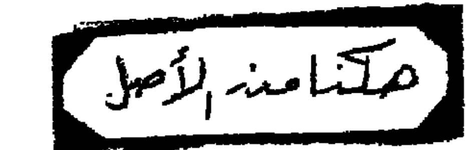
MARCH…

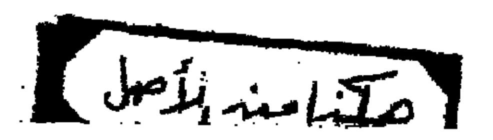
BOURSE DU 5 JUIN

COMPTANT

Cote des Changes

Marché libre de l'or





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 5 JUIN

Cours relevés à 10 h 12

Règlement mensuel

COMPTANT (sélection)

SICAV (sélection)

1/6

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 717	....	....	....
Ecu	6 938	....	....	....
Allemagne (100 dm)	337 590	....	....	....
Belgique (100 F)	16 384	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	299 740	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 594	....	....	....
Danemark (100 krd)	88 450	....	....	....
Gde-Bretagne (1 L)	9 598	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	3 444	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	398 550	....	....	....
Suède (100 krs)	93 380	....	....	....
Norvège (100 k)	87 790	....	....	....
Autriche (100 sch)	47 977	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 444	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 834	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 870	....	....	....
Japon (100 yens)	3 751	....	3 880	3 880

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/6
Or fin (kilo en barre)	67100	....
Or fin (en lingot)	67200	....
Napoléon (20f)	399	....
Pièce Fr (10 f)	400	....
Pièce Suisse (20 f)	427	....
Pièce Latine (20 f)	397	....
Souverain	490	....
Pièce 20 dollars	2300	....
Pièce 10 dollars	1240	....
Pièce 5 dollars	725	....
Pièce 50 pesos	2500	....
Pièce 10 florins	396	....

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

Malgré la création d'emplois et à cause de l'augmentation de la population active

Le chômage est plus important au sud de la France qu'au nord

Puisque le chômage diminue en France, il recule aussi dans toutes les régions de 1987 à 1989, selon l'INSEE, qui note cependant des *différences géographiques* dans un document publié le 5 juin (*INSEE-Première*, nº 71). Ainsi, la baisse est moins forte au sud qu'au nord pour des raisons qui tiennent *essentiellement au rythme* d'accroissement de la population active, les créations d'emploi se produisant maintenant aussi bien dans le secteur tertiaire – longtemps *le seul à dégager des effectifs* supplémentaires – que dans le bâtiment et, plus récemment, dans l'industrie.

Dans la moitié nord, les réductions supérieures à 1,5 point sont fréquentes, les régions normandes, le Centre-Est, la Loire, les Ardennes et la Franche-Comté étant celles qui profitent le mieux de la décrue. Parmi les 36 départements où le chômage baisse le plus, note l'INSEE, seuls deux sont situés au sud d'une ligne La Rochelle-Genève, la Loire et la Haute-Corse. Dans la moitié sud, les taux de chômage diminuent rarement de plus d'un point.

La progression de l'emploi sur l'ensemble du territoire est désormais plus homogène, indique l'étude. Les régions les plus créatrices d'emplois sont aussi celles où le nombre d'actifs augmente le plus vite, l'Ile-de-France, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Aquitaine. A l'inverse, ce dynamisme n'a pas toujours beaucoup d'effet sur le chômage, qui diminue parfois moins vite dans ces régions.

La façade méditerranéenne et le Nord-Pas-de-Calais affichent les taux de chômage les plus élevés. L'évolution est assez favorable sur le littoral atlantique. Des départements de zones rurales sont paradoxalement *plus épargnés, mais* ce sont les régions de l'Est et du bassin parisien qui connaissent les taux parmi les plus faibles. Grâce au travail frontalier, qui compense la stagnation de sa création d'emplois, l'Alsace conforte sa première place avec un taux de 6,1 %. L'Ile-de-France et Rhône-Alpes se situent en dessous de 8 %. Au niveau national, les femmes actives sont presque deux fois plus souvent au chômage que les hommes, sauf en région parisienne.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 5 juin

Hésitante

Le nouveau record enregistré par la Bourse de New-York la veille n'a pas stimulé la place française. Au lendemain d'un long week-end de trois jours, les intervenants étaient plutôt hésitants. L'indice CAC 40, après avoir ouvert sur un léger gain *(+ 0,14 %), perdait 0,24 % en fin de* matinée. Parmi les hausses figuraient la SADE (+ 6,3 %), Mines de Salsigne (+ 4 %) et Plastic Omnium (+ 3,7 %). En baisse, on notait Salomon (– 6,2 %), Moulinex (– 4,8 %) et Esso (– 4,4 %).

Après l'ultimatum de Bruxelles

Paris maintient l'interdiction d'importer de la viande bovine britannique

La France a décidé de maintenir *son interdiction* d'importer de la viande bovine de Grande-Bretagne par crainte de la maladie de la «vache folle» et cela malgré l'ultimatum de la Commission européenne qui a demandé aux autorités françaises et allemandes de lever cet embargo avant le lundi 4 juin en fin d'après midi.

Le ministère français de l'agriculture affirme qu'il ne prendra pas de décision avant mercredi 6 juin, date à laquelle a été convoquée une session extraordinaire *des ministres européens* de l'agriculture. Auparavant aura été réuni le Comité scientifique vétérinaire de la CEE. A l'ordre du jour de ces deux réunions : cette maladie encore *mal* connue, *l'encéphalite* bovine spongiforme (EBS).

«Aucun scientifique n'ayant de certitude absolue en la matière, nous sommes déterminés à obtenir des éléments supplémentaires d'information avant de décider», a-t-on indiqué au cabinet de M. Henri Nallet, ajoutant que la question de suspendre les importations de Grande-Bretagne *«était étudiée par les autres pays européens»*. La RFA a adopté la même attitude que la France, rappelle-t-on à Paris. La Belgique et l'Italie soutiendraient également cette position, selon le ministère.

Sauf si le conseil des ministres européens de mercredi aboutit à *un accord, la Commission* engagera une procédure permettant d'assigner en justice Bonn et Paris devant la Cour de justice européenne. On a appris, lundi 4 juin, que l'Arabie Saoudite avait elle aussi décidé de suspendre ses importations de viande bovine britannique.

Violences contre des revendeurs de drogue

Les résidents du foyer SONACOTRA de Nice organisent leur autodéfense

Excédés par les menaces et les violences que les dealers, refoulés du centre-ville, exercent sur les résidents du foyer SONACOTRA à Nice (*le Monde* du 2 juin), où, de notoriété publique, les drogués opèrent à visage découvert et, semble t-il, impunément, une cinquantaine de locataires de l'« oued », armés de bâtons et de manches à balai, ont décidé de «faire le ménage. Ils entendent débarrasser» leur village d'une faune qui pourrit l'atmosphère, dégradant l'image d'un quartier qui serait devenu un haut lieu de la drogue et un coupe-gorge.

NICE

de notre correspondant

Constitués en brigade anti-drogue, toute la journée du lundi 4 juin, les résidents du foyer SONACOTRA de Nice ont poursuivi et interpellé, parfois vigoureusement, une centaine d'individus douteux qu'ils ont remis à la police, dont les effectifs sur place avaient été renforcés devant le tour que prenait l'opération d'autodéfense et la tension ambiante . Parmi eux, cinquante-quatre Européens, tous toxicomanes, venus de Nice et du département des Alpes-Maritimes, en quête de drogue, dont six, à l'issue des contrôles, ont été placés en garde à vue.

A l'origine de ce sursaut des résidents du foyer, on trouve la multiplication des incidents les opposant aux toxicomanes et l'attitude de plus en plus menaçante de ces derniers : *intimidation* à la bombe lacrymogène, vols, coups de couteau parfois, comme ce fut le cas dimanche soir 3 juin contre un locataire qui avait demandé à un dealer d'aller vendre sa *« saloperie »* ailleurs.

Dès lors, tout s'est passé comme si, d'un seul coup et comme pour évacuer la peur et la colère si longtemps contenues, une sorte de mobilisation avait été décrétée.

«Nous n'en resterons pas là, disent les résidents, *nous patrouillerons dans le village, jour et nuit, jusqu'à ce qu'il soit nettoyé et, au besoin, nous achèterons des armes.»*

De fait, on ne compte plus les agressions et les rixes qui ont été commises ou qui se sont produites au foyer SONACOTRA de Nice, où le climat est devenu proprement irrespirable. Constat qui n'est pas étranger à la décision de clôturer l'« oued» et d'y exercer bientôt des contrôles rigoureux d'identité.

L'idée de ce «cordon sanitaire», qui va être mis en place dans quelques jours ne fait pas l'unanimité. Elle est généralement bien accueillie par les résidents, mais elle facilitera la lutte contre l'immigration clandestine, dont on prétend, ici et là, que l'« oued» serait un centre d'accueil.

Au village, on attend beaucoup désormais des autorités préfectorales et municipales invitées à venir partager *vingt-quatre heure de la vie de* ses habitants, histoire de voir, de comprendre et d'apprécier. Mais la question demeure de savoir où les toxicomanes, chassés de *l'« oued»*, vont désormais exercer leur industrie.

MICHEL VIVÈS

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

L'homme des bois

ÇA c'est pas mal ! Poursuivi par tous ces fous du volant qui ont encore *ensanglanté le week-end le plus* meurtrier depuis des années, asphyxié par les pots d'échappement et les fumées d'usine, attaché *au sol ou tournicotant dans* des Boeing qui n'ont plus la place ni de se poser ni de voler tellement le ciel est encombré, *embouteillé, soulevant à chaque* pas des monceaux de détritus, d'immondices, de papiers gras, vous savez ce qu'il a décidé, *l'Homme ? De remonter dans* les arbres !

Si, si, je vous jure, c'est le nouveau sport à la mode. Ça se pratique *dans les forêts, en Ardèche* plus particulièrement, où les accrobranchés, c'est leur nom, apprennent à grimper aux arbres *et à y rester des journées* entières, en passant de branche en branche sans toucher le sol.

Alors là, je trouve ça un peu raide. Après avoir foutu la planète en l'air en y faisant pousser des champignons atomiques, après l'avoir salopée, polluée, asséchée, après s'être hissé sur ses plus hauts sommets transformés en décharges publiques, après avoir levé la patte, pour bien marquer son territoire, sur les neiges éternelles, inviolées, monsieur – dégoûté – décide de laisser tout en plan et de retourner d'où il vient.

Ah ! Elle a bonne mine, notre participation à la Journée mondiale de l'environnement, fixée au 5 juin, par les Nations unies, avec sa petite trousse portative permettant d'analyser la flotte de la Loire, son opération marmotte destinée à interdire la chasse de cette espèce menacée en Provence-Côte d'Azur, et sa campagne « Comme un poisson dans l'eau » organisée par le Conseil de l'Europe.

Remarquez, tout n'est pas nul dans cette dérisoire et tardive prise de conscience. L'UNESCO a invité, mercredi, un millier de gosses à participer au concours « L'univers de l'arbre », assorti du plus grand inventaire, combien on en a, comment ils s'appellent, jamais réalisé en France. Etant donné que l'humanité entend s'y fixer à nouveau en élisant domicile dans des chênes, des ormes, des pins et autres platanes et de squatter les cimes qui n'ont pas encore été transformées en pâte à papier, va bien falloir disposer d'annuaires et de guides pour savoir au coin de quel bois distribuer le courrier et où livrer les commandes du supermarché tapées sur *minitel* par nos Tarzan à col blanc.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 5 juin 1990 a été tiré à 433 184 exemplaires.